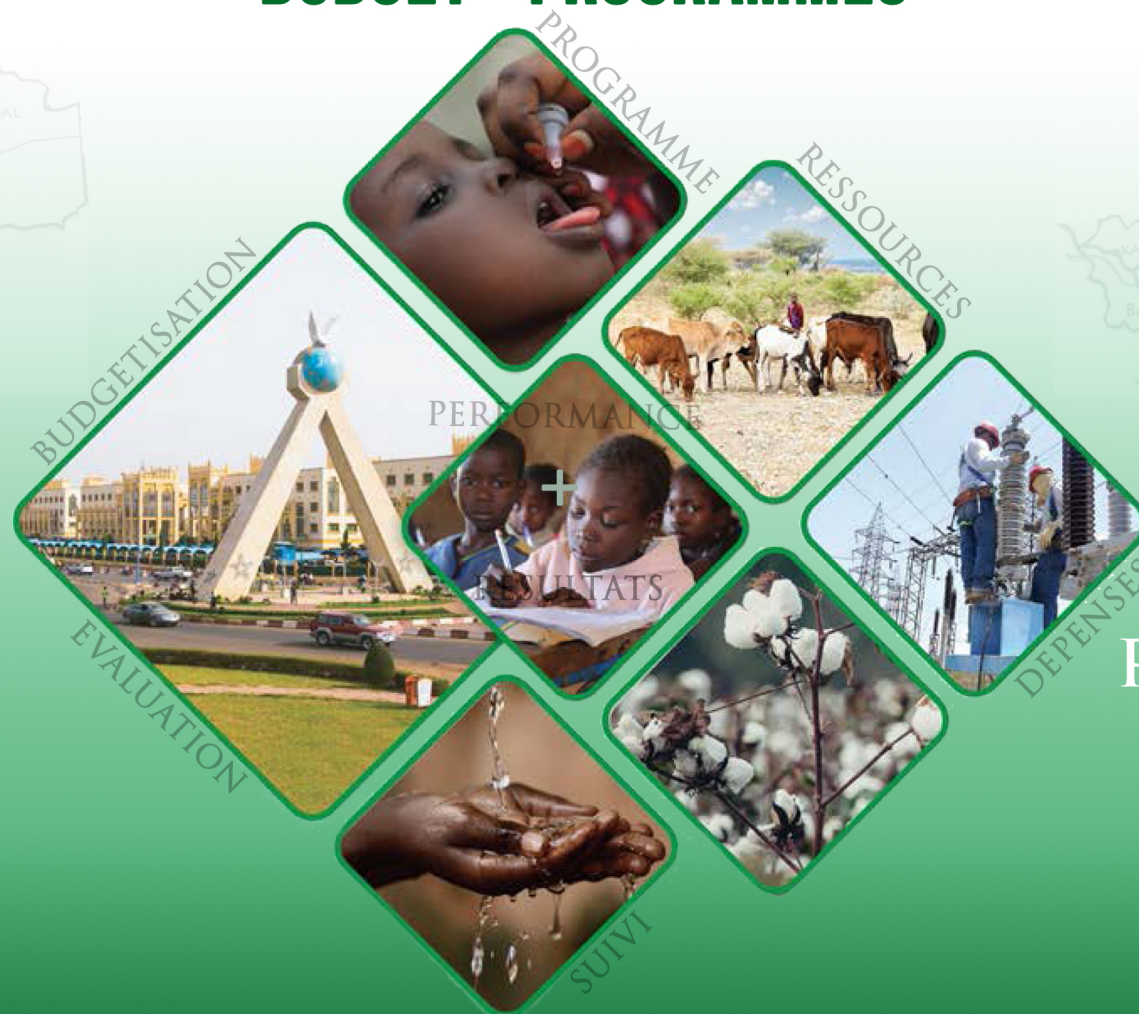


RÉPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



PROJET DE LOI DE DE REGLEMENT 2017 BUDGET - PROGRAMMES



TOME II:
REALISATIONS
2017

SEPTEMBRE 2018

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	I – IV
Section : 110 ASSEMBLEE NATIONALE	1
Section : 120 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	2-5
Programme 1 : Formulation et Coordination de l'Action Présidentielle	3
Programme 2 : Administration Générale	4-5
Section : 130 PRIMATURE	6-14
Programme 1 : Formulation de la Politique et Coordination de l'Action Gouvernementale	7-8
Programme 2 : Administration Générale et Contrôle	9-13
Programme 3 : Défense des Intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Organismes Personnalisés	14
Section : 131 DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS	15-18
Programme 1 : Participation à la Gestion Electorale	16-18
Section : 140 COUR CONSTITUTIONNELLE	19-21
Programme 1 : Compétences Réunies de la Cour Constitutionnelle	20-21
Section : 150 COUR SUPREME	22-25
Programme 1 : Cour Suprême	23-25
Section : 155 HAUTE COUR DE JUSTICE	26-27
Programme 1 : Jugement du Président de la République, des Ministres et de leurs complices	27
Section : 160 CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL	28-32
Programme 1 : Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des Politiques Publiques	29-32
Section : 170 HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES	33-36
Programme 1 : Représentation et Promotion des Collectivités	34-36

Section : 180 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	37-47
Programme 1 : Administration Générale	38-40
Programme 2 : Coopération Internationale	41-42
Programme 3 : Formulation et Coordination de la Politique Internationale	43-45
Programme 4 : Intégration Africaine	46-47
Section : 185 MINISTERE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR	48-52
Programme 1 : Administration Générale	49-50
Programme 2 : Gestion des Maliens de l'Extérieur	51-52
Section : 190 BUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL	53-55
Programme 1 : Bureau du Vérificateur Général	54-55
Section : 192 MEDiateur DE LA REPUBLIQUE	56-60
Programme 1 : Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration	57-60
Section : 195 COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIA D'ETAT	61-62
Programme 1 : Administration Générale	62
Section : 210 MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	63-73
Programme 1 : Administration Générale	64-65
Programme 2 : Gestion des Opérations Militaires	66-68
Programme 3 : Inspection des Armées	69
Programme 4 : Formation	70-71
Programme 5 : Gestion des Transmissions	72-73
Section : 220 MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME	74-86
Programme 1 : Administration Générale, Coordination et Contrôle	75-78
Programme 2 : Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation	79-82
Programme 3 : Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée	83-86
Section : 230 MINISTERE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE	87-93
Programme 1 : Administration Générale	88-90
Programme 2 : Ordre et Sécurité	92
Programme 3 : Prévention des Risques et Calamités et Organisation des Secours	92-93

Section : 310 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	94-116
Programme 1 : Administration Générale	95-99
Programme 2 : Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	100-101
Programme 3 : Recouvrement des Recettes Fiscales	102-104
Programme 4 : Contrôle et Assistance de la Gestion des Deniers Publics	105-109
Programme 5 : Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	110-113
Programme 6 : Gestion de la Dette Publique	114
Programme 7 : Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-Economique, Sectorielles	115-116
Section : 320 MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT	117-132
Programme 1 : Administration Générale	118-121
Programme 2 : Amélioration de la Gestion Administrative des Agents de l'Etat	122-125
Programme 3 : Amélioration du Cadre Législatif du Travail	126-129
Programme 4 Réformes Administratives et Institutionnelles	130-132
Section : 323 MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	133-143
Programme 1 : Administration Générale	134-137
Programme 2 : Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	138-140
Programme 3 : Formation Professionnelle	141-143
Section : 330 MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION	144-157
Programme 1 : Administration Générale et Contrôle	146-148
Programme 2 : Administration du Territoire	149-151
Programme 3 : Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalières	152-155
Programme 4 : Appui Technique aux Collectivités Territoriales	156-157
Section : 340 MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE	158-163
Programme 1 : Administration Générale	159-161
Programme 2 : Religion et du Culte	162-163
Section : 341 MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE	164-170
Programme 1 : Administration Générale	165-167
Programme 2 : Renforcement du Processus de Dialogue et de Réconciliation Nationale	168-170
Section : 410 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	171-180
Programme 1 : Administration Générale	172-174
Programme 2 : Développement de l'Education de Base	175-177

Programme 3 : Développement de l'Enseignement Secondaire Général	178
Programme 4 : Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	179-180
Section : 412 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	181-189
Programme 1 : Administration Générale	182-183
Programme 2 : Développement de l'Enseignement Supérieur	184-186
Programme 3 Développement de la Recherche Scientifique et de l'innovation technologique	187
Programme 4 : Financement de la Recherche et de l'Innovation Technologique	188-189
Section : 510 MINISTERE DE LA CULTURE	190-200
Programme 1 : Administration Générale	191-192
Programme 2 : Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	193-195
Programme 3 : Promotion de l'Industrie Cinématographique	196
Programme 4 : Promotion de la Création Artistique et Littéraire	197-200
Section : 520 MINISTERE DES SPORTS	201-211
Programme 1 : Administration Générale	202-205
Programme 2 : Développement et Promotion des activités physiques et sportives	206-208
Programme 3 : Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents	209-211
Section : 525 MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE	212-218
Programme 1 : Administration Générale	213-215
Programme 2 : Education, Animation et Insertion socio-économique des jeunes	216-218
Section : 610 MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE	219-232
Programme 1 : Administration, Coordination, Renforcement Institutionnel et Décentralisation	220-222
Programme 2 : Soins de Santé Primaire et Lutte Contre la Maladie	223-227
Programme 3 : Disponibilité des Médicaments, Vaccins et Consommables et Accessibilité financière aux soins de santé et participation	228-229
Programme 4 : Soins Hospitaliers et Recherche	230-232
Section : 614 PROGRAMME MULTISECTORIEL DE LUTTE CONTRE LE SIDA	233-237
Programme 1 : Programme Multisectoriel de Lutte Contre le SIDA	234-237
Section : 640 MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE	238-255
Programme 1 : Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	239-242
Programme 2 : Promotion de la Femme	243-246
Programme 3 : Promotion de l'Enfant et de la Famille	247-250

Programme 4 : Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant (PAAFE)	251-255
Section : 660 MINISTERE DE LA SOLIDARITE, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA RECONSTRUCTION DU NORD	256-270
Programme 1 : Administration Générale	257-260
Programme 2 : Renforcement de la Solidarité et de la Lutte Contre l'Exclusion	261-263
Programme 3 : Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	264-268
Programme 4 : Lutte Contre la Pauvreté	269
Programme 5 : Reconstruction du Nord	270
Section : 714 MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	271-293
Programme 1 : Administration Générale	272-275
Programme 2 : Amélioration du Cadre de Vie des Populations	276-278
Programme 3 : Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	279-280
Programme 4 : Protection et Conservation de la Nature	281-284
Programme 5 : Coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	285-286
Programme 6 : Aménagement et protection de la faune	287-289
Programme 7 : Aménagement et protection de la forêt	290-293
Section : 720 MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU	294-305
Programme 1 : Administration Générale	295-298
Programme 2 : Développement des Ressources Energétiques	299-301
Programme 3 : Développement des Ressources en Eau	302-035
Section : 726 MINISTERE DES MINES	306-319
Programme 1 : Administration Générale	307-310
Programme 2 : Promotion et Développement des ressources minérales	311-314
Programme 3 : Appui au développement des ressources minérales	315
Programme 4 : Financement de la Recherche, Formation et Promotion des Activités Minières	316-317
Programme 5 : Appui à la promotion de la recherche pétrolière	318-319
Section : 730 MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	320-328
Programme 1 : Administration Générale	321-323
Programme 2 : Médias et Communication Publics	324-325
Programme 3 : Poste et Nouvelles technologies	326-328
Section : 740 MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT, DES AFFAIRES FONCIERES	329-334
Programme 1 : Administration Générale	330-332

Programme 2 : Construction, Gestion et Conservation des Domaines Mobiliers et Immobiliers de l'Etat, des Collectivités et des Pers. Privées et Confection du Cadastre	333-334
Section : 745 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT	335-342
Programme 1 : Administration Générale	336-338
Programme 2 : Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires	339-342
Section : 750 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION	343-351
Programme 1 : Administration Générale et contrôle	344
Programme 2 : Population	345-346
Programme 3 : Aménagement du Territoire	347-349
Programme 4 : Collecte, analyse, diffusion des données et coordination du système statistique national	350-351
Section : 760 MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT	352-358
Programme 1 : Administration Générale	353-355
Programme 2 : Construction et entretien des routes	356-358
Section : 800 MINISTERE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	359-364
Programme 1 : Administration Générale	360-361
Programme 2 : Appui au développement du secteur Industriel	362-364
Section : 810 MINISTERE DU COMMERCE	365-373
Programme 1 : Administration Générale	366-369
Programme 2 : Conception et Coordination de la Politique sectorielle du commerce et Appui à la Gestion des Marchés	370-373
Section : 812 MINISTERE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DU SECTEUR PRIVE	374-381
Programme 1 : Administration Générale	375-378
Programme 2 : Appui au développement du secteur privé	379-381
Section : 820 MINISTERE DE L'AGRICULTURE	382-395
Programme 1 : Administration Générale	383-387
Programme 2 : Appui au Monde Rural	388-391
Programme 3 : Aménagement et Equipement Rural	392-393
Programme 4 : Recherche - Formation	394-395
Section : 822 MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	396-408
Programme 1 : Administration Générale	397-399
Programme 2 : Développement des productions et industries animales	400-403

Programme 3 : Développement des productions halieutiques et aquacoles	404-405
Programme 4 : Protection sanitaire et santé publique vétérinaire	406-408
Section : 850 COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE	409-414
Programme 1 : Sécurité Alimentaire	410-414
Section : 860 MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME	415-424
Programme 1 : Administration Générale	416-418
Programme 2 : Promotion du Secteur de l'artisanat	419-421
Programme 3 : Promotion du Secteur du Tourisme	422-424

INTRODUCTION

Le budget d'Etat 2017 a été exécuté dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) qui sert de cadre de référence pour les politiques économiques et financières pour la période 2016-2018 en vue d'impulser la croissance inclusive et durable.

Le CREDD intègre le Programme d'Action Gouvernemental (PAG 2013-2018), adopté en avril 2013, l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APRM), signé le 15 mai 2015 et parachevé le 20 juin 2015. Il intègre également l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030.

En 2017, malgré le contexte sécuritaire, l'environnement économique a été marqué globalement par une amélioration de l'activité économique. Le taux de croissance réel du PIB est estimé à 5,3% contre 5,8% réalisé en 2016. L'inflation, quant à elle, est ressortie à -0,8% en 2016 contre 1,0% en 2015. Ce niveau reste en deçà de la norme communautaire de l'UEMOA (3,0% maximum).

S'agissant des finances publiques, elles ont été marquées entre autres par la poursuite des travaux en vue du basculement de la gestion budgétaire en mode budget-programmes et la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale.

Le déficit budgétaire est ressorti à un niveau plus faible que prévu (4% contre une prévision 4,3%) du fait notamment d'une bonne mobilisation des ressources intérieures et une faible exécution des dépenses sur financement extérieur.

TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Administration Générale	2 526 268 000	2 526 267 347	12 703 764 000	12 703 763 500	1 226 600 000	1 226 600 000	16 456 632 000	16 456 630 847	100.00
TOTAL ASSEMBLEE NATIONALE		2 526 268 000	2 526 267 347	12 703 764 000	12 703 763 500	1 226 600 000	1 226 600 000	16 456 632 000	16 456 630 847	100.00

1. MISSIONS :

Les missions de la Présidence de la République sont énumérées dans les articles 29, 38 à 52 de la constitution du 25 février 1992. Aux termes desquels, le Président de la République veille au respect scrupuleux de la Constitution et au fonctionnement régulier des institutions et des pouvoirs publics.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Garantir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire
- Veiller au fonctionnement régulier des institutions et des services publics.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Formulation et Coordination de l'Action Présidentielle	1 084 698 000	1 074 257 023	2 419 613 000	2 419 407 137	478 000 000	477 930 355	3 982 311 000	3 971 594 515	99,73
2 Administration Générale	435 745 000	429 369 450	6 339 898 000	6 308 447 872	300 000 000	299 973 767	7 075 643 000	7 037 791 089	99,47
TOTAL PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	1 520 443 000	1 503 626 473	8 759 511 000	8 727 855 009	778 000 000	777 904 122	11 057 954 000	11 009 385 604	99,56

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Analyse stratégique et suivi de la conjoncture socio-économique, culturelle et religieuse au plan national, sous régional et international;
- Analyse de la situation politique nationale et internationale ainsi que le suivi des activités diplomatiques.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1: Assurer une bonne gestion efficace et efficiente des Ressources humaines, matérielles, financières.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : L'exécution correcte du budget a permis l'acquisition de nouveaux matériels, l'équipement des services, la réhabilitation de nombreux bâtiments et de logements administratifs et le renforcement des capacités. L'inexistence d'un cadre organique ne permet pas une appréciation objective de l'indicateur 1.3					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'exécution du budget	%	-	99,87	99,94	100	99,57
Moyens de vérification : Etats financiers, comptes administratifs, rapport d'activités.						
Précisions méthodologiques : (Montant exécuté/ dotation budgétaire) x 100						
1.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	98	100	98	100	100
Moyens de vérification : document marché						
Précisions méthodologiques : (Nombre de marchés exécutés /Nombre de marchés prévus dans le plan de passation) X100						
1.3 Taux de satisfaction des Cadres Organiques	%	98	100	97	100	96
Moyens de vérification : Décret /Décision						
Précision méthodologique : (Nombre de postes pourvus /nombre de postes prévus) X100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la Présidence de la République dans les domaines des ressources humaines, matérielles, financières et des infrastructures. Il renferme, la gestion des activités des Palais et résidences et celles du courrier, des archives et de la documentation.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1: Assurer une bonne gestion efficace et efficiente des Ressources humaines, matérielles, financières.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : L'exécution correcte du budget a permis l'acquisition de nouveaux matériels, l'équipement des services, la réhabilitation de nombreux bâtiments et de logements administratifs et le renforcement des capacités. L'inexistence d'un cadre organique ne permet pas une appréciation objective de l'indicateur 1.3					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'exécution du budget	%	-	99,87	99,94	100	99,57
Moyens de vérification : Etats financiers, comptes administratifs, rapport d'activités.						
Précisions méthodologiques : (Montant exécuté/ dotation budgétaire) x 100						
1.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	98	100	98	100	100
Moyens de vérification : document marché						
Précisions méthodologiques : (Nombre de marchés exécutés /Nombre de marchés prévus dans le plan de passation) X100						
1.3 Taux de satisfaction des Cadres Organiques	%	98	100	97	100	96
Moyens de vérification : Décret /Décision						
Précision méthodologique : (Nombre de postes pourvus /nombre de postes prévus) X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 2 : Améliorer le système d'archivage	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : la numérisation des documents dans le système a rendu facile l' accessibilité des documents archivés					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage des documents numérisés	%	96	97	97	100	100
Moyens de vérification : Base de donnée						
Précisions méthodologiques : (Nombre de documents numérisés/nombre de documents devant être numérisés) x 100						

Rappel de l'Objectif n° 3: Renforcer les performances des services de la Présidence de la République	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : Les capacités des ressources humaines des services de la Présidence de la République ont été renforcées, à travers l'exécution du plan de formation. Les formations réalisées ont permis d'améliorer les performances des services de sécurité Du Président de la République. A noter que l'objectif annuel du plan de formation a été révisé à la baisse, en lien avec les ressources financières disponibles.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du plan de formation	%	97	98	98	100	100
Moyens de vérification : Rapport						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés/ Nombre d'agents prévus dans le plan de formation) x 100						

1. MISSIONS :

- Déterminer et conduire la politique de la nation ;
- Diriger et coordonner l'action gouvernementale ;
- Contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'Etat ;
- Elaborer les éléments de la politique nationale en matière d'archives et assurer la coordination, le contrôle et la mise en œuvre de cette politique ;
- Développer les ressources humaines au sein de l'Administration Publique ;
- Réguler les marchés publics et des délégations de service public ;
- Défendre les intérêts de l'Etat, des Collectivités territoriales et des organismes personnalisés.

2. OBJECTIF GLOBAL :

Assurer le développement politique, économique, social et culturel de la nation.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Formulation de la politique et Coordination de l'Action Gouvernementale	990 705 000	880 752 628	4 655 086 000	4 516 504 473	610 649 000	602 008 085	6 256 440 000	5 999 265 186	95.89
2 Administration Générale et Contrôle	422 242 000	394 393 838	1 831 067 000	1 725 099 941	102 908 000	102 907 720	2 356 217 000	2 222 401 499	94.32
3 Défense des intérêts de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Organismes Personnalisés	155 349 000	148 431 485	1 169 235 000	1 135 197 582	2 000 000 000	2 000 000 000	3 324 584 000	3 283 629 067	98.77
TOTAL PRIMATURE	1 568 296 000	1 423 577 951	7 655 388 000	7 376 801 996	2 713 557 000	2 704 915 805	11 937 241 000	11 505 295 752	96.38

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Suivi et évaluation de la mise en œuvre du Programme de Travail Gouvernemental ;
- Coordination, suivi et évaluation de l'action gouvernementale ;
- Information du citoyen sur l'action gouvernementale.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Conduire et coordonner la mise en œuvre de l'Action Gouvernementale.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif : les résultats ont contribué à l'atteinte de l'objectif. Cependant, des efforts doivent être fournis par les ministères sectoriels pour rationaliser leur Programme de Travail gouvernemental. Les textes adoptés participent de l'organisation des services publics, du renforcement de la sécurité, de la décentralisation, de la démocratie, du développement économique, de l'amélioration de la gouvernance et des conditions de vie des populations, de la préservation de l'environnement et de la lutte contre la corruption.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'exécution du Programme de Travail Gouvernemental.	%	85,61	59,77	68,65	100	65,36
Précisions méthodologiques : le Programme de Travail Gouvernemental (PTG) est validé et mis en œuvre par la Gouvernement. Il est établi pour une période de 6 mois au terme de laquelle il fait l'objet d'une évaluation.						
Moyens de vérification : rapport d'évaluation.						
1.2 : Taux d'adoption des textes législatifs et réglementaires.	%	181,11	208,83	195,58	100	229,8
Précisions méthodologiques : les Projets de Textes législatifs et réglementaires sont adoptés en Conseil des Ministres. Tous ces textes sont régulièrement diffusés à la Télévision, à la Radio, et publiés au Journal officiel et sur les Sites internet. Le taux calculé correspond au rapport entre le nombre de projets de textes législatifs et réglementaires et le nombre prévu dans le PTG.						
Moyens de vérification : communiqués du Conseil des Ministres.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.3 : Nombre de textes législatifs et réglementaires numérisés et publiés dans la base documentaire structurée.	Nombre	549	500	500	500	1509
Précisions méthodologiques : les textes législatifs et réglementaires et les numéros du Journal officiel sont publiés dans la base de données. Moyens de vérification : la base de données du Secrétariat Général du Gouvernement.						
1.4 : Analyse des rapports émanant des services de Défense et de Sécurité.	Nombre	390	424	501	443	679
Précisions méthodologiques : décompte du nombre de rapports reçus. Moyens de vérification : rapport d'évaluation.						
1.5: Mise en œuvre des consignes de sécurité élaborées avec les Hauts Fonctionnaires de Défense.					100	100
Précisions méthodologiques : nombres de consignes élaborées et exécutées. Moyens de vérification : rapport d'activité						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Contrôle et inspection des services, organismes publics et collectivités territoriales ;
- Collecte, centralisation, conservation et communication des documents d'archives du Mali ;
- Régulation des marchés publics et des Conventions de délégation de service public ;
- Renforcement des capacités des ressources humaines de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- Gestion efficiente des installations et équipements de la Cité Administrative.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 1 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, financières et matérielles.		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif : les ressources humaines, matérielles et financières ont été gérées suivant les textes pris à cet effet. Les obtenus sont satisfaisants (en moyenne les cibles ont été atteintes à plus de 90%). Toutefois, le taux d'occupation correcte des cadres organiques reste mitigé.				
1.1 : Taux d'exécution du Budget.	%	96,03	96,99	99,88	100	96,43
Précisions méthodologiques : (mandats émis/crédits alloués) x 100. Moyens de vérification : Compte administratif ; Situation d'exécution du budget ; Rapport annuel de suivi technique et financier ; Rapport d'évaluation du budget-programmes.						
1.2 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés.	%	59,38	95,83	100	100	94,44
Précisions méthodologiques : (nombre de marchés exécutés/nombre de marchés prévus) x 100. Moyens de vérification : rapport d'évaluation du budget-programmes, rapport d'activité.						
1.3 : Taux de satisfaction du cadre organique.	%	-	66,12	56,37	100	58,7
Précisions méthodologiques : (nombre de postes pourvus correctement/nombre de postes à pouvoir) x100. Moyens de vérification : fichier du personnel ; rapport d'évaluation du budget-programmes.						
1.4 : Taux de mise en œuvre des recommandations formulées dans les rapports du contrôle et de vérification de la DAF par le Contrôle Général des Services Publics et le Bureau du Vérificateur Général. % - 100 100 100 100	%	-	100	100	100	100
Précisions méthodologiques : (nombre de recommandations mises en œuvre /nombre de recommandations formulées) X100. Moyens de vérification : rapport de contrôle et de vérification ; rapport d'évaluation du budget -programmes.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Améliorer la gouvernance économique et financière des services, organismes publics et collectivités territoriales	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif :					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'exécution du programme d'activités annuel (missions de vérification)	%	65	74	90	100	94
Précisions méthodologiques : (nombre de missions de vérification effectuées/ nombre de missions programmées) X 100. Moyens de vérification : rapport d'évaluation du programme d'activités.						
2.2 : Pourcentage de manuels de procédures administrative, financière et comptable validés	%	-	-	20	50	10
Précisions méthodologiques : (nombre de manuels validés / nombre total de manuels soumis à la validation au cours d'une année) x100. Moyens de vérification : rapports d'activités du CGSP et rapports des inspections ministérielles.						
2.3 : Nombre de contrôleurs et inspecteurs formés	Nombre	185	170	206	220	445
Précisions méthodologiques : simple décompte du personnel formé. Moyens de vérification : rapport d'activités (volet formation).						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Assurer la régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de délégation de service public.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif :					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux d'exécution du programme annuel de formation des acteurs de la commande publique.	%	-	-	96,4	100	101,13
Précisions méthodologiques : (nombre d'acteurs formés/nombre d'acteurs prévus pour être formés dans le programme annuel) x100. Moyens de vérification : rapport annuel.						
3.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des rapports d'audit des marchés.	%	-	-	-	40	64,29
Précision méthodologique : (nombre de recommandations mises en œuvres /nombre de recommandations formulées) x 100 Moyen de vérification : rapports d'audit, rapport annuel.						
Objectif 4 : Assurer la collecte, la centralisation, la conservation et la communication des documents d'archives du Mali	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif : La DNAM procède régulièrement aux collectes, au traitement à la communication et à la réalisation d'activités de promotion des archives.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 : Nombre d'articles collectés et transférés	Nombre	3 000	6 422	9 760	7 000	2 500
Précisions méthodologiques : dénombrement des articles collectés et transférés. Moyens de vérification: rapport d'activité.						
4.2 : Taux de traitement des archives collectées	%	5	68	70	100	80
Précisions méthodologiques : (archives traitées/archives collectées) x100. Moyens de vérification : production de répertoire par fonds classé.						
4.3 : Nombre d'articles communiqués aux usagers	Nombre	981	1334	645	600	893
Précisions méthodologiques : dénombrement. Moyens de vérification : rapport d'activités.						
4.4 : Nombre d'activités de promotion des archives	Nombre	-	-	-	3	4
Précisions méthodologiques : dénombrement des activités de promotion des archives. Moyens de vérification : rapport d'activité.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 5 : Assurer les missions de formation, d'études et de recherche de l'Ecole Nationale d'Administration.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif : - La procédure de recrutement de la 4ème promotion a débuté; - Le programme de formation continue n'a pu être réalisé en raison de l'instabilité du management de l'Ecole ; - Le taux d'exécution financière du protocole d'accord au 31 décembre 2017 est de 87,92 %. La différence entre prévisions et réalisations soit 0,23% a été payée au bureau de contrôle.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
5.1 : Taux de réussite aux évaluations de fin de formation initiale	%	-	-	100	100	-
Précisions méthodologiques : (nombre de candidats admis/ nombre de candidats postulants) x 00. Moyens de vérification : rapport d'évaluation.						
5.2 : Taux de réalisation des programmes de formation continue	%	100	100	100	100	0
Précisions méthodologiques : (nombre d'activités de formation réalisées/nombre d'activités programmées) x 100. Moyens de vérification : rapports d'évaluation des programmes de formation continue.						
5.3 : Taux d'exécution financière des travaux de construction de l'ENA	%	41,06	52,63	70,39	100	87,92
Précisions méthodologiques : (Montant décaissé/Montant total du protocole d'accord de financement des travaux) X 100 Moyens de vérification : Compte Administratif, Rapport de suivi des travaux de construction de l'ENA (Marché n°0126/DGMP 2012).						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 6 : Entretien des bâtiments, les équipements et espaces verts de la Cité Administrative.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif : La Cité Administrative est propre. Les bâtiments et les espaces verts ont été correctement entretenus les équipements fonctionnent correctement. Cependant quelques soucis avec les groupes électrogènes de deux bâtiments dans le dernier trimestre.					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
6.1 : Propreté des bâtiments et espaces communs	%	-	-	-	100	100
Précisions méthodologiques: délivrance des attestations de service fait Moyens de vérification : renseignements des fiches d'appréciation auprès des Points Focaux.						
6.2 : Fiabilité et fonctionnalité des équipements	%	-	-	-	100	90
Précisions méthodologiques : sondages auprès des travailleurs et usagers de la Cité Administrative/Enquête de satisfaction auprès des points focaux. Moyens de vérification : rapport du Service de Gestion de la Cité Administrative.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Elaborer les éléments de la politique nationale en matière de prévention et de gestion des affaires contentieuses intéressant l'Etat et ses démembrements. Cette mission se traduit par la représentation et la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Assurer la défense des intérêts de l'Etat, des collectivités territoriales et organismes personnalisés dans la gestion des affaires précontentieuses et contentieuses les intéressant.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif : L'augmentation du crédit de fonctionnement (celui destiné aux missions) et l'impact des formations suivies ont considérablement amélioré la défense des intérêts de l'Etat. Cependant, pour fixer les agents chargés de la défense des intérêts de l'Etat, il serait souhaitable de les motiver à travers la relecture du décret fixant les indemnités et la dotation du service en matériel roulant (véhicules).					
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Pourcentage de procès gagnés.	%	56	51	53	100	59
Précisions méthodologiques : nombre de procès gagnés/nombre de décisions rendues intéressant l'Etat et ses démembrements. Moyens de vérification : rapport annuel d'activités de la DGCE.						
1.2 : Pourcentage des recouvrements issus des décisions de justice favorables à l'Etat.	%	45	0	0	100	0
Précisions méthodologiques : montant recouvré/montant à recouvrer. Moyens de vérification : rapport annuel d'activités de la DGCE.						

1. MISSIONS :

La Délégation Générale aux Elections est chargée de :

- L'élaboration et la gestion du fichier électoral,
- La gestion du financement public des partis politiques.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer au renforcement de la démocratie

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Participation à la Gestion Electorale	66 816 000	58 601 159	505 073 000	493 271 521	0	0	571 889 000	551 872 680	96.50
TOTAL DELEGATION GENERALE AUX ELECTIONS		66 816 000	58 601 159	505 073 000	493 271 521	0	0	571 889 000	551 872 680	96.50

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme vise l'amélioration des performances de l'institution aux fins de la tenue régulière d'élections crédibles, transparentes et paisibles.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Actualiser le fichier électoral	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : l'une des conditions de la tenue des élections a été réalisée à travers la disponibilité des listes électorales biométriques actualisées, consensuelles et acceptées par tous. Le déploiement dans les centres de vote des techniciens et l'utilisation des SMS a facilité l'orientation des électeurs.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
1.1 Disponibilité des listes électorales actualisées	%	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible
Moyens de vérification : Fiches de remise de listes électorales au MATDRE						
Précisions méthodologiques : (nombre de bureaux de vote / nombre total d'électeurs après mise à jour) x 100						
1.2 Taux de traitement des tableaux rectificatifs	%	100	100	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport, Listes						
Précisions méthodologiques : (nombres de tableaux traités / nombre de tableaux reçus) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Assurer la répartition de l'aide public aux partis politiques.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : la répartition de l'aide publique aux partis politiques s'est nettement améliorée avec le traitement de tous les dossiers de financement reçus. Le nombre de partis éligibles a augmenté par rapport aux années antérieures grâce au respect des critères d'éligibilité par les partis politiques (52 partis éligibles sur 62 dossiers déposés). Toutefois, un problème de formation et d'information persiste. D'où la nécessité d'organiser des sessions de formation sur le manuel de tenue des comptes des partis politiques et les critères d'éligibilité en vue d'augmenter le nombre de partis politiques éligibles au financement public.				
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2016
		2013	2014	2015	Prévisions
2.1. Taux de traitement des dossiers de financement des partis politiques	%	100	100	100	100
Moyen de vérification : Dépôt de bilan à la Cour Suprême et autres dossiers à la DGE					
Précisions méthodologiques : (nombre de demandes de financement traités / nombre de demandes reçues) x 100					
2.2. Pourcentage de partis politiques éligibles au financement public	%	89	78	90	100
Moyen de vérification : Décret de répartition de l'aide publique					
Précisions méthodologiques : (nombre de dossiers déposés / nombre de dossiers éligibles) x 100					

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°3 : Renforcer les capacités de l'institution.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : la formation des agents (temporaires et permanents) de la DGE a fortement contribué à renforcer les capacités de l'institution à travers l'amélioration de la qualité des tableaux rectificatifs, l'amélioration du traitement des dossiers de passation de marchés et une meilleure orientation des électeurs. Cependant, les besoins de formation exprimés n'ont pas été totalement satisfaits en raison de l'insuffisance et de l'indisponibilité des crédits. Cette contrainte de crédits justifie également le taux d'exécution du plan de passation des marchés. Le taux d'exécution du budget est calculé hors subvention aux partis politiques en raison du décalage qui existe entre l'exercice budgétaire et la signature du décret de répartition de l'aide publique aux partis politiques.					
	INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2016
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de réalisation des formations	%	100	99	100	100	80
Moyen de vérification. Rapports d'activités, rapports de formation						
Précisions méthodologiques (nombre de formations organisées / nombre de formations prévues) x 100						
2.2. Taux d'exécution du plan de passation	%	100	100	100	100	70
Moyen de vérification : Rapports d'activités, Marché, PV réception						
Précisions méthodologiques :(nombre de marchés passés / nombre de marchés prévus) x 100						
2.3. Taux d'exécution du budget	%	98	99	99	100	99
Moyen de vérification. Rapports d'activités, documents comptables						
Précisions méthodologiques (crédit liquidé / Dotations) x 100						

1. MISSIONS :

Aux termes de la Constitution, la Cour Constitutionnelle a pour mission de :

- Contrôler la conformité à la Constitution et des règlements intérieurs de certaines Institutions ;
- Contrôler tous les actes de l'élection du Président de la République et des élections législatives ;
- Donner son avis sur la question à poser à l'occasion d'un référendum ;
- Donner son avis sur la mise en œuvre des pouvoirs exceptionnels du Président de la République ;
- Garantir les droits fondamentaux de la personne humaine et les libertés publiques ;
- Réguler le fonctionnement des Institutions et de l'activité des pouvoirs publics ;
- Constater l'empêchement définitif du président de la République et de déclarer la vacance de la Présidence de la République.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à la promotion de l'État de droit ;

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Compétences Réunies de la Cour Constitutionnelle	253 837 000	253 834 902	661 913 000	654 039 788	249 994 000	249 993 975	1 165 744 000	1 157 868 665	99.32
TOTAL COUR CONSTITUTIONNELLE		253 837 000	253 834 902	661 913 000	654 039 788	249 994 000	249 993 975	1 165 744 000	1 157 868 665	99.32

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à contrôler la constitutionnalité des lois, des engagements internationaux, des règlements intérieurs des Institutions de l'Etat et à assurer la régularité des élections présidentielle, législatives et des opérations référendaires dont la Cour proclame les résultats.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Contrôler la constitutionnalité des lois, engagements Internationaux et règlements intérieurs de certaines institutions.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 :					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Décisions de conformité et de non-conformité rendues						
'- Décisions de conformité	Nbre	2	1	1	-	
'- Décisions de non-conformité		1	-	1	-	
Moyen de vérification : Répertoire des arrêts, décisions de non-conformité						
Méthode de calcul : Dénombrements des décisions rendues						

Objectif 2: Assurer la régularité des élections Présidentielles, législatives et des opérations référendaires	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 :					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Arrêts rendus en matière électorale et référendaire	Nbre	4	6	4	-	
Moyen de vérification : Répertoire des arrêts						
Méthode de calcul : Dénombrement						
2.2 Avis donnés	Nbre	1	3	1	-	
Moyen de vérification : Répertoire des arrêts						
Méthode de calcul : Dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3: Garantir les droits fondamentaux de la personne humaine.		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3 :				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Requêtes examinées su les droits fondamentaux de la personne	Nbre	0	0	0	-	
Moyen de vérification : Répertoire des arrêts, décisions de non-conformité						
Méthode de calcul : Dénombrements des décisions rendues						
3.2 Requêtes examinées su les droits fondamentaux de la personne	Nbre	0	0	0	-	
Moyen de vérification : Répertoire des arrêts, décisions de non-conformité						
Méthode de calcul : Dénombrements des décisions rendues						
Objectif 4 : Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 4 :				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 taux d'exécution des activités de formation	%	50	50	50	100	
Moyen de vérification : Rapport d'activités						
Méthode de calcul : Nombre de formations réalisées/Nombre de formations prévues						
4.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels	%	60	60	60	90	
Moyen de vérification : Fiches des besoins						
Méthode de calcul : Nombre des matériels acquis/Nombre de matériels prévus						
4.3 Taux d'exécution du budget	%	92	99	71	99	
Moyen de vérification : Compte administratif						
Méthode de calcul : Montant liquidé/Montant alloué						

1. MISSIONS :

Assurer l'unicité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

La Cour Suprême a pour rôle d'exercer le pouvoir judiciaire et d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence.

Elle garantit les libertés fondamentales définies par la Constitution, veille à la régularité des actes administratifs et à la bonne gestion des deniers publics.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Cour Suprême	1 033 278 000	1 033 275 800	1 067 151 000	1 066 597 906	733 549 000	26 999 853	2 833 978 000	2 126 873 559	75.05
TOTAL COUR SUPREME		1 033 278 000	1 033 275 800	1 067 151 000	1 066 597 906	733 549 000	26 999 853	2 833 978 000	2 126 873 559	75.05

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La Cour Suprême a pour rôle d'exercer le pouvoir judiciaire et d'assurer l'unité de la règle de droit par l'unicité de la jurisprudence. Elle garantit les libertés fondamentales définies par la constitution, veille à la régularité des actes administratifs et à la bonne gestion des deniers publics.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1: Rendre des décisions dans des délais raisonnables	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : En 2017, la Cour Suprême a rendu ses décisions/arrêts dans des délais très raisonnables. Ce résultat a été rendu possible à travers : - la réalisation de l'ensemble des audiences programmées au cours de l'année de référence conformément au chronogramme approuvé par le Président de l'Institution ; - le respect du calendrier des audiences. A noter également les audiences réalisées ont été mieux étoffées que lors des années antérieures.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			Année 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Durée moyenne de jugement d'un dossier après la mise en état	Jours	40 j	35 j	33 j	< = 30 j	30 j
Moyen de vérification: Rapport annuel-Greffé Précision méthodologique : Durée Totale de traitement des dossiers (date de réception du dossier à la chambre à la date de jugement)						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Veiller à la régularité et à la transparence dans la gestion des finances publiques	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La Cour Suprême a pleinement joué son rôle de veille de régularité et de transparence dans la gestion des finances publiques, en réalisant de nombreuses missions de vérification, de contrôle et d'audit des finances publiques effectuées au cours de l'année 2017 dans divers organismes, objet de divers rapports disponibles, gage de régularité et de transparence dans la gestion des finances publiques.</p> <p>En effet, il ressort des missions sus indiquées que les documents ainsi que l'ensemble des pièces exigées ont été non seulement fournies mais respectent aussi les normes établies.</p> <p>La régularité est attestée par la production et la disponibilité du rapport sur l'exécution des Lois de Finances et sa déclaration générale de conformité dans les délais prévus.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			Année 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Délai de production du rapport sur l'exécution des Lois de Finances et sa déclaration générale de conformité	Date	Rapport 2012 disponible le 17/12/2014	Rapport 2013 disponible le 08/01/ 2016	Rapport 2014 disponible le 29/12/ 2016	Rapport 2015 disponible au plus tard le 31/12/2017	Rapport 2015 disponible le 27 /12/ 2017
Moyen de vérification: Rapport (Section des Comptes)						
Précision méthodologie : Date de transmission du rapport à l'Assemblée Nationale						
2.2. Taux d'exécution des missions de vérification	%	74	100	100	100	97%
Moyen de vérification : Rapport (Section des Comptes)						
Précision méthodologie : $\frac{\text{Nombre de missions de vérification réalisées sur pièces et sur place et de comptes des partis politiques}}{\text{Nombre de missions de vérification sur pièces et sur place et de comptes de partis politiques reçus}} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°3 : Améliorer les performances de la Cour	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La performance de la Cour Suprême s'apprécie au nombre des formations effectuées. Aussi, a-t-elle rendu plus de 1000 arrêts en 2017 et la qualité des arrêts dans toutes les matières s'est améliorée. La Cour a traité 1321 dossiers en 2017.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			Année 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage de magistrats et de personnel d'appui formés	%	72	44,44	48	85	89
Moyen de vérification: Rapports d'activités-Secrétariat Général						
Précision méthodologie : $\frac{\text{Nombre de magistrats et de personnel d'appui formés}}{\text{Nombre total de magistrats et de personnel d'appui}} \times 100$						
3.2. Pourcentage de dossiers traités	%	60,4	78,8	78,15	88	77,38
Moyen de vérification: Rapport-Greffé						
Précision méthodologie : $\frac{\text{Nombre de dossiers traité}}{\text{Nombre de dossiers reçus}} \times 100$						

1. MISSIONS :

La Haute Cour de Justice est compétente pour juger le Président de la République et les Ministres mis en accusation devant elle par l'Assemblée Nationale pour haute trahison ou à raison des faits qualifiés de crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions ainsi que leurs complices en cas de complots contre la sûreté de l'Etat.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Assurer l'instruction et la tenue des procès du Président de la République, des Ministres et de leurs Complices,
- Améliorer la fonctionnalité de la Haute Cour de Justice.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	253 500 000	232 085 490	778 250 000	747 901 551	0	0	1 031 750 000	979 987 041	94.98
TOTAL HAUTE COUR DE JUSTICE	253 500 000	232 085 490	778 250 000	747 901 551	0	0	1 031 750 000	979 987 041	94.98

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Assurer l'instruction et la tenue des procès du Président de la République, des Ministres et de leurs Complices.		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : L'objectif n'est pas réalisé du fait qu'il n'y a pas eu de mise en accusation portée par l'Assemblée Nationale.				
Indicateurs de résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Nombre de dossiers instruits		---	---	---	2	0
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision méthodologique : Dénombrement						
1.2. Nombre d'arrêts rendus		---	---	---	2	0
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision méthodologique : Dénombrement						

Objectif 2: Améliorer la fonctionnalité de la Haute Cour de Justice.		Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : La fonctionnalité de la Cour continue de s'améliorer, suite à la mise en œuvre des activités de renforcement de capacités (formations spécifiques, formation sur le le PRED 5, voyages d'échanges) ainsi que la satisfaction des besoins en équipement et en fonctionnement de la Cour.				
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités opérationnelles de l'Institution.	%	---	---	---	100	70,58
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités						
Précision méthodologique : nombre d'activités exécutés / nombre d'activités programmées) x 100						
2.2 Taux d'exécution du budget	%	---	---	---	100	94,98
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités/Compte administratif						
Précision méthodologique : (Crédits liquidés/crédits budgétaires) x100						

1. MISSIONS :

Le Conseil Economique Social et Culturel (CESC) a pour missions :

- de participer à toute commission d'intérêt national à caractère économique, social et culturel ;
- de collecter et rédiger, à l'attention des pouvoirs publics, le recueil annuel des attentes des besoins et des problèmes de la société civile avec des orientations et des propositions ;
- d'étudier et donner son avis sur tout projet de loi de finances, tout projet de plan ou de programme économique, social et culturel ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel ;
- de suivre l'exécution des décisions du gouvernement relatives à l'organisation économique, social et culturel.

2. OBJECTIF GLOBAL :

Orienter les pouvoirs publics dans les domaines économique, social et culturel afin que les lois, les plans et programmes intègrent les préoccupations de la société civile et en assurer le suivi efficace.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des Politiques Publiques	297 566 000	297 489 750	810 234 000	804 641 598	264 901 000	264 899 816	1 372 701 000	1 367 031 164	99.59
TOTAL CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL & CULTUREL		297 566 000	297 489 750	810 234 000	804 641 598	264 901 000	264 899 816	1 372 701 000	1 367 031 164	99.59

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme consiste à renforcer les capacités d'action et d'analyse du CESC afin qu'il puisse acquiescer suffisamment ses missions de conseil, d'orientation et de suivi des pouvoirs publics dans l'élaboration des lois, plans et programmes en matière économique, social et culturel et dans l'exécution des programmes gouvernementaux dans lesdits domaines.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif no 1 Favoriser la prise en compte des préoccupations de la société civile et des avis du CESC sur les propositions et projets de lois, les plans ou les programmes économique, social et culturel ainsi que toutes dispositions législatives à caractère fiscal, économique, social et culturel.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif no 1 : La collecte des préoccupations de la société civile a été réalisée et transmise aux pouvoirs publics à travers le recueil annuel. Des avis et recommandations ont été formulés par le Conseil Économique, Social et Culturel (CESC) aux pouvoirs publics sur les projets de lois, les plans ou les programmes économique, social et culturel qui lui ont été soumis.				
I.1 Niveau d'information des autorités sur les attentes, les besoins et les problèmes de la société civile exprimés dans le recueil	%	55%	-	50%	100%	100%
Méthodologie : Moyens de vérification : - Bordereau d'envoi - Compte rendu d'audience de remise du recueil						
Précisions méthodologiques : - Nombre d'institutions ayant reçu le recueil / Nombre d'Institutions devant recevoir le recueil						
I.2 Degré d'opérationnalité du mécanisme de suivi de la mise en œuvre du recueil	%	45%	-	40%	60%	100%
Méthodologie : Moyens de vérification : - Comptes rendus des réunions - Rapport de mission de suivi du recueil - Ordres de mission						
Précisions méthodologiques : - Nombre des séances de rencontre de suivi du recueil effectuées/ Nombre des séances de rencontre de suivi du recueil prévues						
I.3 Niveau de traitement des demandes d'avis des autorités	%	45%	-	40%	100%	100%
Méthodologie : Moyens de vérification : - Rapport annuel - Notes et actes administratifs du CESC						
Précisions méthodologiques : Nombre de demandes d'avis traitées/Nombre de demandes d'avis reçus						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif no 2 : Assurer le suivi de l'exécution des décisions du gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif no 2 : Le suivi des décisions du Gouvernement relatives à l'organisation économique, sociale et culturelle s'est effectué, à travers des missions de terrain. Au terme de ces missions, des recommandations ont été adressées au Gouvernement.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Niveau de suivi des décisions prises par le Gouvernement	%	100%	50%	100%	60%	45%
<p>Methodologie : Moyens de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil annuel - Rapport de missions - Compte rendu de séances de suivi <p>Précisions méthodologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de décisions suivies/Nombre de décisions prises X 100 						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif no 3 : Assurer une meilleure visibilité du CESC	Appréciation de l'atteinte de l'objectif no 3 : La participation du CESC aux rencontres des Institutions similaires (AICESIS, UCESA, UCESIF), la l'élaboration des supports de communication, l'animation du site web, et la médiatisation de ses activités ont permis de renfoncer la visibilité de l'Institution.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux de participation aux rencontres de concertation avec les Institutions similaires	%	100%	50%	100%	100%	100%
Méthodologie : Moyens de vérification : - Rapport annuel - Rapport de missions Précisions méthodologiques : - Nombre de participation aux rencontres avec les institutions similaires / Nombre de rencontres prévues						
3.2 Taux de Participation aux réunions et travaux des commissions d'intérêt national	%	100%	100%	100%	100%	100%
Méthodologie : Moyens de vérification : - Rapport annuel - Rapport et compte rendu Précisions méthodologiques : - Nombre de participation aux réunions et travaux des commissions d'intérêt national / Nombre de réunions et travaux prévus						
3.3 Taux de mise en œuvre du plan / programme de communication du CESC	%	-	100%	100%	100%	100%
Méthodologie : Moyens de vérification : - Rapport annuel ; - Supports de communication. Précisions méthodologiques : - Nombre d'activités de communication réalisées / Nombre d'activités de communication prévues						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif no 4 : Renforcer les capacités du CESC	Appréciation de l'atteinte de l'objectif no 4 : Les capacités du CESC ont été renforcées à travers la formation des agents, l'acquisition d'équipements et matériels, l'aménagement, la qualité des documents financiers produits dans les délais requis					
4.1 Taux d'agent formés	%	40%	100%	100%	100%	80%
Méthodologie : Moyens de vérification : - Rapport annuel - Rapport de formation et de stage Précisions méthodologiques : - Nombre d'agents formés/ Nombre d'agents prévus pour la formation						
4.2 Taux de satisfaction des besoins en matériels et équipements	%	70%	80%	100%	70%	75%
Méthodologie : Moyens de vérification : - Recueil annuel - Document d'inventaire des équipements et matériels Précisions méthodologiques : - Nombre d'équipements et matériels acquis/ Nombre d'équipements et matériels requis						
4.3 Date de Production des documents financiers dans les délais	%	100%	100%	100%	Date requise	30-juin-16
Méthodologie : Moyens de vérification : - - Rapport annuel - Actes administratifs Précisions méthodologiques : Date de dépôt par rapport à la date de dépôt indiquée						

1. MISSIONS :

Au terme de l'article 99 de la Constitution du 25 février 1992, le Haut Conseil des Collectivités a pour mission d'étudier et de donner son avis motivé sur toute politique de développement local et régional.

Au terme de l'article 102 de la Constitution, les Conseillers nationaux assurent la représentation des collectivités territoriales de l'Etat. Il peut faire des propositions au Gouvernement sur toute question concernant la protection de l'Environnement et l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à la création d'un environnement institutionnel et économique propice à la décentralisation, au développement local et régional, à la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité de la vie des citoyens à l'intérieur des collectivités.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Représentation et Promotion des Collectivités	746 728 000	726 827 797	792 387 000	783 721 719	230 000 000	229 998 096	1 769 115 000	1 740 547 612	98.39
TOTAL HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	746 728 000	726 827 797	792 387 000	783 721 719	230 000 000	229 998 096	1 769 115 000	1 740 547 612	98.39

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à réunir les conditions pour le fonctionnement correct du Haut Conseil des Collectivités et à assurer la représentation et la promotion des collectivités.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Assurer la représentation des collectivités territoriales.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants. Cependant, à cause de la crise que traverse le pays, certaines missions du HCCT n'ont pas pu se rendre dans certaines localités.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux des collectivités couvertes par les missions du HCC	%	73,71	93,03	73	100	80
<ul style="list-style-type: none"> • Précisions Méthodologiques : (Collectivités couvertes par les missions/collectivités totales) x 100 • Moyens de vérification : documents administratifs (ordres de mission et rapports de mission). 						
1.2 Taux de réalisation des avis faits au Gouvernement	%	100	100	100	100	100
<ul style="list-style-type: none"> • Précisions Méthodologiques : (Nombre des avis et propositions faits au Gouvernement / nombre de projets reçus) x 100. • Moyens de vérification : documents administratifs (projets de textes) 						
1.3 Taux de réalisation des propositions faites au Gouvernement	%	100	100	100	100	100
<ul style="list-style-type: none"> • Précisions Méthodologiques : (Nombre de propositions faites au Gouvernement / nombre de projets reçus) x 100. • Moyens de vérification : documents administratifs (projets de textes) 						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Améliorer la visibilité de l'Institution.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les résultats obtenus en 2017 sont très satisfaisants. En effet, les activités de communication mises en œuvre, l'organisation de la journée du HCCT ainsi que les missions à l'extérieur ont nettement rehaussé la visibilité de l'Institution.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution des missions à l'extérieur	%	100	100	100	100	100
<ul style="list-style-type: none"> • Précisions Méthodologiques : (Nombre de missions effectuées à l'extérieur / nombre total de missions programmées) x 100 • Moyens de vérification : documents administratifs (ordres de mission et rapports de mission). 						
2.2 Pourcentage de régions couvertes par les concertations régionales	%	-	0	100	100	100
<ul style="list-style-type: none"> • Précisions Méthodologiques : (Nombre de régions couvertes / nombre total de régions) • Moyens de vérification : Rapports de missions 						
2.3 Taux de réalisation des activités de communication	%	-	0	100	100	100
<ul style="list-style-type: none"> • Précisions Méthodologiques : (Nombre d'activités de communication réalisées / nombre d'activités prévues) x 100 Moyens de vérification : Rapports des activités de communication. 						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°3 : Améliorer la performance du Haut Conseil des Collectivités	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'objectif est atteint à travers : - les formations organisées au profit des élus et du personnel ; - l'amélioration du cadre de travail (travaux d'extensions et équipement des bureaux, acquisition de matériels roulants et informatiques,).					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux d'exécution du budget	%	99,53	83,15	99,85	100	98,13
<ul style="list-style-type: none"> • Précisions Méthodologiques : (Montant exécuté / Budget prévu) 100 • Moyens de vérification : documents budgétaires et financiers. 						
3.2. Taux de documents Administratif, financier et Comptable élaborés	%	80	100	100	100	100
<ul style="list-style-type: none"> • Précisions Méthodologiques : (Nombre de documents élaborés/nombre de documents prévus) x100 • Moyens de vérification : Rapport des activités de bureau. 						
3.3. Taux de formations des conseillers nationaux et le personnel	%	-	100	100	100	100

1. MISSIONS :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale en matière de Coopération Internationale ainsi que le développement de celle-ci ;
- la programmation, la négociation, la conclusion, l'interprétation et le suivi des traités et des accords ;
- la défense des intérêts du Mali et des Maliens établis à l'étranger ;
- la mise en œuvre, en liaison avec les ministères concernés, de la politique nationale d'intégration africaine.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- protéger, défendre les intérêts, coordonner les actions et insérer économiquement les maliens établis à l'étranger ;
- promouvoir la coopération avec les partenaires extérieurs, gouvernementaux, non gouvernementaux, bilatéraux et multilatéraux.
- renforcer le processus d'intégration africaine

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	11 333 226 000	11 284 298 335	26 622 021 000	25 922 507 138	3 188 605 000	3 182 069 070	41 143 852 000	40 388 874 543	98.17
2 Coopération Internationale	344 580 000	344 578 087	112 476 000	107 936 432	0	0	457 056 000	452 514 519	99.01
3 Formulation et Coordination de la Politique Internationale	114 050 000	114 047 710	184 711 000	178 158 490	25 000 000	19 731 000	323 761 000	311 937 200	96.35
TOTAL MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE	11 791 856 000	11 742 924 132	26 919 208 000	26 208 602 060	3 213 605 000	3 201 800 070	41 924 669 000	41 153 326 262	98.16

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet:

- le suivi régulier des relations avec les Missions diplomatiques accréditées au Mali et de l'évolution de la situation politique internationale ;
- la coordination, l'animation et le contrôle des activités des services centraux et des services extérieurs ;
- l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'exécution du Budget d'État et des fonds mis à la disposition des services du Département, ainsi que l'établissement des comptes administratifs ;
- la gestion rationnelle des ressources humaines, financières et matérielles mises à la disposition du Département ;
- l'organisation des visites, conférences et cérémonies publiques ;
- la coordination de la préparation des plans, programmes et projets ainsi que leur suivi et évaluation.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Contribuer à la prise de décisions pertinentes en matière de relations extérieures, de défense, de sécurité et de planification	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Des efforts notoires ont été consentis par le gouvernement dans le cadre des questions relatives à la paix et à la sécurité. A la suite du plaidoyer du Ministre devant le Conseil de Sécurité des Nations unies, le mandat de la MINUSMA a été renforcé. La force conjointe du G5 Sahel a bénéficié d'un appui conséquent sous la présidence malienne. Les différents documents de programmation et de planification ont été adoptés et mis en œuvre. Au regard de ces activités, le taux de réalisation 2017 est jugé satisfaisant.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de propositions formulées par le département au gouvernement ayant été suivies d'effets.	%	92	87,5	84,7	95	86,9
Moyens de vérification : Rapport d'activités. Méthode de calcul : (Nombre de décisions prises par le gouvernement sur la base des propositions formulées par le département/Nombre de propositions formulées par le département) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Mettre les programmes du département dans les conditions efficaces	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le niveau d'atteinte de l'objectif est globalement satisfaisant. En effet, certaines préoccupations majeures du Département ont été prises en charge. Aussi, au cours de 2017, il a été formé au total 93 agents. Toutefois, le besoin en personnel nouveau n'a pas été comblé en raison de l'insuffisance et de la faiblesse des ressources humaines mises à disposition par le Ministère en charge de la Fonction Publique.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de satisfaction du cadre organique du département.	%	75	68	59	85	54
Moyens de vérification : Rapport d'activités Méthode de calcul : (Nombre de postes pourvus / Nombre de postes prévus par le cadre organique) x 100.						
2.2 Taux d'exécution du budget du département	%	92	96	99,74	98	97,94
Moyens de vérification : Rapport d'activités DFM Méthode de calcul : Montant exécuté / Dotation budgétaire x 100						
2.3 Taux d'exécution du plan de formation	%	100	85	70	90	81
Moyens de vérification : Rapport d'activités Méthode de calcul : (Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) x 100						

Objectif 3 : S'assurer de la bonne gestion de ressources humaines, financières et matérielles du département.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°3 : Le niveau d'atteinte de l'objectif est satisfaisant. L'Inspection des Services diplomatiques et consulaires a réalisé au titre de l'année 2017, quatre (04) missions de vérification sur sept (07) prévues. L'atteinte de l'objectif a été handicapée par l'insuffisance notoire des moyens financiers mis à disposition					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du programme des missions de contrôle.	%	77	74	66,67	100	57
Moyens de vérification : Rapport d'activités Méthode de calcul : (Nombre de missions exécutées / Nombre de missions prévues) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Réserver une meilleure hospitalité aux hôtes du Mali et respecter les conventions en matière de protocole	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°4 : Les résultats obtenus au titre de 2017 sont largement satisfaisants. Il y a une large augmentation sur la prévision en ce qui concerne le nombre de personnalités accueillies, toute chose qui s'explique par l'organisation de différents sommets ou conférences au Mali. Aussi, le nombre de déplacement des hautes personnalités a augmenté. Ce qui s'explique par la situation socio-politique du pays qui exige une diplomatie agressive de toutes les personnalités publiques de l'Etat. En ce qui concerne le traitement des dossiers des immunités et privilèges, la diminution s'explique par le fait que certains dossiers de Régime Dérogatoires (DRD) ont une durée de validité de deux (02) ans et aussi la baisse des dossiers de la MINUSMA.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Nombres de hautes personnalités accueillies	Nbre	110	600	47	2 500	2 581
Moyens de vérification : Rapport d'activités Méthode de calcul : Dénombrement						
4.2 Nombre de traitement des dossiers des immunités et privilèges	Nbre	3 472	6 190	-	8 000	5 875
Moyens de vérification : Rapport d'activités Méthode de calcul : Dénombrement						
4.3 Nombre de hautes personnalités maliennes en déplacement à l'extérieur	Nbre	-	150	-	170	564
Moyen de vérification : Rapport d'activités Méthode de calcul : Dénombrement						
4.4 Nombre de conférences et cérémonies officiellement organisées	Nbre	-	130	-	150	153
Moyen de vérification : Rapport d'activités Méthode de calcul : Dénombrement						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet le renforcement et la coordination des relations de coopération

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Accroître l'Aide Publique au Développement en faveur de l'économie nationale	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1 : Au cours de la période considérée, le volume de l'aide s'est légèrement amélioré grâce notamment à l'accompagnement des partenaires bilatéraux. Les partenaires multilatéraux sont engagés dans des programmations à long terme. Le Rapport sur la Coopération au Développement (RCD) au titre de l'année 2016 n'est pas encore validé.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'augmentation du volume de l'aide en faveur de l'économie	%	-	150	-34,35	20	10,67
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul: (Volume de l'aide publique en année n - Volume de l'aide publique en année n-1 / Volume de l'aide publique en année n-1) x 100						
1.2 Taux d'exécution des recommandations du rapport de coopération au développement	%	-	-	-	50	-
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul: (Nombre de recommandations exécutées/ Nombre de recommandations formulées) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Affirmer la présence du Mali sur la scène internationale	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le Mali s'est affirmé sur la scène internationale à travers une participation active de haut niveau aux rencontres et réunions statutaires organisées tout au long de l'année. Il a aussi abrité des rencontres internationales dont le Sommet Afrique – France. Des cadres maliens ont pu accéder à des postes internationaux. Toutefois, il y a lieu de déplorer l'implication tardive du MAECI et le manque de moyens financiers pour le processus d'accompagnement. La création d'un Comité interministériel (objet d'une Communication verbale) à cet effet est plus que nécessaire.					
	Indicateur de résultat	Unité	Périodes			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage annuel de cadres maliens placés dans les organisations internationales	%	50	85	0	95	57
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre de cadres maliens placés dans les organisations internationales / Nombre de Candidatures présentées durant l'année) x 100.						
2.2 Taux de participation aux réunions statutaires	%	100	95	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombres de participations effectives aux réunions statutaires / Nombres de participations prévues pour les réunions statutaires) x 100.						
2.3 Taux d'organisation des réunions statutaires	%	-	100	75	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre de réunions statutaires effectivement organisées / Nombre des réunions statutaires prévues) x 100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet :

- l'élaboration de la politique nationale en matière d'établissement et de gestion des relations politiques avec les autres Etats ;
- la coordination et le contrôle de la mise en œuvre de cette politique ;
- le renforcement des relations avec les missions accréditées au Mali et le suivi de l'évolution de la situation internationale ;
- les suggestions relatives à l'établissement, le suivi et la gestion des relations avec les Organisations Internationales ;
- l'élaboration des rapports relatifs à la mise en œuvre des conventions auxquelles le Mali est partie ;
- la centralisation, la conservation et la gestion des Accords Internationaux ;
- l'analyse et les avis sur les grandes questions de Droit International.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Respecter les engagements pris dans le cadre des Traités internationaux.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'atteinte de l'objectif n°1 est globalement satisfaisante. En effet, tous les traités ne nécessitant pas de ratification ont été signés et mis en œuvre. Un nombre important d'Accords de prêt et de Conventions internationales a été ratifié. Concernant la production des rapports périodiques, il est souhaitable de mettre à la disposition du Comité Interministériel d'Elaboration des Rapports Initiaux et Périodiques (CIMERA P) des moyens suffisants pour lui permettre					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de traités internationaux ratifiés	%	100	22	47	80	68,42
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre de traités internationaux ratifiés / Nombre de traités internationaux soumis à la ratification) x 100						
1.2 Pourcentage des traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur	%	-	-	-	70	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre de traités signés ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur / Nombre de traités ne nécessitant pas de ratification pour leur entrée en vigueur soumis à la signature) x 100						
1.3 Pourcentage d'instruments juridiques internationaux mis en œuvre	%	-	-	-	50	40
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre de rapports initiaux et périodiques produits / Nombre de rapports initiaux et périodiques prévus) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Sécuriser les archives diplomatiques.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : Cet objectif n'a pas été atteint en raison de l'arrêt depuis 2015 de la numérisation des accords pour manque de financement.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage des archives diplomatiques numérisées	%	-	-	-	50	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre d'archives numérisées / Nombre d'archives à numériser) x100						

Objectif N°3 : Contribuer aux règlements des contentieux	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le MAECI a participé au traitement des contentieux impliquant le Mali à travers la transmission de différents courriers y afférents à la Direction Générale du Contentieux de l'Etat (DGCE) et aux Missions Diplomatiques et Consulaires (MDC) concernées. Toutefois, une meilleure collaboration entre la DGCE et le MAECI s'impose afin d'assurer un suivi efficace aux dossiers à traiter.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de contentieux impliquant le Mali traités	%	28	15	67	20	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre de litiges transmis au contentieux / Nombre de plaintes devant les juridictions nationales et internationales impliquant le Mali) x 100						
3.2 Pourcentage de contentieux traités opposant des nationaux aux Missions diplomatiques et consulaires ou Organisations internationales accréditées au Mali	%	-	-	-	30	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre de contentieux traités / Nombre de demandes de règlement de contentieux reçues) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°4 : Contribuer à une meilleure gestion des affaires consulaires	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Le niveau d'appréciation de cet objectif est satisfaisant au regard du nombre de Consuls honoraires nommés et de dossiers consulaires traités.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage de Consuls honoraires nommés	%	-	-	-	40	68,75
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre de Consuls nommés/Nombre de dossiers de candidatures de consuls reçus) x 100.						
4.2 Pourcentage des dossiers consulaires traités concernant les maliens de l'extérieur	%	-	-	-	60	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités						
Méthode de calcul : (Nombre de dossiers consulaires traités concernant les maliens de l'extérieur /Nombre de dossiers consulaires reçus concernant les maliens de l'extérieur) x 100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme a pour objet:

- la mise en œuvre d'actions qui préparent le pays à l'intégration Africaine ;
- la mise en œuvre et le suivi des politiques d'intégration sous régionales et régionales et de toutes les mesures susceptibles d'accélérer le processus d'intégration Africaine ;
- la promotion d'une culture de l'unité Africaine par des actions d'informations, de sensibilisation et de formation ;
- la participation à la prévention et aux règlements des conflits en Afrique ;
- la mise en œuvre et le suivi d'évaluation du PAN Mali dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (SEPAN/MAEP) ;
- l'organisation de concertation et de manifestation avec les communautés africaines résidant au Mali ;
- le suivi de la mise en œuvre du PAN Zonal du Programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO (PIT/CEDEAO).

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Préparer le pays à l'Intégration Africaine.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La participation à toutes les réunions statutaires de la CEDEAO et de l'UEMOA a permis de préparer le pays à l'intégration Africaine. Les actions menées en faveur de l'intégration Africaine ont été exécutées à hauteur de souhait. Au titre de l'année 2017, 04 nationaux ont été placés dans les organismes sous régionaux et régionaux : OMVS (02) ; UEMOA (01) ; UA (01).					
Indicateur de résultats	Unité	Période				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalisations			Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de participation aux réunions statutaires.	%	75	100	100	100	100
<i>Moyens de vérification : Rapports d'activités ; Rapports de missions, Copies des ordres de mission, Communications écrites.</i>						
<i>Précisions Méthodologiques : (Nombre de réunions participées / Nombre de réunions prévues) x100.</i>						
1.2. Actions menées en faveur de l'Intégration	Nbre	30	75	70	70	60
<i>Moyens de vérification : Rapport d'activités, Rapports d'ateliers et de Séminaires d'information et de sensibilisation des acteurs, Rapports d'incidents et de situation au profit du système de l'alerte précoce (ECOWARN) de la CEDEAO, Communications écrites et Avis de vacance de postes et de manifestation d'intérêt publiés.</i>						
<i>Précisions méthodologiques : Dénombrement.</i>						
1.3. Placement des Nationaux dans les Organismes régionaux et sous régionaux d'Intégration.	Nbre	0	3	4	7	4
<i>Moyens de vérification : Acte de nomination des cadres maliens au sein des Institutions sous régionales et régionales.</i>						
<i>Précisions méthodologiques : Dénombrement.</i>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateur de résultats	Unité	Période				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalisations			Prévisions	Réalisations
Objectif n° 2 : Respecter les engagements du Mali au MAEP		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les résultats atteints attestent du respect, par le Mali, de ses engagements dans le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) en faveur de la promotion de la gouvernance sur le continent.				
2.1. Taux de réalisation des activités de renforcement des acteurs participant au MAEP	%	25	75	75	100	75
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP.						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) X100.						
2.2. Taux de réalisation des activités de suivi du Plan d'actions	%	25	75	75	100	65
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la CNG / SEPAN / MAEP.						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) X100.						

1. MISSIONS :

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine a pour missions:

- la promotion des intérêts et la protection des Maliens établis à l'étranger ;
- la mise en œuvre des actions relatives au retour et à la réinsertion des Maliens de l'Extérieur ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de mesures destinées à assurer une pleine implication des Maliens établis à l'Extérieur dans la vie nationale et dans la réalisation des actions de développement ;
- le suivi des questions de migration ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale en matière de l'intégration africaine.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Protéger et défendre les intérêts des Maliens de l'Extérieur et promouvoir l'intégration Africaine

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	147 353 000	144 976 989	696 836 000	651 798 477	720 500 000	720 444 069	1 564 689 000	1 517 219 535	96.97
2 Gestion des Maliens de l'Extérieur	86 868 000	77 827 797	91 775 000	91 772 690	920 000 000	170 000 000	1 098 643 000	339 600 487	30.91
TOTAL MINISTERE DES MALIENS DE L'EXTERIEUR	234 221 000	222 804 786	788 611 000	743 571 167	1 640 500 000	890 444 069	2 663 332 000	1 856 820 022	69.72

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet :

- La coordination, l'évaluation, l'animation, le contrôle et la supervision des activités des services techniques et rattachés ;
- Une meilleure gestion des ressources financières et matérielles mises à la disposition du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département se sont améliorés à travers : - des missions de prise de contact, de sensibilisation et d'assistance. Ces missions ont été effectuées par le département dans les pays à forte concentration de nos compatriotes ; - l'organisation des opérations de suivi et du rapatriement des Maliens de l'Extérieur en situation de détresse principalement de la Libye (2 047), de l'Algérie (641) et de l'Arabie Saoudite (255); - l'organisation et la tenue de la concertation sur les questions migratoires à Bamako du 15 au 17 juin 2017.					
Indicateur de résultats	Unité	Période				
		2014	2015	2016	2017	
1.1. Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions de coordination	%	100	100	100	Prévisions	Réalisations
Moyens de vérification : Rapports et compte-rendus produits ;						
Précisions méthodologiques : Nombre de recommandations mises en œuvre / nombre de recommandations formulées X 100.						
1.2. Taux d'exécution des activités du département	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités produits ;						
Précisions méthodologiques : Nombre d'activités exécutées/nombre d'activités programmés X100.						
1.3. Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	40	70	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités ;						
Précisions méthodologiques : Nombre de missions suivi-évaluation réalisées/nombre de missions suivi-évaluation programmées X100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières a été assurée à travers une bonne exécution du budget. La prévision estimée (25% des structures équipées) a été atteinte. Cela a permis d'améliorer les conditions de travail du personnel.					
Indicateur de résultats	Unité	Période				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalizations			Prévisions	Réalizations
2.1. Taux d'exécution du budget	%	99,25	98,24	99,88	100	97,98
Moyens de vérification : Rapports d'activités ;						
Précisions méthodologiques : crédits liquidés/ crédits notifiés X100.						
2.2. Taux d'équipement des structures	%	-	-	-	25	100
Moyens de vérification : Rapport d'inventaire annuel de la DFM ; PV de réception						
Précisions méthodologiques : Nombre de structures équipées/ nombre de structures à équiper X100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme a pour objet de :

- Veiller à la protection des intérêts des ressortissants maliens établis provisoirement ou de façon permanente à l'étranger ;
- Initier, coordonner et suivre les différentes actions d'aide au retour des Maliens de l'Extérieur ;
- Veiller à la création des conditions permettant la participation des Maliens de l'Extérieur au processus de développement économique et social du pays ;
- Impulser et coordonner l'action consulaire du Mali ;
- Veiller à l'application des accords et traités relatifs à l'établissement et à la circulation des personnes et des biens.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Assurer la protection des intérêts des Maliens de l'Extérieur.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La protection des intérêts des Maliens de l'Extérieur s'est améliorée à travers l'accueil, l'information, la sensibilisation. Les demandes d'assistance des Maliens de l'Extérieur ont été satisfaites et cela malgré le retard dans le traitement des documents de voyage. Des efforts ont été déployés pour la protection des Maliens de l'Extérieur notamment : la poursuite de la construction du siège du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur, la diffusion du Guide des Maliens de l'Extérieur (2 000 exemplaires), la finition des travaux de la construction de la Cité des Maliens de l'Extérieur. La protection des intérêts des Maliens de l'Extérieur s'est améliorée à travers l'accueil, l'information, la sensibilisation, l'orientation. Quant aux opérations de rapatriement des Maliens de l'Extérieur, expulsés ou refoulés, elles ont été organisées avec diligence : l'Arabie saoudite (255), la Libye (2 047), l'Algérie (641). Cinq (05) antennes d'accueil, d'information et d'orientation des Maliens de l'Extérieur ont été construites, des agents ont été recrutés et formés pour leur animation et cinq (05) autres parcelles sont disponibles. Les demandes d'assistance des Maliens de l'Extérieur ont été satisfaites dans la majeure partie des cas. Cependant des difficultés existent au niveau de l'acheminement des documents de voyage aux destinataires par la valise diplomatique qui accuse de sérieux retards, d'où la nécessité de responsabiliser le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine par rapport à cette opération, en vue de la rendre plus efficiente, plus efficace bref plus diligente.					
Indicateur de résultats	Unité	Période				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalisations		Prévisions	Réalisations	
1.1. Délai de traitement des demandes de passeports et de Cartes d'Identité Consulaires reçues.	Semaine	3	3	3	2	3
Moyens de vérification : ils consistent à exploiter le Registre de courrier des demandes et des envois de Passeports à la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME).						
Précisions Méthodologiques : la durée représente le temps entre la date de réception des demandes et celui de la transmission des passeports établis ou des CIC.						
1.2. Taux de satisfaction des demandes des Maliens de l'Extérieur	%	95	95	98	100	100
Moyens de vérification : Registre des courriers de la DGME et les requérants des demandes ;						
Précisions méthodologiques : Nombre de demandes traitées/ total des demandes reçues à la DGME X 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 2 : Promouvoir la participation de la diaspora au processus du développement du pays.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La promotion de la participation de la Diaspora au processus de développement économique et social du pays a pu être réalisée grâce à la réalisation des missions de renforcement des capacités à travers le projet TOKTEN dans les secteurs de l'Education, de la Santé, de l'Agriculture, des PME/PMI, autres structures et administrations. Le Programme TOKTEN a enregistré en 2017 sur une prévision totale de 60 missions, 64 ont pu être réalisées soit un taux de 106,67%. - 33 projets financés par l'Office Français pour l'Immigration et l'Intégration (OFII) pour 62 emplois créés ; - 27 projets sur le financement du Budget Spécial d'Investissement (BSI) pour 312 emplois créés.					
Indicateur de résultats	Unité	Période				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalisations			Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de projets d'investissement appuyés	%	23	57	124	20	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DGME et de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) ;						
Précisions méthodologiques : Nombre de projets appuyés/ nombre de demandes reçues X100.						
2.2. Taux de réalisation des missions TOKTEN	%	75	100	100	100	106,67
Moyens de vérification : Rapports d'activités du projet TOKTEN ;						
Précisions méthodologiques : Missions réalisées/ missions programmées X100.						
2.3. Taux d'insertion/réinsertion de Maliens de l'Extérieur	%	166	99	57	10	86,66
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la DGME et de l'OFII.						
Précisions méthodologiques : Nombre de personnes insérées-réinsérées/ nombre de demandes d'insertion-réinsertion X100.						

1. MISSIONS :

Le Vérificateur Général, institué par la Loi n°2012-009 du 08 février 2012 abrogeant et remplaçant la Loi n°03-030 du 25 août 2003, est une autorité administrative indépendante. Il a pour missions :

- d effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, et des programmes et projets de développement ;
- de contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les institutions de la République, les administrations civiles et militaires de l Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ;
- de procéder à la vérification d opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l Etat ou une autre personne publique détient une participation financière ;
- de vérifier la conformité et l efficacité des biens et services pour l acquisition desquels une société privée a bénéficié d une exonération de droits douaniers ou fiscaux ;
- de vérifier les concours financiers accordés par l Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l objet de ces concours ;
- d évaluer, à la demande du Président de la République, du Gouvernement ou du Parlement, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l emploi des ressources publiques et d une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à l amélioration de la collecte et de l emploi des ressources publiques.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Bureau du Vérificateur Général	2 250 000 000	2 250 000 000	1 043 623 000	1 043 623 000	200 000 000	200 000 000	3 493 623 000	3 493 623 000	100.00
TOTALBUREAU DU VERIFICATEUR GENERAL		2 250 000 000	2 250 000 000	1 043 623 000	1 043 623 000	200 000 000	200 000 000	3 493 623 000	3 493 623 000	100.00

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le Vérificateur Général, institué par la Loi n°2012-009 du 08 février 2012 abrogeant et remplaçant la Loi n°03-030 du 25 août 2003, est une autorité administrative indépendante de contrôle chargée, à travers la vérification financière et la vérification de performance ainsi que l'évaluation des politiques publiques, de formuler des recommandations pour l'amélioration de la gestion des ressources publiques.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Assurer les vérifications financières, de performance et de suivi des recommandations des structures publiques ainsi que l'évaluation des politiques publiques	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : Un programme annuel de vérification, portant sur 4 missions de vérification de performance, 15 missions de vérification financière, 2 missions d'évaluation de politiques publiques, 17 missions de suivi et 3 missions de saisine, a été élaboré et validé en collège des vérificateurs. Sur la base de ce programme, le Bureau du Vérificateur Général a conduit des vérifications dans divers secteurs stratégiques. Il s'agit de vérifications financières et des vérifications de performance.					
INDICATEURS DE RESULTAT	UNITE DE MESURE	PERIODE			2017	
		2014	2015	2016	PREVISIONS	REALISATIONS
1.1: Taux d'exécution du programme annuel de vérification (y compris les missions sur saisine) et d'évaluation des politiques publiques	%	59,26	62,07	50	100	46,15
Moyens de vérification : rapport annuel de vérification						
Précisions méthodologiques : (nombre de missions de vérification et d'évaluation des politiques publiques effectuées au cours de l'année / nombre de missions prévues dans le programme annuel de vérification) x 100						
1.2 Taux de réalisation des missions sur saisine non prévues dans le programme annuel de vérification	%	ND	33,33	133,33	100	
Moyen de vérification : rapport annuel de vérification						
Précisions méthodologiques : (nombre de missions de vérifications sur saisine non prévues effectuées au cours de l'année/nombre de missions non prévues reçu au cours de l'année) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 2 : Utiliser, de façon optimale, les ressources financières allouées au BVG pour assurer une vérification de qualité</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : Les ressources allouées au titre de cet objectif ont permis l'exécution du plan de formation et du plan de développement informatique, ainsi que les activités du PAGAM/GFP II.PREM. L'exécution du plan de formation a été centrée sur des thématiques touchant le cœur de métier du Bureau du Vérificateur Général, à savoir l'audit des finances publiques, la lutte contre la corruption, les marchés publics à travers des missions de vérification, la comptabilité publique, les finances publiques, etc. Ces formations ont été consolidées par le développement d'applications informatiques suffisamment éprouvées qui ont permis au personnel de vérification d'accroître ses performances individuelles et collectives et d'améliorer conséquemment la qualité des vérifications. Parallèlement, ces ressources ont permis également de prendre en charge les dépenses de formation du personnel d'appui à la vérification notamment en informatique, en techniques d'archivage, en assistance de direction, d'autres acteurs intervenant dans le traitement des dénonciations faites par le Bureau du Vérificateur Général en vue d'harmoniser les visions et d'améliorer les pratiques quant à la suite à donner à ces dénonciations. L'accent a été également mis sur des synergies porteuses (à travers des ateliers d'échanges et d'information) favorisant la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière. Pour l'essentiel, au titre de la période sous revue, douze trente (3312) formations en lien avec les attributions missions du BVG ont été réalisées sur une prévision de 75 suivant la Décision n°022/2017/BVG du 6 janvier 2017 portant approbation et mise en application du programme des activités de formation et d'échanges du BVG au titre de l'année 2017, soit un taux d'exécution de 44%. Ce taux s'explique par le fait que les ressources allouées aux activités de formation étaient en deçà de celles nécessaires pour couvrir toutes les formations programmées dans le plan de formation. Ce taux a néanmoins progressé par rapport à celui de 2016. 21,14%. Ce taux s'explique par le fait que les ressources allouées étaient en deçà des formations programmées dans le plan de formation. En outre, certaines de ces formations, qui étaient initialement prévues au Mali, ont finalement été délocalisées à l'extérieur grevant ainsi leur coût et limitant le nombre de formations à réaliser. Quant aux activités de développement informatique et les activités du PREM, elles ont été intégralement réalisées et alors que deux (2) activités sur trois (3) du PAGAM/GFP ont pu être , elles ont été entièrement réalisées. En somme, l'atteinte des cibles est globalement satisfaisante et plus spécifiquement il y a lieu de noter un taux d'exécution du plan de formation de 44% contre 21% en 2016 du à une meilleure planification du plan de formation gage d'une bonne mise en œuvre. .</p>					
INDICATEURS DE RESULTAT	UNITE DE MESURE	PERIODE			2017	
		2014	2015	2016	PREVISIONS	REALISATIONS
2.1: Taux d'exécution du plan de formation	%	25,5	17,64	21,14	100	44
Moyens de vérification : rapport d'exécution du plan de formation						
Précisions méthodologiques : (nombre de formations réalisées au cours de l'année/ nombre de formations prévues) x100.						
2.2 : Taux d'exécution du plan de développement informatique	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : rapport d'exécution du plan de développement informatique						
Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées par le plan de développement / Nombre d'activités prévues par le plan de développement) x 100						
2.3 : Taux d'exécution des activités PAGAM/GFP II du BVG	%	57,14	28,57	100	100	100
Moyens de vérification : rapport d'exécution des activités du PAGAM/GFP II						
Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100						

1. MISSIONS :

Au terme de la loi 1997-022 du 14 mars 1997 modifiée et du décret N°2012-117/P-RM du 24 février 2012, le rôle du Médiateur de la République est de régler les difficultés nées du fonctionnement des administrations dans leurs relations avec les usagers. Il contribue à la protection et à la promotion des droits de l'homme, au renforcement de l'État de droit, à la consolidation de la paix sociale.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'Administration ;

Contribuer à l'édification de l'Etat de droit et à la consolidation de la démocratie.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Recours pour le Citoyen, Conseil pour l'Administration	339 199 000	331 641 674	609 520 000	609 520 000	30 000 000	30 000 000	978 719 000	971 161 674	99.23
TOTAL MEDIEATEUR DE LA REPUBLIQUE		339 199 000	331 641 674	609 520 000	609 520 000	30 000 000	30 000 000	978 719 000	971 161 674	99.23

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

A travers ce programme, le Médiateur de la République assure la gestion administrative et financière de ses services, la protection et la promotion des droits et libertés des citoyens, participe au renforcement de l'Etat de droit et à la consolidation de la paix sociale et contribue de manière active et pédagogique à la réalisation d'une culture démocratique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Régler les difficultés nées des relations entre l'Administration et les usagers	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Après, une analyse étendue de la réclamation, le Médiateur de la République a concilié les points de vue des partis et a renoué le dialogue entre elles, en proposant une réponse, une information complémentaire, une médiation et une recommandation en équité dans un suivi constant de qualité et d'efficacité. Au chapitre des difficultés rencontrées, on soulignera la lenteur accusée par certaines administrations dans leur réaction quand elles sont saisies par le Médiateur					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de traitement des dossiers de réclamation	%	85	100	100	100	95
Sources de vérification : Rapports statistiques mensuels Précisions méthodologiques : (Nombre de dossiers traités/nombre de dossiers reçus) x 100						
1.2. Taux de clôture des dossiers de réclamation	%	65	85	62	95	65
Sources de vérification : Rapport annuel, statistiques Précisions méthodologiques : (Nombre de dossiers réclamations clôturés/nombre de dossiers de réclamation reçus) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 2 : Participer à la protection et à la promotion des droits de l'Homme et de la paix sociale.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'essentiel des activités de cet objectif ont été réalisées avec satisfaction, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réunions de suivi et d'évaluation des recommandations et interpellations de la 21e session de l'EID; - La réception et le traitement des dossiers d'interpellations de l'année 2017 ; - La tenue de la 22e session de l'EID ; - L'organisation de la Conférence d'Entente Nationale, élargie par la mission de rédaction de la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation Nationale et d'élaboration de la Cartographie des Territoires de la République du Mali. <p>Au titre des difficultés, l'on peut noter essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le manque de respect de certains engagements pris publiquement le jour de l'EID ; - la persistance de certains problèmes notamment dans le domaine du foncier et de l'exécution des décisions de justice ; - la non possibilité pour le médiateur de la République de s'autosaisir. 					
<p align="center">Indicateurs de résultats :</p>	<p align="center">Unité de Mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2017</p>	
<p>2.1 : Taux de réalisation des activités de suivi des interpellations et des recommandations de l'EID</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">2014</p> <p align="center">-</p>	<p align="center">2015</p> <p align="center">100</p>	<p align="center">2016</p> <p align="center">100</p>	<p align="center">Prévisions</p> <p align="center">100</p>	<p align="center">Réalizations</p> <p align="center">100</p>
<p>Source de vérification: Rapport d'évaluation à mi-parcours ; rapport bilan ; Comptes rendus de réunion ; Actes de l'EID Précisions méthodologiques:(Nombre d'activités de suivi réalisées/nombre d'activités de suivi programmées) x 100</p>						
<p>2.2 : Taux de règlement des conflits</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">50</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>
<p>Source de vérification: Rapport annuel ; rapport de missions ; PV de conciliation ; conventions Précisions méthodologiques:(Nombre de conflits réglés/nombre de conflits soumis) x 100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N° 3: Améliorer le fonctionnement de l'Institution	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : la fonctionnalité de l'institution s'est assez améliorée, avec notamment : - L'amélioration des conditions de travail, à travers l'acquisition d'équipements appropriés ; - La poursuite du renforcement de la fonctionnalité des Délégations Territoriales, dans leurs actions d'accueil et de rapprochement avec les usagers ; - Le renforcement des capacités des agents, suite à la réalisation du plan de formation dont l'objectif a été largement dépassé. Du point de vue insuffisances à combler, il faut noter : - La poursuite d'acquisition d'équipement pour les besoins d'activités du service ; - La consolidation de la communication (numérique, radio, télévision, séminaires et visites d'échanges) ; - La continuité de l'organisation des conférences et des audiences foraines.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux de réalisation du plan d'effectif	%	62.74	96	29	50	55
Sources de vérification : Plans d'effectifs ; décisions de recrutement et de mise à disposition Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents recrutés /nombre prévus au plan) x 100						
3.2. Taux de réalisation du Plan de Formation	%	100	75	100	60	158
Source de vérification : Rapports de formations Précisions méthodologiques :(Nombre d'agents formés /nombre d'agents prévus) x 100						
3.3 Taux de satisfaction des besoins de Consommation	%	95	95	100	100	100
Source de vérification : Comptabilité matières, Rapport d'activités Précisions méthodologiques:(besoins satisfaits/besoins provisionnés) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif N° 4: Assurer la redevabilité de l'Institution à l'endroit de l'Administration et des citoyens.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport annuel 2016 du Médiateur de la République assorti de recommandations et de propositions de réformes à l'endroit de l'administration et de la statistique des dossiers de réclamations et d'interpellations reçus, a été réalisé dans le délai (1er trimestre 2017). - Conformément à la loi 1997-022 du 14 mars 1997 modifiée, instituant le Médiateur de la République, il a été restitué et a fait l'objet d'une large diffusion avec l'organisation d'une conférence de presse, la publication sur les sites d'informations, ainsi qu'une distribution des exemplaires au niveau des services publics (centraux et déconcentrés), les organisations de la société Civile et les organismes internationaux. <p>Cependant, les missions de restitutions sur le terrain (au niveau des régions) n'ont été exécutées en cours de l'année à cause de l'organisation de la Conférence d'Entente Nationale étendue à la mission d'élaboration de la Charte pour la Paix, l'Unité et la Réconciliation confiée au Médiateur de la République en 2017.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<p>4.1. Taux de diffusion du rapport annuel</p> <p>Sources de vérification: Rapport annuel Précisions méthodologiques: (Nombre d'exemplaires ventilés / nombre d'exemplaires édités) x100</p>	%	-	80	100	100	100
<p>4.2. Taux de restitution du rapport annuel</p> <p>Sources de vérification: Rapport annuel Précisions méthodologiques: (Nombre de missions effectuées / nombre de missions prévues) x100</p>	%	-	50	60	100	95

1. MISSIONS :

- Maintien de l'équilibre et du pluralisme de l'information en tenant compte des différentes sensibilités politiques, économiques, sociales et culturelles du pays ;
- Veille à la gestion équitablable du temps d'antenne et de l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales ;
- Proposition au Gouvernement des mesures d'appui aux médias d'Etat.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Assurer à tout citoyen l'accès aux médias d'Etat sans exclusive, en tenant compte de toutes les différentes sensibilités du pays tant politiques qu'économiques, sociales ou culturelles ;
- Gérer équitablablement le temps d'antenne et l'espace rédactionnel consacrés aux candidats et aux formations politiques pendant les campagnes électorales ;
- Proposer au gouvernement des mesures d'appui nécessaires au bon fonctionnement des médias d'Etat.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	12 559 000	12 438 684	135 555 000	118 162 552	0	0	148 114 000	130 601 236	88.18
TOTAL COMITE NATIONAL DE L'EGAL ACCES AUX MEDIAS D'ETAT	12 559 000	12 438 684	135 555 000	118 162 552	0	0	148 114 000	130 601 236	88.18

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le Comité National d'Egal Accés aux Médias d'Etat est chargé de veiller à l'égal accès de tout citoyen aux Médias d'Etat.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Renforcer les capacités en ressources humaines, financière et matériels	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat a renforcé les capacités de ses agents, malgré l'insuffisance des crédits alloués, le manque d'accompagnement et le manque d'appui financier de ses partenaires externes en raison de problème de concordance de calendrier. Toutefois, c'est avec satisfaction que le CNEAME s'est doté en matériels et équipements, lui permettant ainsi de renforcer ses capacités opérationnelles.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Réalisations			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'Exécution du Programme de Formation	%	70	80	70	100	50%
Précisions méthodologiques : nombres d'agents formés par rapport aux prévisions						
Moyens de vérification : Rapports de missions et résolution de séminaires.						
1.2 Taux d'augmentation des ressources financières	%	90	70	-	10	-7,68%
Précisions méthodologiques : Niveau du budget en année n+1/n						
Moyens de vérification : Rapport d'exécution du budget						
1.3. Taux de satisfaction des besoins en matériels et d'équipements	%	90	70	85	50	50%
Précisions méthodologiques : Nombre de matériels et d'équipements acquis par rapport au nombre de matériel et d'équipement prévus.						
Moyens de vérification : Documents comptables						

1. MISSIONS :

Le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants est chargé de l'exécution de la politique de Défense Nationale et de la mise en œuvre de la politique de promotion des anciens combattants. En particulier, il est chargé de :

- Elaborer et coordonner les éléments de la politique du département ;
- Préparer et accroître la capacité opérationnelle des Forces Armées ;
- Contrôler l'état opérationnel des Forces Armées ;
- Assurer la formation de base et continue des Forces Armées ;
- veiller à la mise en œuvre des mesures de protection et de promotion des anciens combattants militaires retraités et victimes de guerre.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Assurer la défense du territoire nationale ;

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	92 938 367 000	92 937 794 837	50 106 969 000	50 043 445 794	121 678 200 000	121 552 391 126	264 723 536 000	264 533 631 757	99.93
2 Gestion des Opérations Militaires	0	0	6 312 044 000	6 178 163 986	55 956 000	55 956 000	6 368 000 000	6 234 119 986	97.90
3 Inspection des Armées	0	0	94 570 000	94 567 913	0	0	94 570 000	94 567 913	100.00
4 Formation	0	0	649 062 000	649 054 394	9 870 000	9 870 000	658 932 000	658 924 394	100.00
5 Gestion des Transmissions	0	0	234 514 000	234 489 771	0	0	234 514 000	234 489 771	99.99
TOTAL MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	92 938 367 000	92 937 794 837	57 397 159 000	57 199 721 858	121 744 026 000	121 618 217 126	272 079 552 000	271 755 733 821	99.88

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- L'élaboration et la coordination des éléments de la politique du Département dans les domaines du personnel, du matériel, et des moyens financiers
- La Gestion et le suivi de l'utilisation efficiente des ressources matérielles et financières mises à la disposition du Ministère.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 1 : Assurer une gestion efficace des ressources du département		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La poursuite de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire a permis de rendre plus actif l'outil de défense notamment dans son programme d'équipements, quant au recrutement, l'effectif recruté est satisfaisant bien que le quota prévu n'a pas été atteint.				
1-1 : Taux d'exécution du Budget	%	99	96	99	100	99
Moyens de vérification : Situation d'Exécution et ou Compte Administrative						
Précisions méthodologiques : Crédits liquidés/Crédits alloués*100						
1.2 : Taux de satisfaction du programme d'investissements	%	99	99	95	100	99
Moyens de vérification : Rapport d'exécution de la LOPM						
Précisions méthodologiques : Investissement réalisés/Crédits alloués*100						
1.3 : Taux d'exécution du recrutement	%	0	99	99	100	72
Moyens de vérification : Décision d'incorporation						
Précisions méthodologiques : Nombre réalisé/Nombre prévu*100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Coordonner et assurer le suivi des différents programmes en vigueur dans le Département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Suite à la tenue régulière des différentes réunions (Conseils de Cabinet, revue sectorielle de programmes), une synergie s'est créée entre les services permettant l'amélioration, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes du Département.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2-1 : Taux de réalisation du programme de suivi	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'exécution du programme						
Précisions méthodologiques : activités de suivi réalisées/activités de suivi prévues*100						

OBJECTIF 3: Participer à la mise en œuvre des politiques sectorielles d'autres départements et de prestations au profit d'autres pays	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : En dépit des prestations limitées des AMC au profit d'autres départements, l'EMP a assuré avec satisfaction des prestations de services pour les ressortissants des pays suivants : Bénin, Cameroun, Brazza, Gabon, Tchad, Niger, Sénégal, RCI, Togo, Mauritanie, Madagascar, Guinée Conakry, RCA, BF.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3-1 : Taux de réalisation des prestations des AMC*	%	100	0	100	100	/
Moyens de vérification : Rapport d'activité						
Précisions méthodologiques : réalisation/prévision*100						
3-2: Taux réalisation des prestations EMP	%	100	100	92	100	99,65
Moyens de vérification : Rapport de formation						
Précisions méthodologiques : Nombre d'éléments formés/Nombre d'éléments prévus* 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Commandement de l'ensemble des opérations militaires ;
- Préparations opérationnelles des forces ;
- Soutiens opérationnels des forces ;
- Contrôles et évaluations des capacités opérationnelles et la surveillance administrative des corps de troupes.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 1 : Mettre en condition opérationnelle les Forces Armées.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'augmentation des effectifs et l'obtention de nouveaux matériels ont occasionné une légère amélioration du niveau opérationnel des forces ; Cependant, les ressources doivent être renforcées pour faciliter l'atteinte de l'objectif assigné.				
1.1. Taux de satisfaction du Tableau d'Effectifs et de Dotation (TED)	%	43,01	50,23	65	80	67
Moyens de vérification : Synthèse des rapports d'activités Précisions méthodologiques : (Données réalisées/Données prévues) * 100						
1.1. Taux d'exécution des programmes de préparations opérationnelles	%	76,11	81	90	100	95
Moyens de vérification : Rapports d'activités et/ou les contrôles opérationnels et de surveillance administrative, manuel de procédure opérationnelle ; Rapports-renseignements généraux Précisions méthodologiques : (Volumes horaires adoptées et réalisables / Volumes horaires prévisionnelles)*100						
1.3 : Taux de réalisation du programme de soutien logistique	%	49	56	70	100	80
Moyens de vérification : Rapports d'activités, Rapports-Inspections AT, Expressions des besoins globaux, Documents de Comptabilité-matières, Manuel de procédures opérationnelles Précisions méthodologiques : (Volume du soutien logistique réalisables /Volume du soutien logistique prévisionnel)* 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer la présence de l'Armée sur l'ensemble du territoire national	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'armée est présente et opérationnelle sur toute l'étendue du territoire hormis certaines localités comme Kidal et Taoudéni.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2-1 : Taux d'implantation des unités	%	53,42	58,66	66	70	68
Moyens de vérification : Synthèse des rapports d'activités Précisions méthodologiques : (Rapport-Nombre d'unités déployées / Nombre d'unités prévues)*100						
2-2 : Taux d'exécution des contrats opérationnels	%	/	/	62	100	73
Moyens de vérification : Rapport d'activités, DIPPO, DIAPO, Manuel de procédures opérationnelles Précisions méthodologiques : (Rapports-Nombre d'activités et de missions adoptées et planifiées / Rapports-Nombre d'activités et de missions prévues (prévisions).)*100						

OBJECTIF 3 : Assurer la présence du Mali dans les opérations de maintien de la paix dans le monde	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le Mali dispose d'officiers qui sont dans les missions de paix (RDC, Soudan). Cependant, La gestion de la crise sécuritaire handicape le Mali dans sa participation aux missions de maintien de la paix dans le monde.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3-1 : Taux de présence malienne	%	19	6	12	30	12,5
Moyens de vérification : Actes administratifs-Décrets de désignations Précisions méthodologiques : (Rapports Nombre de personnels et de contingents susceptibles d'être projetés ou déployés / Nombre, Quotas ou disponibilités des organisations internationales octroyés au pays pour les missions de maintien de la paix dans le monde.)*100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 4 : Assurer la mise en œuvre des actions de développement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : La participation au développement socio-économique du Mali par les forces armées se concrétise à travers les actions de la DCSSA, de l'AA, de la DSSA et de la DGM, notamment : les prestations au niveau des structures sanitaires de la DCSSA, le transport aérien de l'Armée de l'Air, les projets d'entretiens des routes de la Direction du Génie Militaire.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4-1 : Taux d'exécution des prestations spécialisées	%	100	100	48,6	100	60
Moyens de vérification : Rapports d'activités, Rapport-renseignements-sondages. Précisions méthodologiques : (Nombre d'actions planifiées et réalisables /Rapports Nombre d'actions prévisionnelles identifiées)* 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Le contrôle opérationnel et l'administration des services, unités et formations des forces armées implantées sur le territoire National ;

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1: Apprécier l'état opérationnel des forces Armées et la performance des structures de soutien.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : L'accomplissement des missions d'inspection dans les unités et formations des Forces Armées a permis d'édifier le commandement sur les conditions suivantes : - L'état opérationnel des forces (la préparation physique et morale des hommes) ; - L'état opérationnel du matériel (la fiabilité et l'aptitude à répondre efficacement) ; - Le comportement des hommes sur le terrain par rapport aux objectifs assignés.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'exécution du programme d'Inspection	%	100	100	50	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activité Méthodologie: Nbre d'inspections réalisées/Nbre d'inspections prévues*100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Mettre en œuvre et coordonner la politique de formation dans les Ecoles Militaires au Mali ;
- Promouvoir l'intégration sous régionale dans le cadre de la formation militaire.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer la formation de base et continue des Officiers, Sous-officiers et Elèves du Prytanée du Mali et d'autres pays	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Dans le cadre de renforcement de capacités opérationnelles des Famas, la Direction des Ecoles Militaires à travers ses structures a procédé à la formation de base et continue des officiers, sous-officiers et militaires du rang. Aussi, elle a assuré la formation des élèves du prytanée militaire du Mali et ceux d'autres pays.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1-1 : Taux d'exécution du programme de formation	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : Activité réalisée/ Activité prévue*100						
1.2 : Taux de réussite aux examens de sortie	%	91,06	95,67	93,64	100	94,18
Moyens de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : Nombre réussi/ Nombre présenté* 100						
1.3 : Nbre d'Elèves et de stagiaires en formation	Nbre	100	1 087	1 515	1 085	1 011
Moyens de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : Dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer la formation des agents d'autres départements	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Sur une capacité d'accueil de 270 agents en 2017 de la Direction des Ecoles Militaires, les demandes de formation se sont élevées à 119 agents de la Direction Générale de la Douane du Ministère de l'Economie et des Finances qui ont été effectivement formés.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2-1 : Agents extérieurs en formation	Nbre	0	0	525	270	119
Moyens de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : Nbre d'Agents extérieurs en formation						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Concevoir, réaliser et coordonner les systèmes des Transmissions des Armées ;
- Contrôler et assurer le bon fonctionnement technique du matériel des transmissions des Armées ;
- Approvisionner les Armées en matériel des transmissions tout en assurant son entretien et sa réparation ;
- Assurer la formation du personnel des transmissions ;

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer en temps de paix et de crise la formation du personnel des Forces de Défense et Sécurité	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les formations des Sous-officiers en brevet d'armes et certificat interarmes ont été effectuées à hauteur de souhait cependant l'absence de formations classiques au profit des militaires du rang a rendu difficile l'atteinte de l'objectif.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1-1 Taux d'agents formés	%	/	/	40	100	70
Moyens de vérification : rapports de fin de formation et résultats Précisions méthodologiques: (Nbre d'agents formés/Nbre d'agents prévus)* 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 2 : Assurer et maintenir les liaisons fiables et sécurisées.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les maintenances sur les réseaux ont été effectuées conformément à la prévision et les documents prévus ont été élaborés. Toutefois, les nouveaux réseaux n'ont pas été réalisés par l'absence d'unités dans certaines parties du territoire.				
2-1 : Taux de réalisation des réseaux	%	/	/	70	100	65
Moyens de vérification : Documents techniques Précisions méthodologiques : (Réalisations/Prévisions) * 100						
2-2 : Nbre d'intervention sur les réseaux	%	/	/	100	100	100
Moyens de vérification : rapports d'activité Précisions méthodologiques : (Nbre réalisé/Nbre prévu) * 100						
2-3 : Taux d'équipements des unités	%	/	/	60	75	75
Moyens de vérification : notes de délivrances Précisions méthodologiques : (Equipements réalisés/Equipements prévus) * 100						
2-4 : Taux de documents élaborés	%	/	/	100	100	100
Moyens de vérification : rapports d'activité Précisions méthodologiques : (Production/Prévision) * 100						

1. MISSIONS :

Le Département de la Justice a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Justice, de Sceaux de l'Etat et des Droits de l'Homme.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Améliorer la performance et la crédibilité du service public de la justice
- Renforcer l'indépendance de la justice
- Améliorer l'accessibilité de la justice aux populations

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

	Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Administration Générale, Coordination et Contrôle	917 618 000	914 547 543	3 288 168 000	3 265 187 409	8 229 992 000	4 299 987 303	12 435 778 000	8 479 722 255	68.19
2	Politique Juridique et Judiciaire, Gestion de la Carrière et Formation	6 894 554 000	6 650 577 413	690 349 000	685 109 958	500 000 000	499 964 000	8 084 903 000	7 835 651 371	96.92
3	Renforcement et Modernisation des Institutions Pénitentiaires et de l'Education Surveillée	1 138 612 000	1 138 575 792	1 536 573 000	1 535 956 141	0	0	2 675 185 000	2 674 531 933	99.98
TOTAL MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME		8 950 784 000	8 703 700 748	5 515 090 000	5 486 253 508	8 729 992 000	4 799 951 303	23 195 866 000	18 989 905 559	81.87

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à coordonner la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de justice et des droits de l'Homme. A cet effet le programme veillera à ce que les activités des autres programmes concourent à atteindre les objectifs en matière de justice et de droits humains et, à assurer le contrôle, la planification et la gestion administrative et financière.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer la gouvernance judiciaire.	Appréciation : Le niveau de satisfaction des maliens en matière de justice a été évalué depuis 2014. Les données relatives à la période sous revue ne sont pas disponibles. L'opérationnalisation du dispositif de collecte de données statistiques et du Schéma Directeur Informatique dans les juridictions à travers la couverture des juridictions par le SIG-RDJ/SJ qui était liée au PO/PRODEJ, connaît des difficultés de fonctionnement en raison du manque de suivi et d'entretien de l'outil. Le Schéma directeur informatique du MJ élaboré par le PAJM n'a pas été encore validé.					
Indicateurs de résultats	Unité	Période				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalizations			Prévisions	Réalisations
1.1 Niveau de satisfaction des maliens sur l'état de la justice.	%	26.8	-	-	30	-
Moyens de vérification: Rapports d'activités CPS/ISJ, Rapport d'enquête Sondage HILLS						
Précisions méthodologiques : il s'agit d'organiser un sondage d'opinion.						
Formule = Nombre de personnes sondées satisfaitesx100/Nombre total de personnes sondées						
1.2 Taux de réalisation des sessions de Cours d'Assises.	%	77.78	66,66	45,45	100	36.36
Moyens de vérification : Rapports d'activités des cours d'Appels.						
Précisions méthodologiques : il est prévu 11 sessions d'assises ordinaires par an						
Formule = nombre de sessions d'assises organisé/nombre de sessions d'assises prévu						
1.3 Niveau d'opérationnalisation du Dispositif de collecte de données Statistiques et du Schéma Directeur Informatique dans les juridictions.	%	-	-	80	95	0
		-	-	7	15	0
Moyens de vérification: Revue PO/PRODEJ						
Précisions méthodologiques : (Montant des décaissements Nx100/ Montant total de financement acquis N).						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2: Renforcer la lutte contre la corruption, la drogue, le terrorisme et la criminalité organisée		Appréciation : L'Inspection des Services Judiciaires pour l'année 2017 avait programmé 44 structures à contrôler. Pour des raisons d'insuffisance de personnel et de mise en disposition de ressource financière à temps, l'ISJ n'a réalisé que 32 missions de contrôles et 9 missions des 14 faits signalés.						
Indicateurs de résultat		UNITE	Période					
			2014	2015	2016	2017		
			Réalizations			Prévisions	Réalisations	
2.1 Pourcentage des dossiers de corruption transmis ayant fait l'objet de poursuites, d'instruction et de jugement.	Poursuites	%	69,1	80	55	70	67,85	
	Instructions		57,14	40	43	70	42,85	
	Décisions		42,86	9	-	60	25	
Moyens de vérification: Rapport d'activités pôles économiques et financiers (PEF).								
Précisions méthodologiques : (Nombre des poursuites, des instructions et des décisions judiciaires / Nombre total des dossiers transmis) x100.								
2.2 Pourcentage de décisions judiciaires des dossiers de terrorisme et de trafic de stupéfiants instruits et ayant fait l'objet de décisions judiciaires	Terrorisme	Instructions	-		-	50	88,57	
		Décisions	-	63,5	100	40	x	
	Trafic de stupéfiants	Instructions	-		-	50	x	
		Décisions	76,92	100	100	40	x	
Moyens de vérification : Rapport d'activités pôle anti-terrorisme.								
Précisions méthodologiques : (Nombre des décisions judiciaires / Nombre total des dossiers de terrorisme et de trafic de stupéfiants instruits)x100.								
2.3 Taux d'exécution des inspections des Cours d'Appel, des tribunaux, des maisons d'arrêt et des services centraux.	Programme d'inspection	%	77,27	77,46	75	95	72,72	
	Faits signalés	%	100	100	33	100	64,28	
Moyens de vérification: Rapport d'inspection de l'ISJ.								
Précisions méthodologiques : (Nombre des Cours d'Appel, des tribunaux, des maisons d'arrêt et services centraux inspectés /Nombre total des Cour d'Appel et des tribunaux à inspecter conformément au programme d'inspection) x100.								

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Renforcer la promotion et la protection des droits humains et du genre		Appréciation : Les acteurs de la justice ont été formés en droits humains et/ou en genre avec l'appui des ONG nationales et internationales et la commission nationale des droits de l'Homme. Trois rapports annuels (Gouvernement, CNDH, Médiateur de la République) ont été élaborés et diffusés.					
Indicateurs de résultat	UNITE	Période					
		2014	2015	2016	2017		
		Réalizations			Prévisions	Réalizations	
3.1 Pourcentage des acteurs de justice formé en droits humains et/ou genre.	Magistrats	0	0	39	45	51	
	Auxiliaires de justice	0	0	25	40	23	
	Agents de la DNAPES	0	0	2	70	272	
Moyens de vérification et précisions méthodologiques : Rapport d'activités CPS/SJ, CNDH, OSC							
Précisions méthodologiques : (Nombre des personnels formés : magistrats ou auxiliaires de justice ou agents APES/ Nombre total des effectifs : magistrats ou auxiliaires de justice ou agents APES) x100.							
3.2 Pourcentage de réalisation des Rapports annuels sur la situation des droits humains (Gouvernement, Médiateur de la République, CNDH, Rapport alternatifs/OSC).		%	75	75	2	100	75
Moyens de vérification : Rapport d'activités CPS/SJ, CNDH, OSC.							
Précisions méthodologiques (Nombre de rapport produits/nombre de rapports à produire) x100.							
3.3 Pourcentage des structures touchées par les campagnes sectorielles	Anti-VIH/SIDA	%	-	0	10	35	100
	Anti-Ebola	%	-	0	0	35	-
Moyens de vérification et précisions méthodologiques : Rapport d'activités Cellule sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA							
Précisions méthodologiques : (Nombre des structures touchées par les campagnes sectorielles (Anti-VIH/SIDA & Anti-Ebola) / Nombre total des structures programmées) x100.							

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Assurer le suivi de l'application des textes par les juridictions et l'amélioration de la législation en matière civile, sociale, commerciale, pénale, administrative et de droit	Appréciation : Le point relatif à l'organisation des missions de suivi de l'application des textes par les juridictions et la vérification de l'effectivité des bureaux d'assistance judiciaire. Il convient de relever que le budget de fonctionnement de la DNAJS s'est avéré insuffisant pour couvrir cette activité. Par conséquent, ladite activité n'a pu être réalisée par faute de moyens financiers. La relecture du casier judiciaire et des textes nationaux à harmoniser. La relecture de ces textes fondamentaux est en cours avec l'appui des Partenaires Techniques et Financier (PTF). Concernant l'indicateur d'évaluation de l'exécution des actes posés en matière de suivi des conventions de coopération judiciaire. La DNAJS a traité toutes les demandes reçues en matière de coopération judiciaire.					
Indicateur de résultats	UNITE	Période				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalizations			Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage des Juridictions contrôlées respectant les textes et conventions.	%	0	100	70	70	0
Moyens de vérification: Rapport d'activités et de contrôles DNAJS.						
Précisions méthodologiques :						
(Nombre de juridictions respectant les textes et conventions/Nombre total de juridictions contrôlées) x100.						
4.2 Pourcentage de révision des textes à harmoniser.	%	-	-	100	100	x
Moyens de vérification: Rapport de d'activités et de contrôles DNAJS.						
Précisions méthodologiques :						
(Nombre de textes relus/Nombre total de textes à harmoniser) x100.						
4.3 Niveau d'exécution des actes posés en matière de suivi des conventions de coopération judiciaire.	%	100	67	70	100	100
Moyens de vérification: Rapport d'activités DNAJS.						
Précisions méthodologiques :						
(Nombre d'actes posés/Nombre total des demandes et requêtes en matière de suivi des conventions) x100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à améliorer l'efficacité de la justice et son accessibilité, élaborer les éléments de la politique de l'Etat dans le domaine de l'administration de la justice et en assurer la coordination et le contrôle pour un meilleur fonctionnement des services et des professions judiciaires et juridiques ; participer à la gestion des carrières des magistrats et gérer la carrière des personnels non magistrats. Il vise également la formation des acteurs de justice et la diffusion du droit.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif1 : Améliorer l'efficacité des services judiciaires et l'accessibilité au droit et à la justice.		Appréciation : Le niveau de réalisation des infrastructures n'atteint pas les 100%. Cependant, ce qui est réalisé a l'avantage de prévoir les structures d'accueil et d'assistance juridique et judiciaire. La feuille de route pour rendre opérationnelle la carte judiciaire dans les cinq ans est en cours de préparation Le contrôle des juridictions et l'implication des acteurs sur le terrain ont permis d'atteindre cette performance. Ce contrôle a été effectué grâce au concours des PTF. Les missions réalisées grâce au concours des PTF ont permis d'identifier les difficultés courantes qui impactent les délais. Le suivi et le contrôle permettent de circonscrire en temps réel bon nombre de ces difficultés. Grâce aux Pays Bas (Dème –SO) les prévisions ont pu être dépassées					
Indicateurs	Unité	Période					
		2014	2015	2016	2017		
		Réalizations			Prévisions	Réalizations	
1.1 Niveau de réalisation des infrastructures de la nouvelle Carte Judiciaire.	%	4,5	4,5	31	50	42	
Moyen de vérification : Rapports d'activités DNAJ.							
Précisions méthodologiques :(Nombre des nouvelles constructions et réhabilitations / Nombre total des infrastructures prévues.) x 100							
1.2. Délai moyen de jugement des affaires enrôlées au niveau des tribunaux de grande instance	Civile	jours	74	20	60	50	40
	Pénale		-	25	120	120	129
Moyen de vérification : Rapports DNAJ/RDJ-SJ.							
Précisions méthodologiques : le délai moyen est calculé à partir du SIG-RDJ-SJ							
1.3 Pourcentage des juridictions disposant de structures d'accès au droit et à la justice fonctionnelles.	%	2,86	7,14	9	15	41	
Moyen de vérification :Rapports d'activités DNAJ.							
Précisions méthodologiques : (Nombre de juridictions disposant de structures d'accès au droit et à la justice fonctionnelles / Nombre total de juridictions) x 100							

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 2 : Assurer la mise en œuvre effective de la politique de l'Etat relative à l'organisation, au contrôle et au fonctionnement des services et des professions juridiques et judiciaires.</p>	<p>Appréciation : Les données recueillies alimenteront le dossier d'élaboration de la feuille de route. Ce résultat a été obtenu grâce au concours des PTF qui ont donné les moyens pour effectuer les missions. La majorité des professions juridiques et judiciaires sont localisées à Bamako. La date du 31 décembre 2017 tous les dossiers sont mis à jour et numérisés grâce à l'appui des partenaires (Canada).</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultat</p>	<p align="center">Unité</p>	<p align="center">Périodes</p>				
		<p align="center">2014</p>	<p align="center">2015</p>	<p align="center">2016</p>	<p align="center">2017</p>	
		<p align="center">Réalisations</p>			<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>2.1. Pourcentage de juridictions contrôlées</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">0</p>	<p align="center">0</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">62,85</p>
<p>Sources de vérification : Rapports d'activités DNAJ.</p>						
<p>Précisions méthodologiques:(Nombre de juridictions contrôlées / Nombre total de juridictions programmés) x 100</p>						
<p>2.2 Pourcentage de professions juridiques et judiciaires contrôlées.</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">0</p>	<p align="center">0</p>	<p align="center">0</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">92</p>
<p>Sources de vérification : Rapports d'activités DNAJ.</p>						
<p>Précisions méthodologiques :(Nombre de professions juridiques et judiciaires contrôlées / Nombre total de professions juridiques et judiciaires programmé) x 100</p>						
<p>2.3 Pourcentage de mise à jour des dossiers administratifs des agents</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">75</p>	<p align="center">65</p>	<p align="center">90</p>	<p align="center">90</p>	<p align="center">-</p>
<p>Sources de vérification : Rapports d'activités DNAJ.</p>						
<p>Précisions méthodologiques :(Nombre de dossiers administratifs mis à jour / Nombre total de dossiers administratifs existant.)x100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3: Assurer la formation initiale et le perfectionnement des acteurs de justice	<p>Appréciation : Au cours de l'année 2017, 370 magistrats et 40 greffiers ont été formés. Les ressources disponibles n'ont pas permis un nombre élevé de formation pour les auxiliaires de justice. La formation initiale n'a pas été assurée pour manque d'auditeurs de justice en 2017.</p> <p>Ce taux a été possible grâce à l'accompagnement des partenaires techniques et financiers.</p> <p>La formation des auxiliaires de justice a connu un faible taux lié à l'absence de ressources financières suffisantes.</p>					
Indicateur de résultat :	Unité	Périodes				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalisations			Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage de réussite des auditeurs de justice à l'examen de sortie de promotion à l'INFJ.	%	87.5	-	-	100	-
Sources de vérification : Rapport d'activités INFJ.						
Précisions méthodologiques: (Nombre d'auditeurs de justice ayant réussi à						
3.2. Pourcentage des magistrats ayant participé à des séminaires de formation spécialisée	%	20	15	44	35	72
Sources de vérification: Rapport d'activités INFJ						
Précisions méthodologiques : (Nombre de magistrats ayant participé à des séminaires de formation spécialisée / Nombre total des magistrats existant) x 100						
Il s'agit de la part des magistrats ayant bénéficié de formation spécialisée par rapport à l'ensemble des magistrats.						
3.3 Pourcentage des auxiliaires de justice ayant bénéficié de formation continue.	%	0	4	9.54	15	8
Sources de vérification: Rapport d'activités INFJ.						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'auxiliaires de justice ayant bénéficié d'une formation continue / Nombre total des auxiliaires de justice.) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Améliorer les capacités opérationnelles de l'INFJ	Appréciation : Le taux de réalisation des infrastructures de l'INFJ s'élève à 40% qui constituent la première phase. Cependant, la seconde phase a démarré par l'inscription au BSI 2017 d'une subvention d'Etat destinée à la construction d'un Amphithéâtre, d'une Bibliothèque et d'une cafétéria. Les travaux ont commencé et la réception provisoire de ces infrastructures est prévue en 24 mois, ce qui nous permettra d'atteindre le taux de 50%. Les recherches et la publication de la revue n'ont pas été possibles par manque de ressources financières.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalisations			Prévisions	Réalisations
4.1 .Niveau d'atteinte des infrastructures requises pour un fonctionnement optimal de l'INFJ	%		-	-	50	40
Sources de vérification: Rapport d'activités INFJ. Précisions méthodologiques:(Nombre de d'infrastructures réalisées /Nombre total des infrastructures nécessaires.) x 100 Il s'agit du pourcentage de réalisation des différentes infrastructures indispensable pour un rendement optimal de l'INFJ						
4.2 Pourcentage d'atteinte des études de recherche programmées	%	-	-	-	100	-
Moyens de vérification: Rapport d'activités INFJ. Précisions méthodologiques : (Nombre d'études de recherche conduites /Nombre total des études de recherche prévues) x 100						
4.3 Pourcentage de réalisation du droit positif sous forme de revue par l'INFJ qui intègre les commentaires des jugements et arrêts.	%	-	-	-	100	-
Moyens de vérification: Rapport d'activités INFJ. Précisions méthodologiques : (Nombre de revues produites / Nombre total des études de recherche prévues) x 100. Il s'agit du pourcentage de réalisation des deux revues prévues pour être réalisées chaque année.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Il s'agit d'élaborer la politique nationale dans le domaine pénitentiaire et de l'éducation surveillée et d'assurer la coordination et le contrôle des services qui concourent à la mise en œuvre de cette politique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif1 : Améliorer les conditions de détention de la population carcérale	Appréciation : Plus de 80% des centres de détention datent de l'époque coloniale, par conséquent ne répondent pas aux normes internationales en matière d'infrastructures carcérales. Quelques établissements pénitentiaires des régions du nord ont bénéficié des travaux de réhabilitation grâce à l'appui de la section des affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSMA. Le projet « Prison Nelson Mandela » financé par l'Ambassade du Royaume des Pays Bas et mis en œuvre par le PNUD et la MINUSMA intervient dans 23 centres de détentions dans le cadre de l'amélioration des conditions de détention et de la réinsertion sociale des détenus. Le montant journalier alloué à un détenu est de 457 FCFA par jour et par détenu pour une population carcérale estimée à 5817 détenus. De nos jours le menu standard est appliqué dans les centres de détention. Ce menu intègre toutes valeurs nutritionnelles dont un détenu a besoin. Sa valeur budgétaire est de 945 FCFA par détenu et par jour soit le double de la valeur actuelle. Les trois repas sont servis à tous les détenus. Le partenariat avec ONU-Femmes nous a permis de former 240 sur près de 900 personnels pénitentiaires sur les règles de Bangkok à travers tout le territoire national. Ce programme mérite d'être poursuivi pour permettre à tous les agents d'être formés.						
Indicateurs	Unité	Période					
		2014	2015	2016	2017		
		Réalisations			Prévisions	Réalisations	
1.1. Pourcentage de centres de détention disposant à la fois de quartiers séparés et d'infirmerie.	%	14	22,03	5	25	16,94	
Sources de vérification : Rapports d'activités DNAPES. Précisions méthodologiques : (Nombre de centres de détention disposant à la fois de quartiers séparés et d'infirmerie / Nombre total des centres de détention du pays.) x 100							
1.2 Valeur réelle de la ration alimentaire détenu/jour.	Hommes	FCFA/détenu	-	-	-	400	457
	Femmes		-	-	-	400	457
	Enfants		-	-	-	400	457
Source de vérification : Rapports d'activités DNAPES Précisions méthodologiques : (Montant budgétaire annuel total alloué à l'alimentation des détenus / Nombre total des centres de détention du pays) / 365 jours.							
1.3 Pourcentage des agents de l'APES formés en droits humains et carcéral.	%	50	0	40	50	31,25	
Source de vérification : Rapports d'activités DNAPES. Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents de l'APES formés en droits humains et carcéral / Nombre total des agents de l'APES) x 100							

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Promouvoir la réinsertion sociale et professionnelle des détenus.	APPRECIATION : Les centres de détention ne sont pas équipés en atelier d'apprentissage digne de ce nom. Cette situation entraîne l'oisiveté de plus de 90% de la population carcérale car ne bénéficiant pas d'aucune formation professionnelle. Une meilleure réinsertion sociale et professionnelle des détenus passe par la construction et l'équipement des ateliers dans tous les centres de détention, le recrutement et la mise à disposition de formateurs techniques, l'octroi d'un fonds de réinsertion sociale des détenus, l'institutionnalisation des journées du détenu, l'opérationnalisation de la peine du travail d'intérêt général (TIG). Pour ce faire, l'élaboration d'un programme national de réinsertion sociale et professionnelle des détenus s'impose. Cependant, des cours d'alphabétisation sont organisés de façon ponctuelle dans quelques établissements avec l'appui des partenaires techniques et financiers.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalisations			Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage des détenus hommes et femmes bénéficiant d'une formation professionnelle.	%	2,31	7	3	7	2,99
Sources de vérification :Rapports d'activités DNAPES.						
Précisions méthodologiques:(Nombre de détenus hommes et femmes bénéficiant d'une formation professionnelle / Nombre total des détenus femmes et hommes.) x						
2.2 Pourcentage des détenus garçons et filles bénéficiant d'une scolarisation formelle et non formelle	%	2	28	60	50	87.59
Sources de vérification : Rapports d'activités DNAPES						
Précisions méthodologiques :(Nombre de détenus garçons et filles bénéficiant d'une scolarisation / Nombre total des détenus garçons et filles.) x 100						
2.3 Pourcentage des administrations régionales de l'APES disposant d'équipements ou de locaux	%	57,14	57,14	50	60	-
Sources de vérification :Rapports d'activités DNAPES.						
Précisions méthodologiques:(Nombre d'administrations régionales de l'APES disposant d'équipements et de locaux propres / Nombre total des administrations régionales de l'APES) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Améliorer la sécurité, l'hygiène et l'assainissement dans les centres de détention.	APPRECIATION : Les centres de détention se caractérisent surtout par leur vétusté car ils sont construits pour la plupart pendant la colonisation. Les normes sécuritaires n'y sont pas respectées. Sur 59 maisons d'arrêt, seules 11 respectent les standards sécuritaires et cela suite aux travaux de réhabilitation financés par des PTF. Grâce à l'appui de la MINUSMA, une vingtaine de caméras de surveillance ont été installées à la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako en vue de renforcer la sécurité dans cet établissement qui abrite plus d'une centaine de détenus présumés terroristes. L'arrêté interministériel portant plan de sécurité intégré des établissements pénitentiaires a été élaboré pour prévenir d'éventuelles attaques extérieures. Les surveillants de prison ont reçu des formations à cet effet. L'APES vient d'être doté courant 2018 en pistolets mitrailleurs. Par contre la mise en place d'un système de communication autonome n'a pas été réalisée					
Indicateur de résultat :	Unité	Périodes				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalisations			Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage de centres de détention respectant les normes sécuritaires.	%	-	-	-	50	18,64
Source de vérification : Rapports d'activités DNAPES. Précisions méthodologiques (Nombre des centres de détention aux normes internationales / Nombre total des centres de détention) x 100.						
3.2 Pourcentage de centres de détention disposant de systèmes d'évacuations des eaux usées.	%	-	-	-	50	22,03
Source de vérification : Rapports d'activités DNAPES. Précisions méthodologique : (Nombre des centres de détention disposant de systèmes d'évacuations des eaux usées / Nombre total des centres de détention) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Améliorer les capacités opérationnelles de l'APES.		APPRECIATION :				
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes				
		2014	2015	2016	2017	
		Réalisations			Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage des administrations régionales de l'APES disposant de locaux propres construits.	%	0	0	25	60	-
Source de vérification : Rapports d'activités DNAPES Précisions méthodologiques : (Nombre d'administrations régionales de l'APES disposant d'équipements et de locaux propres / Nombre total des administrations régionales de l'APES) x 100.						
4.2 Pourcentage de mis à niveau militaire et sécuritaire des agents de l'APES.	%	-	-	-	50	18,61
Source de vérification : Rapports d'activités DNAPES Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents de l'APES ayant suivi une formation de mis à niveau militaire et sécuritaire / Nombre total des agents de l'APES) x 100						

1. MISSIONS :

Au terme du décret n°2016-0131/P-RM du 07 mars 2016 fixant les attributions spécifiques des membres du gouvernement, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de la sécurité intérieure et de la protection civile.

A cet titre, il est compétent pour :

- l'élaboration et l'application des règles dans le domaine de la sécurité intérieure et de la protection civile ;
- la sécurisation des personnes et de leurs biens ;
- la protection des institutions de la République, des autorités publiques, des espaces, des ouvrages et bâtiments publics ;
- la réglementation relative aux sociétés privées de gardiennage et de surveillance et la surveillance de leurs activités ;
- la préparation, l'équipement et l'emploi des forces de sécurité ;
- l'élaboration et l'application des règles d'utilisation de la voie publique et des espaces ouverts aux publics ;
- l'organisation des secours en cas de sinistres et de calamités naturelles ;
- la lutte contre la délinquance, la criminalité et le terrorisme ;
- le contrôle de l'installation des équipements de surveillance dans les espaces ouverts aux publics et dans les domaines publics ;
- l'information régulière du gouvernement sur la situation sécuritaire et sur les risques et menaces d'atteinte à la sécurité intérieure.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer à garantir en tout temps et en tout lieu sur toute l'étendue du territoire national la quiétude de la population ;
- Contribuer à une meilleure protection des populations vis-à-vis des catastrophes naturelles.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	115 268 000	113 670 039	4 818 196 000	4 737 776 167	14 330 488 000	14 328 955 951	19 263 952 000	19 180 402 157	99.57
2 Ordre et Sécurité	30 164 779 000	30 150 982 261	2 844 525 000	2 844 350 684	598 117 000	598 112 014	33 607 421 000	33 593 444 959	99.96
3 Prévention des Risques et Calamités et Organisations des Secours	5 319 439 000	5 318 774 860	811 362 000	811 353 818	120 000 000	119 998 790	6 250 801 000	6 250 127 468	99.99
TOTAL MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE	35 599 486 000	35 583 427 160	8 474 083 000	8 393 480 669	15 048 605 000	15 047 066 755	59 122 174 000	59 023 974 584	99.83

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet l'application de la politique du gouvernement en matière de sécurité intérieure et de la protection civile, la coordination, la supervision administrative et technique des forces de sécurité et de la protection civile. Il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 1 : Assurer la coordination des activités et le suivi des politiques sectorielles du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La conduite des activités et suivi des politiques sectorielles ont été assurés à travers : - la réalisation satisfaisante des activités de coordination du cabinet ; - la réalisation des missions d'inspection.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2017	
		25014	2015	2016	Prévision	Réalisation
1.1 : Taux de réalisation des activités de coordination de suivi.	%	86,53	95	90	100	98
MOYEN DE VERIFICATION : Rapports d'activités.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre d'activités effectuées/nombre d'activités prévues) X 100.						
1.2 : Taux de réalisation des missions d'inspection.	%	90	61,45	66,67	100	70
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport d'activités.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre de missions effectuées /nombre de missions prévues) X 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 2 : Assurer la gestion des ressources financières et matérielles du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La bonne gestion des ressources financières et matérielles du département a contribué au renforcement des capacités des Forces de Sécurité : - par la réalisation des infrastructures ; - l'acquisition de moyens roulants (acquisition de véhicules Pick-up, véhicule Wagon, d'ambulances médicalisées et de motos au profit des Unités organiques etc.) ; - matériel de transmission ; - matériels spécifiques et matériels d'équipement.					
	INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2017
2014			2015	2016	Prévision	Réalisation
2.1 : Taux d'exécution du budget annuel.	%	94,75	99,69	99,93	100	94,09
MOYEN DE VERIFICATION : Compte administratif.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Crédits liquidés /crédits alloué) X 100.						
2.2 : Taux de satisfaction des besoins en matériel spécifiques et opérationnels.	%	98	99,74	99,93	100	85
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport d'activités de la DFM, situation d'exécution du budget.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Besoins satisfaits /besoins exprimés) X 100.						
2.3 : Taux de réalisation et de réhabilitationdes infrastructures.	%	80	99,44	99,69	100	97,32
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport d'activités de la DFM.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Infrastructures réalisées et réhabilitées /infrastructures prévue) X 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 3 : Assurer la gestion et le développement des ressources humaines	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La mise en œuvre des programmes de recrutement et de recyclage a permis au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile de renforcer les effectifs au niveau de la Police, de la Protection Civile, de renforcer les capacités des agents de la Gendarmerie et de la Garde Nationale.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
3.1 : Taux de réalisation du programme de recrutement.	%	-	100	-	100	100
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport annuel DRH et des autres services.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre de recrutements effectués /nombre de recrutements prévus) X100						
3.2 : Taux de réalisation des activités de formation.	%	95	95	100	100	100
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport annuel DRH.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Effectif recruté/Effectif à recruter) X100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet d'assurer la sécurité et l'ordre public sur toute l'étendue du territoire national.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 1 : Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire national.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Les services de sécurité et de protection civile ont fourni d'énormes efforts en matière de lutte contre le terrorisme et le grand banditisme et le narcotraffiquant.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
1.1 : Taux de réalisation des activités de prévention des infractions	%	55	81	45	100	81
MOYEN DE VERIFICATION : Rapports des services de sécurité (statistique).						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) X 100						
1.2 : Taux de réalisation des activités de Police judiciaire.	%	-	-	99,96	100	89
MOYEN DE VERIFICATION : Rapports des services de sécurité (statistique).						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre de cas traités/ nombre de saisines) X 100						

Objectif n° 2 : lutter contre le commerce et la consommation illicites des stupéfiants.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La lutte contre le commerce et la consommation illicite des stupéfiants a été poursuivie par l'acquisition de matériels spécifiques, de moyens roulants					
INDICATEURS	Unité de mesure	Réalisations			2017	
		2014	2018	2016	Prévision	Réalisation
2.1 : Taux de réalisation des activités de prévention des effets néfastes de la drogue	%	77	100	100	100	100
MOYEN DE VERIFICATION : Rapports annuels de la Direction de l'Office Central des Stupéfiants.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre de cas réalisées/ nombre d'activités prévues) X 100.						
2.2 : Taux de narcotraffiquants identifiés arrêtés	%	10	25	100	100	100
MOYEN DE VERIFICATION : Rapports annuels de la Direction de l'Office Central des Stupéfiants.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre de trafiquants arrêtés / nombre de trafiquants identifiés) X 100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet la prévention des risques et calamités, l'organisation des secours en cas de pénurie alimentaire, d'incendie, de noyades et de catastrophes naturelles sur toute l'étendue du territoire national.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs n° 1 : Prévenir le sinistre et réduire ses effets néfastes sur la population.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Une amélioration dans le cadre de la prévention du sinistre a été possible à travers : - l'organisation de la journée mondiale de la protection civile ; - le contrôle des mesures de sécurité dans les établissements publics ; - l'acquisition des moyens roulants (véhicules Pick-up, ambulances médicalisées etc.) ; - la réalisation et réhabilitation d'infrastructures (Centres de secours, Postes de secours, Bureaux etc.).					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
1.1 : Taux de réalisation des programmes de prévention.	%	-	85	92	100	95
MOYENS DE VERIFICATION : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre d'activités du programme de prévention réalisées / nombre d'activités prévues) X 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectifs n° 2 : Secours aux victimes.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Ce taux a été atteint grâce aux réalisations de matériels et équipements (ambulances, véhicules incendie, matériels de désincarcération etc.) au profit de la DGPC. En 2017, il a été réalisé entre autres au profit de la DGPC le centre de secours de Keniéba, le Poste de secours de Diboli, la réhabilitation du Centre de Secours de Dravéla du Poste de Secours de Kabala, du bâtiment abritant le siège de la DGPC etc. Les moyens précités ont beaucoup contribué à améliorer le délai d'intervention dans le cadre des secours.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
2.1 : Taux de secours sollicités réalisés.	%	-	20 000 secours réalisés	100	100	100
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : (Nombre d'assistance réalisée / nombre d'assistance sollicitée) X 100						
2.2 : Taux de délai moyen d'intervention.	temps	10mn	10 mn	15 mn	10 mn	10 mn
MOYEN DE VERIFICATION : Rapport de la Direction Générale de la Protection Civile.						
PRECISIONS METHODOLOGIQUES : Durée moyenne entre l'alerte et la prise en charge.						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Economie et des Finances est chargé de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique économique, financière et monétaire de l'Etat. Il coordonne l'ensemble des programmes de réforme économique et veille notamment à assurer la cohérence des politiques budgétaires et monétaires. Il œuvre à réunir les conditions favorables à la croissance et au retour aux équilibres fondamentaux.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Favoriser la croissance économique et une gestion rationnelle des deniers publics
- Contribuer à la bonne gestion du patrimoine de l'Etat et de ses démembrements
- Coordonner les programmes économiques et sectoriels

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	835 344 000	835 342 880	8 785 730 000	8 785 730 000	17 677 767 000	16 180 518 059	27 298 841 000	25 801 590 939	94.52
2 Conception et Coordination de la Politique Budgétaire	949 575 000	948 889 277	2 839 107 000	2 839 107 000	1 503 007 000	1 412 038 068	5 291 689 000	5 200 034 345	98.27
3 Recouvrement des Recettes Fiscales	8 146 393 000	8 142 380 179	2 571 182 000	2 571 182 000	2 103 538 000	1 707 266 022	12 821 113 000	12 420 828 201	96.88
4 Contrôle et Assistance de la Gestion des Déniers Publics	1 622 581 000	1 619 947 348	2 347 185 000	2 347 185 000	832 605 000	730 335 841	4 802 371 000	4 697 468 189	97.82
5 Gestion de la Trésorerie, Tenue de la Comptabilité Publique et Suivi du Système Financier	2 362 662 000	2 359 503 903	819 552 000	819 552 000	868 687 000	868 687 000	4 050 901 000	4 047 742 903	99.92
6 Gestion de la Dette Publique	138 709 000	138 708 891	55 283 000	55 283 000	149 901 000	149 900 911	343 893 000	343 892 802	100.00
7 Coordination et Formulation des Politiques, Stratégies, Programmes Socio-économique, Sectoriels	608 446 000	605 193 530	349 417 000	349 417 000	1 455 273 000	1 449 754 786	2 413 136 000	2 404 365 316	99.64
TOTAL MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	14 663 710 000	14 649 966 008	17 767 456 000	17 767 456 000	24 590 778 000	22 498 500 687	57 021 944 000	54 915 922 695	96.31

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme veille à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques économiques, financières de l'Etat et assure la cohérence des politiques budgétaires et monétaires.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1: la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département ont été améliorés à travers : - La mise en œuvre satisfaisante du chronogramme 2017 du PREM. - La réalisation des missions de suivi des projets et programmes communautaires et de supervision de l'effectivité du transfert des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales;					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Niveau de mise en œuvre satisfaisante du programme économique avec le FMI	-	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Moyens de vérification : Aide-mémoire des missions FMI Précisions méthodologiques : Appréciation du conseil d'administration du FMI						
1.2. Taux de réalisation des missions de suivi des programmes et projets communautaires au Mali	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapports de missions et d'activité de la CSREFMAO Précisions méthodologiques : (Nombre de mission réalisées/nombre de missions prévues)*100						
1.3. Niveau de mise en œuvre du programme de réforme des finances publiques	-	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	Satisfaisant
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Programme de réformes de la gestion des finances publiques Précisions méthodologiques : Appréciation du comité technique du Programme de réformes de la gestion des finances publiques						
1.4. Taux de réalisation des missions de supervision de l'effectivité du transfert des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales.	%	-	-	62,5	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activité de la CADD Précisions méthodologiques : (Nombre de mission réalisées/nombre de missions prévues)*100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières</p>	<p>Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : La gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières a été assurée à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation du plan de formation. Ce résultat a pu être atteint grâce au budget alloué à la formation des cadres et agents de l'administration, notamment du Ministère de l'Economie et des Finances. A cet effet, il serait très encourageant et souhaitable que le Budget de la Formation ne soit pas réduit pour permettre à tous les Agents de bénéficier des différentes sessions de Formation qui seront organisées à leur intention. - L'exécution satisfaisante du plan de passation des marchés à travers la contractualisation de 486 dossiers dont 371 contrats simplifiés et 115 marchés. Toutefois, les difficultés de planification des besoins au niveau de certains administrateurs de crédits et les retards accusés dans la chaîne de traitement des dossiers n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés. 					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
<p>2.1. Pourcentage de mise en œuvre du plan de formation</p>	%	80	80	84	100	100
<p>Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités de la DRH Précisions méthodologiques : (Nombre de formations réalisées/ nombre de formations prévues) * 100</p>						
<p>2.2. Taux de réalisation du programme de formation en visioconférence</p>	%	100	100	100	100	100
<p>Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités duCFD Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés / Prévision plan de formation) * 100</p>						
<p>2.3. Taux de réalisation des programmes de formation et assistance technique en Finances Publiques</p>	-	-	-	-	70	70
<p>Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités duPAGE Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés /nombre d'agents planifiés pour les sessions de formation)*100</p>						
<p>2.4. Taux d'exécution du plan de passation des marchés</p>	%	100	71 ,84	64,95	100	88,6
<p>Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM Précisions méthodologiques : (Nombre de marchés définitivement notifiés / Nombre de marchés prévus dans le PPM) * 100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Assurer les conditions d'échange d'information et de données entre les différentes entités intervenants dans la gestion des finances publiques et le renforcement des capacités en matière de gestion financière.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°3 : Les conditions d'échange d'information et de données entre les différentes entités intervenant dans la gestion des finances publiques ont été atteintes grâce à l'interconnexion de nouveaux Etablissements Publics (EP), ainsi que de l'ensemble des Cellules de Planification et de Statistique (CPS). Aussi des équipements de sécurité ont été installés afin de sécuriser les échanges.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
3.1 Taux d'intégration des différentes applications informatiques du département	%	70	75	80	85	85
Moyens de vérification: Rapport d'activités annuel de la CAISFF Précisions méthodologiques : (nombre d'applications intégrées/ nombre total des applications informatiques du département)*100						
3.2 Taux d'interconnexion des différents réseaux informatiques du département.	%	65	70	85	90	90
Moyens de vérification: Rapport d'activité annuel de la CAISFF Précisions méthodologiques : (nombre de structures interconnectées du MEF/ nombre total de structures du MEF)*100						
3.3. Niveau de sécurité des données, des équipements électroniques, des ordinateurs, des systèmes de stockage et des équipements de télécommunications du Datacenter du département des Finances.	%	70	75	80	90	90
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de la CAISFF Précisions méthodologiques : (Nombre de serveurs virtualisés/Nombre de serveurs existants)*100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4: Appuyer la relance économique du pays et la reconstruction des zones touchées par la crise	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°4 : la relance économique du pays et la reconstruction des zones touchées par la crise ont été appuyées à travers : - L'élaboration du projet de loi relatif à la promotion du crédit- bail au Mali et du document de stratégie d'intervention du secteur des assurances ; - la réalisation de trois études dans le domaine de l'environnement juridique, fiscal, économique et des affaires et la mise à disposition de deux assistances techniques au profit de certains services.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
4.1 Nombre de document de stratégie du secteur financier élaboré	Nombre	-	-	-	1	1
Moyens de vérification : document de stratégie Précisions méthodologiques : dénombrement						
4.2. Niveau de mise en œuvre du plan d'action pour la promotion du crédit-bail au Mali	%	-	-	10	100	89,5
Moyens de vérification : Rapport d'activité de l'UAS/SDSF Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités) * 100						
4.3 Taux d'assistance mise à disposition	%	-	-	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du PAGE Précisions méthodologiques : (Nombre de structures assistées/ Nombre de structures à assister)*100						
4.4 Taux de réalisation des études programmées par la structure à travers l'atelier de planification des bénéficiaires	%	-	-		100	100
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du PAGE Précisions méthodologiques : (Nombre d'études réalisées/Nombre d'études prévues à la planification) * 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 5 : Satisfaire les besoins du pays en produits pétroliers	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n° : Les besoins du pays ont été satisfaits en matière de produits pétroliers avec 1 519 386 tonnes métriques de volume importé.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
5.1. Taux de couverture des besoins en produits pétroliers	%	108,1	100	100	100	108
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'ONAP Précisions méthodologiques :(Volume importé / Besoin de consommation) * 100						

Objectif 6 : contribuer à la stabilité, au développement du secteur financier et au financement des couches vulnérables	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°6 : - Le financement des couches vulnérables a été assuré à travers : • la réhabilitation de 646 projets sociaux collectifs et 442 micro- projets productifs sur financement IDA ; • l'accompagnement des femmes et jeunes en matière de formation dans la gestion des crédits, le financement des d'activités génératrices de revenus et les PME/PMI.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
6.1. Taux de réalisation des infrastructures publiques locales réhabilitées et/ou équipées	%	-	-	50	70	68
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités du PRRE Précisions méthodologiques :(Nombre d'infrastructures publiques locales réhabilitées et/ou équipées /Nombre d'infrastructures publiques locales prévues pour être réhabilitées et/ou équipées par le projet) * 100						
6.2. Taux de réalisation des Micro-projets productifs financés par le projet	%	-	-	30	60	65
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités du PRRE Précisions méthodologiques :(Nombre micro-projets productifs financés par le projet /Nombre de micro-projets productifs prévus pour être financés par le projet) * 100						
6.3. Pourcentage des femmes et des jeunes accompagnés	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités du FDE Précisions méthodologiques :(Nombre des femmes et des jeunes accompagnés / Nombre des femmes et des jeunes à accompagner) * 100						
6.4. Pourcentage d'AGR et de PME/PMI financées	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités du FDE Précisions méthodologiques :(Nombre d'AGR et de PME/PMI accompagnés / Nombre d'AGR et de PME/PMI à accompagner) * 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme est chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière budgétaire et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre. A ce titre, il :

- Coordonne la préparation du projet de loi de finances ;
- Suit l'exécution du budget de l'Etat ;
- Assure l'analyse et formule des avis et des propositions sur les mesures comportant ou susceptibles d'avoir une incidence financière sur les finances publiques ;
- Veille à la mise en œuvre des actions de modernisation de la gestion budgétaire.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer le processus de programmation et de suivi du budget	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1:Le processus de programmation a connu des améliorations notamment : - la forte implication de la société civile dans les revues conformément à la lettre circulaire ; -l'actualisation à temps du Document de Programmation Budgétaire Economique et Pluriannuel (DPBEP) conformément aux objectifs du programme économique et financier ; -le respect du délai de dépôt du projet de loi de finances à l'Assemblée Nationale. En termes des suivis du budget, les rapports trimestriels d'exécution du budget sont élaborés dans le délai. En revanche, le délai accordé aux ordonnateurs secondaires pour préparer le budget n'a pas été respecté en raison de l'envoi tardif de la lettre circulaire.					
	INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Ecart entre les dépenses primaires totales réelles et les dépenses primaires initialement prévues.	%	5,9	<=5	8,5	<=5	4,24
Moyens de vérification : Rapport d'activités DGB et rapport PEFA Précisions méthodologiques : [Dépenses primaires (hors service de la dette et financement extérieur) effectives / dépenses primaires initialement prévues] X100.						
1.2 : Délai accordé aux ordonnateurs secondaires pour préparer le budget	Semaine	5	4	3,5	>= 6	4
Moyens de vérification : La lettre circulaire de préparation du budget précisions méthodologiques : nombre de semaines séparant l'envoi de la lettre circulaire à la date de transmission des avant-projets de budget						
1.3 : Pourcentage des indicateurs budgétaires du programme avec le FMI (solde budgétaire de base, solde budgétaire de base sous-jacent et dépenses prioritaires réalisées en fin d'année) respectés	%	67	100	100	100	100
Moyens de vérification : mémorandum mission FMI Précisions méthodologiques : (Nombre d'indicateurs budgétaires du FMI respectés / total des indicateurs à respecter dans le programme) * 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Améliorer la transparence du budget d'Etat	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : Conformement aux dispositions de la Loi n°2013_031 du 23 juillet 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques et son décret d'application n°2014-0607 du 13 août 2014, plusieurs documents ont été systématiquement publiés : la situation d'exécution budgétaire, la situation des paiements des mandats. En revanche, les états financiers de fin d'exercice, les rapports de vérification externe n'ont pas été produits à temps.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Accès du public aux principales informations (de C à B+)	Notation PEFA	B+	B+	B	B+	B
Moyens de vérification : Rapport d'activités DGB et rapport PEFA Précisions méthodologiques : Trois à quatre des informations suivantes sont publiées : (i) documents de budget annuel, (ii) rapports intra-annuels sur l'exécution du budget, (iii) états financiers de fin d'exercice, (iv) rapports de vérification externe, (v) attribution des marchés importants, (vi) ressources mises à la disposition des unités chargées de la prestation des services de base.						
Objectif 3: Moderniser la gestion budgétaire pour une efficacité des dépenses publiques	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°3 : Le budget blanc en mode programme a été produit et annexé à la loi de finances 2017 en vue d'informer l'Assemblée Nationale et de préparer le basculement du budget en mode programmes prévu en 2018.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Effectivité du budget-programme	-	-	-	En cours	En cours	En cours
Moyens de vérification : Rapport d'activités DGB Précisions méthodologiques : La loi de finances est présentée et exécutée en mode budget -programmes						
3.2 : Effectivité de la procédure d'autorisations d'engagement(AE) et crédits de paiement(CP)	-	-	en cours	En cours	réalisé	En cours
Moyens de vérification : Rapport d'activité DGB Précisions méthodologiques :La gestion budgétaire des dépenses d'investissement se fait en mode AE-CP						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour mission la conception et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de fiscalité de porte et de fiscalité intérieure.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 1 : Améliorer les recettes fiscales de l'Etat</p>	<p>Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1 : Les prévisions de recettes de l'exercice budgétaire 2017 de la Direction Générale des Impôts (DGI) ont été fixées à 790,940 milliards de francs CFA dans la Loi de Finances 2017. En termes de réalisation, les encaissements au 31 décembre 2017 s'élèvent à 792,240 milliards, soit un taux de réalisation de 100,16% et un dépassement en valeur absolue de 1,300 milliard de F CFA. Les recettes collectées par la DGD au 31 décembre 2017, se sont établies à 585,148 milliards de FCFA sur un objectif annuel de 585 milliards.</p> <p>Ces résultats sont le fruit de la mise en œuvre des stratégies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'optimisation des déclarations mensuelles par un meilleur suivi des indicateurs de gestion ; - l'intensification des poursuites pour le recouvrement des arriérés, - un meilleur suivi des contribuables qui sont à la fois débiteurs et créanciers de l'Etat ; - la mise en œuvre des programmes de contrôle ; - une recherche accrue des renseignements sur les contribuables ; - la mise en place progressive d'un système informatique plus performant. <p>Au titre des contrôles, une attention particulière a été portée au suivi des contrôles de crédits de TVA.</p>
--	---

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer les recettes fiscales de l'Etat	<p>Pour ce qui concerne la Direction Générale des Douanes nous pouvons citer entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la simplification et la facilitation des procédures douanières ; - la sécurisation des échanges commerciaux ; - la canalisation du trafic vers les bureaux de dédouanement ; - l'amélioration et l'optimisation du programme de vérification des importations(PVI) et le scanning des marchandises ; - la dynamisation de la coopération Douanes-Douanes ; - le suivi régulier de l'exécution des programmes de vérification. <p>Commentaire sur indicateur 1.2 : La cible ci-dessous indiquée est disproportionnée par rapport à l'objectif de taux d'accroissement retenu dans le Plan Stratégique 2015-2017 de la DGI qui est de 10%. Aussi le taux de -0,87% s'explique en partie par une situation d'insécurité constatée dans plusieurs localités du pays économiquement viables, ce qui a poussé la plus part des contribuables à fermer boutiques et magasins et exercer d'autres activités non moins commerciales.</p>					
	INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1: Taux de pression fiscale de :						
la DGI	%	9,62	9,27	8,68	10,27	8,93
la DGD		5,7	6,7	6,3	6,4	6,6
Moyen de vérification : Documents des Comptabilités annuelles ; TOFE. Méthodologie : (Total des recettes fiscales annuelles / PIB nominal) *100						
1.2. : Taux d'accroissement du nombre de contribuables immatriculés à la DGI	%	27	> 10	5,19	> 20	-0,87
Moyen de vérification : Rapport de SIGTAS ; Méthodologie : ((Nombre de contribuables immatriculés à l'année N – Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1)/ Nombre de contribuables immatriculés à l'année N-1) * 100						
1.3 : Taux de recouvrement par rapport aux prévisions						
DGI	%	100	100	100,39	100	100,16
DGD		88,79	100	100,5	100	100,03
Moyen de vérification : Documents des comptabilités annuelles de la DGI ; Statistiques douanières publiées par la Direction des Recettes (DRPPV) et des Etudes de la DGD Méthodologie : (Recouvrements / Prévisions) * 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Améliorer les services aux contribuables	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : Le temps de prise en charge et le délai de dédouanement des marchandises sont réduits de 48 heures à 24 heures.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux de satisfaction des contribuables de la DGI	%	66,51	66,51	66,51	66,51	66,51
Moyen de vérification : Rapport de sondage d'opinion; Méthodologie : (Nombre de contribuables satisfaits / Nombre de contribuables sondés) X 100						
2.2 : Délai moyen de dédouanement	heures	36	30	28	15	16,5
Moyen de vérification : Rapport produit par la Direction de l'Informatique et de la Statistique et la Direction des Recettes et des Etudes de la DGD Méthodologie : Temps moyen mis pour l'opération de dédouanement						

Objectif 3 : Moderniser l'administration fiscale	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n° 3 : les composantes majeures de cette modernisation reposent sur le système informatique (SYDONIA WORLD et de SIGTAS 3.0) et les nouvelles méthodes de gestion ; gestion axée sur les résultats, application des normes de services aux usagers, procédures informatisées et de vérification ainsi que sur une politique de sécurité répondant aux différentes préoccupations à travers un DATA CENTER. Les performances de SIGTAS3.0 et de SYDONIA WORLD sont exploitées. Cependant le projet d'informatisation de certains centres n'a pas atteint le point souhaité compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut dans le septentrion et dans certaines localités du centre du pays. Ainsi trois centres sur six ont été connectés (DGI).					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux d'informatisation :						
DGI	%	76	83	84	90	80
DGD		98,5	100	100	100	54
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la Sous - Direction de l'Informatique (DGI) ; Rapport de Direction de l'Informatique et de la Statistique (DGD) Méthodologie : (Nombre de bureaux (sites) connectés / nombre de bureaux (sites) à connecter * 100						
3.2 : Niveau d'application des procédures informatisées	niveau	satis faisant	satis faisant	satis faisant	satis faisant	satis faisant
Moyen de vérification : Rapport des contrôles internes Méthodologie : Appréciation du contrôle interne effectué par la SDOCS (sous-direction organisation de contrôle des services						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour mission essentiellement :

- d'exercer un contrôle permanent et a priori des finances publiques sur le territoire national (Budget d'Etat, Budgets annexes, Budgets des Collectivités et tous les autres budgets et comptes publics ainsi que les opérations de trésorerie correspondantes ;
- de contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du ministère de l'Economie et des Finances ;
- de contrôler la gestion des deniers publics, la régularité des opérations financières, comptables résultant de l'exécution du budget d'Etat ;
- d'analyser les avant-projets des dossiers des marchés publics ;
- de contrôler les procédures de consultation en vue de l'adjudication et de l'attribution des marchés publics de travaux, fournitures et services ;
- de recevoir, analyser et traiter les informations contenues dans les déclarations de suspicion reçues des personnes assujetties à la loi N°2016-08 du 17/03/2016 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux ;
- Favoriser et sécuriser l'investissement extérieur ;
- de veiller au respect de la réglementation applicable aux Systèmes Financiers Décentralisés, pour permettre l'accès d'un plus grand nombre de Personnes aux Services Financiers Décentralisés, la professionnalisation de l'industrie de la micro finance et la protection des dépôts du public.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer le contrôle permanent et a priori de la régularité de passation des marchés publics, de l'exécution du budget d'Etat, des organismes personnalisés et des collectivités territoriales.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1 : Le contrôle et le suivi de l'exécution du budget ont été assurés à travers : - le contrôle et le suivi de l'exécution des lois des finances, des budgets des organismes personnalisés et des collectivités territoriales ; - la participation au contrôle d'effectivité de la prestation de l'ensemble des travaux, fournitures et services ; - le renforcement des capacités du personnel et l'acquisition de matériel de bureau, matériel roulant, matériel informatique et en réseautique, kit solaire ; - la relecture des textes de création d'organisation et de fonctionnement de la DNCF suite à la transposition des Directives de l'UEM OA qui a abouti à la mise en œuvre du contrôle a priori sélectif des dépenses. Le système de passation des marchés publics et des délégations de service public a été amélioré à travers : -la relecture du Décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant code des marchés publics et des délégations de service public et de ses textes d'applications ; -la formation du personnel de la DGMP-DSP à l'utilisation du manuel d'instruction pour l'appréciation de l'enveloppe financière prévisionnelle des marchés. - la restriction des marchés passés par entente directe et par appel d'offres restreints					
	INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage des budgets contrôlés	%	98,9	98,9	98,95	98,9	99,91
Moyen de vérification rapport d'activité de la DNCF Précision méthodologique : (Ressources publiques contrôlées par le contrôle financier / Ressources publiques qui devraient être normalement soumises au visa préalable du contrôle financier)* 100						
1.2 Taux de contrôle d'effectivité de la prestation	%	100	100	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport sur l'effectivité de la prestation Précision méthodologique : (Participation de la DNCF aux réceptions atteignant le seuil de 10 millions / Nombre total d'avis de réception du même seuil)*100.						
1.3 Pourcentage des marchés passés par appel d'offres ouvert.	%	90	85	91,7	85	92
Moyen de vérification : Base de données de la DGMP DSP Précision méthodologique : Nombre de marchés passés par appel d'offre ouvert / l'ensemble des marchés passés						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Améliorer le contrôle à postériori de la gestion des Finances Publiques.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : le contrôle a posteriori de l'exécution du Budget d'Etat a été assuré tant à l'intérieur du pays que dans les représentations diplomatiques et consulaires. Ce contrôle a permis d'une manière générale d'améliorer la gestion des finances publiques et d'une manière particulière de contribuer au perfectionnement des gestionnaires aux procédures administratives, comptables et financières.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de réalisation annuelle du programme de vérification	%	85	90	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport annuel de l'Inspection des Finances Précisions méthodologiques : nombre de missions réalisées /nombre de missions programmées						
2.2 Taux de réalisation des missions de suivi de mise en œuvre des recommandations		100	100	100	100	100
Moyen de vérification : rapport annuel de l'Inspection des Finances Précisions méthodologiques : Nombre de missions de suivi effectuées / Nombre de missions programmées						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3 : Renforcer la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°3 : la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme a été renforcée par une étude minutieuse de tous les dossiers reçus des banques et des autres assujettis. Les dossiers qui doivent faire l'objet de poursuite ont été transmis à la justice, des dispositions notoires sont en cours pour évaluation des risques et l'installation d'une autorité chargée d'identifier ces risques. Avec la collaboration des douanes, les études sont en cours afin de minimiser le transfère physique des fonds.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux des dossiers de soupçon traités et envoyés au tribunal	%	60	65	100	75	75
Moyens de vérification : Répertoire des dossiers reçus Précisions méthodologiques : Nombre de dossiers traités et envoyés / Nombre de dossiers reçus						
3.2. Pourcentage des assujettis et agents de poursuite informés, formés et sensibilisés en moyen de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme	%	70	78	110	85	85
Moyens de vérification : Rapport de formation Précisions Méthodologiques : Nombre d'agents formés / Nombre d'agents ciblés						
3.3. Niveau de risques identifiés en matière de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme	-	65	70	75	80	80
Moyen de vérification : rapport annuel Précision méthodologique : Nombre de risque prévu / Nombre Total						
3.4 Pourcentage des dossiers traités en matière de transport physique des capitaux		-	-	85	50	50
Moyen de vérification : rapport d'activité de la CENTIF Précision méthodologie : Pourcentage des dossiers traités par rapport au dossier reçu						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 4 : Veiller à la viabilité des Systèmes Financiers Décentralisés.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°4 : l'atteinte de l'objectif de la viabilité des SFD est légèrement en déca de la prévision. Ceci s'explique par le retard constaté dans le démarrage effectif des activités (SFD non fonctionnels dont les agréments seront retirés, diminuant du coup le total des SFD)					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage des SFD estimés viables	%	27,8	48,03	55,2	65	61,17
Moyens de vérification : Rapport annuel de la CCS/SFD précisions méthodologiques : Nombre des SFD estimés viables / Nombre de SFD						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise :

- L'exécution des opérations du Budget de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics ;
- La gestion de la trésorerie,
- Un meilleur suivi des activités des établissements du secteur bancaire et des assurances.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 1 : Améliorer la gestion de la Trésorerie et la tenue de la Comptabilité de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics.</p>	<p>Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1 : Globalement les 4 indicateurs de l'objectif N°1 ont enregistré une progression en 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 postes comptables supérieurs sur 11 ont été contrôlés en 2017 ; - sur 80 recettes perceptions hors chefs-lieux de région, 2 postes également ont fait l'objet de contrôle ; - le nombre de recettes perceptions utilisant l'application Colloc est passé de 56 à 65 en 2017 soit un taux de couverture territoriale de 71%. Sur une prévision de de déploiement du logiciel dans 12 recettes-recettes perceptions, il a été rendu fonctionnel dans 9 recettes-perceptions (Tombouctou, Gao, Mopti, Djenné, Douentza, Ningari, Boni, Madougou, Bandiagara), soit un taux de réalisation de 75% de la cible. La non-atteinte de la cible territoriale de 75% s'explique par le problème d'insécurité dans les recettes perceptions des régions du Nord et certaines recettes perceptions de la Région de Mopti ainsi qu'aux conditions de travail des agents (étroitesse des locaux abritant les recettes perceptions du Nord en résidence à Bamako). Cependant, tous les percepteurs ont été formés courant 2017 sur l'utilisation du logiciel Colloc. Par pallier à la faiblesse du cadre de travail, il convient de doter les recettes perceptions d'ordinaires portables afin de l'utilisation du Logiciel Colloc ;
---	--

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer la gestion de la Trésorerie et la tenue de la Comptabilité de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics.		Sur un total de 761 comptes de gestion attendus, 520 comptes de 2016 ont été reçus dans les délais en 2017 soit un taux de réalisation de 68%. Certains comptes de gestion des régions du Nord et du Centre ainsi ceux du Cercle de Nara ne sont pas encore parvenus dû à des problèmes de disponibilité des comptes administratifs des ordonnateurs ;				
		En 2017, 97 EP sur 126 ont produit des situations financières dans les				
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de postes comptables vérifiés :						
- Postes Comptables supérieurs	%	55	50	40	40	55
- Recettes Perceptions				40	30	42,25
Moyens de vérification : Rapport de vérification des postes comptables de la DNTCP. Précisions méthodologiques : (Nombre de postes comptables contrôlés/ postes comptables) * 100						
1.2 Pourcentage de Recettes – Perception utilisant l'application « COLLOC » (Logiciel de gestion budgétaire et comptable des Collectivités Territoriales)	%			62	75	71
Moyens de vérification : Rapport d'activités DNTCP Précisions méthodologiques : Recettes – Perceptions disposant l'application COLLOC / Nombre Total de Recettes – Perceptions						
1.3 Pourcentage de Compte de Gestion des Collectivités Territoriales produit dans le délai règlementaire	%			40	65	68
Moyens de vérification : Rapport d'activités DNTCP Précisions méthodologiques : Nombre de Compte de gestion produit avant le 30juin n+1 / . Nombre Total de Compte de gestion produit						
1.4 Pourcentage d'Etablissement public ayant transmis leur situation Financière dans le délai	%			71	80	77
Moyens de vérification : Rapport d'activités DNTCP Précisions méthodologiques : Nombre de Situation financière produit dans le délai / Nombre Total de Nombre de Situation financière produit						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Rendre compte de l'exécution du Budget à bonne date	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : Les délais réglementaires en matière de production des états comptables et statistiques ont été relativement respectés : - le délai de production de la balance comptable des postes est évalué à 52 jours, donc au-delà du délai de 45 jours prévu. Ce retard s'explique par les travaux de double commande effectués en 2017 lors du déploiement de l'Application AICE dans certains postes et les travaux de tests relatifs à l'expérimentation de AICE en mode Budget Programme ; - Le délai de production du TOFE définitif est de 45 jours conformément au délai réglementaire ; - Le projet de Loi de règlement de 2016 a été déposé au Cabinet du MEF le 29 décembre 2017. Ce retard s'explique par l'absence de pointages infra-annuel entre les gestionnaires de crédits et les services financiers d'une part et les services d'assiette d'autre part. Des dispositions sont prises pour restaurer les pointages trimestriels avec l'ensemble des acteurs (DFM, DAF, EP, service d'assiette) mais aussi l'interfaçage des systèmes d'information.					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
2.1 Délai de production de la balance comptable	Jours	60	<=55	<=55	<=55	52
Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'ACCT Précisions méthodologiques : dénombrement						
2.2 Délai de production du TOFE	Jours	50	<= 45	<=45	<=45	45
Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'ACCT Précisions méthodologiques : dénombrement						
2.3 Date de production du projet de Loi de Règlement	dates	20-sept	31-août	31-août	31-août	29-déc
Moyens de vérification : Rapport d'activités de l'ACCT Précisions méthodologiques : Date du bordereau d'envoi du projet de Loi de règlement au Cabinet MEF						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Connaître le degré de bancarisation et la fiabilité du secteur des assurances	<p>Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°3 : Tous les établissements de crédit ont respecté la norme prudentielle de 60%. Toutefois, le taux de rapatriement est inférieur au taux normal de 80% dû aux dérogations accordées par les textes législatifs et réglementaires.</p> <p>En 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 11 compagnies d'assurances ont fait l'objet de contrôle sur pièces. - deux (2) compagnies d'assurance dont la vérification sur pièces a révélé certaines insuffisances ont été contrôlées par une mission conjointe CIM A-M ALI. Les contrôles sur place sont effectués en fonction des risques encourus par la compagnie ; - quatre (4) courtiers d'assurances sur 33 ont été contrôlés par une mission de la Division Assurance de la DNTCP. L'effort des contrôles 2017 a été accentué sur les intermédiaires d'assurance. 					
INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de Compagnies d'assurances et de courtiers suivis :						
-Compagnies d'assurances (contrôle sur pièces)	%	61	50	100	100	100
-Compagnies d'assurances (contrôle sur place)	%			29-févr	10-mars	18-mars
-Courtiers d'assurances (contrôle Sur place)	%	60	45	20	30	42
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DNTCP précisions méthodologiques : (Nombre de compagnies contrôlées / Total des compagnies d'assurances) x100 (Nombre de courtiers contrôlés / Total des courtiers d'assurances) x100						
3.2 Pourcentage de l'établissement de crédit respectant au moins 60% des normes prudentielle suivies	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DNTCP Précisions méthodologiques : (Nombre d'établissement contrôlé / nombre total de banque) x100						
3.3 Taux de rapatriement des recettes d'exportation	%	30	35	16,3	80	39,2
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DNTCP Précisions méthodologiques : (Recettes rapatriées / Valeur totale des exportations) x100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet :

- De gérer la dette publique intérieure et extérieure ;
- De contrôler l'octroi et de suivre la gestion de tous les emprunts publics ;
- De recueillir et analyser toutes les informations relatives à la dette ;
- De procéder au recouvrement des fonds des prêts rôtrocédés ;
- De donner une situation des ressources de l'Initiative PPTE ;
- D'animer le comité de suivi et d'utilisation des ressources PPTE ;
- De procéder au recouvrement des fonds des prêts rôtrocédés.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEUR DE RESULTATS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 1 : Assurer une meilleure gestion de la dette publique intérieure et extérieure	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1 : Vu les indicateurs ci-dessous, l'objectif du programme est atteint. Il est utile de rappeler ici que la dette intérieure se limite aux bons, obligations et aux engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire local.					
1.1 Taux de réalisation du service de la dette par rapport aux prévisions	%	100	100	100	100	100
Moyens de vérification : TOFE.						
Précisions méthodologiques : montant du service de la dette payée/montant prévu dans l'année.						
1.2 Respect du taux de concessionnalité de 35% d'élément don	%	47,1	>= 35	43,6	>= 35	41,4
Moyens de vérification : Base de données.						
Précisions méthodologiques : Elément don = valeur nominale - valeur actualisée du prêt / valeur nominale du prêt (VN - VA) / VN						
1.3 Ratio de viabilité de la dette:						
- Ratio 1	%	67,1	<150	64,7	< 150	61,8
- Ratio 2		30,2	<70	29,7	< 70	34,5
Moyens de vérification : bulletin statistique annuel de la dette.						
Précisions méthodologiques :						
- Ratio 1 = (VA/XGS)*100						
- Ratio 2 = (Encours/PIB)*100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer :

- la coordination, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies sectorielles de développement ;
- le renforcement des capacités des structures de gestion du développement.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer la coordination de la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1 : La coordination de la formulation et le suivi évaluation des politiques, des programmes et des stratégies sectorielles de développement se sont poursuivis à travers : - la tenue des sessions du CPM ; - la production des documents de cadrage macroéconomique ; - la production et la diffusion du PTI 2017-2019, du BSI 2017, du rapport d'exécution du BSI 2016 ; - la 17ème Revue des P/P ; -la tenue de la Revue annuelle 2016 du CREDD ; - la diffusion du rapport 2016 de mise en œuvre du CREDD ; -le lancement des Objectifs de Développement Durable (ODD). La non disponibilité de certains supports de cadrage et le démarrage timide de certains projets/programmes ont impacté l'atteinte des objectifs.					
	INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux de réalisation des réunions de concertation	%	65	75	65	>= 60	65
Moyens de vérification : Comptes rendus de réunions et rapport annuel d'activités de la DNPD						
Précisions méthodologiques : (Réunions tenues/ Réunions programmées) * 100						
1.2 : Taux d'exécution du BSI	%	75	80	63	? 70	78,33
Moyens de vérification : Rapport d'exécution du BSI						
Précisions méthodologiques : (montants mobilisés / montant prévisionnel) * 100						
1.1 : Taux de décaissement des Projets/Programmes	%	62	54,58	50,34	? 60	50,71
Moyens de vérification : Rapport de la Revue des Projets/Programmes						
Précisions méthodologiques : (Montant décaissé/ volume des financements acquis) x100.						
1.4. : Niveau de Mise en œuvre du CSCRP/CREDD	Niveau	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant
Moyens de vérification : Rapports de la Revue annuelle.						
Précisions méthodologiques : Appréciation des PTF						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Renforcer les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : Les capacités des acteurs dans la formulation, le suivi et l'évaluation des politiques de développement ont été renforcées entre autres par la réalisation de formations portant sur divers thématiques dont la programmation financière, la prospective, le Suivi Evaluation des P/P et des politiques publiques, la programmation et la budgétisation ainsi que la réalisation d'études.					
	Cependant, des efforts restent à fournir dans le respect du programme de formation et dans la finalisation de l'étude sur le Schéma Directeur des Infrastructures .					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'exécution des formations	%	86	91,11	90	100	80
Moyens de vérification : Rapports de formations						
Précisions méthodologiques : (Formations réalisées / Formations prévues) * 100						
2.2 : Taux d'exécution des études programmées.	%	86	93,33	90	100	90
Moyens de vérification : Rapports d'études						
Précisions méthodologiques : (Etudes réalisées / Etudes prévues) * 100						

1. MISSIONS :

Conformément au Décret N° 2016-0131/P-RM du 07 mars 2016 fixant les attributions spécifiques des membres du gouvernement, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique, a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale dans les domaines du travail, de la Fonction Publique et d'améliorer les relations du Gouvernement avec les autres institutions.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Elaborer, mettre en œuvre et contrôler la législation du travail dans le secteur privé ;
- Lutter contre le travail des enfants, les discriminations et les harcèlements dans les lieux de travail ;
- Elaborer, appliquer ou contrôler l'application des règles relatives à l'emploi du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- Elaborer et mettre en œuvre la politique salariale et de rémunération de l'Etat ;
- Améliorer la performance du personnel civil de l'Etat et des organismes publics de l'Etat ;
- Promouvoir le dialogue social, prévenir et gérer les conflits collectifs ;
- Coordonner les rapports du Gouvernement avec les organisations syndicales et patronales ;
- Elaborer et appliquer les règles relatives à la détermination de la représentativité et de la légitimité des organisations syndicales ;
- Faciliter et suivre les relations entre le gouvernement et les institutions de la République autres que le Président de la République.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	349 726 000	340 609 099	917 563 000	871 571 982	653 000 000	552 999 435	1 920 289 000	1 765 180 516	91.92
2 Amélioration de la Gestion administrative des Agents de l'Etat	322 101 000	315 624 122	254 143 000	253 966 640	1 263 482 000	1 009 671 180	1 839 726 000	1 579 261 942	85.84
3 Amélioration du Cadre Législatif du Travail	539 392 000	524 179 863	139 443 000	138 922 360	0	0	678 835 000	663 102 223	97.68
TOTAL MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT	1 211 219 000	1 180 413 084	1 311 149 000	1 264 460 982	1 916 482 000	1 562 670 615	4 438 850 000	4 007 544 681	90.28

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

L'Objectif 1 : Préserver et consolider la paix sociale.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Les efforts du gouvernement dans le cadre de la préservation et la consolidation de la paix sociale ont permis de lever 20 mots d'ordre de grève sur 36 préavis déposés. Cependant, 16 mots d'ordre de grève ont été observés. Les prévisions n'ont pas été atteintes dans la mesure où la majeure partie des revendications étaient axées sur les primes et indemnités ainsi que les grilles de salaire. Aussi, faut-il souligner que certains syndicats ont déposé plus de 2 préavis de grève sur les mêmes revendications. Sur 79 accords conclus par l'Etat avec les centrales syndicales (UNTM = 26 ; CSTM = 23 ; CDTM = 30), 41 ont été exécutés (UNTM = 19 ; CSTM = 13 ; CDTM = 9). Eu égard à la situation économique du pays, le gouvernement et les partenaires sociaux n'ont pas eu un consensus autour des autres accords. Le gouvernement a fait des propositions soutenables par le budget d'Etat qui ont été rejetées par les syndicats. Le comité genre a réalisé 3 activités sur 5 prévues. La non réalisation des 2 autres activités est due à une insuffisance de crédit budgétaire.					
	Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage des préavis gérés	%	45	60	53	70	56
Moyens de vérification : Arrêtés ou avis de réunion						
Précisions Méthodologiques : (Nombre de préavis gérés/nombre de préavis reçus) x 100.						
1.2 Taux d'exécution des accords conclus avec les centrales syndicales.	%	-	-	-	70	52
Moyens de vérification : Etat d'exécution des accords.						
Précisions Méthodologiques : (Nombre d'accord exécuté / nombre d'accord conclu) x 100.						
1.3 Taux d'exécution du programme d'activités Genre du département	%	-	-	67	70	60
Moyens de vérification : Rapport d'activités du comité genre du département						
Précisions Méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées / nombre d'activités prévues) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

L'Objectif 2 : Promouvoir le Dialogue Social	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Les 4 formations en dialogue sociale programmées ont été réalisées. Il s'agit de la formation des journalistes, des points focaux et deux agents au Maroc. Les élections professionnelles au niveau des centrales syndicales n'ont pas pu être organisées suite à la non disponibilité des ressources financières.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités par la formation en dialogue social	%	-	-	-	80	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités						
Précisions Méthodologiques :(Nombre de formations réalisées/nombre formations prévues) x 100.						
2.2 Taux de représentativité des centrales syndicales aux élections professionnelles.	%	-	-	-	90	0
Moyens de vérification : Rapport des élections. Précisions Méthodologiques :(Nombre de votants par centrale syndicale/nombre d'inscrits) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>L'Objectif 3 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 : 75 agents ont suivi des formations de renforcement de capacité (séminaires) à l'étranger et 2 agents ont suivi des formations dans des écoles à Bamako sur 124 demandes d'où un taux de réalisation de 62%. Il ya eu aussi des formations groupées sur 4 thèmes (GAR = 150 agents, Transparence = 150 agents, Dialogue social = 50 agents et GRH= 30 agents) à Bamako.</p> <p>Sur une notification de crédits de 4 450 388 613 FCFA, le montant de 3 950 420 508 FCFA a été liquidé soit un taux d'exécution de 89 %. La prévision n'a pas été atteinte car le marché relatif à la modernisation du système d'archivage des dossiers du personnel de la Fonction Publique n'a pu être exécuté pour non approbation du marché dans le délai et celui de la construction de la salle d'archive de la DNFPP n'a pu être aussi exécuté pour la non mobilisation de la tranche annuelle par faute d'enregistrement du marché dans le délai.</p> <p>Sur 33 contrats ou marchés programmés dans le plan de passation des marchés, 30 ont été réalisés.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
<p>3.1 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités par la formation des agents de l'Etat.</p>		34	41	-	50	62
Moyens de vérification : Rapport d'activités						
Précisions Méthodologiques : (Nombre de dossiers de formation traités/Nombre de dossiers reçus) x 100						
<p>3.2 Taux d'exécution du budget</p>	%	99	99,8	98	99	89
Moyens de vérification : Compte administratif						
Précisions Méthodologiques : (Crédits liquidés/crédits notifiés) x 100						
<p>3.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés</p>	%	-	-	83	90	91
Moyens de vérification : Plan de passation des marchés						
Précisions Méthodologiques : (Nombre de marchés passés/Nombre de marchés prévus) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

L'Objectif 4 : Renforcer les relations entre le Gouvernement et les autres Institutions	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 4 : Le renforcement des relations entre le Gouvernement et les autres Institutions autres que le président de la République s'est poursuivi à travers la mise en œuvre du programme d'activités du renforcement des Relations avec les Institutions.</p> <p>Sur 5 activités programmées, 3 ont été totalement réalisées.</p> <p>Les campagnes de sensibilisation sur les Institutions de la République ont eu lieu à l'intention des Points Focaux Institutions de la République des départements.</p> <p>L'activité relative au séminaire gouvernemental n'a pu être organisée pour des raisons de calendrier, au regard de la spécificité du public cible.</p> <p>Sur 155 projets de loi soumis à l'Assemblée, 82 ont été adoptés. Cette proportion peu satisfaisante s'explique par la session budgétaire d'octobre dont les travaux impliquant toutes les commissions n'ont pas permis l'examen de beaucoup de projets de lois.</p> <p>Quant à la conception et la publication de la revue semestrielle sur les Institutions, les travaux de réflexion sur la gestion, entamés en 2016, se poursuivent à l'interne.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux d'exécution du programme d'activités de renforcement des Relations avec les Institutions	%	-	66	60	70	60
Moyens de vérification : Rapport d'activités.						
Précisions Méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) x 100.						
4.2. Pourcentage de projets de loi adoptés par l'Assemblée Nationale.	%	76	80	53	85	53
Moyens de vérification : Rapports de session de l'Assemblée Nationale.						
Précisions Méthodologiques : (Nombre de projets de loi votés/nombre de projets de loi soumis) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

L'objectif 1 : Maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction Publique d'Etat	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les recommandations formulées à l'issue du contrôle physique n'ont pas encore été validées par le Gouvernement. Cependant, les trois (03) recommandations concernant le Programme 2, notamment n'est concerné que par trois de ces recommandations (la suspension des salaires, la levée de suspension des salaires et la mise à jour des affectations ont été exécutées après examen du Conseil de Cabinet.</p> <p>La suspension de salaire a concerné 2 811 agents. La suspension a été levée pour 1 742 agents.</p> <p>La mise à jour mensuelle des situations administratives est effectuée au niveau du fichier du Bureau Central de la Solde. Cet indicateur va demeurer jusqu'au jour où le fichier du Bureau central de la Solde et celui de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel seront interconnectés.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de mise en œuvre des recommandations issues du contrôle physique	%	-	99	100	85	95
Moyen de vérification : Rapport de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues du contrôle physique Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations appliquées/le nombre total de recommandations formulées) x 100						
1.2 Proportion des données harmonisées de fichier solde du Bureau Central de la Solde (BCS) et le fichier administratif de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel (DNFPP)	%	75	100	88	90	95
Moyens de vérification : Fichier solde (BCS) et Fichier administratif (DNFPP) Précisions méthodologiques : (Nombre de fiches actualisées au BCS/le nombre d'agents) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

L'objectif 2 : Satisfaire les besoins de recrutement et de formation des départements en tenant compte des contraintes budgétaires	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les besoins exprimés par les des services publics sont 2 852 agents. Malgré la non atteinte des 52 % prévus, des efforts ont été réalisés à travers la satisfaction de 30 %, soit 846 agents recrutés dont 348 agents de la catégorie A, 170 de la catégorie B2, 92 de la catégorie B1 et 236 de la catégorie C. L'écart est lié à l'insuffisance des ressources financières, au nombre élevé des agents recrutés dans la catégorie A et aux différentes augmentations de salaire. 480 agents ont été rappelés à l'activité sur 1080 agents mis en congé de formation. L'écart est constitué par les agents qui n'ont pas fini la formation.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage d'agents recrutés conformément aux profils exigés par les cadres organiques des services publics et budgétairement autorisés	%	23	21	41,98	52	30
Moyens de vérification : Arrêtés d'intégration, décision de recrutement et cadre organique Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents recrutés conformément aux profils exigés/le nombre total de besoins exprimés) x 100						
2.2. Taux d'exécution des besoins de formation des agents de l'Etat	%	45	50	70	80	36
Moyen de vérification : Application Gestion des Ressources Humaines (GRH) Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés/le nombre total de demandé) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

L'objectif 3 : Disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le système d'information nationale sur les ressources humaines de l'Etat a été mis à jour à 85%. Ce résultat est atteint grâce aux données collectées à la suite du contrôle physique et des actes d'affectation transmis par les Directions des Ressources Humaines. Les actions de communication ont été exécutées à 95%. Le Programme a procédé à une amélioration des procédures ayant permis de dépasser les prévisions (simplification des procédures, communications sur internet).					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
3.1. Taux de mise à jour du système d'information national sur les ressources humaine de l'Etat.	%	50	100	85	80	85
Moyens de vérification : Base de données de la DNFPP. Précisions méthodologiques : (Nombre de dossier mis à jour sur le nombre total de dossiers existants) x100.						
3.2. Pourcentage d'actions de communication réalisées conformément au plan adopté interne au programme	%	-	90	95	75	95
Moyens de vérification : rapport de communication. Précisions méthodologiques : (Nombre d'actions de communication sur le nombre total d'actions programmées) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

L'objectif 4 : Assurer l'équité genre dans la fonction publique	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'indicateur 4.1 n'a pas pu être réalisé suite à la non disponibilité des ressources financières. Le rapport final de l'indicateur 4.2 est disponible. Dans la base de données de la Direction nationale de la Fonction publique et du Personnel, la Fonction publique de l'Etat compte 12 083 femmes dont 2 643 femmes de la catégorie A soit environ 22%.					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
4.1. Taux d'exécution du programme de recensement des handicapés dans la Fonction publique	%	-	-	-	80	0
Moyens de vérification : Rapport de recensement Précisions méthodologiques : (Nombre de DRH recensées sur le nombre total de DRH) x 100						
4.2. Pourcentage de femmes (de la catégorie A) dans la Fonction publique répertoriées	%	-	-	-	65	100
Moyens de vérification : Rapport de recensement Précisions méthodologiques : (Nombre de femme de la catégorie A répertoriée sur l'effectif total de femmes de la catégorie A) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME:

Ce programme vise l'amélioration du cadre législatif du travail.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Renforcer le dialogue social	<p>Appréciation de l'objectif n°1 : Le Dialogue social a été renforcé à travers :</p> <p>(i) la Gestion active des conflits de travail : sur un total de 1 564 conflits de travail enregistrés dont 1 521 conflits individuels et 43 conflits collectifs, 1 202 conflits ont reçu une issue favorable soit 77% de taux de réalisation ;</p> <p>(ii) sur vingt (20) accords d'établissement soumis à la DNT au cours de l'année 2017, 14 ont été relus et adoptés. Les travaux de relecture de deux (02) conventions collectives sont en cours. Il s'agit de la convention collective des Chauffeurs et Conducteurs Routiers Privés et de la convention collective des Industries hôtelières. Cependant, des difficultés sont enregistrées dans le cadre de la poursuite des travaux de relecture des dites conventions.</p> <p>Les difficultés sont relatives entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux absences répétées de la majorité des représentants des parties (employeurs et travailleurs) lors des réunions de la commission de relecture de la Convention des Chauffeurs et Conducteurs Routiers Privés; - l'insuffisance de ressources financières et matérielles. <p>(iii) La délivrance de 5 694 avis et consultations en 2017 contre 5 072 en 2016 soit un taux de progression de 12 % sur une projection de 5%.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage des conflits de travail gérés	%	100	85	66	67	77
<p>Moyens de vérification : Rapports annuels des Directions Régionales du Travail et de la Direction Nationale du Travail - Préavis de grève déposés -PV de conciliation et Rapport de non conciliation</p> <p>Méthodologie : (Nombre de conflits ayant reçu une issue favorable / nombre de conflits soumis aux services du travail) x 100</p>						
1.2. : Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissements relus et adoptés	%	0	33	86	55	64
<p>Moyens de vérification : PV de négociation des conventions et notes techniques des accords d'établissements- Copies des conventions et accords signés</p> <p>Méthodologie : (Nombre de conventions et accords d'établissements relus et adoptés / nombre total de conventions et accords soumis) x 100</p>						
1.3. Taux de progression des usagers assistés et conseillés	%	15	2	99	5	12
<p>Moyens de vérification : Rapports annuels des DRT et de la DNT</p> <p>Méthodologie : [(Nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N sur nombre d'usagers assistés et conseillés de l'année N-1)-1] X 100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : S'assurer de l'application de la législation et de la réglementation du travail	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : La législation et la réglementation du travail sont mieux appliquées par les entreprises à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle de 792 entreprises en 2017 contre 779 en 2016 soit un taux de progression de 2% par rapport au nombre total d'entreprises contrôlées en 2016. Ce taux de progression en deçà de la projection pour 2017 s'explique par le manque de moyens (véhicules, ressources matérielles et financières) pour effectuer les visites d'entreprises et la non opérationnalisation des services du travail dans certaines régions et localités du pays. Ces contrôles ont permis de constater et de corriger des manquements à la législation et à la réglementation du travail relatifs aux salaires et accessoires de salaires, aux mesures de santé et sécurité au travail, à la durée du travail, aux contrats de travail etc. • Le nombre de contrats de travail visés au cours de l'année 2017 s'élève à 34 295 contrats soumis contre 36 743 en 2016 soit un taux de progression de -6%. 					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de progression des établissements contrôlés	%	4	35	2	4	2
Moyens de vérification : Rapports d'inspection de la Direction Nationale du Travail et des Directions Régionales du Travail						
Méthodologie : $[(\text{Nombre d'entreprises contrôlées de l'année N} / \text{nombre d'entreprises contrôlées de l'année N-1}) - 1] \times 100$						
2.2 Taux de progression des contrats de travail visés	%	-	-	-	3	-6
Moyens de vérification : Copies des contrats de travail visés, registres des contrats et fiches de rejet						
$[(\text{Nombre de contrat de travail visés de l'année N sur Nombre de contrat de travail visés de l'année N-1}) - 1] \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 3 : Rendre performant les services du travail</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les capacités des services du travail ont été renforcées à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la tenue d'un atelier de formation des membres du Comité de pilotage du Programme Pays de promotion du Travail Décent (PPTD 2016-2018) ayant enregistré la participation de six (06) inspecteurs du travail; • la tenue d'un atelier de formation sur l'élaboration de la Politique nationale en santé et sécurité au travail auquel ont participé huit (08) inspecteurs du travail; • la participation de trois (03) agents à des sessions de formations au niveau du cabinet du Ministère du Travail et de la Fonction Publique sur le dialogue social ; • la formation de trois (03) Inspecteurs du travail au Centre Régional Africain d'Administration du Travail (CRADAT) en santé et sécurité au travail; • la participation de huit (08) agents à des séminaires de formation au Centre de Formation pour le Développement (CFD) de Bamako et au Centre de Perfectionnement en Statistique (CFP-STAT); • la participation de deux (02) agents à un séminaire de formation au Centre International de Formation de l'OIT de Turin sur les normes internationales et sur la lutte contre le travail des enfants; • la participation de deux (02) inspecteurs du travail à un séminaire de formation au Maroc sur la gestion du capital humain; • la participation de deux (02) inspecteurs du travail à l'atelier de formation au Brésil sur la lutte contre le travail des enfants dans le secteur coton. <p>Le nombre total d'Inspecteurs et de Contrôleurs du Travail formés est de 34 sur 96 soit un taux de 35% dont 9% pour les femmes.</p> <p>Les différentes formations reçues ont permis aux agents concernés d'améliorer la qualité des prestations fournies par les services du travail.</p> <p>Concernant les besoins en équipement, sur un besoin total de 254 équipements prévus par la DNT, seulement 16 équipements ont été acquis, soit un taux d'exécution de 6%. La CNLTE n'a pas exprimé de besoins durant l'année 2017.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats</p>	<p align="center">Unité de Mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2017</p>	
		<p align="center">2014</p>	<p align="center">2015</p>	<p align="center">2016</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>3.1. : Pourcentage d'Inspecteurs et Contrôleurs du Travail formés (femmes)</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">17 (35)</p>	<p align="center">81 (65)</p>	<p align="center">63 (24)</p>	<p align="center">30 (15)</p>	<p align="center">35 (9)</p>
<p>Moyens de vérification :-Rapports de formation -Rapports annuels Méthodologie : (Nombre d'Inspecteurs et de Contrôleurs du travail formés / nombre total d'Inspecteurs et de Contrôleurs du travail) X100</p>						
<p>3.2. : Pourcentage d'exécution des besoins en équipement de la Direction Nationale du Travail et de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">-</p>	<p align="center">54</p>	<p align="center">30</p>	<p align="center">6</p>
<p>Moyens de vérification : Rapports annuels, copies des lettres d'expression des besoins et fiches de réception Méthodologie : (Nombre d'équipements acquis / nombre d'équipements prévus) x 100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Promouvoir les actions de lutte contre le travail des enfants	Appréciation de l'objectif 4 : Concernant la promotion des actions de lutte contre le travail des enfants, la CNLTE a atteint les résultats suivants : <ul style="list-style-type: none"> • sur 16 activités programmées pour l'année 2017, la CNLTE a réalisé 13 soit un taux de réalisation de 81% ; • le retrait de 1 731 enfants dont 913 filles en 2017 contre 10 831 enfants dont 5 085 filles en 2016 ; • la réinsertion de 1 731 enfants dont 913filles (53%), soit un taux de réinsertion de 100% en 2017. 					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Taux de réalisation du programme d'activités de la Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants	%	-	-	-	50	81
Moyens de vérifications : Rapport d'activités de la CNLTE						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) x 100						
4.2 Taux de réinsertion des enfants retirés de pires formes de travail des enfants (filles)	%	37	0,38	32	80	100
Moyens de vérifications : Rapport d'activités de la CNLTE						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'enfants réinsérés/Nombre d'enfants retirés) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Elaborer les éléments de la politique nationale de modernisation de l'Etat et assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N°1 : améliorer la performance de l'Administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°1 : Les activités concourant à la réalisation de l'objectif ont été moyennement mises en œuvre. Sur l'indicateur 1.1, l'étude relative aux mesures d'accompagnement de la GRH pour le déploiement des budgets programmes (étude sur la refonte du système d'évaluation des agents et le renouvellement des CO, étude sur les rôles et responsabilité des DAF/DFM-DRH-CPS, étude sur l'accréditation des RPROG) a été entièrement réalisée (activité 2.2 PDI-2). En ce qui concerne l'indicateur 1.2, les termes de références du recrutement du consultant pour l'enquête ont été élaborés, mais n'a pu être réalisé.					
	Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Niveau d'application des recommandations de l'étude relative aux mesures d'accompagnement en matière de gestion des ressources humaines pour le déploiement des budget-programmes	%	-	-	-	40	.
Moyens de vérification : -Rapport d'activités du CDI. Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations appliquées / nombre total des recommandations) x 100.						
1.2 : Niveau de satisfaction des usagers des services publics	%	-	-	-	50	-
Moyens de vérification : Rapport de l'enquête. Précisions méthodologiques : (Nombre des usagers sondés satisfaits /le nombre total des usagers sondés) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 2 : Favoriser l'émergence d'un management professionnel des politiques et programmes de développement	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°2 : La réalisation des indicateurs 2.1 et 2.2 relève de la composante 3 du PDI-2 relative aux actions transversales. Au regard du retard pris dans l'adoption du Programme, les efforts ont été concentrés sur la Composante 4 relative au pilotage (élaboration et adoption des textes des organes de pilotage, conception du dispositif de suivi-évaluation, tenue des réunions de lancement des organes de pilotage, la vulgarisation du programme et l'élaboration d'une stratégie de communication). Quant à l'indicateur 2.3, le code de déontologie commun à l'Agent public qui devrait servir de cadre de référence pour les départements					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'adoption de projets de textes relatifs à la stabilisation des cadres dirigeants	%	-	-	-	50	-
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du CDI. Précisions méthodologiques : (Nombre de projets de textes adoptés / nombre total des projets de textes soumis) x 100.						
2.2 : Taux de réalisation des programmes de formation des cadres dirigeants (responsables de programme)	%	-	-	-	60	-
Moyens de vérification : Rapport d'activités du CDI. Précisions méthodologiques : (Nombre des Cadres dirigeants formés dont cadres femmes / nombre total des cadres dirigeants) x 100						
2.3 : Taux de départements ayant élaborés leur code sectoriel conformément au code de déontologie commun à l'agent public	%	-	-	-	20	
Moyens de vérification : Rapport d'activités du CDI. Précisions méthodologiques : (nombre de départements ayant élaboré leur code sectoriel / nombre total des départements) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 3 : Institutionnaliser la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration Publique	<p>APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°3 : Sur l'indicateur 3.1, Le niveau de mis en œuvre des activités des deux politiques nationales relevant directement du CDI apparaissent relativement moyen. Concernant la GAR, le niveau de mis en œuvre reste très variable entre les différentes structures responsables des activités pour une réalisation globale de 18,91%, soit 21 activités réalisées sur les 111.</p> <p>En ce qui concerne l'indicateur 3.2, les projets de textes et de TDR des trois axes d'orientation (loi sur les principes de transparence, la création de l'organe indépendant, mise en place du SITMA) de la politique ont été élaborés et introduit dans le circuit d'approbation. Néanmoins, la finalisation du processus est conditionnée à l'adoption de la loi sur les principes de transparence.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux de réalisation des activités du plan d'actions du document de Politique Nationale GAR	%	-	-	-	30	18,91
Moyens de vérification : Rapports d'activités du CDI. Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées / nombre total des activités du plan d'actions) x 100.						
3.2 : Taux de réalisation des activités du plan d'actions du document de Politique Nationale de la Transparence	%	-	-	-	64	32
Moyens de vérification : Rapports d'activités du CDI. Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées / nombre total des activités du plan d'actions) x 100.						

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

À ce titre, il est compétent pour :

- la définition de la politique nationale d'emploi et de lutte contre le chômage et le sous-emploi ;
- la définition et le suivi de la mise en œuvre des actions et mesures destinées soit à préserver des emplois, soit à favoriser la création d'emplois ;
- le développement de la Formation Professionnelle et le renforcement des capacités des structures nationales de formation professionnelle en vue de répondre aux défis de l'intégration sous régionale et du renforcement de la Compétitivité des entreprises nationales ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des mesures visant l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ;
- la définition et le suivi de la mise en œuvre des mesures visant une adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail ;

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Préparer et mettre en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	447 187 000	406 171 115	1 243 777 000	1 242 351 849	49 400 000	49 400 000	1 740 364 000	1 697 922 964	97,56
2 Amélioration du Cadre Législatif et Promotion de l'Emploi	128 107 000	129 948 098	737 026 000	735 961 478	5 924 000 000	797 014 220	6 789 133 000	1 662 923 796	24,49
3 Formation Professionnelle	113 189 000	108 484 930	451 733 000	448 693 358	565 000 000	555 553 610	1 129 922 000	1 112 731 898	98,48
TOTAL MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	688 483 000	644 604 143	2 432 536 000	2 427 006 685	6 538 400 000	1 401 967 830	9 659 419 000	4 473 578 658	46,31

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme s'articule autour de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes en matière d'Emploi et de Formation Professionnelle, y compris la gestion des Ressources Humaines, Financières et Matérielles ainsi que de la coordination d'ensemble des programmes.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : La coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière d'emploi et de formation professionnelle sont améliorés à travers : - le suivi des instructions de la primature et de la feuille de route 2017 du département ; - les missions de terrain du ministre, les réunions de cabinet et les points de presse ; - un dossier finalisé (le Décret sur le transfert des compétences approuvé en conseil de ministres) et un draft disponible (les textes de la DNFP), sur 3 dossiers programmés.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de Mesure	Réalizations			Évaluations 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
1.1. Taux d'exécution des activités du département	%	-	-	72	100	80
Moyen de vérification: Rapport /CR mensuel(Cabinet).						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités de coordination réalisées / Nombre d'activités de coordination Prévues) x 100						
1.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issue des missions de supervision et de suivi des activités	%	-	-	80	100	90
Moyen de vérification : Rapport des missions de supervision et de suivi						
Précision méthodologique: Nombre de recommandations exécutées-réalisées/ Nombre de recommandations formulées* 100						
1.3. Taux d'exécution du PTG	%	-		70	100	50
Moyen de vérification : Rapport des missions de supervision et de suivi						
Précisions méthodologiques: (Nombre de dossiers du PTG réalisés/ Nombre de dossiers du PTG prévus)* 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières est assurée à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration des compétences professionnelles des agents par la formation de 163 agents sur un effectif total de 576 ; l'évolution du taux de satisfaction du plan de formation est relatif à la prise en compte des formations réalisées par les autres structures du département ; - la gestion rationnelle des cadres organiques (meilleure gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) de l'ensemble des services relevant du secteur de la Jeunesse, de l'Emploi, des Sports et de la Culture ; l'écart du taux de satisfaction du cadre organique est relatif au départ de bon nombre de travailleurs à la retraite et au départ des agents vers d'autres départements, aux mises en disponibilité, en détachement et en congé de formation ; - l'utilisation optimale des ressources financières et matérielles allouées au département (équipement des centres, renforcement des capacités des structures et la prise en charge des dépenses régaliennes du département). <p>Le taux d'exécution de 98,16% est relatif au budget national.</p>					
IDNICATEURS	Unité de mesure	Réalizations			Évaluations 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
2.1. Taux d'exécution du plan de formation.	%	-	-	26,19	25	28,35
Moyen de vérification : Rapport Annuels de formation						
Précision méthodologique : (Nombre Agents formés / Nombre Agents à former)*100						
2.2. Taux de satisfaction des cadres organiques	%	-	65	70	80	
Moyen de vérification : Rapport d'activités						
Précision méthodologique : (nombre d'Emploi occupé/ nombre d'Emploi prévu)*100						
2.3. Taux d'exécution du budget.	%	99	99	99,26	100	98,16
Moyen de vérification: Compte Administratif						
Précision méthodologique: (Crédit liquidé / crédit Notifié)*100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 3 : Assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PRODEFPE	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 : - la coordination et le suivi de la mise en œuvre se fait passablement. Cette mission reste confrontée à un manque de moyen de la Cellule de Coordination qui ne facilite pas l'élaboration d'un Rapport de qualité du suivi technique et financier des réalisations dans tous les Départements opérateurs. Nonobstant ces difficultés, les actions suivantes ont été réalisées : - la réactualisation du Répertoire des Points focaux, Chargés de CDMT ; - l'animation du Cadre de concertation technique structuré autour des Points Focaux, Chargés de CDMT et autres membres des cadres de concertation interne en installation au niveau des Départements opérateurs ; - l'accompagnement à la mise en place de cadres de concertations internes dans les départements opérateurs ; - l'organisation des sessions du Cadre de concertation ; - la collecte et analyse de données auprès des Départements opérateurs et structures productrices d'informations sur la mise en œuvre des activités du Programme.					
INDICATEURS	Unité de mesure	Réalisations			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Nombre d'ateliers et/ou de sessions tenus	Nombre	-	-	5	5	5
Moyen de vérification : Rapport d'atelier et de session.						
Précisions méthodologiques : Dénombrement						
3.2. Taux de mobilisation du financement du programme (PRODEFPE)	%	-	-	25,44	75	45
Moyen de vérification : Convention et protocole						
Précisions méthodologiques: (financement mobilisé / financement total de la première phase) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 4 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 4 : Le processus de décentralisation et de déconcentration s'est poursuivi à travers : - l'élaboration du décret fixant le détail des compétences à transférer aux collectivités territoriales et son adoption en Conseil des Ministres. - 10 compétences sur 27 ont été transférées aux collectivités territoriales. - Concernant le plan de déconcentration, il faut toutefois noter : l'élaboration des TDR sur l'état des lieux de la déconcentration et de la décentralisation, l'élaboration du projet d'installation des services subrégionaux et la non réalisation de 8 missions sur neuf (9) prévues pour des raisons budgétaires.					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux de mise en œuvre du plan de transfert des compétences aux collectivités territoriales	%	-	-	-	20	37
Moyen de vérification : Rapport d'activité annuel CADD/MEFP						
Précision méthodologique : (Nbre de compétence transféré /Nbre de compétence à transférer)*100						
4.2. Taux d'exécution du Plan de Déconcentration	%	-	-	57	40	11
Moyen de vérification : Document du plan triennal de décentralisation et déconcentration.						
Précisions méthodologiques: (Nombre d'activités du plan de déconcentration réalisé / Nombre d'activités du plan de déconcentration prévu) x 100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi(PNE).

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 1 : Établir et renforcer les liens avec toutes les politiques nationales et les politiques de développement sectoriel.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 :					
	<p>- Les politiques sectorielles ont contribué fortement à la création d'emploi. En effet, au 31 décembre 2017, l'objectif de création de 200 000 emplois a été dépassé de 17,1 points de pourcentage.</p> <p>- Aussi, pour la formation des acteurs de l'emploi l'objectif de 225 agents à former a été dépassé de 41 points de pourcentage.</p> <p>- Cependant, la satisfaction du taux d'accroissement des investissements en HIMO est en deçà de la prévision. Ceci s'explique essentiellement par des contraintes budgétaires.</p> <p>Les résultats obtenus sont dûs à la forte implication des Départements sectoriels et des Partenaires dans la mise en œuvre des politiques et stratégies du MEFP.</p>					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de Mesure	Réalisations			Évaluations 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'emplois créés par les politiques	%	23,1	52,9	87	80	117,1
<p>Moyens de vérification : Rapports de suivi des emplois créés de la DNE</p> <p>Précisions méthodologiques : [Nombre d'emplois créés par les politiques en année N/Nombre total d'emplois prévus par les politiques (200 000)]*100</p> <p>N.B. : Le numérateur de la précision méthodologique correspond au cumul des emplois créés de 2013 à l'année N.</p>						
1.2 : Pourcentage d'acteurs de l'emploi formés	%	-	-	47	66	141
<p>Moyens de vérification: Rapports de formations de la DNE</p> <p>Précisions méthodologiques : Nombre d'acteurs de l'emploi formés en année N/ Nombre total d'acteurs de l'emploi à former en année N(225)*100.</p> <p>N.B. : Le numérateur de la précision méthodologique correspond au nombre cumul d'acteurs de l'emploi formés de 2015 à 2017</p>						
1.3 : Taux d'accroissement des investissements sur les infrastructures publiques réalisés en HIMO	%	-	-	-37,04	10	5
<p>Moyens de vérification: Rapports d'activités de l'APEJ et ANPE.</p> <p>Précisions méthodologiques : [(montant des investissements sur les infrastructures publiques réalisés en HIMO en année N) moins (montant des investissements sur les infrastructures publiques réalisés en HIMO en année N -1) divisé par (montant des investissements sur les infrastructures publiques réalisés en HIMO en année N-1)]*100.</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 2 : Renforcer les actions de promotion et de création d'emplois.	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : Pour l'ensemble des trois indicateurs, les réalisations ont dépassé les prévisions. Ceci montre que l'objectif a été largement atteint.</p> <p>Les dépassements constatés résultent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des mesures prises par l'ANPE pour répondre au nombre important de jeunes demandeurs d'emploi ayant sollicité la formation en TRE ; - de l'intervention des projets FIER et PROCEJ dans le financement des projets des jeunes. Sur 3487 projets de jeunes financés, le FIER et le PROCEJ ont financé ensemble 2552 soit 74% de l'ensemble ; - des efforts financiers fournis par l'APEJ en vue de répondre à la forte demande de stage de formation professionnelle. 					
IDNICATEURS	Unité de mesure	Réalizations			Évaluations 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
2.1. : Taux d'accroissement du nombre de jeunes diplômés formés en Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).	%	23,1	-	-48,51	5	49
<p>Moyens de vérification : Rapports d'activités, Précisions méthodologiques : [nombre de jeunes diplômés formés en technique de recherche d'emploi en année(N) moins nombre de jeunes diplômés formés en technique de recherche d'emploi en année(N-1) divisé par nombre de jeunes diplômés formés en technique de recherche d'emploi en année(N-1)]*100.</p>						
2.2. : Taux d'accroissement du nombre d'entreprises créées.	%	-	-	127,31	20	74
<p>Moyens de vérification: Rapports d'activités, Précisions méthodologiques : [nombre d'entreprises créées en année (N) moins nombre d'entreprises créées en année (N-1) divisé par nombre d'entreprises créées (N-1)]*100.</p>						
2.3. : Taux d'accroissement du nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stage de formation professionnelle dans le privé et le public.	%	-	-	0,3	5	5,54
<p>Moyens de vérification : Rapports d'activités de l'APEJ. Précisions méthodologiques : [nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle dans le privé et le public en année(N) moins nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle dans le privé et le public en année (N-1) divisé par nombre de jeunes diplômés ayant bénéficié de stages de formation professionnelle dans le privé et le public en année (N-1)]*100.</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 3 : Améliorer la gouvernance du marché de l'emploi	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 : Pour cet objectif, un seul indicateur a pu être renseigné et de façon satisfaisante.</p> <p>Le suivi de la mise en œuvre des recommandations est assuré lors de la tenue du Cadre Partenarial d'Orientation et de suivi de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Ledit cadre n'a pas pu se tenir en 2017 pour contrainte d'agendas et a été reporté au premier trimestre 2018.</p> <p>Cependant il faut noter que pour le second indicateur des efforts ont été faits. En effet, sur les dix (10) recommandations formulées lors du dernier Cadre Partenarial d'Orientation et de suivi de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, neuf (09) ont connu un début de mise en œuvre. La dixième recommandation relative à la mutualisation des moyens de tous les départements sectoriels a été annulée.</p> <p>Donc l'objectif a été partiellement atteint. Ce résultat est dû à la forte implication du Ministre pour améliorer le budget alloué à la promotion de l'emploi.</p>					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalisations			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux d'évolution du budget alloué à la promotion de l'emploi.	%	-	-	15,47	5	48
Moyens de vérification : Rapports d'activités de l'ensemble des structures qui interviennent.						
Précisions méthodologiques : [Budget en année N moins le budget en année (N-1) / budget en année (N-1)]*100						
3.2 : Pourcentage de satisfaction des recommandations formulées par le Cadre Partenarial d'Orientation et de suivi de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.	%	-	-	66,67	80	-
Moyens de vérification : Rapports d'activités,						
Précisions méthodologiques : [Nombre de recommandations réalisées en année (N)/ Nombre de recommandations formulées en année (N-1)]*100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet de mettre en œuvre la politique nationale de la formation professionnelle.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 1 : Améliorer l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : l'accès à la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage a été amélioré à travers : - l'extension à 11 nouvelles localités (Nara, Baraouéli, Taoudenit, Ménaka, Bourem, Diré, Nioro, Gourma Rharous, Ansongo, Goundam, Kéniéba) dans les secteurs formel et non formel d'où un taux de réalisation de 83,33% ; - spécifiquement, 2596 femmes ont été formées, soit un taux de 21,92 %. Concernant les actifs formés, il convient de noter qu'en 2017 les Organisations Professionnelles Artisanales ont décidé du report de la Formation Professionnelle par Apprentissage de type dual d'où le niveau du taux de réalisation à -6,64% ;					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de Mesure	Réalisations			Évaluations 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1-1. Taux d'évolutions de nouvelles localités couvertes.	%	50	60	100	85	83,33
Moyens de vérification : - Rapports d'activités Précisions méthodologique : [Nombre de Nouvelle localités couvertes en année N - Nombre de Nouvelle localités couvertes en année N-1] / Nombre de Nouvelle localités couvertes en année N-1] x 100 (11-6) / 6 * 100 = 83,33						
1.2. Taux de progression du nombre de formés	%	10	97,83	11,56	5	-6,64
Moyens de vérification : Rapports de sessions de formation Précision méthodologique : [Nombre d'apprenants formés en année(N) moins nombre d'apprenants formés en année (N-1) divisé par Nombre d'apprenants formés en année (N-1)] * 100. ((11955 -12806) /12806) x 100 = - 6,64 %						
1.3. Taux de formation des femmes	%	5	30,78	40	40	21,92
Moyens de vérification : Rapports de sessions de formation Précision méthodologique : (Nombre de femmes formés) / (Nombre total de personnes formées) *100. (2596/11905) *100 = 21,92						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>OBJECTIF N° 2 : Améliorer la qualité de la formation professionnelle qualifiante, continue et par apprentissage.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : la qualité de la formation professionnelle qualifiante, continue et par apprentissage a été améliorée à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la révision de 5 programmes de formation (maraichage, embouche, production de riz, production de fonio, production de sésame) sur 10 de prévues et un programme de formation élaboré (soudage) d'où un taux de 60%. Le taux prévisionnel de 80% n'a pas été atteint pour raison de contrainte budgétaire. - les centres Djoliba, Missabougou, Yorosso, Tominian, Kimparana, Saye, Yangasso ont été équipés. - Les examens de fin d'apprentissage ont été réalisés dans les CFP publics avec un taux global de 95,82%. <p>Quant aux examens de fin d'apprentissage de type dual, les structures faïtières représentatives des Organisations Professionnelles Artisanales ont décidé du report des examens de la formation professionnelle par apprentissage de type dual au titre de l'année 2017 en vue de revoir le mode d'organisation du dispositif.</p>					
IDNICATEURS	Unité de mesure	Réalizations			Évaluations 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
<p>2.1. : Taux des programmes de formation professionnelle élaborés ou révisés</p>	%	-	-	-	80	60
<p>Moyens de vérification:Rapports annuels Précision méthodologique : (Nombre de programmes élaborés ou révisés en année N) divisé par (nombre de programmes à élaborer ou à réviser en année (N) multiplié par cent. $6/10 \times 100 = 60\%$</p>						
<p>2.2 : Taux de centres équipés.</p>	%	26	64	57,14	100	82,35
<p>Moyens de vérification : Rapports annuels Précision méthodologique : (Nombre de centres équipés en année N/ Nombre total de centres prévus à équiper en année N)*100 $(14/17) \times 100 = 82,35$</p>						
<p>2.3 : Taux d'admission aux examens de fin d'apprentissage.</p>	%	70	100	100	100	95,82%
<p>Moyens de vérification : Rapports annuels DNFP Précisions méthodologiques : Nombre de candidat admis en année N / Nombre de candidat total en année N x 100. $(3000/3131) \times 100 = 95,82\%$</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 3 : Mobiliser davantage de ressources pour le financement de la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 :					
	<p>- le faible niveau de recouvrement des ressources de la TFP a entravé la mise en œuvre efficace du dispositif de financement de la formation professionnelle qualifiante continue et par apprentissage. En effet, le FAFPA a signé 459 conventions de financement en 2017 contre 1.108 conventions en 2016 d'où le taux de -58,57%. En exécution de la recommandation du conseil d'administration du FAFPA, les nouveaux engagements ont été réduits pour faire face aux règlements des arriérés de factures.</p> <p>- la contribution des promoteurs est évaluée sur la base des conventions de financement signées ; d'où le taux à 47,08%.</p> <p>En vue d'améliorer le taux de mobilisation de la Taxe de la Formation Professionnelle, le Conseil d'Administration du FAFPA a instruit à la Direction d'initier un projet de texte relatif à la révision du mécanisme de recouvrement de ladite taxe comme c'est le cas des fonds homologues du FAFPA dans la sous région.</p>					
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité de mesure	Réalizations			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
3.1. : Taux de recouvrement de la taxe de formation professionnelle.	%	50	78,25	59,82	100	66,64
Moyens de vérification : Rapports annuels FAFPA Précisions méthodologiques : Taxes recouvrées en année N/ taxes à recouvrer en année N x100						
3.2. : Taux de progression des conventions de financement signés.	%	5	19,3	-32,44	10	-58,57
Moyens de vérification : Rapports annuels FAFPA Précision méthodologique : [(Nombre de conventions de financement signés de l'année N - Nombre de conventions de financement signés de l'année (N-1))/ Nombre de conventions de financement signés de l'année (N-1)]*100						
3.3. : Taux de contribution des promoteurs.	%	90	24,16	68,85	100	47,08
Moyens de vérification : Rapports annuels FAFPA Précision méthodologique : [(Montant perçue des promoteurs en année N / Montant prévue en année N)]*100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'administration du territoire.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'organisation de la représentation territoriale de l'Etat ;
- la coordination et le contrôle de l'action des représentants de l'Etat dans les circonscriptions administratives ;
- l'organisation des opérations électorales et référendaires, en rapport avec les autres structures intervenant dans ces opérations ;
- la gestion des frontières nationales et la promotion de la coopération transfrontalière ;
- la gestion de l'état civil ;
- la gestion des personnes réfugiées au Mali ;
- la participation à l'organisation des opérations de retour des Maliens réfugiés dans les pays voisins ;
- l'élaboration et le suivi de l'application de la législation relative aux fondations, aux associations et aux groupements et partis politiques ;
- la coordination des relations du Gouvernement avec les partis, groupements et associations politiques ;
- la participation à la préparation et à la mise en œuvre de la défense civile de l'Etat ;
- l'organisation du contrôle du fonctionnement des organes des collectivités territoriales ;
- l'information régulière du Gouvernement sur la situation politique et sociale du pays ;
- la conduite des réformes politiques, administratives et institutionnelles concourant à la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationale ;
- la mise en cohérence des politiques et programmes de développement des collectivités territoriales avec ceux de l'Etat ;
- le développement et l'organisation des relations de coopération entre l'Etat et les collectivités locales ainsi que des relations de collaboration entre services techniques de l'Etat et les collectivités territoriales ;
- la définition des mesures propres à faciliter l'exercice par les collectivités territoriales de leurs compétences ;
- l'organisation de l'accompagnement des collectivités territoriales par l'Etat ;
- le développement des relations de coopération entre les collectivités territoriales et entre celles-ci et les entreprises et sociétés du secteur privé ;
- le développement de la coopération décentralisée et le suivi des relations entre les collectivités territoriales et les partenaires techniques et financiers ou/et les organisations non gouvernementales.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1. Consolider les processus de décentralisation et de déconcentration ;
2. Promouvoir une intégration de proximité des populations frontalières ;
3. Assurer la protection des libertés publiques et des populations face aux catastrophes.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

	Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Administration Générale et Contrôle	629 536 000	629 062 442	3 433 379 000	3 425 757 133	265 900 000	264 599 176	4 328 815 000	4 319 418 751	99.78
2	Administration du Territoire	4 786 280 000	4 777 685 734	17 096 130 000	16 424 680 762	3 675 804 000	3 591 401 384	25 558 214 000	24 793 767 880	97.01
3	Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière	29 703 000	29 534 829	26 420 000	26 418 408	299 996 000	298 010 623	356 119 000	353 963 860	99.39
4	Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales	0	0	6 578 000	6 576 142	0	0	6 578 000	6 576 142	99.97
TOTAL MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE		5 445 519 000	5 436 283 005	20 562 507 000	19 883 432 445	4 241 700 000	4 154 011 183	30 249 726 000	29 473 726 633	97.43

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise l'amélioration continue du processus de travail du département. La réalisation d'une synergie à tous les niveaux est l'objectif recherché et toutes les ressources doivent concourir à la réalisation de cette synergie.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives du Département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La synergie des actions du département est améliorée par :					
	<ul style="list-style-type: none"> - la tenue régulière des réunions de cabinet et le taux satisfaisant d'exécution du programme de travail gouvernemental; - le rapatriement de 466 ivoiriens sur une population de 985 recensés soit 47,31% de réalisation contre 10,73% en 2016. 					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet.	%	65	95	95	100	95
Moyens de vérification: Rapport d'activité des services; PV de réunion et compte rendu de réunions. Méthode de calcul : (Nombre de réunions tenues/Nombre de réunions programmées)x 100.						
1.2 Taux d'exécution du plan de travail du Gouvernement du département.	%	-	-	-	100	83,33
Moyens de vérification: Projet de textes Méthode de calcul : (Nombre de dossiers élaborés/Nombre de dossiers prévus)x 100.						
1.3 Taux des rapatriés volontaires vers leurs pays d'origine.	%	1,44	18,62	10,73	100	47,31
Moyens de vérification: Rapport annuel commission nationale chargée des réfugiés. Méthode de calcul : (Nombre de réfugiés rapatriés volontaire/effectif recensé)x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Assurer la gestion efficiente des ressources humaines matérielles et financières du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2: La déconcentration du personnel est améliorée en 2017 avec une réalisation de 75,74% contre 70,95% en 2016. La gestion des ressources matérielles et financières du département a été assurée à travers l'exécution efficace du budget. Le taux d'exécution du plan de passation des marchés publics est amélioré à travers la réalisation effective du plan de passation des marchés publics.					
Indicateur de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
2.1 Taux de déconcentration du personnel.	%	69,97	76,7	70,95	100	75,74
Moyens de vérification : Actes signés et Rapport d'activités de la DRH						
Méthode de calcul : (Nombre d'agents en activités dans les services déconcentrés/Nombre d'agents en service au Département) x 100.						
2.2 Taux de satisfaction des besoins en matériel et équipements des structures.	%	-	-	-	100	96,43
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM						
Méthode de calcul : (nombre de besoins satisfaits / nombre de besoins exprimés) x 100						
2.3 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	100	96,43
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM ; Plan de passation des marchés publics						
Méthode de calcul : (Nombre de marchés publics exécutés/ Nombre de marchés publics prévus dans le PPM) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°3: La cible est globalement atteinte du fait de l'augmentation de crédit pour effectuer 65 missions programmées au titre de l'année 2017 (nombre de missions exécutées : contrôle externe 15, vérification de gestion 33, de faits signalés 05 et suivi de recommandations 07).					
Indicateur de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	39,44	27,8	26,67	100	98,14
Moyens de vérification : Rapport du programme annuel d'activités Méthode de calcul : (nombre d'activités de contrôle exécutées/nombre d'activités programmées) x 100.						
3.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	-	-	-	100	63,63
Moyens de vérification : Rapports de mission de suivi de recommandations Méthode de calcul : (nombre de recommandations mises en œuvre / nombre total de recommandation formulées) x 100						
Objectif 4 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°4: Le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration est amélioré suite à l'application des décrets : - N°2015-0067: P-RM du 13 février 2015 fixant les conditions de nomination et les attributions des chefs de circonscription administrative ; - N°2014-0897/P-RM du 12 décembre 2014 portant charte de la déconcentration.					
Indicateur de résultats	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Taux de déconcentration des activités	%	15	60	70	100	80
Moyens de vérification : liste des activités transférées (cf. textes réglementaires) Méthode de calcul : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) x 100						
4.2 Taux d'exécution des activités prévus dans le cadre de l'abandon du Plan de Déconcentration.	%	-	-	-	90	-
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la CADD Méthode de calcul : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise le renforcement de la déconcentration et la protection des libertés publiques.

Il assure l'administration du territoire à travers la mise en œuvre et le contrôle des politiques relatives à :

- l'organisation générale du territoire ;
- l'organisation des élections ;
- la gestion de l'état civil ;
- la promotion des libertés publiques ;
- la gestion des risques et des conflits.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1: Assurer l'exercice effectif des libertés publiques.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : Malgré que les cibles de 2017 ne sont pas atteintes, on note une amélioration sensible des taux de fonctionnalité et de suivi des ASACE.					
INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'Associations Signataires Accords Cadre avec l'Etat (ASACE) fonctionnelles	%	45	7	0,1	55	33
Moyen de vérification : Bilan annuel financier des Associations Signataires Accords Cadre avec l'Etat (ASACE)						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'Associations Signataires Accords Cadre avec l'Etat ayant fourni le rapport d'activités dans le délai/nombre d'Associations Signataires Accords Cadre avec l'Etat existantes) x 100.						
1.2. Taux d'ASACE suivies et évaluées	%	85	35	39,59	87	40
Moyens de vérification : Rapports de mission						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'Associations Signataires Accords Cadre avec l'Etat suivies et évaluées/nombre d'Associations Signataires Accords Cadre avec l'Etat existantes) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 2 : Renforcer et Améliorer le Système Electoral	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : Malgré le report des élections, des efforts avaient été menés en vue du relèvement du taux de participation par la mise en œuvre d'une bonne stratégie opérationnelle de sensibilisation et communication. Aussi, la relecture des textes fondamentaux régissant le processus électoral et l'adoption de nouvelles méthodes de désignation des conseils des collectivités ont été effectuées en vue du renforcement du processus électoral.					
INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de scrutins validés	%	100	100	100	100	-
Moyens de vérification : Rapports généraux sur les élections						
Précisions méthodologiques : (nombre de scrutins tenus et valides / nombre scrutins prévus) x 100						
2.2. Taux de participation aux élections : -Taux de participation aux élections communales -Taux moyen de participation aux élections partielles	%	-	9,02	81,06	50	-
Moyen de vérification : Rapports généraux sur les élections						
Précisions méthodologiques : (nombre de votants / nombre d'inscrits) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 3 : Adapter et Renforcer le système de l'état civil.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : Le système de l'état civil a été renforcé à travers la fonctionnalité des centres d'état civil, la formation des acteurs, la poursuite de la distribution des cartes NINA. Cependant, l'enregistrement des naissances dans les centres d'état civil a connu une régression en raison de l'insécurité					
INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage centres d'état civil fonctionnels - Centres principaux : 703 - Centres secondaires : 292 - Centres de déclaration : 7837	%	100 100 82	90 90 90	88,76 97,60 98,72	100 100 91	91 98 99
Moyen de vérification : Rapports de supervision DNEC						
Précisions méthodologiques : Nombre de centre fonctionnel par catégorie/nombre de centres créés x 100						
3.2. Pourcentage de personnes disposant d'un Identifiant Unique (NINA)	%	96	97	96,32	98	82,67
Moyen de vérification : Base de données population RAVEC						
Précisions méthodologiques : (nombre de personne avec NINA/nombre total de personnes enregistrées dans le système) x 100						
3.2. Taux d'enregistrement des Naissances	%	90	87	99	98	68,75
Moyen de vérification : Rapport annuel DNEC						
Précisions méthodologiques : (Nombre de naissances enregistrées/nombre de naissances attendues) x 100.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme consiste à mettre en œuvre une politique de gestion des frontières à travers la matérialisation consensuelle des frontières, le développement harmonieux des zones frontalières et l'intégration de proximité des populations frontalières par la promotion de la coopération transfrontalière.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Renforcer la coopération administrative frontalière	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les relations de coopération entre les autorités administratives frontalières du Mali et leurs homologues des pays voisins se sont renforcées. De façon générale, l'organisation de 25 rencontres entre autorités frontalières a permis une amélioration des rapports de cohabitation avec les pays voisins. En dépit de ce taux appréciable de réalisation, il y a lieu d'améliorer les moyens financiers.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 1.1 Taux de réalisation des rencontres périodiques entre autorités frontalières	%	69,23	77,77	58	100	74,29
Moyens de vérification : PV des rencontres ou compte rendus de réunion						
Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres tenues / nombre de rencontres programmées) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autres des frontières	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : Courant l'année 2017, la coopération transfrontalière a été marquée par une timidité notoire des activités. Cette situation s'explique par le ralentissement des activités de gestion de frontières avec le Sénégal et la difficile coordination des calendriers pour la tenue des rencontres du comité de pilotage et de la commission technique mixte de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière avec la Guinée.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de réalisation des espaces de coopération transfrontalière	%	40	-	-	100	10
Moyens de vérification : Accords de financement GIZ, Rapport de la rencontre, Documents de programmation						
Précisions méthodologiques : Nombre d'espaces identifiés / Nombre d'espaces prévus x 100						
2.2 Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	40	87,5	20	100	50
Moyens de vérification : Accord de financement GIZ ; documents de contrats et de contrat de passation de marché ; PV de réception.						
Précisions méthodologiques : (Nombre de projets réalisés / Nombre de projets prévus) x 100						
2.3 Taux de réalisation des rencontres du Comité de pilotage et des Commissions Techniques Mixtes de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière	%	-	-	-	100	50
Moyens de vérification : Procès-verbaux des rencontres ou compte-rendu des réunions						
Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres tenues / nombre de rencontres prévues) x 100						
2.4 Taux de réalisation des Accords/Conventions de coopération transfrontalière	%	-	33,33	-	100	0
Moyens de vérification : Documents d'Accord conclus						
Précisions méthodologiques : (Nombre Accords/Conventions conclus) / (nombre d'Accords-Conventions prévus) x 100						
2.5 Taux de réalisation des rencontres des Comités de pilotage et des Commissions techniques Mixtes de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière	%	-	50	-	100	0
Moyens de vérification : PV des rencontres/comptes rendus des réunions						
Précisions méthodologiques : (Nombre de rencontres tenues / nombre de rencontres prévues) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°3 : Equiper et développer les zones frontalières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'effort dans le domaine du développement des zones frontalières est bien appréciable courant l'année 2017. L'équipement en services sociaux de base a connu une nette amélioration dans les zones frontalières avec le Burkina, la Guinée et la Mauritanie.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements	%	33,33	86,36	0	100	69,05
Moyens de vérification : Documents de marchés passés ; - PV de réception						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'infrastructures réalisées/infrastructures prévues) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°4 : Matérialiser les frontières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Aucune frontière n'a été bornée en 2017. Cependant, le processus de délimitation et de démarcation des frontières avec les pays voisins reste dynamique. Les avancées ont surtout porté sur la tenue de rencontres de la commission mixte d'abornement de la frontière Mali Burkina, de la commission technique mixte de matérialisation de la frontière Mali-Guinée et les travaux de recherche documentaire. Ces travaux ont permis d'enregistrer une évolution notable du processus de délimitation des dites frontières.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Taux de kilomètres bornés	%	33,33	0	0	100	0
Moyens de vérification : Rapports d'étapes ou rapports de fin de travaux ; Rapport des travaux réalisés						
Précisions méthodologiques : (Nombre de km bornés/ Nombre de km prévus) x 100						
4.2 Taux de réalisation des rencontres des Commissions Techniques Mixtes de matérialisation des frontières	%	33,33	50	160	100	75
Moyens de vérification : Textes de traités ou de conventions signés						
Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres tenues / nombre de rencontres prévues) x 100 .						
4.3 Taux de traités de délimitation ou de conventions conclus	%	0	100	0	100	0
Moyens de vérification : Rapports ou procès-verbaux des rencontres						
Précisions méthodologiques : (nombres de traités ou de conventions signés /nombre de traités ou de conventions prévus) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Contribuer à améliorer le pilotage stratégique des politiques de décentralisation, de déconcentration et de développement des Collectivités Territoriales.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°1 : Améliorer la qualité des services rendus par les Collectivités Territoriales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La qualité des services rendus par les collectivités territoriales est améliorée à travers l'accroissement des dotations du FNACT et l'adoption et la mise en œuvre des décrets de transfert de compétences et de ressources des cinq secteurs suivants : l'emploi et la formation professionnelle, les sports, les mines, les ressources forestières et fauniques, les infrastructures routières. En outre, deux autres décrets notamment le secteur de l'équipement et transports et celui de la gestion domaniale et foncière, non pris en compte dans le calcul du ratio de l'indicateur, ont été déjà examinés en réunion interministérielle.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
1.1. Pourcentage des projets de décrets élaborés fixant les détails les transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux CT	%	100	100	50	100	55
Source de vérification : Projets de décrets présentés en conseil des ministres Précisions méthodologiques : (Nombre de décrets élaborés / nombre de projets de décrets programmés) X 100 = 5/9 * 100 = 55%						
1.2. Taux d'exécution des concours directs de recrutement dans les secteurs ayant fait l'objet de transferts de compétences et de ressources de l'Etat au CT. 3/4 * 100 = 75%	%	100	100	-	100	75
Source de vérification : Rapports des concours organisés Précisions méthodologiques : (Nombre de concours tenus / Nombre de concours prévus) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Améliorer la prévisibilité des ressources financières des Collectivités Territoriales.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
21. Pourcentage de contrats plans signés entre l'Etat et les Régions/District	%	-	100	100	100	100
Source de vérification : copies des contrats plans signés Précisions méthodologiques (Nombre de contrats signés / Nombre de contrats prévus) x100 1/1*100= 100%						
2.2. Délai de notification des droits de tirage aux Collectivités Territoriales	Nbre de Jour	3	105	32	15	1
Source de vérification : arrêté d'approbation du budget de l'ANICT et décisions de notification des droits de tirage aux CT Précisions méthodologiques : Le délai de notification des droits de tirage se mesure en termes de différence de jours entre la date de l'arrêté d'approbation du budget de l'ANICT et la date de notification des droits de tirage.						
NB : La notification des droits de tirage était prévue pour 15 jours après l'approbation du Budget de l'ANICT. Cette notification a été faite le lendemain de l'approbation ce qui explique que l'ANICT a été performante par rapport à la réalisation de cet indicateur.						
Objectif 3 : Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
3.1. Pourcentage des élus formés	%	18	38	2	35	18
Source de vérification: Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT Précisions méthodologiques (Nombre d'élus formés / Nombre d'élus prévus) x100 soit 2000/11000*100=1						
3.2 Pourcentage des agents formés en formation initiale	%	-	-	-	5	57
Source de vérification: Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT Précisions méthodologiques (Nombre total d'élus et agents formés / nombre total d'élus et agents prévus pour la formation)						
3.3. Pourcentage des agents formés en formation continue	%	5	7	10	15	16
Source de vérification: Rapports de formation, état d'exécution du programme d'activités du CFCT Précisions méthodologiques (Nombre total d'élus et agents formés / nombre total d'élus et agents prévus pour la formation) X100 250/1522*100=16%						

1. MISSIONS :

Le Ministère des Affaires religieuses et du Culte élabore et met en œuvre la politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes.

A ce titre, il est chargé notamment des attributions ci-après :

- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux œuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de cultes, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- Le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Assurer la protection des libertés religieuses et de culte dans la tolérance et le respect de la laïcité;

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	86 311 000	84 588 889	1 280 667 000	1 277 774 825	0	0	1 366 978 000	1 362 363 714	99.66
2 Religion et du Culte	0	0	22 408 000	22 407 046	0	0	22 408 000	22 407 046	100.00
TOTAL MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTÉ	86 311 000	84 588 889	1 303 075 000	1 300 181 871	0	0	1 389 386 000	1 384 770 760	99.67

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : la mise en synergie des actions du département a été assurée, à travers la tenue des réunions de coordination et de suivi-évaluation, sous la présidence du cabinet. Aussi, le ministère a intégralement exécuté toutes les activités prévues dans le cadre du Programme de Travail Gouvernemental.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département	%	-	100	50	100	100
Moyens de vérification : rapport d'activités, PV de réunions Précisions méthodologiques : (Nombre de réunions tenues/ Nombre de réunions programmées) * 100						
1.2 Taux d'exécution du programme d'activité du département	%	-	50	40	80	100
Moyen de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités programmées) * 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La gestion efficiente des ressources matérielles et financière a été assuré par : - La tenue régulière de la comptabilité matières ; - Les productions des situations trimestrielles (C.A) ; - L'acquisition de matériel et d'équipement pour les besoins de service ; - La mobilisation des appuis en nature des partenaires, au bénéfice des services du département.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du budget	%	-	99	60,92	100	99
Moyens de vérification : rapport annuel de la DFM , Compte administratif Précisions méthodologiques : (total crédits liquidés/ total crédits notifiés) * 100						
2.2 Taux d'exécution des projets/programmes	%	-	100	49,99	100	-
Moyen de vérification : Rapport d'évaluation Précisions méthodologiques : montant mobilisé/montant prévu * 100						
2.3 Taux de participation des partenaires islamiques au financement des activités religieuses	%	-	40	50	60	-
Moyen de vérification : accords de financement/rapports PI Précisions méthodologiques : (Fonds mobilisé/Fonds à mobiliser)* 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°3 : disposer d'un système transparent de gestion des affaires publiques et d'accès à l'information dans toutes les structures du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La mise en place d'une base de données prévue à cet effet n'est pas encore effective. Toutefois il existe un site web à la Maison du Hadj régulièrement mis à jour.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du programme de transparence/d'informatisation	%	-	50	70	80	50
Moyens de vérification : documents de comptabilité matières, base de données Précisions méthodologiques : (nombre d'activités du programme réalisées/Nombre d'activité prévus)* 100						
3.2 Taux de satisfaction des usagers	%	-	50	60	90	50
Moyens de vérification : sondage auprès des usagers Précisions méthodologiques : nombre d'usagers satisfaits/ nombre d'usagers sondés						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à créer un meilleur cadre pour l'expression, l'exercice des libertés, des croyances et des pratiques religieuses et de culte. Il cherche à faire orienter les différents courants confessionnels.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 Faciliter le bon accomplissement du culte	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le bon accomplissement du Culte a été facilité à travers : - L'organisation de sessions de formations hebdomadaires et générales des pèlerins - L'accomplissement des formalités administratives du pèlerinage ; - L'encadrement des pèlerins au lieu saints de l'islam - La formation des imams au Maroc - La réhabilitation de certains lieux de culte à l'intérieur du pays.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	-	-	60	90	85
Moyens de vérification : sondage auprès des pèlerins Précisions méthodologiques : (nombre de pèlerins satisfaits/nombre de pèlerins sondés)* 100						
1.2 Taux de réalisation du quota des pèlerins	%		50	70	80	96
Moyens de vérification : registre d'inscription des pèlerins Précisions méthodologiques : (nombre de pèlerins inscrits/nombre de pèlerins inscrire)* 100						
1.3 Taux d'exécution du programme d'appui aux centres/édifices religieux	%		50	70	80	80
Moyens de vérification : rapports d'activités Précisions méthodologiques : nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées						
1.4 Taux d'exécution du programme d'appui aux activités religieuses	%		60	80	90	90
Moyens de vérification : rapports d'activités Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées)* 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Renforcer le dialogue inter et intra religieux	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le département a contribué au renforcement du dialogue inter et intra religieux a travers notamment: - L'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation à l'intérieur du pays ; - Les travaux de la Commission d'observation du croissant lunaire.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du programme de concertation/d'échanges inter/intra religieux	%	-	60	80	90	-
Moyens de vérification : rapports d'activités Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres tenues/nombre de rencontres programmées)* 100						
2.2 Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels	%		40		50	50
Moyens de vérification : PV Précisions méthodologiques : (nombre de litiges réglés/nombre de litiges rapportés)* 100						

Objectif n°3 : Encadrer le verbe et l'action religieuse	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les résultats obtenus sont satisfaisants, eu égard aux formations réalisées au Maroc au bénéfice des imams maliens.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du programme de formation des acteurs religieux	%	-	30	-	45	45
Moyens de vérification : rapport d'activité, certificat Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisés/nombre d'activités programmées) * 100						
3.2 Taux d'exécution du programme de sensibilisation et d'information sur la bonne compréhension de la religion	%	-	40	50	60	50
Moyen de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : nombre d'activité réalisé/nombre d'activité programmées * 100						
3.3 Taux de couverture juridique des pratiques religieuses ou de culte	%	-	50	70	80	50
Moyen de vérification : arrêté, circulaire de cadrage Précisions méthodologiques : (nombre de texte réglementaire fonctionnel/nombre de texte réglementaire) X 100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de la Réconciliation Nationale a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la Politique de la Réconciliation Nationale. A ce titre, il est chargé de :

- la conduite du processus de dialogue inclusif et de réconciliation nationale ainsi que le suivi des institutions mises en place à cet effet ;
- la participation aux négociations en vue de parvenir à une paix durable ;
- la participation au suivi des relations du Mali avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales impliquées dans le processus de rétablissement et de consolidation de la paix dans les régions du Nord ;
- l'instauration d'un climat de paix et de confiance entre les différentes communautés ;
- la participation à la sensibilisation et à l'information pour le retour au Mali des Maliens réfugiés à l'étranger.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Construire et renforcer une vision partagée et durable autour des priorités de paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Administration Générale	97 367 000	80 796 777	560 478 000	541 541 083	0	0	657 845 000	622 337 860	94.60
2	Renforcement du processus de dialogue et de Réconciliation Nationale	0	0	2 015 665 000	2 036 891 805	0	0	2 015 665 000	2 036 891 805	101.05
TOTAL MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE		97 367 000	80 796 777	2 576 143 000	2 578 432 888	0	0	2 673 510 000	2 659 229 665	99.47

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de réconciliation.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : Les actions de coordination et l'élaboration de la politique ont abouti à des résultats suivants : La tenue de 162 thématiques sur les questions de réconciliation. Elles ont contribué au renforcement de la culture de la paix et du vivre ensemble. Sur une prévision de 10 textes et documents de référence, il a été adopté 03 textes réglementaires et 03 documents de référence dans le cadre de la réconciliation nationale. La mise en œuvre de 03 partenariats stratégiques qui ont contribué à l'apaisement du climat social, la reconstitution du cheptel et à l'opérationnalisation des équipes régionales d'appui à la réconciliation.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage des rencontres thématiques et des messages diffusés sur les questions de réconciliation	%	15%	50	115	80	102
Précisions méthodologiques : (nombre de rencontres thématiques tenues /le nombre total de rencontres thématiques prévues) x 100 = (162/158)100 Moyen de vérification : Compte rendus de réunion, rapport annuel MRNCS						
1.2. le Taux d'adoption des textes et les documents de références	%	10	66	60	80	60
Précisions méthodologiques (nombre de textes adoptés /nombre prévu) x 100 = (6/10)100 Moyen de vérification : Rapports d'activité						
1.3 Taux de mise en œuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	15	75	80	80	60
Précisions méthodologiques (nombre de partenariat stratégique mis en œuvre / nombre total de partenariat stratégique conclu) x 100 = (3/5)100 Moyen de vérification : Accords de partenariat/ MRN						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : Les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale ont été renforcées à travers l'opérationnalisation de 16 structures du département dont 05 au niveau national et 11 au niveau régional. Le dépassement de l'objectif annuel est dû aux éléments suivants : la volonté politique pour l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. l'adhésion des populations au processus de réconciliation. Le département a bénéficié de plusieurs formations pour le renforcement des capacités de son personnel, les uns ont été initié par le département et les autres par les partenaires (PNUD, DUE).					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	---	0	50	50	76
Précisions méthodologiques : (nombre de structures créées et opérationnelles / nombre total prévu) x100 = (16/21) x100						
Moyen de vérification : Comptes rendu de réunions, procès-verbaux et textes de création						
2.2 Taux de réalisation des programmes de formation du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	%	---	75	60	70	60
Précisions méthodologiques : (nombre de programmes de formation mis en œuvre / nombre prévu) x100 6/10*100						
Moyen de vérification : rapport annuel MRN						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département.</p>	<p>Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3 : La gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département a été assurée de manière satisfaisante à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution de 99% des crédits budgétaires contre une prévision de 98% grâce à l'effort inlassable du personnel de la DFM ; - la satisfaction des besoins en personnel à hauteur de 67% contre une prévision 80% obtenue grâce aux recrutements effectués par le département au compte de la Mission d'Appui à la Réconciliation nationale et des équipes régionales d'Appui à la Réconciliation ; - S'agissant des besoins en équipement, il est à noter l'absence d'une comptabilité en la matière, cependant tous les marchés d'équipements ont été exécutés et ont permis de doter la Mission d'Appui à la Réconciliation nationale, certaines équipes régionales d'Appui à Réconciliation et les antennes régionales de la CVJR. 					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du budget	%	---	90	99,31	98	99
<p>Précisions méthodologiques = (montant des mandats admis / montant des dotations budgétaires) x 100 Moyen de vérification : compte administratif, situations d'exécution périodique</p>						
3.2 Taux de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	---	50	82,29	80	67
<p>Précisions méthodologiques : (effectifs présents / besoins en personnel) x 100 120/178* 100 Moyen de vérification : fichier du personnel</p>						
3.3 Taux de satisfaction des besoins en matériel et équipements des structures	%	---	75	80	60	71
<p>Précisions méthodologiques : (nombre de matériels acquis / des expressions de besoin en matériel) x 100 (5/7x100) Moyen de vérification : document de comptabilité matières</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 1: Etablir la vérité sur les violations graves des droits de l'Homme qui ont eu lieu au Mali, en prenant en compte les causes, la nature et les conséquences de ces violations et pour en établir les responsabilités</p>	<p>Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : Le processus d'établissement de la vérité sur les cas de violations graves de droit de l'homme est amorcé à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation d'une étude sur la cartographie des violations graves de Droits de l'homme ; - la réalisation de l'étude sur les Causes profondes de la Crise ; - la réalisation de l'étude sur la promotion des valeurs démocratiques de citoyenneté et de diversité au Mali ; - l'Enregistrement de 7676 dépositions relatives à des cas de violations graves de droit de l'homme ; - le traitement de 433 cas de violations de droit de l'homme. <p>Cependant aucun cas de violation n'a été à ce jour vérifié pour le non recrutement d'enquêteurs qualifiés.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<p>1.1. Taux de vérification des cas de violations graves des droits de l'Homme recensés (dont pourcentage de femmes).</p> <p>Précisions méthodologiques : (nombre de cas de violation graves des droits de l'homme vérifiés/nombre total de cas déclaré)X 100. Moyens de vérification, Rapports d'enquête de la CVJR, études et auditions.</p>	%	---	---	ND	50	0
<p>1.2. Taux de plaintes recensées, déposées et traitées.</p> <p>Précisions méthodologiques : (nombre plaintes traités /nombre total de plaintes recensées) 100 433/7676 x 100 Moyens de vérification, rapports d'activités CVJR, procès-verbaux CVJR et actes administratifs.</p>	%	---	---	ND	70	5,6

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2. Restaurer la dignité de la victime en lui donnant l'occasion de dire ce qu'elle a vécu en faisant des recommandations pour des mesures de réparations.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : La Restauration de la dignité des victimes s'explique surtout par les incessantes missions de sensibilisations effectuées, c'est ainsi que sur 07 missions prévues 04 ont été effectuées couvrant chacune 03 cercles par région. Il est à noter qu'aucune audition n'a été faite, une situation qui est liée à l'absence d'enquêtes de terrain.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de réalisation des missions de sensibilisation.	%	---	88	94,11	100	57
Précisions méthodologiques : (nombre de missions réalisées/nombre de missions prévu) x100 4/7x100 Moyens de vérification. Rapports de missions CVJR, nombre des ordres de missions visées						
2.2 Taux de réalisation des programmes d'auditions.	%	---	0	0	60	0
Précisions méthodologiques : (nombre de d'auditions organisées/ d'auditions prévues) x100 Moyens de vérification. Rapports de mission, compte rendus et procès-verbaux/ CVJR						
2.3 Taux de mise en place de comités de veille.	%	---	ND	0	50	0
Précisions méthodologiques : (nombre de comité de veille mis en place/nombre de comité prévu) x 100 Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3					
	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 3 : Promouvoir la Justice et la Réconciliation et éviter la récurrence de ces violations.						
3.1. Taux d'exécution des mesures de réparation :						
- préjudices corporels ;	%	---	0	0	60	0
- préjudices matériels ;		---	0	0	60	0
- préjudices culturels.		---	0	0	60	0
Précisions méthodologiques : (nombre de mesure réalisé /nombre de mesure recommandé) x100 Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR						
3.2 Taux de réalisation des initiatives de réconciliation.	%	---	0	0	60	0
Précisions méthodologiques : (nombre d'initiative réalisé/nombre d'initiative prévu) x 100 Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR						
3.3 Taux de réparations de préjudices causé aux femmes.	%	---	---	0	60	0
Précisions méthodologiques : (nombre de mesure réalisé /nombre de mesure recommandé) x 100 Moyens de vérification. Rapports d'activités/ CVJR						

1. MISSIONS :

Mettre en œuvre la politique nationale en matière d'éducation préscolaire et spéciale, d'enseignements fondamentaux, secondaires et normaux, d'alphabétisation, et des langues nationales.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1- Améliorer la qualité et la gestion financière, matérielle et humaine de l'éducation.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	6 265 886 000	6 234 514 591	16 665 313 000	16 507 657 608	4 115 508 000	3 762 286 170	27 046 707 000	26 504 458 369	98.00
2 Développement de l'Education de Base	57 458 166 000	57 229 701 385	116 780 318 000	116 442 147 165	9 967 015 000	8 858 969 458	184 205 499 000	182 530 818 008	99.09
3 Développement de l'Enseignement Secondaire Général	1 250 505 000	1 135 836 910	21 641 933 000	21 460 459 788	19 879 086 000	19 874 832 373	42 771 524 000	42 471 129 071	99.30
4 Consolidation et Diversification de l'Enseignement Technique et Professionnel	503 749 000	444 813 537	18 509 610 000	18 250 134 152	13 656 942 000	13 177 118 050	32 670 301 000	31 872 065 739	97.56
TOTAL MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	65 478 306 000	65 044 866 423	173 597 174 000	172 660 398 713	47 618 551 000	45 673 206 051	286 694 031 000	283 378 471 187	98.84

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°1 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le niveau d'atteinte de l'objectif par rapport à une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières est jugé satisfaisant suite à la mise en œuvre efficace du guide de préparation et d'exécution du budget et du Plan de passation des marchés. L'aspect de l'objectif relatif à une gestion efficace et efficiente des ressources humaines est jugé très peu satisfaisant à travers le faible pourcentage d'enseignants recrutés dû à des contraintes financières au niveau du recrutement.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. : Taux d'exécution du budget du département.	%	97,18	97,71	95	98,77	98,8
Moyen de vérification : Compte Administratif Précision méthodologique : (Crédit liquidé /Crédit notifié) *100						
1.2. : Taux d'exécution du plan de passation de marchés publics.	%	100	100	98	100	85,94
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la DFM Précision méthodologique : (Nombre de marchés attribués /Nombre total de marchés programmés) *100						
1.3. : Pourcentage de personnel enseignant recruté.	%	29,78	32	17	43	16,99
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la DRH Précision méthodologique : (Nombre enseignants recrutés/Besoins exprimés) *100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°2 : Améliorer la coordination et le suivi évaluation des politiques et stratégies du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Dans le cadre de l'amélioration de la coordination et du suivi des politiques et stratégies du département, il faut signaler que de gros efforts ont été fournis à travers l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'investissement du département. En témoigne le taux d'exécution des projets et programmes de 99, 94%. S'agissant du suivi de la mise en œuvre des recommandations, le niveau de réalisation des recommandations à court et long termes de 2016 est estimé à 100%.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'exécution financière des Programmes/Projets du département.	%	55,92	71,68	99,94	80,23	99,94
Moyen de vérification : Rapport revue des projets Précision méthodologique : (Montant des programmes/projets exécutés au 31/12/ de l'année n-1 /Montant Total des programmes/projets au 31/12/ de l'année n-1) *100						
2.2. : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions conjointes du programme.	%	-	80	71,43	100	100
Moyen de vérification : Rapport de mission du département Précision méthodologique : (Nombre de Recommandations de 2016 mises en œuvre / Nombre total des recommandations formulées en 2016) *100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°3 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Les taux relativement élevés des compétences mises en œuvre et des ressources allouées aux Collectivités Territoriales et aux Services Déconcentrés attestent d'un bon niveau d'atteinte de l'objectif.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Pourcentage de compétences mises en œuvre.	%	66,67	75	83,33	91,67	95
Moyen de vérification : Rapport CADDE Précision méthodologique : (Nombre de compétences mises en œuvre / Nombre total de compétences transférées) * 100						
3.2 : Pourcentage de ressources transférées aux Collectivités Territoriales et allouées aux Services Déconcentrés.	%	83,3	82,5	82,14	83,1	82,14
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la DFM Précision méthodologique : (Ressources déconcentrées et décentralisées / Ressources totales du département) * 100						

Objectif N°4 : Renforcer le contrôle interne.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Tous les services centraux du département disposent d'un manuel de procédures.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage de services du département ayant reçu une mission de contrôle interne.	%	45	50	70	80	80
Moyen de vérification : Rapport d'activités du département Précision méthodologique : (Nombre de services ayant reçu une mission de contrôle interne / Nombre total de services du département) * 100						
4.2 : Pourcentage des services du département ayant appliqué les recommandations de la mission de contrôle.	%	45	50	70	80	80
Moyen de vérification : Rapport d'activités du département Précision méthodologique : (Nombre de services du département ayant appliqué les recommandations de la mission de contrôle / Nombre total de services du département ayant reçu une mission de contrôle) * 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 01 : Développer une éducation de base de qualité pour tous.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : On note au niveau du taux brute d'achèvement une amélioration de 1,9 point entre l'année 2016 et 2017. Cela s'explique en partie par les efforts consentis par rapport à la sensibilisation et au maintien des élèves à l'école. Malgré cette progression, la prévision n'a pas été atteinte. Un net progrès du taux brut d'admission est visible au fondamental 1 par rapport à la prévision passant de 68,2 % à 68,7% en 2017. Une avancée notable de 6 points apparaît entre l'année 2016 et 2017 (de 62,7% à 68,7%). On constate cependant un recul du pourcentage du taux de néo alphabètes produits essentiellement dû à la situation sécuritaire dans les régions au nord du pays.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'achèvement au fondamental 1	%	48,3	49,7	46,2	58,8	48,1
Moyens de vérification : Annuaire statistique Précision méthodologique : (nouveaux admis en 6ème année / population inscrite) *100						
1.2 : Taux brut d'Admission au fondamental 1	%	60,5	61,7	62,70%	68,2	68,7
Moyens de vérification : Annuaire statistique Précision méthodologique : (nouveaux admis en 1ère année / population scolarisable) *100						
1.3 : Pourcentage de néo alphabètes produits	%	60	77,86	72,5	74,15	70
Moyens de vérification : Moyens de vérification : Rapport de bilan annuel du CNR-ENF, Annuaire Statistique de la CPS Précision méthodologique : (Nombre néo – alphabètes/Nombre d'auditeurs inscrits) *100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 02 : Créer une dynamique d'accélération de la scolarisation des filles.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : On note une augmentation du taux de scolarisation des filles de 66,10% en 2017 par rapport à 2016 bien que la prévision de 79,10% n'a pas été atteinte. Le nombre de femmes enseignantes au fondamental 1 évolue favorablement au regard des pourcentages relevés en 2016 et 2017					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2. 1. Taux de scolarisation des filles au fondamental 1	%	64	62,4	60,6	79,1	66,1
Moyens de vérification : Annuaire statistique Précision méthodologique : (Effectif total des filles du fondamental 1 / population scolarisable des filles du fondamental 1) * 100						
2. 2. Pourcentage de femmes enseignantes au fondamental 1	%	31,49	30,02	27,48	35,15	31,12
Moyens de vérification : Annuaire statistique Précision méthodologique : (Effectif des enseignantes du fondamental 1/ Effectif total des enseignants du fondamental 1) * 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 03 : Dynamiser la pratique de l'éducation physique et sportive dans les écoles.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : D'une manière générale la pratique de l'éducation physique et sportive est maintenue à un bon niveau même si par ailleurs nous notons un faible niveau de réalisation des infrastructures sportives (Quatorze (14) Académies d'Enseignement sur dix-huit (18) ont organisé des compétitions sportives).					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. : Pourcentage d'écoles disposant d'infrastructures sportives	%	28,5	30,6	34,42	40,5	21,42
Moyens de vérification : Rapports d'activités des CAP, AE, IFM, DNEF, DNEN						
Précision méthodologique : (Nombre d'écoles disposant d'infrastructures sportives / Nombre total des écoles) * 100						
3.2. : Pourcentage d'Académies d'Enseignement ayant organisé des compétitions sportives	%	70,5	72,16	76,27	80	78,94
Moyens de vérification : Rapports d'activités des structures AE						
Précision méthodologique : (Nombre d'Académies d'Enseignement ayant organisé des compétitions sportives / Nombre total des AE) * 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°1 : Améliorer la qualité des apprentissages au niveau de l'enseignement secondaire général.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le taux de réussite au BAC est en hausse au fil des ans dû notamment à l'appropriation de l'APC, la création des IPRES pour le suivi pédagogique et l'impact du programme d'urgence social du Président de la république. Les taux de passage dans les classes supérieures sont nettement en deçà des prévisions et de ceux des années précédentes. Ces résultats pourraient être dus au non achèvement du programme d'enseignement et la non disponibilité d'enseignants qualifiés dans certaines disciplines.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réussite au BAC	%	16,24	17,82		24,33	27
Moyen de vérification : Rapport CNECE Précision méthodologique : (Effectif admis au Bac/Effectif total des présentés au Bac) * 100						
1.2 Taux de passage en classes supérieures	% 10è-11è	51	53		55	57
	% 11è-12è	69	72		75	78
Moyen de vérification : Décision de passage, redoublement et exclusion Précision méthodologique : (Effectifs des élèves passant en classe supérieure / Effectif total des classes de 10ème et 11ème) * 100						
Objectif N°2 : Accroître l'offre de formation au niveau de l'enseignement secondaire général.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : L'offre de formation s'accroît par rapport aux efforts déployés en faveur de l'enseignement secondaire général. Le ratio élève-salle reste à améliorer. Il reste entendu que des efforts sont encore à fournir pour la construction de nouveaux lycées.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage de lycées publics construits par an	%	100	0		50	50
Moyen de vérification : Rapport DNEEG Précision méthodologique : (Nombre de lycées construits par an / Nombre de lycées prévus par an) * 100						
2.2. Ratio élèves/ salle de classe	Ratio	45	45		43	42
Moyen de vérification : Annuaire statistique ; DNEEG Précision méthodologique : Effectif des élèves / Nombre total de salles de classe utilisées						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 1 : Améliorer la qualité des apprentissages de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La progression des taux d'admission aux différents examens de l'enseignement technique indique une amélioration de la qualité des apprentissages dans ce sous-secteur, de même que le pourcentage d'établissements privés ayant signé un contrat de performance avec le PROCEJ.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'admission par examen	%	CAP	36,71	37,65	37,43	50
		BT	36,1	44,5	48,18	50
		BAC	31,99	24,42	23,74	30
Moyens de vérification : Rapports des examens du CNECE Précision méthodologique : (Nombre des candidats admis / Nombre total des candidats présentés) X 100						
1.2 Pourcentage d'établissements privés ayant signé un contrat de performance avec l'Unité de Gestion du PROCEJ	%	0	0	0	14	9
Moyens de vérification : Rapports d'activités PROCEJ Précision méthodologique : (total d'établissements privés ayant signé un contrat de performance/ total d'établissements privés sélectionnés par le projet)						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 2 : Améliorer l'employabilité des apprenants	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : On peut noter que les deux indicateurs sont en baisse par rapport à 2016. Les multiples contraintes liées à l'APC et les difficultés de mises en œuvre des projets d'établissement font qu'il y a beaucoup d'efforts à fournir dans l'atteinte de cet objectif.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux des apprenants inscrits dans le dispositif de formation basé sur l'acquisition des compétences	%	7,2	8,16	8,22	25	4,37
Moyens de vérification : Rapports de fin d'année des AE et établissements, Base de données actualisée de la DNETP Précision méthodologique : (total des inscrits dans le dispositif de formation basé sur l'APC / total des élèves inscrits) X 100						
2.2 Pourcentage d'établissements publics ayant élaboré et mis en œuvre leur projet d'établissement	%	-	20	20,83	11	15,38
Moyens de vérification : Rapports de fin d'année des AE et établissements, Base de données actualisée de la DNETP Précision méthodologique : (total d'établissements ayant élaboré et mis en œuvre leur projet d'établissement / total établissements publics) X 100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale du Mali en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Améliorer la qualité et la gestion de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	exec %
1 Administration Générale	3 870 656 000	4 752 439 696	3 320 872 000	3 256 159 090	2 757 961 000	2 730 320 678	9 949 489 000	10 738 919 464	107.93
2 Développement de l'Enseignement Supérieur	14 200 000 000	13 840 630 421	34 071 095 000	33 572 741 061	8 260 033 000	4 328 764 186	56 531 128 000	51 742 135 668	91.53
3 Renforcement de la Recherche Scientifique	0	0	3 121 154 000	422 068 596	709 301 000	684 298 163	3 830 455 000	1 106 366 759	28.88
4 Financement de la Recherche et de l'Innovation Technologique	0	0	1 500 530 000	1 420 262 216	1 205 000	1 205 000	1 501 735 000	1 421 467 216	94.65
TOTAL MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	18 070 656 000	18 593 070 117	42 013 651 000	38 671 230 963	11 728 500 000	7 744 588 027	71 812 807 000	65 008 889 107	90.53

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet la gestion des ressources humaine, matérielle et financière, la coordination, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°1 : Rendre plus efficaces et plus efficaces les programmes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1: Le niveau d'atteinte de cet objectif est satisfaisant au regard des résultats obtenus qui attestent l'édition de 5 annuaires sur une prévision de 7. Cette réalisation s'explique par un suivi rigoureux du département qui doit se poursuivre par la production dans le délai et permet de rendre plus efficace et plus efficient les différents programmes du département à travers les indicateurs pertinents.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. : Niveau de réalisation des annuaires statistiques.	%	0	0	0	100	71,43
Moyen de vérification : Rapport de suivi des établissements d'enseignement supérieur Précision méthodologique : (Nombre d'annuaires réalisés / Nombre d'annuaires prévus) X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N° 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du MESRS	Appréciation de l'atteinte de l'Objectif N°2 : La gestion des ressources matérielles et financières s'améliore à travers le niveau de progression de l'indicateur relatif au taux d'exécution du budget alloué au département, qui est en nette progression par rapport à celui de 2016 même s'il est en légère baisse par rapport à la prévision de 2017. Quant à la gestion des ressources humaines aucun indice d'amélioration n'est perceptible à cause de la non disponibilité d'un plan de formation. Cependant des sessions de formation sont réalisées chaque année à partir des besoins exprimés. Le département a fourni un effort considérable par rapport à la réalisation de 2017 dans le cadre du recrutement de personnel enseignant, sur une prévision 326 enseignants à recruter, 298 ont été recrutés et reparti entre les IES.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du budget alloué au MESRS.	%	98,52	97,06	90,08	100	93,01
Moyens de vérification : Les comptes administratifs Précision méthodologique : (Crédits liquidés/ Crédits Notifiés) X100						
2.2. Taux d'exécution du plan de formation du département.	%	0	0	0	10	0
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DRH 2017 Précision méthodologique : (Nombre d'agents formés/ Nombre d'agents exprimés) X100						
2.3. Taux de recrutement de personnels.	%	14,04	34,82	0	100	91,41
Moyens de vérification : Rapport de suivi de la DRH 2017 Précision méthodologique : (Personnels recrutés/ Besoins exprimés) X100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise la formation supérieure générale pratique et spécialisée, la diffusion de la culture et des connaissances ainsi que l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants et des apprenants

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°1 : Adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur.	Appréciation del'atteinte de l'objectif N° 1 : Des efforts considérables ont été réalisés pour pouvoir adapter les flux aux capacités d'accueil et d'encadrement dans le supérieur à travers l'indicateur 1.1 qui est en hausse par rapport à ceux de 2016 et de la prévision de 2017. Pour le ratio (apprenant/place), l'indicateur 1.2 est resté constant de 2016 à 2017.S'agissant de l'indicateur 1.3, le résultat est satisfaisant par rapport à la prévision. Cependant des efforts restent à fournir pour atteindre les normes de l'UNESCO.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage des nouveaux inscrits dans les filières courtes professionnelles	%	12,02	8,73	20.01	15,03	57,4
Moyen de vérification : Annuaire statistique des IES/Rapport d'activités 2017						
Méthode de calcul : (Effectif des nouveaux bacheliers inscrits dans les filières courtes professionnelles du public /effectif total des nouveaux bacheliers) X 100						
1.2. Nombre d'Apprenants par Place	Ratio	0	1	2	4	2
Moyen de vérification : Rapport d'évaluation 2017						
Méthode de calcul : Nombre d'apprenants/Nombre total de places disponibles						
1.3. Nombre d'Apprenants/Enseignant.	Ratio	0	34	22	35	30
Moyen de vérification : Rapport d'évaluation 2017						
Méthode de calcul : Nbre d'apprenants/Nbre total d'Enseignants						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°2 : Adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : Le niveau d'évolution des deux indicateurs atteste que les stratégies mises en place permettent d'adapter l'offre de formation et de recherche aux besoins de la société. Le premier indicateur est en hausse par rapport aux années antérieures et à la prévision. Quant à l'application du système LMD, l'indicateur montre l'effectivité de la généralisation du système LMD dans les IES.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. : Pourcentage d'apprenants inscrits dans les filières professionnalisantes.	%	79,6	58,39	81,65	79,96	84,68
Moyen de vérification : Annuaire statistique des IES/Rapport d'activités 2017						
Méthode de calcul : (Effectif des inscrits dans les filières professionnalisantes / Effectif total des nouveaux inscrits) X10						
2.2. Pourcentage d'établissements appliquant le LMD	%	67	100	100	100	100
Moyen de vérification : Annuaire statistique des IES/Rapport d'activités 2017						
Méthode de calcul : (Nombre d'établissements appliquant le LMD/ Nombre total d'établissements) X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°3 : Améliorer l'efficacité interne du sous-secteur	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3 : Le niveau de réalisation de l'indicateur 3.1. est en baisse par rapport aux années antérieures et à la prévision. Cette baisse s'explique par la présence des nouvelles IESne disposant pas de plan stratégique. L'indicateur 3.2 a atteint la prévision. Ces résultats ne tiennent pas compte du niveau de validation de ses outils.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage de structures du supérieur disposant d'un plan stratégique	%	89	100	100	100	83,33
Moyen de vérification : Annuaire statistique des IES/Rapport d'activités 2017						
Méthode de calcul : (Nombre de structures disposant de plans stratégiques/ Nombre total de structures) X100						
1.2. Pourcentage d'établissements d'enseignement supérieur disposant d'un manuel de procédure	%	0	0	0	100	100
Moyen de vérification : Annuaire statistique des IES/Rapport d'activités 2017						
Méthode de calcul : (Nombre de structures disposant de manuels de procédure/ Nombre total de structures) X100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme vise à entreprendre des travaux scientifiques et technologiques de toute nature et à mettre au service du développement économique social et culturel du pays les données scientifiques et technologiques.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°1 : Accroître le niveau de production scientifique	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : L'indicateur relatif à cet objectif a progressé par rapport aux années 2015 et 2016. Cependant force est de constater qu'il est en baisse par rapport à la prévision. Ce résultat montre que la production scientifique est confrontée à des difficultés qui recommandent une révision des stratégies.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'accroissement des publications scientifiques	%	33	4	15	50	25
Moyens de vérification : rapports 2017 CNRST, ISH ; IHERI-ABT						
Précision méthodologique : $[(\text{Publications } P_N \text{ de l'année } N - \text{Publications } P_{N-1} \text{ de l'année } N-1) / P_{N-1}] \times 100$						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme vise à renforcer le financement interne de la recherche scientifique et l'innovation technologique en vue de garantir la pérennité conformément aux objectifs nationaux de développement économique social et culturel du pays

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 1 : Assurer le financement des projets de recherche et des innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1 : De 2016 à 2017, l'évolution de l'indicateur démontre les efforts consentis pour assurer le financement des projets de recherche et d'innovations technologiques répondant aux besoins du développement du pays. L'année 2017 peut être considérée comme l'année de référence pour le démarrage des stratégies permettant d'assurer la mise en place dudit financement.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage du fonds mis à disposition pour financer les projets.	%	-	-	0	80,00	62,04
Moyens de vérification : rapports du Comité de Pilotage 2017 Précision méthodologique : (Budget total alloué/Montant global du Fonds) X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 2 : Renforcer les capacités des ressources humaines pour la recherche et l'innovation technologique	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°2 : L'indicateur 1.1 n'est pas favorable à l'atteinte de l'objectif. Cela s'explique par l'absence de textes y afférents. Quant à l'indicateur 1.2, les résultats sont en deçà de la prévision. Ce faible résultat montre l'importance du renforcement des compétences des chercheurs en matière d'élaboration des projets.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage du fonds alloué aux activités de formation		-	-	0	10	0
Moyens de vérification : Rapport de la commission scientifique 2017 Précision méthodologique : (Montant du fonds alloué aux activités de formation/Montant total du Fonds) X100						
2.2. Pourcentage de Projets Sélectionnés par la commission scientifique	%	-	-	0	80	15
Moyens de vérification : Rapport de la commission scientifique 2017 Précision méthodologique : (Nombre de projets sélectionnés/Nombre de projets soumis) X100						

OBJECTIF N°3 : Contribuer à valoriser les résultats de recherches et les produits de l'innovation technologique.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°3 : Le niveau de l'indicateur montre que les résultats sont restés nuls. Un renforcement de capacités des chercheurs s'avère nécessaire.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de résultats mis à la disposition des utilisateurs	%	-	-	0	5	0
Moyens de vérification : Rapport du comité de pilotage 2017 Précision méthodologique : (Nombre de résultats mis à la disposition des utilisateurs/Nombre total des projets financés) X100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de la Culture est responsable de la :

- Promotion et le développement d'une culture enracinée dans les valeurs de la société malienne et de civilisation universelle ;
- Promotion de la production et de la créativité littéraires, artistiques et culturelles ; Protection, conservation et la valorisation des œuvres du patrimoine culturel national ;
- Promotion de la culture malienne à l'extérieur du Mali et le développement des échanges culturels, en liaison avec le ministre chargé de la coopération internationale;
- Protection des droits d'auteurs et droits voisins et la lutte contre la piraterie ;
- Politique de développement régional de la Culture.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Valoriser l'héritage culturel national ;
- Promouvoir une culture ancrée dans les valeurs de la société malienne et de civilisation universelle;
- Développer la production nationale en matière d'œuvres artistiques et littéraires

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	
1 Administration Générale	683 939 000	679 584 374	2 629 036 000	2 611 944 941	230 507 000	209 343 106	3 543 482 000	3 500 872 421	98.80
2 Protection et Promotion de l'Héritage Culturel	169 361 000	167 682 631	450 707 000	449 345 925	1 119 789 000	1 119 788 174	1 739 857 000	1 736 816 730	99.83
3 Promotion de l'Industrie Cinématographique	0	0	388 341 000	362 320 753	350 000 000	350 000 000	738 341 000	712 320 753	96.48
4 Promotion de la Création Artistique et Littéraire	409 104 000	395 113 773	1 886 084 000	1 853 447 951	2 752 208 000	2 752 175 966	5 047 396 000	5 000 737 690	99.08
TOTAL MINISTERE DE LA CULTURE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME	1 262 404 000	1 242 380 778	5 354 168 000	5 277 059 570	4 452 504 000	4 431 307 246	11 069 076 000	10 950 747 594	98.93

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer la coordination, la planification, la supervision, le contrôle des activités du département et à favoriser le renforcement des capacités dans le secteur de la culture, à travers la mise à disposition de ressources financières, humaines et matérielles.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.	Appréciations de l'objectif : La coordination et le suivi évaluation des politiques et stratégies sont satisfaisants à travers la réalisation des activités pertinentes du département (Biennale Artistique et Culturelle, Festival International Triangle du Balafon, etc.) et la mise en œuvre des missions de suivi-évaluation. Aussi, sur 10 projets de texte, cinq (05) ont été adoptés.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'exécution des activités du département	%	-	-	-	100	85
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités ; Précisions méthodologiques : [(Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues)* 100]						
1.2. : Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	-	-	-	100	66,66
Moyens de vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation ; Précisions méthodologiques : [(nombre de missions réalisées /nombre de missions programmées)* 100]						
1.3 : Taux d'élaboration des textes	%	-	-	-	100	50
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités Précisions méthodologiques : [(Nombre de textes élaborés /Nombre de textes à élaborer)* 100]						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.	Appréciations de l'objectif L'atteinte de l'objectif est due au bon niveau d'exécution du budget du département.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'exécution du budget	%	-	-	-	100	98,84
Moyens de vérification : Compte administratif Précisions méthodologiques : [(Crédit liquidé /Crédit notifié)*100]						
2.2 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	100	95
Moyens de vérification : Plan de passation approuvé par la DGMP Précisions méthodologiques : [(Nombre de marchés passés / nombre de marchés prévus dans le plan de passation)*100]						

OBJECTIF 3: Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.	Appréciations de l'objectif : Le niveau de l'atteinte de l'objectif n'est pas satisfaisant en raison du faible niveau des ressources allouées pour la réalisation des activités de décentralisation et déconcentration. Toutefois, il est à signaler, que ce niveau d'atteinte de l'objectif est dû principalement aux apports financiers des partenaires techniques et financiers.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux de mise en œuvre du processus de décentralisation	%	-	-	-	50	35
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ; Précisions méthodologiques : [(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100]						
3.2 : Taux de mise en œuvre du processus de déconcentration	%	-	-	-	75	15
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ; Précisions méthodologiques : [(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues)*100]						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise la protection et la promotion du patrimoine culturel notamment :

- les sites, monuments historiques, parcs et objets culturels
- les éléments du patrimoine immatériel.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 1 : Protéger juridiquement et physiquement le patrimoine	Appréciations de l'objectif : La protection juridique et physique du patrimoine a été faite de façon satisfaisante par l'inscription à l'inventaire, le classement et la réhabilitation des monuments. Toutefois, on note une insuffisance dans le classement et la réhabilitation des monuments.					
1.1 : Pourcentage de biens inscrits à l'inventaire	%	70	40	80	100	100
Moyens de vérification : registre des biens inscrits à l'inventaire ; Précisions méthodologiques : [(nombre de biens inscrits / nombre de biens prévus à l'inscription)* 100]						
1.2 : Pourcentage de biens classés dans le patrimoine national	%	60	20	100	100	67
Moyens de vérification : Le Registre de classement des biens dans le patrimoine culturel national ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de biens classés / Nombre de biens prévus pour le classement dans le patrimoine national)*100]						
1.2 : Pourcentage de monuments restaurés et réhabilités	%	63	50	50	100	75
Moyens de vérification : P.V. de réception ; précisions méthodologiques : [(Nombre de monuments restaurés et réhabilités / Nombre de monuments prévus)* 100]						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Enrichir la connaissance sur le patrimoine culturel	Appréciations de l'objectif L'objectif a été atteint. Toutes les activités programmées ont été réalisées.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'acquisition d'objets et de photographies acquis et documentés	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activité ; Précisions méthodologiques : [(Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés/Nombre d'objets et de photographies acquis et documentés à acquérir)* 100]						
2.2 : Taux de réalisation des campagnes de fouilles archéologiques organisées	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification: Rapport de missions ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de campagnes de fouilles archéologiques réalisées/Nombres de campagnes de fouilles archéologiques prévues.)* 100]						
2.3 : Taux de réalisation des missions de recherche	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification: Disponibilité des rapports de missions ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de missions de recherche réalisées/Nombre de missions de recherches prévues)*100]						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3 : Rendre accessible le patrimoine culturel au plus grand nombre.	Appréciations de l'objectif : Le patrimoine culturel a été rendu accessible de façon satisfaisante. Malgré la mise en œuvre de toutes les activités prévues, le Musée national a enregistré un faible niveau de visite					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux de réalisation des manifestations culturelles organisées (Exposition, jeudis musicaux et ateliers)	%	85	68	88	100	74
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de manifestations réalisées / Nombre de manifestations prévues)* 100]						
3.2 : Taux d'évolution des visites du musée.	%	100	4,06	-19,6	22,2	-4,4
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de visite de l'année N – Nombre de visite de l'année (N-1) / Nombre de visites de l'année (N-1)) * 100]						
3.3 : Taux de réalisation des expositions sur le patrimoine	%	25	100	75	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : [(Nombre d'expositions réalisées sur le patrimoine / Nombre d'expositions sur le patrimoine prévues)* 100]						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à promouvoir le rayonnement culturel du Mali à travers le cinéma

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 1 : Développer une industrie cinématographique	Appréciations de l'objectif : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est peu satisfaisant, en raison de la non réhabilitation des salles de cinéma.					
1.1 : Taux de production de films.	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités du CNCM ; copies des films Précisions méthodologiques : [(Nombre de films produits / Nombre de films prévus)* 100]						
1.2 Taux de réhabilitation des salles de cinéma.	%	-	-	-	100	0
Moyens de vérification : PV de réception. Précisions méthodologiques : [(Nombre de salles réhabilitées / Nombre total de salles à réhabiliter)* 100]						
1.3 : Taux d'exploitation des films produits de l'année concernée	%	33	0	-	100	100
Moyens de vérification: Rapport d'activités, contrats ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de films exploités / Nombre de films produits de l'année concernée)* 100]						

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 2 : Sauvegarder la mémoire cinématographique du Mali	Appréciations de l'objectif : L'objectif a été atteint, puisque tous les films prévus ont été archivés et numérisés.					
2.1 : Taux d'archivage des films	%	35	0	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'archivages ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de films archivés/Nombre de films prévus)* 100]						
2.2 : Taux de numérisation des films	%	4	0	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport de numérisation ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de films numérisés/Nombre de films prévus)* 100]						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à développer la création artistique et littéraire, protéger et promouvoir les expressions culturelles

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Protéger la création artistique et littéraire	Appréciations de l'objectif : L'objectif n'est pas atteint à hauteur de souhait, en raison de la baisse de la production des œuvres littéraires.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'évolution de la sécurisation des œuvres artistiques	%	96,17	5,14	18,8	19,99	20,77
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département ; Précisions méthodologiques : [(nombre des œuvres artistiques produites de l'année n)-(nombre des œuvres artistiques produites de l'année n-1) / (nombre des œuvres artistiques de l'année n-1) *100]						
1.2 : Taux d'évolution de la sécurisation des œuvres littéraires	%	114	4,5	21,5	18,56	7,14
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département ; Précisions méthodologiques : [(nombre des œuvres littéraires produites de l'année n)-(nombre des œuvres littéraires produites de l'année n-1)/ (nombre des œuvres littéraires de l'année n-1) *100]						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Promouvoir la créativité, les échanges et la diversité culturelle.	Appréciations de l'objectif : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est satisfaisant. Cependant, les travaux de rénovation du CICB ont contribué à diminuer la fréquentation des infrastructures culturelles.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'évolution de la fréquentation des infrastructures culturelles.	%	112,44	-28,1	51,4	9,21	7,14
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département ; Précisions méthodologiques : [(Le nombre des usagers des infrastructures culturelles de l'année n)-(le nombre des usagers des infrastructures culturelles de l'année n-1) / nombre des usagers des infrastructures culturelles de l'année n-1]*100						
2.2 :Taux de réalisation des activités artistiques	%	-	-	-	100	62,5
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département Précisions méthodologiques : [(Le nombre d'activités artistiques réalisées) / (le nombre d'activités artistiques prévues)]*100						
2.3 : Taux de réalisation des activités littéraires	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département Précisions méthodologiques : [(Le nombre d'activités littéraires réalisées) / (le nombre d'activités littéraires prévues) *100]						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 3 : Renforcer les capacités des entreprises et industries culturelles (livres, musique, cinéma, télévision, radio, jeux vidéo)	Appréciations de l'objectif : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est satisfaisant. Les appuis du département aux acteurs culturels ont favorisé la relance des activités artistiques et culturelles.					
3.1 : Taux d'entreprises et industries culturelles du livre appuyées	%	-	-	-	100	95
Moyens de vérification : Rapport d'activités, guichet unique Précisions méthodologiques : [(Nombre d'entreprises et d'industries culturelles du livre appuyées/Nombre d'entreprises et d'industries culturelles du livre à appuyer)* 100]						
3.2 : Taux d'entreprise et d'industries culturelles de musique appuyées	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités Précisions méthodologiques : [(Nombre d'entreprises et d'industries culturelles de musique appuyées/Nombre d'entreprises et d'industries culturelles de musique à appuyer)* 100]						
3.3 : Taux d'entreprises et d'industries culturelles de cinéma et audiovisuelles appuyées	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités Précisions méthodologiques : [(Nombre d'entreprises et industries culturelles de cinéma et d'audiovisuelles appuyées/Nombre d'entreprises et d'industries culturelles de cinéma et d'audiovisuelles à appuyer)* 100]						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 4 : Doter les aires culturelles d'infrastructures de création, d'animation et de diffusion des œuvres	Appréciations de l'objectif : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est peu satisfaisant. La création des infrastructures culturelles ainsi que leur équipement nécessitent l'acquisition de financements importants.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 : Taux d'infrastructures culturelles créées	%	-	-	-	100	50
Moyens de vérification : Texte de création disponible ; Rapport d'activités Précisions méthodologiques : [(Nombre d'infrastructures culturelles créées/Nombre d'infrastructures à créer)*100]						
4.2 : Taux d'infrastructures culturelles équipées	%	-	-	-	100	50
Moyens de vérification : Texte de création disponible ; Rapport d'activités. Précisions méthodologiques : [(Nombre d'infrastructures culturelles équipées/Nombre d'infrastructures à équiper)*100]						

1. MISSIONS :

Le Ministère des Sports a pour mission de définir et de mettre en œuvre la politique nationale dans le domaine des sports et de l'éducation physique.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer au rayonnement des sports maliens sur l'échiquier international.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	exec %
1 Administration Générale	362 321 000	360 480 996	4 789 296 000	4 710 639 410	382 808 000	282 807 080	5 534 425 000	5 353 927 486	96.74
2 Développement et promotion des activités physiques et sportives	328 680 000	324 349 562	768 748 000	768 234 610	1 080 066 000	1 075 845 954	2 177 494 000	2 168 430 126	99.58
3 Formation des Formateurs, des Cadres et des Jeunes Talents	350 027 000	349 464 316	968 604 000	946 072 719	399 996 000	399 995 355	1 718 627 000	1 695 532 390	98.66
TOTAL MINISTERE DES SPORTS	1 041 028 000	1 034 294 874	6 526 648 000	6 424 946 739	1 862 870 000	1 758 648 389	9 430 546 000	9 217 890 002	97.75

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme s'occupe de :

- La gestion des ressources humaines, matérielle et financière ;
- La coordination, l'évaluation, le contrôle, l'animation et la supervision des activités du département ;
- Du suivi de la mise en œuvre du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du ministère.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Instituer la culture de bonne gouvernance et un cadre juridique/institutionnel favorable au développement du sport.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1 : En 2017, 163 missions ont été effectuées sur une prévision de 171 ; Les termes de référence (TDR) de manuel de procédure sont en préparation, et aucune structure n'a été dotée de manuel de procédure ; Une Loi et cinq (05) Décrets ont été adoptés en 2017 et portant sur - les activités physiques et sportives ; - la création, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Centre de Médecine du Sport ; - l'organisation, les modalités de fonctionnement et le cadre organique de la DNSEP ont été adoptés					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de structures dotées en manuels de procédures.	%	90	99	100	50	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du Cabinet. Précision méthodologique: (Nombre de structures dotées en manuels / nombre total de structures programmées) X100.						
1.2 Pourcentage de textes adoptés	%	-	-	100	50	50
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du Cabinet. Précismétho: (Nbre de textes adoptés/nbre total de textes programmés) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Renforcer les performances des structures du département et autres acteurs publics et privés.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : La grande mobilisation dans la prise en charge des formations dans certaines structures du secteur (sur instructions de la hiérarchie) n'a pas permis d'atteindre le taux d'exécution du programme de formation prévu faute de moyens. Faute de document consensuel sur le partenariat Public/Privé aucune convention et /ou protocole n'a été établi en 2017 En 2017, sur 9 directions et services rattachés prévus, 03 ont été équipés et informatisés					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du programme de formation	%	-	-	60	50	28,35
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DRH Précision méthodologique : (Nombre d'agents formés/nombre total d'agents programmés pour la formation) x100.						
2.2 Nombre de conventions et/ou protocoles établis	Nbre	-	-	-	5	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du Cabinet Précision méthodologique : Dénombrement						
2.3 Pourcentage de structures équipées et informatisées.	%	-	-	100	25	33,33
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités DFM Précision méthodologique : (Nbre de structures équipées et informatisées/Nbre total des structures programmées) x100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°3 : En 2017, sur 11858 330 000 Frs CFA de crédits notifié, 11 756 899 000 Frs CFA ont été engagés soit un taux d'exécution de 99,14%, les comptes administratifs des quatre trimestres sont disponibles. Avec le départ des structures chargées de la jeunesse, le Ministère des Sports ne mobilise plus de ressources à partir du partenariat ; Les départs à la retraite, les mises en disponibilité et détachements, les recrutements insuffisants de la Fonction publique ne permettent pas l'atteinte des prévisions du taux de satisfaction du cadre organique.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du budget.	%	100	100	100	100	99,14
Moyens de vérification : Compte administratif DFM Précision méthodologique : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x100.						
3.2 Taux d'évolution des ressources mobilisées à partir du partenariat.	%	-	-	-	5	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités DFM Précision méthodologique : (Montant de l'année (n-(n-1) /n-1) x100.						
3.3 Taux de satisfaction du cadre organique	%	-	-	-	100	61
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DRH Précision méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 4 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.</p>	<p>Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°4 : Le processus de décentralisation et de déconcentration s'est poursuivi à travers la mise en œuvre de certaines activités du Plan Triennal de Transfert des compétences et des ressources en matière de sport. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la mise à disposition des gouverneurs des régions et des services techniques régionaux et subrégionaux du décret n° 2017-0511/P-RM du 12 juin 2017 fixant les détails des compétences transférées de l'état aux collectivités territoriales dans le domaine des sports ; • la dissémination du contenu du Décret n°2017-O511/P-RM du 12 juin 2017 fixant les détails des compétences transférées de l'état aux collectivités territoriales dans le domaine des sports ; • l'actualisation du répertoire sur les infrastructures de sport 					
<p>Indicateurs de résultats :</p>	<p>Unité de Mesure</p>	<p>Période</p>			<p>2017</p>	
		<p>2014</p>	<p>2015</p>	<p>2016</p>	<p>Prévisions</p>	<p>Réalisations</p>
<p>4.1 Taux d'exécution du plan triennal de transfert des compétences et des ressources.</p>	<p>%</p>	<p>25</p>	<p>70</p>	<p>25</p>	<p>60</p>	<p>66,66</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD Précision méthodologique : (Activités réalisées/Activités programmées) x100</p>						
<p>4.2 Nombre de textes fixant les compétences à transférer</p>	<p>Nbre</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>1</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD Précision méthodologique : Dénombrement</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à développer et à promouvoir :

Les activités physiques et sportives sur l'ensemble du territoire national. Il vise à développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour tous et le sport pour personnes en situation de handicap ;

Un plan pluriannuel de réalisation, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures sportives.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Développer le sport de masse, le sport scolaire et universitaire, le sport militaire et paramilitaire, le sport d'élite et de haut niveau, les sports traditionnels, le sport pour personnes en situation de handicap.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1 : En 2017, sur 12 infrastructures sportives de proximité recensées, 10 ont été fréquentées dans le cadre du sport de masse soit un pourcentage de fréquentation de 83,33%. Une infrastructure est toujours en réhabilitation et une est excentrique. Le sport scolaire et universitaire a organisé deux activités (Coupes du Président de la République en jeu d'échec et en scrabble et la Journée du sport scolaire et universitaire) sur trois (03) prévues, soit un taux d'exécution de 66,66%. Sur 98 activités prévues en 2017, 68 ont été réalisées (69,38%), 04 activités ont été reportées et 26 n'ont pas été exécutées faute de financement					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de fréquentation des infrastructures sportives de proximité dans le cadre du sport de masse.	%	-	-	100	100	83,33
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités, Rapports de mission Précision méthodologique : (Nombre d'infrastructures sportives de proximité fréquentées/Nombre d'infrastructures sportives de proximité recensées) x100.						
1.2 Taux de participation aux compétitions scolaires et universitaires	%	35	35	85,71	100	66,66
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP Précision méthodologique : (Nombre de participations aux compétitions scolaires et universitaires/Nombre de de compétitions scolaires et universitaires programmées) x100						
1.3 Taux de participations aux compétitions internationales	%	30	70	80	100	69,38
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP Précision méthodologique : (Nombre de participations aux compétitions internationales/Nombre de compétitions internationales programmées) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 :Elaborer et mettre en œuvre un plan pluriannuel de réalisation, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures sportives.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : En 2017, faute de financement, aucune des 02 infrastructures de catégorie B prévues n'a été réalisée, par contre, il y a eu la fin des travaux de construction du Centre de Médecine du Sport ; Sur les 05 infrastructures à réhabiliter en 2017, 03 l'ont été (Stade Modibo Kéita-CESE Kabala-Champ hippique) soit 60,00% Des travaux d'entretien ont été effectués sur les 10 infrastructures prévues au titre de 2017					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'infrastructures réalisées (02 pour 2017)	%	-	35	60	100	ND
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP Précision méthodologique : (Nombre d'infrastructures réalisées/02) x100						
2.2 Taux d'infrastructures réhabilitées (05 pour 2017)	%	60	0	-	30	60
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSEP Précision méthodologique : (Nombre d'infrastructures réhabilitées/05) x100						
2.3 Taux d'infrastructures entretenues (10 pour 2017)	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification :Rapport d'activités de la DNSEP Précision méthodologique : (Nombre d'infrastructures entretenues/10) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Développer le partenariat public-privé autour de la gestion des infrastructures sportives et des événements sportifs.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°3 : Des consultants ont été commis pour travailler sur le projet de recherche de financement du Sport dans le cadre du partenariat public-privé. Un séminaire pour la recherche de financement du sport s'est tenu avec des partenaires nationaux et internationaux. Avec le départ des structures chargées du financement des programmes de jeunesse, le Ministère des Sports ne mobilise plus de ressources dans le cadre du partenariat.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Nombre de conventions et protocoles établis	Nbre	-	-	6	7	2
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du Cabinet et de la DNSEP Précision méthodologique : Dénombrement						
3.2 Taux de mobilisation de ressources	Nbre	-	-	40	50	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DFM Précision méthodologique : (Montant mobilisé/Montant prévus) x100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme participe de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du sport à travers la formation des formateurs sportifs et par la formation dans les métiers connexes de sport.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Adapter l'offre de formation à l'évolution des métiers de jeunesse, de sports et de loisirs.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°1 : Faute de moyens financiers, la formation en métiers connexes de sport n'a pas pu démarrer ; 95% des diplômés de l'INJS ont recrutés par la fonction publique de l'état, celle des collectivités, les ONG, les entreprises, ou ont créé leur entreprise. Aucun emploi pérennisé n'a fait l'objet d'accompagnement. Des projets de conventions ont été élaborés avec le Mouvement Sportif National, des organisations de jeunesse et des entreprises pour la mise en œuvre de formation dans les métiers de sports, de jeunesse et de loisirs mais aucun début d'application de ces conventions n'a été fait faute de moyens					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de formations adaptées aux métiers connexes de sports.	%	50	98	100	55	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS Précision méthodologique : (Nombre de formations adaptées aux métiers et métiers connexes de sport / Nombre total de formations dispensées) x100						
1.2 Taux de métiers et métiers connexes restaurés et valorisés.	%	60	60	50	60	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'INJS Précision méthodologique : (Nombre de métiers et métiers connexes restaurés et valorisés / Nombre total de métiers et métiers connexes) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 :Accroître la pratique sportive, et réduire l'échec scolaire des jeunes talents.	<p>Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°2 : En 2017, 43 jeunes talents sur 248, ont évolué dans les championnats nationaux et en équipe nationale, soit un taux de 17,33%. La prévision de 25% n'a pas été atteinte à cause du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bas âge des jeunes talents qui les rend non sélectionnables par les fédérations ; - faible accompagnement de certaines fédérations sportives. <p>En 2017, sur 248 jeunes talents du LSBOS, 72 étaient des filles soit un taux de 29,03%. La prévision n'a pas été atteinte à cause du faible taux de présentation et d'admission des filles au concours d'entrée au lycée.</p> <p>En 2017, sur 119 jeunes talents du LSBOS, candidats aux examens nationaux, 90 ont été admis soit un taux de 75,63%. Ce résultat satisfaisant était attendu, vu les efforts énormes consentis par le Département des Sports et la Direction du LSBOS pour améliorer les conditions de travail du Lycée.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Proportion des jeunes talents évoluant dans les équipes nationales.	%	54	9	50	25	17,33
<p>Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS et des Fédérations sportives Précision méthodologique : (Nombre de jeunes talents évoluant dans les équipes nationales/Nombre total des jeunes talents) x100</p>						
2.2 Proportion des jeunes talents féminins par rapport au nombre total de jeunes talents.	%	48	40	50	35	29,03
<p>Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du LSBOS Précision méthodologique : (Nombre de jeunes talents féminins/Nombre total des jeunes talents) x100</p>						
2.3 Taux de réussite des jeunes talents aux différents examens nationaux.	%	34	34	40	45	75,63
<p>Moyens de vérification : Rapport de fin d'année du LSBOS Précision méthodologique : (Nombre de jeunes talents admis aux différents examens/Nombre total des jeunes talents inscrits aux examens) x100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Renforcer les capacités des acteurs et des structures de formation	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif n°3 : En 2017, formation en ligne de deux cadres de l'INJS par CAMPUS Mali dans le cadre du système de gestion administrative et académique en milieu d'Enseignement supérieur ; Dans le cadre des inscriptions en thèse, 04 cadres de l'INJS ont été formés par l'Association des Jeunes Doctorants du Mali. Une dizaine d'acteurs de l'INJS ont reçu un renforcement de capacité en 2017. Deux professeurs de l'INJS sont en formation en France et en Russie					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Disponibilité du document de plan de formation et de recyclage	Nbre			1	1	6
Moyens de vérification : Rapport de fin d'année de l'INJS Précision méthodologique : Existence de plan de formation et de recyclage						
3.2 Taux d'évolution des acteurs formés et/ou recyclés	%			18	20	10
Moyens de vérification : Rapport de fin d'année de l'INJS Précision méthodologique : (Nombre d'acteurs formés et/ou recyclés de l'année n - Nombre d'acteurs formés et/ou recyclés de l'année n-1/n-1) x100						
3.3 Taux d'évolution des bénéficiaires de bourses	%			18	5	2
Moyens de vérification : Rapport de fin d'année de l'INJS Précision méthodologique : (Nombre de boursiers de l'année n - Nombre de boursiers de l'année n-1/n-1) x100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la Politique nationale dans les domaines de la Jeunesse et de la Construction citoyenne.

À ce titre, il est compétent pour :

- La promotion, l'organisation, l'orientation et la coordination des actions visant à assurer le plein épanouissement des jeunes et leur insertion dans le processus de développement économique, social et culturel ;
- L'élaboration et la mise en œuvre de mesures aptes à répondre aux attentes des jeunes et à susciter leur pleine participation aux activités d'intérêt public, notamment celles entreprises au bénéfice des communautés
- Le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation du programme national de volontariat
- Le suivi de la mise en œuvre du service national des Jeunes
- La promotion de la citoyenneté, des valeurs et principes de la République et de la démocratie.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Élaborer et Évaluer la politique de l'État en matière de la jeunesse et de la construction citoyenne ;
- Créer les conditions d'une promotion harmonieuse de la jeunesse ;

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	exec %
1 Administration Générale	103 000 000	101 174 666	392 991 000	392 991 000	50 000 000	49 999 999	545 991 000	544 165 665	99.67
2 Education, Animation et Insertion Socio-économique des Jeunes	852 011 000	826 101 755	698 712 000	698 712 000	1 684 986 000	1 684 984 307	3 235 709 000	3 209 798 062	99.20
TOTAL MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE	955 011 000	927 276 421	1 091 703 000	1 091 703 000	1 734 986 000	1 734 984 306	3 781 700 000	3 753 963 727	99.27

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme s'articule autour de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes en matière de Jeunesse et de Construction Citoyenne, y compris la gestion des Ressources, Financières et Matérielles ainsi que de la coordination et le suivi du processus de déconcentration et de décentralisation.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière de Jeunesse et de Construction Citoyenne	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : La coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies en matière de Jeunesse et de Construction Citoyenne sont améliorés à travers : - l'organisation et la tenue régulière des revues mensuelles, des Comités de pilotage, des Conseils de Cabinet et du Cadre Partenarial d'Orientation et de suivi de la citoyenneté; - la mise en place de Comités Techniques de travail ; - l'organisation des rencontres internationales (CONFEJES, G5 et UEMOA). - la réalisation des 12 activités sur les 15 programmées; - la réalisation des 10 recommandations sur les 12 programmées; - l'adoption d'un (01) dossier programmé en conseil de ministre.					
	Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'exécution des activités du département	%	-	-	72	100	75
Moyen de vérification: Rapport /CR mensuel Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités de coordination réalisées / Nombre d'activités de coordination Prévues) x 100						
1.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôles et de supervisions des activités	%	-	-	80	100	83
Moyen de vérification : Rapports des missions de contrôles et de supervisions Précisions méthodologiques : (Nombre de recommandations exécutées/Nombre de recommandations formulées) x100.						
1.3 Taux d'exécution du PTG	%	-	-	70	100	100
Moyen de vérification: Le document de suivi des activités du PTG. Précisions méthodologiques : (Nombre de dossiers du PTG réalisés / Nombre de dossiers du PTG prévus) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources, matérielles et financières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : Les performances réalisées dans la gestion des ressources matérielles et financières se traduisent par : - l'amélioration des compétences professionnelles des agents en gestion financière, en planification,					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du budget	%	97,89	97	99,26	100	99,26
Moyen de vérification: Compte Administratif Précisions méthodologiques : (Crédits liquidés/crédits Notifiés) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>OBJECTIF 3 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 : Le processus de décentralisation et de déconcentration s'est poursuivi à travers la mise en œuvre de certaines activités du plan triennal de transfert des compétences et des ressources en matière de Jeunesse ; il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition des gouverneurs de région et des services techniques régionaux et subrégionaux du décret n° 2016-0913/P-RM du 06 décembre 2016 fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales dans le domaine de la jeunesse ; - la dissémination du contenu du décret N° 2016-0913/P-RM du 06 décembre 2016 2016 fixant le détail des compétences transférées de l'état aux collectivités territoriales dans le domaine de la jeunesse auprès des services techniques régionaux et subrégionaux de jeunesse ; - l'actualisation du répertoire sur les infrastructures de jeunesse. <p>N.B : les activités de transfert des ressources prévues n'ont bénéficié d'aucun financement en 2017. La CADD s'est appuyée sur d'autres structures du département pour obtenir les résultats ci-dessus cités.</p>					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
<p>3.1. Taux d'exécution plan de transfert des compétences aux collectivités territoriales</p>	%	-	-	-	60	ND
<p>Moyen de vérification: Rapport d'activité annuel CADD/MEFP Précisions méthodologiques: (Nbre de compétence transféré /Nbre de compétence à transférer)*100</p>						
<p>3.2. Nombre de textes fixant les détails des compétences à transférer.</p>	Nbre	-	-	1	1	ND
<p>Moyen de vérification: Rapport d'activités CADD Précisions méthodologiques: Dénombrement</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour but l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière d'éducation, d'animation et d'insertion socio-économique des jeunes.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF : 1 Rendre les conditions favorables à la participation citoyenne des jeunes au développement, au volontariat national et à leur insertion socio-économique	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : La réalisation des actions suivantes a contribué à la recherche de l'atteinte de l'objectif à travers : - participation de 29 736 en 2017 contre 27 033 jeunes en 2016 aux activités de jeunesse organisées, soit une progression de 9,99 %. - 343 sur les 374 jeunes formés, ont été effectivement installés soit un taux d'insertion de 91,44% dépassant les 65% prévus. Ce dépassement est dû à l'intervention de trois partenaires : l'APPEJ, le PNUD et la CEDEO.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux de Progression de la participation des jeunes aux activités organisées	%	50	26	2,96	10	9,99
Moyens de vérification : -Rapport d'activités -Rapports de missions -Enquêtes et diagnostics -Base de données des volontaires nationaux Précisions méthodologiques : (Nombre de jeunes ayant participé aux activités en année N) – (Nombre de jeunes ayant participé aux activités en année N-1) / (Nombre de jeunes ayant participé aux activités en année N-1)*100. $[(N)-(N-1) / (N-1)] \times 100$.						
1.2 : Taux d'insertion des jeunes formés.	%	45	80	91,58	65	91,44
Moyens de vérification: -Rapports d'activités ; -Rapports de missions ; -Enquêtes et diagnostics ; -Rapport de formation et d'insertion Précisions méthodologiques : (Nombre de jeunes insérés) / (Nombre de jeunes formés) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF2 : Améliorer la santé reproductive des jeunes.	Appréciation de l'objectif N° 2 : - 15% de taux d'accès des jeunes aux services de santé ont été réalisés en 2017 contre une prévision de 75% ; - 80 pairs éducateurs formés sur une prévision de 450 soit un gap de 370 ; - 1664 jeunes conseillés et dépistés sur une prévision de 7500 soit un gap de 5870. Ces déficits s'expliquent par le retrait imprévu du partenaire stratégique.					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
2.1. Taux d'accès des jeunes aux services de santé de la reproduction.	%	65	96	0,83	75	15
Moyens de vérification: -Fiches/registre d'accès, base de données ; -Rapports d'activités ; -Rapports de missions ; -Enquêtes et diagnostics. Précisions méthodologiques :(Nombre de jeunes reçus dans les centres jeunes)/ (Nombre de jeunes sensibilisés) x 100.						
2.2. Nombre de pairs éducateurs formés par an.	Nombre	205	218	400	450	80
Moyens de vérification: -Rapports de suivi des chantiers ; -Procès –verbaux de réception ; -Rapports de missions Précisions méthodologiques : Dénombrement						
2.3. Nombre de jeunes conseillés et dépistés au VIH/SIDA	Nombre	5000	6600	1664	7500	1664
Moyens de vérification: -Rapports d'activités, -Rapports de missions -Enquêtes et diagnostics -Base de données des volontaires nationaux Précisions méthodologiques :Dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>OBJECTIF 3 : Améliorer le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse.</p>	<p>Appréciation de l'objectif N°3 : Le cadre de travail des jeunes et des intervenants jeunesse a été amélioré à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction / réhabilitation de cinq (06) infrastructures de jeunesse sur les huit (08) programmées, soit un taux de 75% en 2017 contre une prévision de 70% par ce que le PNUD est intervenu dans la réhabilitation de deux infrastructures. - la dotation en matériels informatiques et roulants de la Direction Nationale de la Jeunesse, de ses Services Rattachés et Déconcentrés par le Programme d'Appui à la Jeunesse Malienne (PAJM) financé par la coopération française. - la formation des intervenants jeunesse a enregistré un taux de 89.50% contre 70% prévu. La délocalisation de l'atelier national des cadres de jeunesse de l'IPR de Katibougou initialement prévu, au Camp de jeunesse de Soufouroulaye a fortement baissé le coût de certains chapitres du budget prévisionnel, ce qui a permis d'augmenter le nombre des participants. 					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
<p>3.1 Taux de réalisation des infrastructures de jeunesse.</p>	%	45	80	83.33	70	75
<p>Moyens de vérification: -Rapports de suivi des chantiers ; -Procès –verbaux de réception ; -Rapports de missions ; Précisions méthodologiques : (Nombre d'infrastructures construites ou réhabilitées en année N) / (Nombre d'infrastructures à construire ou à réhabiliter en année N) x100</p>						
<p>3.2 Pourcentage des intervenants jeunesse formés dans les techniques d'animation.</p>	%	60	27	73,33	70	89,5
<p>Moyens de vérification:- -Rapports de missions ; -Rapports de formation ; - Rapports d'évaluation. Précisions méthodologiques : (Nombre d'intervenants jeunesse formés en année N) / (Nombre d'intervenants jeunesse à former en année N) x100.</p>						

1. MISSIONS :

Conformément au Décret n°02-498/PM-RM du 05 novembre 2002 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le département de la Santé a pour mission, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale en matière de santé.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

L'objectif général de la santé demeure la contribution à l'amélioration de l'état de santé de la population malienne afin qu'elle participe plus activement au développement socio-économique du pays.

Conformément à la politique sectorielle de santé et de population définie en 1990, il s'agit d'atteindre l'objectif santé pour tous sur un horizon aussi rapproché que possible.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration, Coordination, Renforcement Institutionnel et Décentralisation	6 331 293 000	6 330 445 980	5 129 208 000	4 589 857 209	14 793 479 000	12 615 423 667	26 253 980 000	23 535 726 856	89,65
2 Soins de santé primaire et Lutte contre la maladie	13 638 473 000	13 512 330 517	20 854 233 000	20 384 158 567	12 768 684 000	12 030 488 887	47 261 390 000	45 926 977 971	97,18
3 Disponibilité des médicaments, vaccins et consommables et accessibilité Financière aux Soins de Santé et Participation	0	0	4 032 204 000	4 024 855 675	268 269 000	268 266 662	4 300 473 000	4 293 122 337	99,83
4 Soins hospitaliers et recherches	0	0	22 507 453 000	22 197 859 159	3 534 742 000	3 383 215 631	26 042 195 000	25 581 074 790	98,23
TOTAL MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE	19 969 766 000	19 842 776 497	52 523 098 000	51 196 730 610	31 365 174 000	28 297 394 847	103 858 038 000	99 336 901 954	95,65

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Les structures de l'organisation, de l'administration et de la décentralisation du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique sont chargées de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, de la coordination, de l'évaluation, du contrôle, de l'animation et de la supervision des activités du Département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer la disponibilité des ressources humaines (hommes et femmes) qualifiées, compétentes, performantes et de façon équitable	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1 :					
	<ul style="list-style-type: none"> • 1.1. Le ratio est loin d'être atteint au Mali. Il est de 6 professionnels de santé pour 10 000 habitants en 2017. Il faut reconnaître que l'Etat a consenti un effort important au budget de recrutement par rapport aux années antérieures. Cet effort doit se poursuivre. • 1.2. le calcul de cet indicateur a été fait en prenant comme dénominateur, le nombre de médecins généralistes ayant formulé une demande de spécialisation au du nombre total de médecins généralistes. Le taux élevé (78%) de l'indicateur par rapport à la prévision (35%), s'explique entre autres par : <ul style="list-style-type: none"> - L'augmentation substantielle du nombre de médecins boursiers par le Département en de leur spécialisation ; 					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Ratios professionnel de santé/habitant	Ratio OMS : 23Prof/10000	4,07	4,3	5,2	6,6	6
Sources de vérification : Annuaire statistiques, rapports d'activités DRH, CPS Précision méthodologique : (le nombre de professionnel de santé/la population totale) x 10 000						
1.2. Proportion de Médecins généralistes ayant bénéficié de formation de spécialisation	%	33	34	35,93	35	78
Sources de vérification : Annuaire statistique, rapports d'activités DRH, CPS Précision méthodologique : (Nombre médecin ayant bénéficié de formation de spécialisation / le nombre total de médecins généralistes) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>OBJECTIF 2 : Assurer la production, l'analyse, la dissémination et l'utilisation d'informations sanitaires fiables ventilées par sexe et à jour sur les déterminants de la santé, la performance du système de santé et le statut sanitaire</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2.1. La totalité des annuaires prévus ont été produits ; • 2.2. Les annuaires (SIH, SLIS et SNISS) de 2016 ont été validés sur financement du budget 2017. • 2.3. La baisse significative de 14 % à 7,07% de l'indicateur des ressources transférées aux collectivités entre 2015 et 2016, est due au fait que le dénominateur utilisé en 2015, était la portion centrale du budget alloué au MSHP et celui utilisé en 2016, portait sur l'ensemble des ressources allouées à la santé. Le pourcentage des ressources transférées aux collectivités passe de 7,07% en 2016 à 5,62% en 2017. Cette baisse relative s'explique par l'augmentation du dénominateur (ressources budgétaires de la santé en 2017) qui n'a pas eu d'effet sur le numérateur (ressources transférées aux collectivités en 2017). 					
<p>Indicateurs de résultats :</p>	<p>Unité de Mesure</p>	<p>Période</p>			<p>2017</p>	
		<p>2014</p>	<p>2015</p>	<p>2016</p>	<p>Prévisions</p>	<p>Réalisations</p>
<p>2.1 Nombre d'annuaires statistiques sectoriels (annuaires SNISS, SLIS, SIH) pour la prise de décision</p>	<p>Dénombrement</p>	<p>1</p>	<p>0</p>	<p>3</p>	<p>3</p>	<p>3</p>
<p>Sources de vérification : RA de validation des annuaires CPS, DNS, HOPITAUX Précision méthodologique : nombre d'annuaires produits</p>						
<p>2.2 Proportion de ressources financières transférées aux Collectivités Territoriales</p>	<p>%</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>14</p>	<p>7,07</p>	<p>5,62</p>
<p>Sources de vérification : RA DFM, CADD, DGB Précision méthodologique : (Ressources transférées aux CT / Ressources budgétaire de la Santé) x 100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3 : Assurer une gouvernance du système de santé permettant une meilleure prise en compte du genre, une meilleure planification stratégique et opérationnelle, une implication effective de toutes les parties prenantes, une meilleure coordination de mise en œuvre des interventions, le renforcement des audits (interne, externe) et du contrôle.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°3 : <ul style="list-style-type: none"> • 3.1. Les réunions statutaires du programme de santé, ont été tenues conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur ; • 3.2. Il y a eu le renouvellement des bureaux communaux à 80%, après les élections municipales, ce qui a fait que les CAMs qui sont arrivés à échéances n'ont pas été renouvelés ; • 3.3. Le taux d'exécution du budget au 31 décembre 2017 (94,31%) n'a pas atteint le niveau préconisé par le PRODESS qui est de 95% au moins. Cette insuffisance relative est due à l'annulation de certains marchés importants. 					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Proportion des réunions statutaires du Programme de santé tenues conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur	%	90	50	100	100	100
Sources de vérification : RA CPS/SSDSPF, Précision méthodologique : (nombre de réunions statutaires tenues conformément aux textes en vigueur / nombre de réunions statutaires prévues) X 100						
3.2 Pourcentage de comités paritaires fonctionnels	%	-	-	10	13	11
Sources de vérification : Rapport d'Activité de la FENASCOM, CADD Méthodologie : (nbre de comités paritaires fonctionnels / nbre total de comités paritaires) X 100						
3.3-Pourcentage de budget exécuté	%	96.58	97	97,06	99	94,31
Sources de vérification : Rapport annuel DFM Méthodologie : (Crédits liquidés /Crédits notifiés) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : <ul style="list-style-type: none"> • 1.1. L'amélioration de la collecte des données à travers des revues de données tenues dans les différentes régions ; • 1.2. L'augmentation du taux de valence contraceptive en 2017 est due à l'amélioration de la collecte des données et la multiplication des interventions en faveur de la PF ; • 1.3. L'augmentation du taux de malnutrition aigüe et sévère s'explique par l'insuffisance d'intrants pour la prise en charge des cas modérés. 					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'accouchements assistés	%	57	57	66,03	65	66,43
Sources de vérification : Annuaire du Système Local d'Information Sanitaire (SLIS)/PRODESS III Précision méthodologique : Nombre d'accouchements assistés/Nombre de naissances attendues * 100						
1.2. Taux de prévalence contraceptive	%	12,16	13,17	29,53	14,89	30,01
Sources de vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III Précision méthodologique : Nombre de couple année protection/nombre de femmes en âge de procréer *100						
1.3. Taux de malnutrition aigüe sévère (6-59mois)	%	2,9	2,8	1,1	0,5	2,6
Sources de vérification : Enquête SM ART/PRODESS III Précision méthodologique : Enquête SM ART						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>OBJECTIF 2 : Réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies transmissibles, non transmissibles et les handicaps liés aux maladies - non transmissibles</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 : 2.1. Cette amélioration de l'indicateur s'explique par l'amélioration de la collecte des données et la rupture des tests rapides dans les structures dont certains décès pourraient être attribués au paludisme sans la confirmation biologique 2.2. La baisse du taux de la vaccination entre 2016 et 2017, s'explique par l'irrégularité des stratégies avancées et mobiles, liée aux difficultés de déplacement dans les zones d'insécurité et d'autres contraintes dont l'insuffisance de ressources financières (faible participation des collectivités et l'ASACO) ; 2.3. Cet indicateur a été calculé en prenant comme dénominateur le nombre de personnel programmé pour être formé en 2017. Le retard dans la mobilisation des ressources a réduit le temps imparti pour la mise en œuvre de l'activité. Ce qui a fait que sur – régions programmées seules 4 ont pu recevoir la formation.</p>					
<p>Indicateurs de résultats :</p>	<p>Unité de Mesure</p>	<p>Période</p>			<p>2017</p>	
		<p>2014</p>	<p>2015</p>	<p>2016</p>	<p>Prévisions</p>	<p>Réalisations</p>
<p>2.1. Proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans atteints de paludisme vu dans les Formation sanitaires</p>	<p>%</p>	<p>62</p>	<p>52,47</p>	<p>19,23</p>	<p>20</p>	<p>34,99</p>
<p>Sources de vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III Précision méthodologique : Nombre de cas de décès lié au paludisme chez les enfants de 0 à 5 ans/Nombre total de décès parmi les enfants de 0 à 5</p>						
<p>2.2. Taux de couverture vaccinale enfants moins d'1 an en Penta3</p>	<p>%</p>	<p>99</p>	<p>91</p>	<p>94</p>	<p>>=90</p>	<p>89</p>
<p>Sources de vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III Précision méthodologique : Nombre d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçus 3 doses de vaccin penta/nombre total d'enfants de 0 à 11 mois * 100</p>						
<p>2.3. % de personnel formé au dépistage précoce et la prise en charge efficace des maladies non transmissibles aux trois niveaux de la</p>	<p>%</p>	<p>ND</p>	<p>15</p>	<p>1,4</p>	<p>10</p>	<p>49,42</p>
<p>Sources de vérification : Rapports de Formation/PRODESS III Précision méthodologique : Nombre de prestataires formés au dépistage précoce et la prise en charge par pathologie (HTA , DIABETE, CANCER, DREPANOCYTOSE...) /nombre total de prestataires de soins*100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3 : Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé et Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits, et minimiser leur impact social et économique	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 : <ul style="list-style-type: none"> • 3.1. Le nombre d'agents formé sur le changement climatique et santé, est resté faible, cela pourrait s'expliquer par manque de financement. L'objectif nécessite un regain d'intérêt de la part des parties prenantes ; • 3.2. Le taux d'infection des sites opératoires dans les CSRéf, reste inférieur à un (1), lié aux efforts de sensibilisation et au respect des mesures d'hygiène hospitalière ; • 3.3. Le manque de spécialistes dans domaine entrave la mise en œuvre de l'activité. 					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Nombre d'agents formés sur le changement climatique et santé	Nombre absolu	1	2	1	20	1
Sources de vérification : PRODESS III/Rapport de Former Précision méthodologique : Nombre d'agents formés sur le changement climatique et santé						
3.2 Pourcentage d'infection des sites opératoire dans les CSRéf	%	ND	1,35	0,37	?1	0,52
Sources de vérification : Rapports d'activités des unités de chirurgie et de maternité/PRODESS III Précision méthodologique : Nombre de cas d'infections postopératoire dans les CSRéf/nombre total d'interventions chirurgicales réalisées dans les Csref*100						
3.3 Nombre d'agents formés sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail	Nombre absolu	ND	10	12	20	7
Sources de vérification : Rapport de Former/PRODESS Précision méthodologique : Nombre de prestataires formés sur la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 4 : Augmenter l'offre et l'utilisation de services de santé de qualité, répartis de manière équitable et répondant aux besoins des populations	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 4 :					
	<ul style="list-style-type: none"> • 4.1. Le niveau de l'utilisation des services, est resté stationnaire entre 2016 et 2017 car les prévisions de réalisations de CSCOMs et CSRéf n'ont pas pu être concrétisées. Aussi, l'accès difficile des populations aux structures de santé dans les zones où sévit l'insécurité ; • 4.2. La diminution du taux de disponibilité et d'accessibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCOM pourrait s'expliquer par la mobilité du personnel qualifié et l'insuffisance de formation et d'équipements pour la prise en charge correcte des patients. • 4.3. Les études architecturales de 2 CSRéf sont en cour de réalisation (Sarro et Mandiakuy). Celui de Farako est en cour de construction. 					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux d'utilisation des services (nc/hbt/an)	%	0,37	0,35	0,4	0,39	0,39
Sources de vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III Précision méthodologique : Nombre de nouveaux cas vus en consultation curative au cours d'une année, x 100/Population totale susceptible de venir						
4.2. Taux de Rendre disponible et d'accessibilité des SONUB de qualité au niveau des CSCOM	%	12	17	34,1	28	24,6
Sources de vérification : Rapports SONU/PRODESS III Précision méthodologique : Nombre de établissements SONUB/Nombre total de CSCOM * 100						
4.3. Nombre de nouveaux CSRéf créés	Nombre absolu	3	3	3	4	0
Sources de vérification : Annuaire SLIS/PRODESS III Précision méthodologique : Nombre de nouveaux CSRéf créés						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour mission, la prévention et lutte contre la maladie

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Réduire la morbidité et la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 1 : 1.1. Et 1.2. La réduction des taux de mortalité maternelle intra-hospitalière et de mortalité néonatale précoce intra-hospitalière pourrait s'expliquer par les renforcements des CSRéf et Hôpitaux en ambulances et l'amélioration des plateaux techniques ; 1.3 Les prévisions ont pu être réalisées grâce à la disponibilité des ressources financières et la performance de la structure de recherche.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de mortalité maternelle intra-hospitalière	%	1,65	1,44	1,75	1,2	1,06
Sources de vérification : Registre d'admission de la maternité/réanimation Précision méthodologique : (nombre de parturientes décédées à l'hôpital / nombre total de femme ayant accouchées à l'hôpital) x 100.						
1.2 Taux de mortalité néonatale précoce intra-hospitalière	%	5,84	7,44	7,91	5	7,75
Sources de vérification : Registre d'admission de la maternité et registre d'hospitalisation de la néonatalogie Précision méthodologique : (Nombre de nouveaux nés décédés dans les sept jours de l'accouchement / nombre total de naissance vivante) x 100.						
1.3 Proportion d'études réalisées sur la santé de la mère et de l'enfant (6-59mois)	%	100	100		100	100
Sources de vérification : Les résultats des études sur la santé de la mère et de l'enfant Précision méthodologique : (Nombre d'études réalisées / Nombre d'études prévues) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Il a pour mission l'approvisionnement en médicaments, vaccins et consommables, la maîtrise des tarifs de soins l'implication de la communauté dans la gestion et le financement de leurs problèmes de santé et la mise en place de mécanismes de solidarité de toutes les autres formes de financements alternatif de la santé en faveur des pauvres.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
		OBJECTIF 1 : Améliorer la disponibilité des médicaments essentiels, réactifs, vaccins et consommables à la population malienne.				
Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : <ul style="list-style-type: none"> • 1.1 : Il a été réalisé une série de formations sur l'outil de suivi des produits de la santé (OSP Santé) et supervisions ; • 1.2 : Les officines privées s'approvisionnent moins en DCI ; • 1.3 : Il y a eu 66 jours de rupture du vaccin VPI. 						
1.1. Taux de disponibilité des 12 médicaments du panier.	%	92	82	90,8 (DRC), 88,9 (DV CSRéf).	100	93,69 (DRC), 90,52 (DV CSRéf).
Moyen de vérification : Rapport d'activités DPM , Outil bilan C, Rapport CROCEP DRC : Dépôt Répartiteur du Cercle DV : Dépôt de Vente Précision méthodologique: (nombres de médicaments du panier disponible/ Nombre total des médicaments du panier) x100						
1.1.Taux de disponibilité des médicaments essentiels dans le secteur privé	%	-	-	60	90	35
Moyen de vérification: Rapport d'activités DPM Précision méthodologique : (Nombre total de médicaments disponibles / le nombre total de médicaments inscrits sur la liste) X 100						
1.1.Nombre moyen de jour de Rupture des vaccins	%	0	0	4,17	0	0,015
Moyen de vérification : Rapport d'activité annuel de la DNS/CNI. Précision méthodologique : Somme des jours de rupture par vaccin / le nombre de vaccins X le nombre de jours de la période considérée.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Améliorer l'accessibilité financière aux soins de santé de qualité notamment dans les zones pauvres	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : 2.1. Le cout moyen de l'ordonnance dans les CS de Réf, est passé de 2886 en 2016 à 2601 en 2017. Malgré la légère baisse, le cout reste supérieur à la prévision qui est 2000 FCFA ; 2.2. L'augmentation du taux de non-conformité des médicaments post marketing, est due à la taille de l'échantillon prélevée et analysée ; 2.3. Le nombre moyen de médicaments par ordonnance reste stationnaire. Cependant il parait judicieux de former les prescripteurs sur la prescription rationnelle					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Coût moyen de l'ordonnance au niveau des CS Réf	Coût	2650	2 647	2886	? 2000	2601
Moyens de vérification : Rapport d'activité DPM, Rapport de supervision, Outils bilan C, Rapport CROCEP. Précision méthodologique : Total des coûts sur les ordonnances / le nombre total des ordonnances considérées						
2.1. Taux de non-conformité des médicaments	%	6,34	2,6	1,53	3	3,67
Moyens de vérification : Rapport d'activité LNS Précisions méthodologiques : (Nombre de médicaments non conformes / Nombre total de médicaments analysés) X 100						
2.1. Nombre moyen de médicaments par ordonnance au niveau des CS Réf	Nombre	-	2,89	2,8	3	3,13
Moyens de vérification : Rapport d'activité DPM, Rapport de supervision, Outils bilan C, Rapport CROCEP. Précisions méthodologiques : Nombre total de médicaments sur l'ordonnance / le nombre total des ordonnances considérées (Ne pas compter les consommables)						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Réduire la morbidité, la mortalité et les handicaps liés aux maladies transmissibles et ceux liés aux maladies non transmissibles.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 2 :					
	<p>2.1. La disponibilité des tests biologiques pour le diagnostic et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des cas de paludisme expliquent en partie la diminution de la proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans</p> <p>2.2. Les résultats sont meilleurs que 2016, bien que n'ayant pas atteint les 100% de la prévision, cela est due à l'amélioration des services. Cependant des efforts doivent être faits pour diminuer les perdus de vue, les inobservances au traitement.</p> <p>2.3 L'amélioration de cet indicateur s'explique par le renforcement du plateau technique et des ressources humaines qualifiées.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Proportion de décès attribuables au paludisme parmi les enfants de 0 à 5 ans atteints de paludisme dans les EPH	%	8,23	4	5,1	4	3,22
Sources de vérification : Registre d'hospitalisation						
Précision méthodologique : (Nombre d'enfant de 0 à 5 ans décès par suite de paludisme grave à l'hôpital/ Nombre total d'enfants de 0 à 5 ans atteints de						
2.2. Proportion de PV/VIH sous ARV	%	85,8	84,06	93,24	100	94,52
Sources de vérification : Rapport VIH et Registre de dispensation des ARV des EPH						
Précision méthodologique : (Nombre de PVVIH sous ARV /Nombre total de PVVIH suivies) X 100						
2.3. Taux de réussite de la chirurgie dans les EPH spécialisés (Cataracte sénile simple, protèges totales de la hanche, ostéosynthèses maxillo-	%	34	60,31	80,14	70	99,24
Sources de vérification : Rapport annuel, registre opératoire des EPH spécialisés.						
Précision méthodologique : (Nombre de chirurgie réussie / Nombre de total de cas réalisé) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3 : Promouvoir un environnement sain en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 3 : 3.1. Sur le plan de la gestion des déchets biomédicaux dans les EPH, un effort considérable doit être fait pour améliorer le taux de la conformité. 3.2. Sur 5 études prévues en 2017, 4 études ont été réalisées, 1 étude est en cour de réalisation. 3.3 Sur 98 demandes de mise sur le marché, reçues, la commission a autorisé 79 et rejeté 19.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux de conformité de la gestion des déchets biomédicaux dans les EPH.	%	59,06	29	73,33	50	40,38
Sources de vérification : Rapports d'évaluation du contrat de performance des EPH Précision méthodologique : (Nombre d'étapes conformes / Nombre total d'étapes consignés dans le manuel de procédures) x 100.						
3.2. Proportion d'études scientifiques sur les déterminants sociaux de la santé dont les résultats sont disponibles.	%	81	100	85	100	80
Sources de vérification : Les rapports et recommandations des études et recherches Précision méthodologique : (Nombre de manuscrits disponibles / Nombre total d'études prévues) X100						
3.3. Proportion de produits alimentaires autorisés par la commission nationale d'AMM	%	78	100	94,01	100	80,6
Sources de vérification : Les décisions d'AMM délivrées par le Ministre en charge de la santé Précision méthodologique : (Nombre de décisions d'AMM / Nombre de dossiers soumis à la CNAMM) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 4 : Réduire les conséquences sanitaires des urgences liées aux désastres, crises et conflits et minimiser leur impact social et économique.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N° 4 : 4.1. Une amélioration du dispositif de la prise en charge des urgences dans les hôpitaux est nécessaire. 4.2. Tous les hôpitaux disposent d'un plan blanc pour la gestion des catastrophes/conflits. 4.3. L'informatisation des dossiers médicaux des patients dans les EPH a commencé et se poursuit.					
4.1. Proportion de malades admis en urgence et/ou référés pris en charge dans les EPH dans l'heure suivant leur admission	%	78,09	100	99,99	100	100
Source de vérification : Registre du service d'accueil des urgences Précision méthodologique : (Nombre de malades admis en urgence et/ou référés pris en charge dans l'heure suivant l'admission/ Nombre total de malades admis en urgence et/ou référés reçus dans la structure) X 100						
4.2. Proportion d'EPH disposant d'un plan blanc pour la gestion des catastrophes/ conflits	%	66,67	58,33	100	75	100
Source de vérification : Le manuel du plan blanc ou le projet d'établissement Précision méthodologique : (Nombre d'EPH disposant d'un plan blanc pour la gestion des catastrophes ou conflits/ Nombre total d'EPH)*100						
4.3. Proportion d'EPH utilisant le dossier médical informatisé	%	0	25	33,33	50	11,11
Source de vérification : Les rapports d'activité des structures Précision méthodologique : (Nombre d'EPH disposant un dossier médical informatisé/ Le Nombre total d'EPH)* 100						

1. MISSIONS :

Conformément au D0cret N°04-0106/PR-M du 31mars 2004, le Haut Conseil National de Lutte Contre le Sida est charg0 de veiller à la promotion de la politique nationale de lutte contre le SIDA, de suivre les programmes d intervention, de faire le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources et de la pleine participation aux objectifs, strat0gies et programmes de lutte contre le Sida.

Le Secr0tariat Ex0cutif du HCNLS a pour mission d 0laborer les 0l0ments de la politique nationale de lutte contre le VIH/SIDA, de veiller à la mise en 0uvre et au suivi de cette politique (D0cret N°05-0307/PR-M du 08 juillet 2005 fixant les modalit0s de fonctionnement et d orientation du SE/HCNLS).

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à la maitrise de l 0pid0mie

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Programme Multisectoriel de Lutte Contre le Sida	110 768 000	125 479 747	2 829 571 000	2 839 977 496	0	0	2 940 339 000	2 965 457 243	100.85
TOTAL HAUT CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA	110 768 000	125 479 747	2 829 571 000	2 839 977 496	0	0	2 940 339 000	2 965 457 243	100.85

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1 : Réduire les nouvelles infections par la réalisation d'activités de prévention pour l'ensemble des populations du Mali face aux risques du VIH/SIDA	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : Les objectifs n'ont pas été atteints à 100%, mais des efforts appréciables ont été réalisés pour la réduction des nouvelles infections notamment par l'augmentation sensible du nombre de personnes testées et connaissant leur statut. Aussi, le nombre d'enfants exposés ayant subi un test virologique a sensiblement augmenté résultant de la campagne d'incitation au dépistage. Avec l'effectivité du test VIH pour les femmes prénatales, le pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficace ou qui en ont commencé, est en nette augmentation par rapport aux années antérieures bien qu'étant en deçà de la prévision.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage de personnes vivant avec le VIH connaissant leur statut (RARS M 2016, OMS 2015)	%	46,9% (42.228/89.953)	56,7%* (49.036/89.619)	60% (53.095/88.960)	70%	41,28% (44.501/107.785)
Mode de Calcul : Parmi les personnes vivant avec le VIH, le nombre de personnes qui ont connaissance de leur statut séropositivité / Nombre estimé de personnes vivant avec le VIH Source de collecte : Rapport annuel du SE/HCNLS et de la CSLS/M SHP, Projections SPECTRUM 2014						
1.2 Pourcentage d'enfants exposés bénéficiant d'un test virologique à l'âge de 2 mois (RARS M2016, OMS 2015)	%	17,6% (1.088/6.195)	7,7% (689/6.338)	13% (783/6.095)	41%	33% (2.276/6.891)
Mode de Calcul : Nombre de nourrissons qui ont fait l'objet d'un dépistage virologique du VIH au cours de leurs deux premiers mois de vie, pendant la période de référence / Nombre estimé de femmes enceintes séropositives ayant accouché au cours des 12 derniers mois Source de collecte: Rapport annuel du SE/HCNLS et CSLS/M SHP						
1.3 Pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH bénéficiant de traitements antirétroviraux efficace ou qui en ont commencé (RARS M2016,	%	20,2% (1.251/6.195)	41,5% (2.628/6.338)	39% (2.379/6.065)	61%	53,67% (3.699/6.891)
Mode de Calcul : Nombre de femmes enceintes séropositives ayant accouché et reçu des ARV au cours des 12 derniers mois dans le but de réduire le risque de transmission mère-enfant au cours de la grossesse et de l'accouchement Source de collecte: Rapport annuel du SE/HCNLS, CSLS/M SHP, SPECTRUM 2014						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Rappel de l'Objectif n° 2: Assurer la prise en charge antirétrovirale et des infections opportunistes	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : Au vu des résultats réalisés ,réalisés, on dénote des progrès sensibles comparativement aux années passées même si les cibles annuelles 2017 n'ont pas été atteintes. Cela s'explique par l'augmentation considérable du nombre d'adultes et d'enfants soumis au traitement antirétrovirale					
2.1 Pourcentage d'adultes vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral (RARSM2016, OMS 2015)	%	35,4%) (29.113/82.334)	38,9%) (32.309/83.045)	42,16%) (35.082/83.203)	59%	43,00%) (41.019/95.397)
Mode de Calcul : Nombre d'adultes recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence / Nombre estimé d'adultes vivant avec le VIH Source de collecte: Rapport annuel PTME de la CSLS/MSHP, Projections SPECTRUM						
2.2 Pourcentage d'enfants vivant avec le VIH bénéficiant d'un traitement antirétroviral (RARSM2016, OMS 2015)	%	31,0%) (2.359/7.618)	40,5%) (2.665/6.575)	49%) (2.820/5.757)	60%	24,41%) (3.030/12.412)
Mode de Calcul : Nombre d'enfants recevant un traitement antirétroviral à la fin de la période de référence / Nombre estimé d'enfants vivant avec le VIH Source de collecte: Rapport annuel de la CSLS/MS et EPP/SPECTRUM						
2.3 Pourcentage de personnes sous thérapie antirétrovirale dont la charge virale a été supprimée (RARSM 2016, OMS 2015)	%	-	2,18%) (764/34.974)	26,47%) (1.455/5.497)	37%	35,28%) (16.848/47.748)
Mode de Calcul : Nombre d'enfants et d'adultes sous antiretroviral au cours de la période de référence qui ont vu leur charge virale supprimée / Nombre estimé d'adultes et d'enfants actuellement sous traitement antiretrovirale						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 3: Promouvoir les questions de droits humains	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : Les objectifs fixés ont été globalement atteints. Cela découle des efforts soutenus dans le cadre de la sensibilisation et de la formation des différents corps constitués ainsi que la formation des pairs éducateurs au sein de l'armée et des autres forces de sécurité. Aussi les PVVIH continuent à bénéficier de formation sur les textes de lois régissant la lutte contre le Sida					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de corps constitués (parlementaires, magistrats, officiers de police judiciaire, militaires et porteurs d'uniformes) informé et sensibilisé sur les questions de droits humains et de genre liées au VIH	%	-	25% (663/1.743)	172% (3000/1.743)	75%	75%
Mode de Calcul : Nombre de corps constitués informés et sensibilisés sur le Genre et le VIH/Nombre total de corps constitués Source de collecte: Rapport annuel SE/HCNLS						
3.2 Pourcentage de PVVIH adultes sensibilisées sur les textes de loi sur le Sida	%	-	-	18% (6.315/35.082)	36%	36% (14.767/41.019)
Mode de Calcul : Nombre d'associations de PVVIH ayant bénéficié au moins d'un appui/Nombre total d'associations de PVVIH affiliées au RMA+ Source de collecte: Rapport annuel HCNLS, RMAP ARCAD SIDA						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 4: Coordonner et financer l'ensemble des programmes de lutte contre le VIH et le SIDA	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'objectif a été globalement atteint. Les concertations, les supervisions et les contrôles/audits ont été réalisées conformément à la planification. Il reste cependant des efforts à fournir en matière de mobilisation des ressources de l'Etat au profit de la lutte contre le VIH et le SIDA.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte	%	28% (5/18)	39% (7/18)	80% (16/20)	100% (20/20)	100% (20/20)
Mode de Calcul : Nombre de concertations tenues avec les parties prenantes de la lutte au niveau national et régional/Nombre total de concertations prévues au niveau national et régional Source de collecte: Rapport annuel SE/HCNLS, SER, CSLS/MSHP						
4.2 Pourcentage de missions de : - supervision réalisées avec rapports disponibles (y compris les sous-projets financés sur budget national)	%	-	50% (1/2)	100% (2/2)	100% (10/10)	100% (10/10)
Mode de Calcul : Nombre de missions de supervision réalisées avec rapports disponibles (y compris les sous-projets financés sur budget national)/Nombre de mission de supervision réalisées avec rapports disponibles Source de collecte: Rapport annuel SE/HCNLS, CSLS sectoriels, SER, RMAP, ARCAD SIDA						
- Contrôle et d'audits	%	-	100% (10/10)	60% (6/10)	100% (10/10)	100% (10/10)
Mode de Calcul : Nombre de missions de contrôle et d'audits réalisées / Nombre total de missions de contrôle et d'audits prévues Source de collecte: Rapport annuel SE/HCNLS, SER						
4.3 Montant de la contribution de l'Etat au financement de la riposte	Montant (En milliards)	2	2,10	2,30	2,80	2,50
Mode de Calcul : Montant de la contribution financière du budget d'Etat Source de collecte: Budget d'ETAT						

1. MISSIONS :

Créé par Décret n°97-282/P-RM du 16 septembre 1997, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la famille a pour missions l'élaboration et la mise en œuvre de la politique nationale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer à la lutte contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie économique, sociale, culturelle et politique de la femme
- Assurer l'effectivité des droits de l'enfant et de la famille

A ce titre, il est chargé de :

- L'élaboration et la mise en œuvre des mesures devant assurer le bien-être de la femme, de l'enfant et de la famille,
- L'élaboration et la mise en œuvre des actions visant à assurer une meilleure insertion économique, sociale et culturelle des femmes et des enfants par la prise en charge de leurs besoins spécifiques,
- La promotion des droits de la Femme et de l'Enfant,
- La promotion de la Famille

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

	Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Administration Générale et Développement des Capacités Institutionnelles	357 988 000	357 434 673	973 106 000	933 765 595	964 634 000	964 630 826	2 295 728 000	2 255 831 094	98.26
2	Promotion de la Femme	185 068 000	183 473 392	951 239 000	920 871 280	1 757 674 000	1 221 513 975	2 893 981 000	2 325 858 647	80.37
3	Promotion de l'Enfant et de la Famille	131 237 000	129 389 494	63 149 000	61 991 514	2 003 228 000	1 728 217 603	2 197 614 000	1 919 598 611	87.35
4	Appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant	473 921 000	464 942 659	204 434 000	204 202 052	0	0	678 355 000	669 144 711	98.64
TOTAL MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ENFANT		1 148 214 000	1 135 240 218	2 191 928 000	2 120 830 441	4 725 536 000	3 914 362 404	8 065 678 000	7 170 433 063	88.90

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Les structures de l'Administration générale du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille sont chargées de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, de la coordination, de l'évaluation, du contrôle, de l'animation et de la supervision des activités du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 1 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières		Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : La gestion des ressources humaine, matérielle et financière a été améliorée à travers : - Le taux exécution du budget - Le plan de passation des marchés publics - Le programme de formation				
1.1 : Taux d'exécution du budget	%	ND	ND	90	9500%	98,2
Moyens de vérification : Comptes administratifs. Précisions méthodologiques : (Crédits liquidés/Crédits notifiés) x 100						
1.2 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	64	54,21	97	9600%	98
Moyens de vérification : Le rapport de suivi du plan de passation des marchés Précisions méthodologiques : (Nombre de marché exécuté/Nombre total de marché prévu) x 100						
1.3 Taux d'exécution du programme de formation		19	44	50	5500%	85,7
Moyens de vérification : Rapport de formation Précisions méthodologiques : (Nombre de formation réalisé/Nombre total de formation prévu) x100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et programmes du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : L'amélioration de la coordination et du suivi-évaluation des politiques et programmes du département se sont poursuivis à travers : - L'exécution du Plan de travail du CNDIFE et du SP-PNG (13 activités réalisées sur 19 prévues) ; - La mise en œuvre des recommandations (11 sur 19 prévues) ; - La poursuite de l'élaboration et le suivi du Plan décennal du MPFEF Ce programme n'a pas réalisé de missions de suivi-évaluation, faute de financement.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : taux d'exécution des plans de travail annuel (PTA) du département.	%	ND	ND	65	7000%	73,09
Moyens de vérification: - Rapport d'activités des différents services précisions méthodologiques : - Nombre d'activités réalisées des PTA / le nombre total d'activités des PTA *par 100						
2.2 : taux de mise en œuvre des recommandations des réunions des Instances statutaires des politiques et programmes	%	ND	ND	50	5500%	53,41
Moyens de vérification - PV de session Précisions méthodologiques - Nombre de recommandations mises en œuvre sur le nombre total de recommandations formulées * 100						
2.3 taux d'exécution des missions de suivi-évaluation des politiques et programmes	%	ND	ND	40	4500%	0
Moyens de vérification : - Rapports de missions de suivi-évaluation Précisions méthodologiques - Nombre de missions effectuées/le nombre total de missions prévues*100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Assurer une meilleure visibilité des actions menées par le département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 : Pour une meilleure visibilité du département, les activités de communication ont été réalisées à travers les journées commutatives dédiées à la Femme, à l'Enfant et à la Famille, les assises des femmes pour la paix au Mali, le Conseil Supérieur sur le Genre, les rencontres avec les femmes pour la cohésion sociale, la poursuite de la mise en œuvre du Système d'Information de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (SIFEF), la production du bulletin statistique femmes et enfants 2016 avec présentation de l'évolution des indicateurs, PRECOFEM, Site web du MPFEF					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux d'exécution du plan de communication	%	ND	100	50	6000%	9885%
Moyens de vérification : Rapport d'activité Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées/Nombre total d'activités prévues)x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 4 : Impulser le processus de décentralisation et de la déconcentration au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 4 : Le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est impulsé à travers les indicateurs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le transfert des ressources financières aux collectivités conformément aux compétences transférées. <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Gouvernemental de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux Collectivités Territoriales, cet indicateur a atteint les 30% avec le transfert :</p> <ul style="list-style-type: none"> * des crédits de fonctionnement des services locaux de la PFEF, des Maisons de la Femme et les CFADR ; * de certaines lignes de crédits (BSI) des projets et programmes du département ; <ul style="list-style-type: none"> - le transfert des ressources matérielles aux collectivités territoriales conformément aux compétences transférées : * infrastructures identifiées ; * l'évaluation et la dévolution des infrastructures non réalisées, faute de ressources financières. <p>NB : Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation, issu du processus d'Alger, les ressources financières (crédits de fonctionnement) de tous les services déconcentrés (DRPFEF, SLPFEF, MFE, CFADR) sont déjà transférées aux Collectivités Territoriales, d'où la pertinence du suivi de ces ressources.</p> <p>Aussi pour être en phase avec la politique de décentralisation au Mali et surtout pour prendre en compte l'Accord pour la Paix et la réconciliation, le département doit accompagner la CADD en améliorant ses conditions de travail.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
<p>4.1 : Taux de transfert des ressources financières aux collectivités conformément aux compétences transférées</p>	%	-	-	15	3	30
<p>Moyens de vérification: Mandat de délégation Précisions méthodologiques : montant des ressources transférées/ le montant des ressources à transférer*100</p>						
<p>4.2 : Taux de transfert des ressources matérielles aux collectivités conformément aux compétences transférées.</p>	%	ND	ND	30	35	30
<p>Moyens de vérification: Rapport de mise en œuvre du décret Précisions méthodologiques : nombre de ressources matérielles transférées/ le nombre total de ressources à transférer*100.</p>						
<p>4.3 taux de satisfaction des cadres organiques au niveau déconcentré</p>	%	ND	ND	30	35	0
<p>Moyens de vérification: Rapport d'activité DRPFEF, SLPFEF Précisions méthodologiques : nombre d'agents existants/ nombre total d'agents prévus*100.</p>						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à améliorer le statut social économique, juridique et politique de la femme

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectifs 1. : Développement d'un capital humain (femmes et hommes) apte à affronter les défis du développement socioéconomique du pays, de la réduction de la pauvreté, de l'intégration africaine et de la mondialisation		Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : Le statut socio-économique de la femme est amélioré à travers : - La formation de 5603 femmes et hommes sur une prévision de 6053 soit 92,56% - L'appui à 3780 femmes dans les AGR sur une prévision de 4365 soit 86,59% - La prise en charge de 235 victimes de VBG sur une prévision de 470, soit 50%				
1.1 : Pourcentage de femmes et d'hommes formés	%	22	30	80	8500%	92,56 (H=1400, 24,99% F=4203, 67,57%)
Moyens de vérification : rapports de formations précisions méthodologiques : Nombre de femmes et d'hommes formés sur nombre de femmes et d'hommes prévus (1000 : 100%)*100						
1.2. Pourcentage de femmes appuyées dans les AGR	%	29	40	75	8000%	86,59
Moyens de vérification : - Rapports d'activités, bordereaux de réception précision méthodologiques : - Nombre de groupements de femmes appuyées/nombre de groupements de femmes prévues (1000: 100%)*100						
1.3. Pourcentage de femmes et filles victimes des VBG prises en charge	%	75	60	50	5500%	50
Moyens de vérification : - Rapports d'activités, répertoires des personnes prises en charge précision méthodologiques : - (Nombre de femmes victimes de VBG prises en charge / nombre de femmes et de filles victimes de VBG ciblées) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2. : Mise à contribution des potentialités des femmes et des hommes dans le développement du pays par leur participation égale aux sphères de décision.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : - Les droits juridiques et politiques de la femme sont promus à travers : l'information et la sensibilisation de 8965 femmes et hommes sur les droits juridiques et politiques de la femme sur une prévision de 10.000 personnes soit un taux de réalisation de 91,30%. - L'élection de 2863 femmes aux postes de décision représentant environ 25,6% sur une prévision de 10%. L'écart est dû à la mise en œuvre de la loi 2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre en 2016. - La nomination de 117 femmes aux postes de responsabilité représentant 16% sur une prévision de 25%.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisations
2.1. Taux de femmes et d'hommes sensibilisés sur les droits des femmes	%	0	77	70	8000%	89,65
Moyens de vérification : listes de présence, rapport d'activités précision méthodologiques : - (Nombre de femmes sensibilisés sur les droits des femmes/nombre d'hommes et de femmes ciblés) x100 (Base 200.000 personnes 50 000 en 2016 ; 70 000 en 2017 et 80 000 en 2018) - Nombre d'hommes sensibilisés sur les droits des femmes/nombre d'hommes et de femmes ciblés (..)* 100. Base 200.000 personnes (50 000 en 2016 ; 70 000 en 2017 et 80 000 en 2018)						
2.2. Pourcentage de femmes occupant des postes électifs	%	8	10	10	10	25,6
Moyens de vérification : résultats des élections et bulletins statistiques, études précision méthodologiques : (Nombre de femmes élues/nombre total des élus (703)* 100.						
2.3. Pourcentage de femmes occupant des postes nominatifs	%	15	12	25	30	16
Moyens de vérification : Décret de nomination, Journal officiel, Bulletins statistiques, enquêtes. précision méthodologiques : Nombre de femmes nommées/ sur nombre total des nommés (....)* 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Améliorer les cadres de concertation et de partenariat	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 : Les cadres de concertation et de partenariat sont améliorés à travers : - La tenue de 21 rencontres sur 47 prévues soit 44,68% sur un taux prévisionnel de 30%. - La restitution de 12 rencontres sur 12 effectuées soit 100% de réalisation - La participation de 91% des hommes et des femmes aux espaces de débats sur le droit des femmes sur 35% prévus.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisations
3. 1. Taux de réalisation des cadres de concertation	%	82	40	30	30	44,68
Moyens de vérification : Compte rendu des réunions, Rapports de mission précision méthodologiques : Nombre de cadres de concertation réalisé / Nombre de cadres concertation prévu(45) *100						
3.2. Taux de restitution des rencontres, voyages d'études et d'échanges	%	40	50	100	100	100
Moyens de vérification : rapports de missions précision méthodologiques : nombre de rencontres restituées sur nombre de rencontres effectuées (???) *100, (45 cadres, rencontres pour les trois ans						
3.3. Taux de participation des hommes et des femmes aux espaces de débats sur les conditions sociopolitiques et économiques de la femme.		50	70	35	35	91,3
Moyens de vérification : Rapports d'activités précision méthodologiques : - Nombre de femmes présents/nombre de femmes et d'hommes prévus multiplié par cent Nombre d'hommes présents/nombre de femmes et d'hommes prévus multiplié par cent						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : S'assurer de la mise en œuvre efficace et efficiente des projets et programmes aux niveaux central et déconcentré	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 4 : La mise en œuvre efficace et efficiente des projets et programmes aux niveaux central et déconcentré a connu de sérieux problèmes de suivi faute de financement des missions prévues à cet effet. Karité ; PTFM ; PRODESS III ; projet filières porteuses ; projet des centres d'Autopromotion ; Projet FAO à M opti ; Projet de construction de la DNPF ; Projet de construction du CAK ; Programme National de Lutte Contre la Pratique de L'Excision ; Projet de réhabilitation du PNLE ; Projet équipement des Maisons de la Femme et de l'Enfant. - 11 missions de Suivi-évaluation sur 44 prévues ; 4 projets/programmes suivis sur 11 prévus.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisations
4.1. Taux de missions de suivi et d'évaluation	%	70	80	85	90	25
Moyens de vérification : Rapports de suivi-évaluation précision méthodologiques : Nombre de missions de suivi/évaluation réalisées sur nombre de mission de suivi-évaluation prévues (18)*100						
4.2. Proportion des projets/programmes suivis	%	84,04	58	76	100	36,36
Moyens de vérification : Rapports de mission suivi Précision méthodologiques : Nombre de projets et programmes suivis sur nombre de projets et programmes existants(05)* 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à promouvoir la protection, le développement et la participation de l'enfant et le bien-être de la famille.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1 : Créer un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La création d'un environnement juridique et institutionnel favorable au plein épanouissement de l'enfant et à son développement harmonieux s'est poursuivie, grâce à : - la mise à disposition de documents stratégiques ; - la mise à disposition du personnel dans certains Services Locaux de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (SLPFEF) ; - l'acquisition du matériel/équipement ; - la création d'un cadre de concertation fonctionnel (le Comité de coordination et de suivi des actions de la campagne de l'Union Africaine pour mettre fin à la pratique du mariage d'enfants) ; Par ailleurs, une seule mission de suivi/supervision (dans le cadre de la commémoration du 28ème anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant à Sékou) a été réalisée sur 4 prévues, la non-atteinte de la cible s'explique par l'insuffisance de ressources financières.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de documents adoptés dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, de la promotion de la famille	%	-	-	67	100	75
Moyens de vérification : Rapports d'activités des services précisions méthodologiques : Nombre de documents adoptés/prévus*100(3 documents sur 4 en 2017, 4 sur 4 en 2019)						
1.2 Pourcentage de cadres de concertation créé et fonctionnel	%	-	-	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités des services précisions méthodologiques : Nombre de concertation créé et fonctionnel/nombre de cadres prévus						
1.3 Taux de réalisation des missions de suivi/supervisions	%	-	-	-	100	25
Moyens de vérification : Rapports d'activités des services Précisions méthodologiques : Nombre de missions effectuées / nombre total de missions prévues x 100. (prévision 2 sur 4)						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 2 : Renforcer les connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : le renforcement des connaissances sur les droits et devoirs des enfants et la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes s'est poursuivi, grâce : - Aux actions de formation de 300 acteurs du domaine de la protection de l'enfant, soit une réalisation de 100%. Cette action a pu être possible grâce à l'appui financier de l'Etat et des partenaires ainsi que l'engouement des acteurs pour les thématiques dispensées lors des différentes sessions. - A la tenue de 10 réunions de cadres de concertation dans le cadre de la coordination des réunions mensuelles du sous cluster protection de l'enfance, soit 83,33% contre 100% de prévue. Par ailleurs, aucune étude n'a été réalisée faute de financement.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisations
2.1 Pourcentage des réunions de cadres de concertation tenues	%	98	100	69	10000%	83,33
Moyens de vérification : Rapports d'activités des services Précisions méthodologiques : Nombre de réunions tenues sur le nombre de réunions prévues x100						
2.2 Pourcentage de personnes formées	%	25	30	193	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités des services Précisions méthodologiques : Nombre de personnes formées sur le nombre total de personnes à former* 100 (300 personnes)						
2.3 Nombre d'études réalisées	%	-	-	7	1	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités des services Précisions méthodologiques : Dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 3 : Promouvoir des activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : Les activités de loisirs, artistiques et socioculturelles en faveur des enfants et leur participation sont promues à travers l'organisation de l'oxyjeunes, des journées thématiques, des centres de loisirs sans hébergement et le Salon de l'Enfance de Bamako. Sur une prévision de 200 000 enfants 181 408 enfants, soit 90,70% ont pris part aux activités socioéducatives.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisations
3.1 Nombre de cadres d'expression pour enfants	Nbre	4	5	5	7	7
Moyens de vérification :Rapports d'activités des services Précisions méthodologiques :Dénombrement						
3.2 Pourcentage d'enfants ayant pris part aux activités socioéducatives	%	-	-	-	100	90,7
Moyens de vérification :Rapports d'activités des services Précisions méthodologiques :Nombre d'enfants ayants pris part aux activités socioéducatives / Nombre total d'enfants prévu (179 063 enfants en 2015 ;181 408 en 2016 et 200 000en 2017).						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 4 : Renforcer la fonction socialisante de la famille	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 4 : Dans le cadre du renforcement de la fonction socialisante de la famille 71,36% (H=61,15% ; F=41,26%) des jeunes, représentant 1998 personnes, sur une prévision de 2800 jeunes, sont informés et sensibilisés sur la santé de la reproduction et la planification familiale. La non-atteinte de la cible est due à l'insuffisance du budget.</p> <p>100% (H=56,02% et F = 43,98)des enfants victimes de violences identifiés ont été pris en charge soit 1998 enfants (1193 garçons et 805 filles) référencés ont bénéficié d'appui alimentaire, vestimentaire, médical et psychosocial.</p> <p>Cette performance est due à l'engagement de l'Etat et de ses partenaires.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisations
4.1 : Pourcentage de jeunes informés et sensibilisés sur la santé de la reproduction et la planification familiale	%	77	98	96,33 H=43,33 F=53	100	71,36
Moyens de vérification :Rapports d'activités des services						
Précisions méthodologiques :Nombre de jeunes informés, sensibilisés sur l'effectif total de jeunes prévus pour être formés X100 (2800 jeunes)						
4.2 : Pourcentage d'enfants vulnérables identifiés pris en charge	%	99,83	100	100 H=54,60 F=45,40	100	100
Moyens de vérification :Rapports d'activités des services						
Précisions méthodologiques : Nombre d'enfants pris en charge sur le nombre total d'enfants identifiés X 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La mise en œuvre du Programme Appui à l'Autonomisation de la Femme et à l'Epanouissement de l'Enfant est assurée par la Cellule Technique du FAFE. Il vise à contribuer à l'autonomisation des Femmes et à l'épanouissement de l'Enfant.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Accroître le potentiel économique des femmes	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : L'accroissement du potentiel économique des femmes est atteint à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipement des organisations villageoises en matériels et infrastructures de production : Un mémorandum d'accord a été conclu avec le Programme de Productivité Agricole de l'Afrique de l'Ouest (WAAPP), pour accompagner une plate-forme multi acteurs, de vingt (20) groupements, GIE et coopératives de femmes bénéficiaires du programme WAAPP, en finançant l'achat d'intrants, de semences, d'autres charges liées à la transformation et la constitution de stocks à moindre coût en vue de leur revente. Vingt-trois (23) demandes d'appui d'organisations féminines diverses ont été satisfaites sur quarante-trois (43) reçues. -Le nombre des projets financés : <p>La réunion du 09 novembre 2017 du Comité de Pilotage du FAFE, a recommandé la signature d'une convention de partenariat avec 05 ONG reconnues pour leur professionnalisme et leur présence effective sur les zones d'intervention ci-dessous ciblées afin d'appuyer la mise en œuvre des projets de groupements féminins et d'associations œuvrant pour la protection de l'enfant, dans les régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudéni. Cette convention est en cours d'exécution pour mettre en œuvre le financement des projets en provenance du Nord du Mali.</p> <p>Les zones sont à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone 1 : Tombouctou – Rharous – Taoudéni, couverte par l'ONG Association pour le Développement du Nord du Mali (ADENORD MALI) ; Zone 2 : Niafunké – Diré – Goundam, couverte par l'ONG Association pour la Promotion du Monde Rural au Sahel (ONG APROMORS) ; Zone 3 : Ménaka – Ansongo, couverte par l'ONG WOIYO KONDEYE ; Zone 4 : Gao – Bourem, couverte par l'ONG Cabinet de Recherches Actions pour le Développement Endogène (CRADE) ; Zone 5 : Kidal – Tessalit, couverte par l'ONG Association Eduquer Former les Femmes un Appui au Développement (EFFAD).
--	--

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 1 : Accroître le potentiel économique des femmes</p>	<p>Cette recommandation résulte des constats, des imperfections, des insuffisances et des omissions relatifs à l'accès au financement des organisations œuvrant dans le domaine de la promotion de la femme et de l'épanouissement de l'enfant provenant des régions du Nord qui ont été décelés. Cet état de fait est dû à plusieurs facteurs qui sont entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inaccessibilité de la plupart des localités de cette zone par les agents de l'Etat ; • Les problèmes socio-sécuritaires ; • L'insuffisance de ressources humaines qualifiées, pour assurer le suivi technique et la supervision des projets financés ; • Le manque de données fiables sur les organisations et groupements qui dans la plupart des cas sont fictifs. <p>Les 05 ONG contractantes sont des structures techniques qui font un travail de proximité au niveau des communautés, ont une grande expertise pour pallier aux insuffisances constatées. En plus, cette stratégie du faire-faire va renforcer le partenariat gouvernement/ONG qui doivent travailler en synergie pour plus de résultats au profit des bénéficiaires.</p> <p>Une convention de partenariat de financement a été signée avec l'Union des Caisse d'Epargne et de Crédit NYONGONDEME SOBA. Ce dépôt à terme a permis de financer 224 projets de promotrices d'AGR dans la région de Kayes et le District de Bamako.</p> <p>- La participation des organisations aux activités commerciales et promotionnelles : Ces activités ont été menées par le Réseau des Femmes Transformatrices Agroalimentaires du FAFE. Ce Réseau est constitué de vingt (20) organisations bénéficiaires du FAFE. Chaque organisation constitutive du Réseau a pris part au moins une activité commerciale. Il s'agit des foires d'exposition et commerciales au niveau national et sous régional telles le FEBAK et la foire de DAKAR.</p>					
<p>Indicateurs de résultats :</p>	<p>Unité de Mesure</p>	<p>Période</p>			<p>2017</p>	
<p>1.1 : Pourcentage d'organisations villageoises équipées en matériels et infrastructures de production</p>	<p>%</p>	<p>2014</p>	<p>2015</p>	<p>2016</p>	<p>Prévisions</p>	<p>Réalisations</p>
<p>Moyens de vérification: Rapport d'activité Précisions méthodologiques : Nombre d'organisations villageoises équipées /Nombre d'organisation villageoises ayant demandées à être équipées multiplié par 100</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>25</p>	<p>68,25</p>	
<p>1.2 : Pourcentage de projets financés</p>	<p>%</p>	<p>-</p>	<p>103.5</p>	<p>104.4</p>	<p>100</p>	<p>100</p>
<p>Moyens de vérification :Rapport d'activités Précisions méthodologiques : (Nombre de projets financés /Nombre total de projet prévus multiplié) x 100</p>						
<p>1.3 Taux de participation des organisations aux activités commerciales et promotionnelles</p>	<p>%</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>15</p>	<p>55.55</p>
<p>Moyens de vérification : Rapport d'activités Précisions méthodologiques : Nombre de participations réalisées / nombre total de participations prévues *100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 2 : Contribuer au développement du leadership des femmes dans la vie publique et politique</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : Le développement du leadership des femmes dans la vie publique et politique est promu à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La formation des bénéficiaires : 380 personnes ont été formées sur différents modules (transformation agroalimentaires, assainissement, couture...), par des organisations contractantes avec le FAFE. 1800 personnes ont été touchées par les différentes campagnes de sensibilisation et les plaidoyers sur leadership des femmes dans la vie publique et politique. - La création d'emplois pour les femmes : Les différents appuis fournis par le FAFE ont permis la création 970 emplois au sein des organisations bénéficiaires. Ces emplois sont généralement à temps partiel. - La création d'entreprises par les femmes : Le temps imparti (une année) est court pour permettre la création effective d'entreprise. Les femmes, désireuses de formaliser leurs activités génératrices de revenus ont été orientées vers l'Agence pour la Promotion des Investissements (API Mali). Elles sollicitent un appui technique et financier pour pouvoir s'installer et mettre en œuvre les acquis des formations reçues. 					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisations
2.1 : Pourcentage de personnes formées en AGR	%	-	-	16.67	25	86.07
Moyens de vérification : Rapport Formation précisions méthodologiques : Nombre de personnes formées / nombre total prévues *100						
2.2 : % d'emploi crée pour les femmes	%	-	-	-	25	63.92
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation précisions méthodologiques : Nombre d'emploi crée pour les femmes / nombre total prévu *100						
2.3 : % d'entreprises créées par les femmes	%	-	-	-	65	0
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation précisions méthodologiques : Nombre d'entreprises créées par les femmes / nombre total prévu *100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Contribuer à l'Epanouissement de l'enfant	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 : La contribution à l'Epanouissement de l'enfant est assurée à travers : - Le financement des projets en faveur de l'épanouissement de l'Enfant : Même commentaire que celui inscrit à l'appréciation de l'objectif 1, indicateur 1.2 relatif au nombre de projets financés.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisations
3.1 : Pourcentage de projets financés en faveur de l'épanouissement des enfants	%	-	128	137	100	0
Moyens de vérification : Rapport d'évaluation précisions méthodologiques : Nombre de projets financés / nombre total de projets prévus * 100						
3.2 : Pourcentage d'enfants réinsérés	%	-	-	-	50	72.61
Moyens de vérification : Rapports d'activités Précisions méthodologiques : Nombre d'enfants réinsérés / nombre total prévues * 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Assurer le suivi-évaluation des activités du PAAFE	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif 4 : Le suivi-évaluation des activités du PAAFE est assuré à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exécution du plan de suivi-évaluation : Le plan de suivi-évaluation n'a pas pu être exécuté faute de mise à disposition de ressources. - La mise en œuvre des recommandations issues des missions de suivi et de supervision : Aucune mission de suivi et de supervision n'a pu être réalisée faute de mise à disposition de ressources. <p>Le FAFE a eu à participer aux activités de lancement de trente-trois (33) organisations bénéficiaires dans la région de Koulikoro et le District de Bamako.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisations
4.1. Taux d'exécution du plan de mission de suivi et supervision	%	-	-	50	50	0
<p>Moyens de vérification : Rapports de mission et d'activités Précisions méthodologiques : nombre de missions réalisées /le nombre total de missions prévues*100</p>						
4.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de suivi et de supervision	%	-	-	50	50	0
<p>Moyens de vérification : Rapports de mission et d'activités Précisions méthodologiques : nombre de recommandations exécutées /le nombre total de recommandations formulées*100</p>						

1. MISSIONS :

Le Département est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, du développement humain durable, de l'action et de la protection sociales, de la promotion des personnes âgées.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à l'amélioration des conditions de Vie des Populations Maliennes.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	431 852 000	430 806 520	2 611 227 000	2 518 052 966	429 463 000	429 205 416	3 472 542 000	3 378 064 902	97,28
2 Renforcement de la Solidarité et de la Lutte contre l'Exclusion	388 475 000	387 673 666	2 342 331 000	2 324 272 357	8 291 942 000	8 284 421 495	11 022 748 000	10 996 367 518	99,76
3 Renforcement de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	1 559 876 000	1 540 047 120	44 653 249 000	44 637 212 301	350 912 000	350 857 369	46 564 037 000	46 528 116 790	99,92
4 Lutte contre la Pauvreté	0	0	495 557 000	495 556 369	349 016 000	349 015 499	844 573 000	844 571 868	100,00
5 Reconstruction du Nord	0	0	841 231 000	825 623 381	49 702 000	48 004 742	890 933 000	873 628 123	98,00
TOTAL MINISTERE DE LA SOLIDARITE DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA RECONSTRUCTION DU NORD	2 380 203 000	2 358 527 306	50 943 595 000	50 800 717 374	9 471 035 000	9 461 504 521	62 794 833 000	62 620 749 201	99,72

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif N° 1 : Optimiser le fonctionnement des services.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1 : - L'ancien plan stratégique de développement des Ressources Humaines en santé a été évalué pour prendre en compte la dimension Développement Social et Promotion de la Famille qui est en cours d'élaboration ; - en 2016 les 2 CCDSSES qui restaient ont été pourvus en personnel ce qui manquait au critère de fonctionnalité. En 2017 deux autres ont enregistré le départ de leur personnel ce qui a entraîné un recul en termes de performance avec un taux de 89%.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Proportion des CCDSSES fonctionnels ;	%	83	86	100	93	89
Méthodologie : nombre de CCDSSES fonctionnels sur le nombre de CCDSSES créés Sources de vérification : rapport d'activités						
1.2. Disponibilité d'un plan de formation	Nombre	-	-	-	1	ND
Méthode de calcul : existence du plan de formation Source de vérification : dénombrement						
1.3. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%			74	100	75,24
Méthode de calcul : nombre de marchés exécutés sur le nombre de marchés approuvés. Source de vérification : rapport d'activités annuel ; plan de passation des marchés.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif N° 2 : S'assurer de la bonne gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Département et de faire des recommandations en conséquence.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°2 :					
	<p>- Sur une prévision de 95%, le budget du département a été exécuté à hauteur de 97,74%, ce qui représente un montant 6 591 001 309 F CFA de crédits liquidés sur 6 743 188 095 F CFA de crédits notifiés.</p> <p>- 17 missions de vérification de gestion ont été programmées dont 16 exécutés y compris une mission conjointe avec le Contrôle Général des Services Publics soit</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du budget du Département	%	97,58	98,08	98,62	95	97,74
Méthode de calcul : crédits liquidés sur crédits notifiés * 100						
Source de vérification : rapports périodiques et comptes administratifs						
2.2 Taux d'exécution du programme de missions de contrôle et d'inspection	%	100	67	77,96	90	100
Méthodologie Nombre de missions de contrôle tenus sur le nombre de missions prévues.						
Sources de vérification : Rapport de missions d'inspection						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif N° 3 : Impulser la Décentralisation/Déconcentration en matière de Développement Social, de Protection Sociale et d'Economie Solidaire	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°3 : La cible prévoyait 65% soit réaliser des missions dans 7 sur 11 régions au total. En effet 2 régions ont pu être couvertes pour les missions de dissémination sur les 7 prévue soit 28%. Les ressources transférables (Co- financement des mutuelles) du niveau des communes ont été évaluées donc sur 2 prévue l'évaluation d'un niveau a été faite 1/3 soit un taux de 33%					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. taux d'exécution des missions de dissémination du décret fixant les détails de compétences transférées aux Collectivités Territoriales	%			20	65	66
méthode de calcul: Nombre de missions de dissémination exécutées/nombre de missions prévues source: rapport de missions						
3.2. Proportion des détails de compétences transférées aux Collectivités Territoriales évaluée	%				66	33
Méthode de calcul: compétences transférées évaluées/compétences transférées à évaluer source: rapport d'évaluation;						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N° 4 Assurer une meilleure coordination des activités de lutte contre le VIH/SIDA et la maladie à Virus Ebola	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°4 : Sur une prévision de 70%, 47% du personnel du Département et des groupes cibles ont subi le test de dépistage volontaire suite aux activités d'information et de sensibilisation (182 personnes se sont fait dépistés sur 390 participants). Il n'y a pas eu de formation en VIH/SIDA et en maladie à virus Ebola en raison de la non mobilisation des ressources de l'ABS Canada. Quant à l'appui en vivre et non vivre sur une prévision de 250 personnes 350 ont bénéficié des appuis soit un taux de 140%					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Proportion de personnes (personnel et groupes cibles) ayant subi le test de dépistage volontaire suite aux activités d'information, de sensibilisation et	%	33,33	-	64	70	47
Méthode de calcul : Nombre de personnes ayant fait le test de dépistage volontaire au VIH / SIDA / le nombre total de personnes ayant pris part aux séances d'information, de sensibilisation et de formation Source de vérification : rapport d'activités						
4.2 Nombre d'agents et autres cibles formés sur le VIH/SIDA	Nbre	70	95	70	95	0
Méthode de calcul : dénombrement Source de vérification : rapport d'activités						
4.3 Nombre de Personnes Infectés et affectées par le VIH/Sida appuyé en vivres et non vivres	Nbre	45	95	70	250	350
Méthode de calcul : dénombrement Source de vérification : rapport d'activités						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Promouvoir l'intégration socio-économique des catégories sociales vulnérables	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La couverture des besoins des catégories sociales a été satisfaisante dans l'ensemble. L'évolution du pourcentage de satisfaction des besoins en appareillage est due à la prise en compte de l'effort fourni par le Centre National d'Appareillage Orthopédique du Mali (CNAOM) et les donations d'autres partenaires. Pour une prévision de 85%, le pourcentage de personnes rééduquées est de 64,22%, cet écart est dû au nombre insuffisant de kinésithérapeutes au niveau du CNAOM. Trois études sur quatre ont été réalisées, cet indicateur n'a pas été satisfait à 100% à cause de la diminution du crédit affecté aux études et recherche (IERGG).					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage de satisfaction en besoin d'appareillages	%	43,19	56,97	45,86	100	64,32
Méthodologie : Nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillage satisfaites/nombre de personnes handicapées en besoin d'appareillages enregistrées Moyens de vérification : rapports d'activités						
1.2. Nombre d'études et recherche réalisées sur les phénomènes du vieillissement.	%	6	5	11	4	3
Méthodologie : Dénombrement Moyens de vérification : rapports d'études						
1.3. Pourcentage de personnes rééduquées	%			50	85	64,22
Méthodologie : (nombre de personnes rééduquées / nombre de personnes en besoin de rééducation enregistrées) x 100 Moyens de vérification : Rapport annuel						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°2 : Renforcer l'action humanitaire	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les résultats de renforcement de l'action humanitaire sont satisfaisants de façon générale. L'augmentation du pourcentage des personnes déplacées retournées de 73,63% à 91,85% s'explique par les efforts d'animations, de sensibilisations et l'aménagement de sites de retour par les structures du ministère de la solidarité et de l'action humanitaire et de leurs partenaires. Aussi, le financement d'AGR pour la relance économique a favorisé leur retour. Le suivi des personnes en détresse victimes de catastrophe n'a pas connu d'amélioration à cause de la faiblesse des ressources allouées au suivi.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage d'activités génératrices de revenus (AGR) financées au profit des personnes déplacées et la population d'accueil vulnérables	%	32,66	83,4	73,63	90	91,85
Méthodologie : (nombre d'AGR financées au profit des personnes déplacées vulnérables et la population d'accueil vulnérables / nombre de demande d'AGR reçues) x 100 Moyens de vérification : rapports d'activités						
2.2 Pourcentage de personnes en détresse victimes de catastrophe suivies	%	90,96	81,93	89,39	90	89,18
Méthodologie : (nombre de personnes en détresse victimes de catastrophe suivies sur le nombre de personnes en détresse victimes de catastrophe enregistrées) x 100 Moyens de vérification : annuaire statistique et bilan des structures du MSA HRN						
1.3 Pourcentage de personnes en détresse déplacées retournées	%	75	171,69	58	90	82,79
Méthodologie : (nombre de personnes en détresse déplacées retournées sur le nombre de personnes en détresse déplacées enregistrées) x 100 Moyens de vérification : fiches, rapport des donations et bilan des structures du MSA HRN						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°3 : Promouvoir la mobilisation sociale des populations autour des programmes socio-sanitaires	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Par rapport l'année 2016, il est à signaler que le niveau des trois indicateurs à progresser grâce à l'appui des partenaires de proximité. Sur une prévision de 3 500 000 personnes attendues, 1 725 612 personnes ont pu assister aux séances d'IEC soit 49,30%. Par rapport à l'indicateur 3.2, le nombre de groupe d'animation appuyé pourrait s'expliquer à l'appui constant de l'UNICEF à travers C4D. Quant au nombre de leaders d'opinion formés dans les activités de promotion de la santé, sur une prévision de 6400, 6324 ont été formés soit 98.81%.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Nombre de personnes ayant assisté aux séances d'IEC	pers	612 069	532 606	483 376	3 500 000	1 725 612
Méthodologie : dénombrement Moyens de vérification : bilan des structures du MSAHRN						
3.2. : Nombre de groupes d'animation appuyés	nbre	75	452	5549	45	5557
Méthodologie : dénombrement Moyens de vérification : bilan des structures du MSAHRN						
1.3: Nombre de leaders d'opinion formés dans les activités de promotion de la santé.	pers	4798	3052	6295	6400	6324
Méthodologie : nombre de leaders d'opinion impliqués dans les activités promotionnelles de santé Moyens de vérification bilan des structures du MSAHRN						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La protection sociale et l' Economie Solidaire visent, à terme, à étendre progressivement la couverture collective des risques sociaux à l' ensemble de la population par divers mécanismes, à améliorer l' accessibilité financière aux soins et renforcer le secteur de l' Econo- mie Solidaire.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Contribuer à assurer une meilleure couverture des prestations sociales	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : L'amélioration de la couverture sociale s'est poursuivie par une augmentation de 483 044 nouveaux assurés sociaux. Ce chiffre est en nette progression par rapport à celui de 2016 (312 813). Cette forte couverture sociale est due entre autres à : - L'implication des ASACO dans l'identification des indigents du RAMED ; - Le renforcement des campagnes de communication autour de l'AMO ; - La poursuite des opérations d'enrôlement biométrique à Bamako et aux chefs-lieux de régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao ; Le recrutement dans la fonction publique d'Etat et des Collectivités					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'augmentation des assurés sociaux des ISS	%	16,81	87,34	16,43	12,19	16,73
Moyen de vérification : Rapports d'activités Méthode de calcul : (Nombre de nouveaux assurés de l'année t / sur le total des assurés de l'année t-1) x 100						
1.2. Pourcentage de la population couverte par les ISS	%	13,41	15,34	15,15	26,22	15,63
Moyen de vérification : Rapports d'activités Méthode de calcul : (Nombre total des assurés des ISS sur la population totale) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif 2 : Contribuer à assurer la prise en charge socio-sanitaire des couches les plus pauvres</p>	<p>Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : Dans le cadre des transferts sociaux en faveur des nouveaux ménages les plus démunis, la prévision a été faite sur la base des seuls bénéficiaires du Programme Jigisèmèjiri (185 000) pour une réalisation de 663 412. Cette performance s'explique par la prise en compte des données d'autres partenaires, notamment celles du Food and Agriculture Organization (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du projet pilote des transferts monétaires de la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDSES) de Mopti. Aussi pour l'indicateur N°2 la réalisation est nettement au-dessus de la prévision. En effet, la dynamique partenariale mise en place par la DNPSES a permis d'améliorer la collecte des données auprès des différents intervenants en matière de transferts sociaux.</p> <p>En ce qui concerne la prise en charge médicale des indigents, la réalisation est nettement supérieure à la prévision. Cette performance a été réalisée grâce à l'effectivité des soins au niveau des CSCOM conventionnés des zones couvertes par le Programme Jigisèmèjiri et la signature des contrats de performance entre l'ANAM et les ASACO.</p>					
<p align="center">Indicateurs de résultats :</p>	<p align="center">Unité de Mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2017</p>	
		<p align="center">2014</p>	<p align="center">2015</p>	<p align="center">2016</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>2.1 Nombre de nouveaux ménages les plus démunis couverts par les programmes de transferts sociaux.</p>	<p align="center">Nombre</p>	<p align="center">---</p>	<p align="center">4633</p>	<p align="center">185 000</p>	<p align="center">185 000</p>	<p align="center">663 412</p>
<p>Moyen de vérification : Rapports d'activités Méthode de calcul : Dénombrement</p>						
<p>2.2 Nombre de ménages les plus démunis couverts par les programmes de transferts sociaux.</p>	<p align="center">Nombre</p>	<p align="center">232 670</p>	<p align="center">276 283</p>	<p align="center">465 916</p>	<p align="center">461 283</p>	<p align="center">1 129 328</p>
<p>Moyen de vérification : Rapports d'activités Méthode de calcul : Dénombrement</p>						
<p>2.3 Nombre d'indigents pris en charge médicalement</p>	<p align="center">Nombre</p>	<p align="center">3 375</p>	<p align="center">5 189</p>	<p align="center">7 005</p>	<p align="center">8 826</p>	<p align="center">29 514</p>
<p>Moyen de vérification : Rapports d'activités Méthode de calcul : Dénombrement</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME**Objectif 3 : Etendre la couverture sociale aux populations non couvertes par les régimes publics de protection sociale**

Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3 : La couverture sociale des populations non couvertes par les régimes publics de protection sociale a globalement connu une avancée significative en 2017. Ceci s'explique par une adhésion massive à l'assurance volontaire de l'INPS qui est passée de 2 652 en 2016 à 4 986 en 2017, soit une augmentation de 2334 nouveaux adhérents (46,81%).

S'agissant de l'indicateur N°3.4, le nombre de nouveaux emplois créés par les sociétés coopératives a atteint un niveau exceptionnel (820).

Les sociétés coopératives des régions de de Tombouctou (225), de Ségou (154), de Sikasso (48), Koulikoro (12), Mopti (5) et du District de Bamako (376) ont fortement contribué à l'atteinte de ce résultat.

Cette performance est surtout due à l'apport des partenaires qui interviennent dans le secteur (UMOCI, FEERE DIYARA, BORNE Fonden) malgré l'insuffisance de financement du plan d'action de la Politique Nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire.

Concernant la fonctionnalité des organisations de l'économie sociale et solidaire, la situation se présente comme suit : 8 210 OESS sont fonctionnelles sur une prévision de 9 350, soit environ 90% de taux de réalisation. Ce résultat est le fruit des efforts de nos structures déconcentrées et des partenaires évoluant dans le secteur.

Cependant, la faible progression du taux de couverture de la population par les mutuelles de santé en 2017 (5,02%) s'explique entre autres par :

- La persistance de l'insécurité au nord et au centre du pays ;
- La gratuité des soins dans les régions du nord ;
- La fermeture des antennes régionales UTM de Gao et Tombouctou ;
- Faible niveau de communication autour de la mutualité ;
- Absence de conditionnalités liées à l'adhésion aux mutuelles pour bénéficier de certains services de l'Etat (acquisition de subventions d'intrants, inscription à l'université, etc.)

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage de la population couverte par les mutuelles de santé	%	4,47	4,93	4,95	10,35	5,02
Moyen de vérification : Annuaire statistique, bilans et les rapports d'activités annuels Méthode de calcul : Nombre de bénéficiaires couverts par les mutuelles de santé sur la population cible						
3.2 Taux d'augmentation des adhérents au régime de l'Assurance Volontaire de l'INPS	%	26,21	58,49	23,53	25,93	88,01
Moyen de vérification : Rapports d'activités Méthode de calcul : nombre d'adhérents de l'année N – nombre d'adhérents de l'année N-1/ nombre d'adhérents de l'année N X 100						
3.3 Pourcentage d'organisations de l'économie sociale et solidaire fonctionnelles	%	51,26	60,16	70	74,33	87,8
Moyen de vérification : Rapport d'activités annuelles, annuaire statistique et bilans Méthode de calcul : (Nombre d'OESS fonctionnelles /Nombre créé) X 100						
3.4 Nombre de nouveaux emplois créés par les sociétés coopératives et les mutuelles	Nombre	158	412	165	175	820
Moyen de vérification : Annuaire statistique, bilan, rapports de synthèse Méthode de calcul : Dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Développer les capacités des structures de Protection Sociale et d'Economie Solidaire.	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 4 : La prévision en termes d'appuis aux organisations de l'économie solidaire et sociale (OESS) aurait pu être atteinte (2340) n'eut été la situation d'insécurité qui prévaut dans le nord et le centre du pays rendant difficile la conduite des missions d'appui. Les 2 239 OESS appuyées en 2017 sur une prévision de 2 340 ont malgré tout contribué à l'atteinte de cet objectif.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Pourcentage de nouvelles structures déconcentrées des ISS et de l'UTM mises en réseau	%	13,89	33,63	100	26	22,83
Moyen de vérification : Rapports d'activités annuels Méthode de calcul : Nombre de nouvelles structures déconcentrées des ISS (CMSS, INPS, CANAM, ANAM) et de l'UTM mises en réseau sur le nombre de structures existantes x 100						
4.2 Nombre d'organisations de l'économie sociale et solidaire ayant bénéficié d'appui (technique et/ou financier)	Nombre	75	3 100	100	2 340	2 239
Moyen de vérification : Rapports d'activités annuels, annuaires statistiques Méthode de calcul : Dénombrement						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés rurales et urbaines, à renforcer leurs capacités ainsi que celles de l'ensemble des autres acteurs.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N° 1 : Réduire la pauvreté des groupes vulnérables dans les communautés rurales et urbaines	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1 : Sur une prévision de 30 infrastructures socio productives et économiques au compte du FSN et du PACUM, il a été réalisé 4 soit un taux de 16,66%. La faiblesse de ce taux s'explique par la non mobilisation des ressources du PARSEP-NM. Cette situation est imputable au retard dans les procédures du partenaire (BAD).					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage d'infrastructures socio collectives et productives réalisées	%	44,18	12	5	30	16.66
Méthodologie : nombre d'infrastructures socio collectives et productives réalisées sur le nombre d'infrastructures socio collectives et productives programmées * 100 Sources de vérification : rapport annuel d'activité						

Objectif N° 2 : Identifier les obstacles au Développement Humain Durable (DHD) et la lutte contre la pauvreté ;	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°2 : Pour l'exercice 2017, les 3 études prévues sont en cours de finalisation et portent sur : - le rapport National du Développement Durable dont le thème porte sur le partenariat public privé : un levier important du développement durable au Mali ; - l'actualisation du profil de pauvreté et de la situation de référence des ODD dans les 703 communes du Mali ; - l'évolution de la pauvreté des communes de 2006 à 2017. Ces retards sont dus essentiellement à la nature, à l'ampleur et à l'interdépendance entre les études (2ième et 3ième études). Cependant l'étude sur les énergies renouvelables commencée en 2016 a été bouclée en 2017.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Nombre d'études sur le DHD et la pauvreté réalisées	Nombre	4	2	3	3	0
Méthodologie : Dénombrement ; Sources de vérification : rapports d'études						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

impulser le développement dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Contribuer à la préservation de la paix et au développement des Régions de Tombouctou, Gao, Kidal, Taoudénit et Ménaka.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La paix se réinstalle de façon progressive dans le nord du pays après la signature de l'accord de paix. - Les cadres de concertations régionales ont été pris en charge par le Ministère de la Réconciliation Nationale et d'autres partenaires évoluant dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale. - En application de la recommandation de conseil d'administration, une étude a été menée sur les mécanismes d'utilisation des financements des projets de réinsertion de jeunes en prélude à la reprise du programme de réinsertion en 2018. - Dans le cadre du suivi du PURD/RN : 24 réunions bihebdomadaires et 2 réunions du Comité national ont été tenues et une mission de terrain a été réalisée. - Dans le cadre du suivi du Plan d'Urgence et de Relèvement pour la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale pendant la période intérimaire : 5 réunions des instances politique et technique et la mise à jour de la plateforme « SynergieNord ». - Sur une précision de six (6) infrastructures dans le budget-programme 2017, 3 ont exécutés, ils ont concerné la réhabilitation de 6 salles de classe, 1 bureau de magasin et 2 blocs de trois latrines à Adielhoc dans la Région de Kidal et la réhabilitation des Sous-Direction de l'ADNM de Gao et de celle de Tombouctou.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Nombre de concertation régionale et interrégionale sur les thématiques de paix et de développement organisées et/ou appuyées	Nombre	2	0	0	6	0
Méthode de calcul : Dénombrement Source de vérification : Procès-verbaux et comptes rendus						
1.2. Nombre de jeunes réinsérés	Nombre	0	0	0	1000	0
Méthode de calcul : Dénombrement Source de vérification : Conventions de financement et Procès-verbaux.						
1.3. Nombre d'infrastructures socio-économiques réalisées et / ou réhabilitées	Nombre	3	6	3	6	3
Méthode de calcul : Dénombrement Source de vérification : Procès-verbaux de réceptions et contrats/marchés.						

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Section : 714

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Environnement de l'Assainissement et du Développement Durable est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique nationale dans le domaine de l'Environnement et de l'Assainissement.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer à l'amélioration de l'état de l'environnement.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

	Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Administration Générale	374 870 000	373 584 241	799 757 000	684 820 714	343 886 000	343 884 258	1 518 513 000	1 402 289 213	92.35
2	Amélioration du Cadre de vie des Populations	688 124 000	677 528 855	700 118 000	686 797 962	7 130 053 000	3 629 190 288	8 518 295 000	4 993 517 105	58.62
3	Sauvegarde et Gestion Intégrée des Ressources du Bassin du Fleuve Niger	0	0	209 974 000	205 883 346	6 354 286 000	2 833 583 259	6 564 260 000	3 039 466 605	46.30
4	Protection et Conservation de la Nature	2 337 958 000	2 327 018 930	1 945 530 000	962 143 431	6 302 843 000	1 287 525 011	10 586 331 000	4 576 687 372	43.23
5	Coordination de la mise en œuvre de la politique nationale de protection de l'environnement	0	0	273 385 000	270 848 050	2 115 000 000	514 999 768	2 388 385 000	785 847 818	32.90
6	Aménagement et Protection de la Faune	0	0	278 750 000	121 589 700	0	0	278 750 000	121 589 700	43.62
7	Aménagement et Protection de la Forêt	0	0	1 021 250 000	782 446 653	0	0	1 021 250 000	782 446 653	76.62
TOTAL MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT		3 401 499 000	3 399 028 426	3 928 764 000	3 375 773 365	22 246 068 000	21 214 182 584	29 576 331 000	27 988 984 375	94.63

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme assure la Coordination et le suivi des activités du Département. Il est chargé de l'élaboration des politiques et stratégies en matière d'Environnement et de leur mise en œuvre, du contrôle, de la gestion des ressources matérielles et financières, et de la production des rapports d'activités.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'objectif a été atteint de manière satisfaisante, cependant des difficultés d'exécution liées à l'application du décret n°2015-064/P-RM du 25 Septembre 2015 portant code des marchés Publics et des Délégation de service Publics et au basculement de l'outil informatique sur le mode budget programme intervenu en cours d'année empêché l'atteinte des prévisions.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	56	100	100	100	82
Moyens de vérification : Plan de passation des marchés, rapport d'activité DFM, DGMP DSP Précisions méthodologiques : (Nbre de marchés exécutés / Nbre de marchés programmés) X 100						
1.2. Taux de satisfaction des besoins des services, (équipements)	%	29,41	99	100	100	78
Moyens de vérification : Bordereau d'affectation de matériel, rapport d'activité Précisions méthodologiques : (Equipements mis à disposition / besoin exprimé) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2. Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les actions de développement mises en œuvre sont relatives aux politiques et stratégies du département. L'état d'exécution des recommandations issues de la 5ème revue sectorielle harmonisée reste assez satisfaisant. Le taux de réalisation des activités est d'environ 77%. Il s'explique par le fait que certains projets et programmes du département ont pris fin et d'autres ont connus des difficultés de mobilisation financière. Concernant les recommandations issues de la revue sectorielle harmonisée, le taux de réalisation est assez faible. En effet, il faut noter l'inadéquation des moyens mis à disposition des structures techniques du secteur dans la réalisation de leurs missions.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	97	83,5	100	100	77
Moyens de vérification : Rapports d'activités annuels des sous-secteurs du département, rapport de revue sectorielle conjointe Précisions méthodologiques : Taux d'exécution= (Nombre d'activités effectivement réalisées/nombre d'activités programmées) X 100						
2.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles	%	80	72,69	90	95	42,86
Moyens de vérification : Rapports semestriels de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles Précisions méthodologiques : Taux de mise en œuvre= nombre de recommandations mises en œuvre / nombre total de recommandations formulées X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif n°3 : Impulser le processus de décentralisation et déconcentration au sein du département</p>	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n 3 : L'objectif a été satisfaisant à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'adoption du projet de décret fixant le détail des compétences de l'Etat transférées aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources forestières et fauniques par le Gouvernement. Il s'agit du Décret n°2018-0079/P-RM du 29 janvier 2018 fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ; - l'identification de lignes budgétaires liées aux compétences transférées aussi bien dans le domaine de l'Assainissement, qu'en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ; - la préparation du transfert des services déconcentrés de l'Etat et des ressources y afférentes aux collectivités territoriales. Un projet de décret a été élaboré. Nonobstant, il y a lieu de renforcer la déconcentration de la DNEF et de la DNACPN en termes d'octroi de ressources de fonctionnement (humaines, matérielles et financières) à leurs différents services régionaux et subrégionaux, par une réorganisation et rationalisation de leur représentation sur le territoire. 					
<p align="center">Indicateurs de résultats :</p>	<p align="center">Unité de Mesure</p>	<p align="center">Période</p>			<p align="center">2017</p>	
		<p align="center">2014</p>	<p align="center">2015</p>	<p align="center">2016</p>	<p align="center">Prévisions</p>	<p align="center">Réalisations</p>
<p>3.1 Taux d'exécution du plan de transfert des compétences des services du MEADD aux CT en matière d'assainissement</p>	<p align="center">%</p>					
<p>- Gestion des ressources forestières et fauniques</p>		<p align="center">-</p>	<p align="center">70</p>	<p align="center">60</p>	<p align="center">80</p>	<p align="center">100</p>
<p>- Assainissement</p>		<p align="center">-</p>	<p align="center">50</p>	<p align="center">98</p>	<p align="center">100</p>	<p align="center">100</p>
<p>Moyens de vérification : Rapports de missions, rapports d'activité Précisions méthodologiques Taux = (Nombre de missions réalisées/ nombre de missions prévues) X 100 = (Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) X 100</p>						
<p>3.2. Taux d'exécution du plan de déconcentration des services du MEADD.</p>	<p align="center">%</p>	<p align="center">40</p>	<p align="center">60</p>	<p align="center">85</p>	<p align="center">90</p>	<p align="center">90</p>
<p>Moyens de vérification : Rapports de missions, rapport d'activités, informations collectés. Précisions méthodologiques : Taux = Nombre d'activités menées/ nombre d'activités prévues X 100</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°4 : Assurer le contrôle des services et organismes du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'atteinte de l'objectif est très satisfaisante, malgré la faiblesse des moyens (matériels et humains).					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux de réalisation des missions d'inspection	%	91,66	66,66	91	92	90
Moyens de vérification : rapports de missions Précisions méthodologiques : Taux= (Nombre de missions réalisées/nombre de missions prévues) X 100						
4.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions d'inspection	%	-	-	70	80	100
Moyens de vérification : Rapports de suivi de la mise en œuvre des recommandations, Précisions méthodologiques : (nombre de recommandations mises en œuvre/ nombre de recommandations formulées) X100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objet :

- Elaborer des éléments de la politique nationale en matière d Assainissement et de Contrôle des Pollutions et des Nuisances et d en assurer l exécution ;
- d Assurer la gestion durable des stations d épuration des eaux usées et ouvrages annexes

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Réduire durablement l'insalubrité du milieu de vie des populations par des changements de comportement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La mise en œuvre du Programme de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) a enregistré des résultats satisfaisants avec un taux de réalisation dépassant les 70% prévus. L'accompagnement de certains partenaires comme l'UNICEF, la SNV, etc. a contribué à l'atteinte des objectifs. Quant aux ménages abonnés au service des GIE, le taux est faible (12 %). Appréciation globale : 51% en moyenne (assez satisfaisant)					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Pourcentage de villages ayant atteint le statut FDAL	%	62.39	40	66	70	85
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNACPN Précision Méthodologie : Nombre de villages certifiés / nbre total de villages déclenchés X100						
1.1 Pourcentage de ménages disposant de latrines améliorées	%	29,7	26,5	40	50	57,05
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNACPN Précision méthodologie : Nbre de ménages disposant de latrines améliorées / le nre total de ménages X100						
1.1 Pourcentage de ménages abonnés à un service de ramassage des ordures (en milieu urbain)	%	30	45	50	60	12
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNACPN Précision méthodologie : Nbre de ménages abonnés à un service de ramassage sur le nbre total de ménages X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Assurer l'accès des populations à un service durable de l'assainissement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'accès des populations à un service durable de l'assainissement se poursuit. Les réalisations concernant les constructions de caniveaux, collecteurs ne sont pas satisfaisantes en raison de l'insuffisance de financement. Par contre le curage des collecteurs et caniveaux est très satisfaisant. Appréciation globale : non satisfaisant					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage de caniveaux, collecteurs construits et curés						
- caniveaux construits	%	7,46	35	45	60	41,89
- collecteurs construits		0,2	23	25	40	14
- caniveaux curés		46,17	50	55	60	129,05
- collecteur curés		77,13	78	80	90	129,13
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNA CPN Précision méthodologie : nbre de caniveaux et collecteurs construits / le nbre caniveaux et collecteurs prévus X 100						
2.2 Pourcentage de dépôts de transit et de décharges finales construits						
- construction de dépôts de transit	%	11,11	20,78	25	50	0
- construction de décharges finales		0	0	0	50	0
- construction de station de boue de vidange		0	0	0	50	0
- construction de station d'épuration des eaux usées		33	0	0	50	50
2.3 Pourcentage des lieux publics et autres sites équipés en ouvrage	%	42	48	48	70	65,13
Moyen de vérifications : Rapport annuel DNA CPN Précision méthodologie : Nbre des lieux publics et autres sites équipés en ouvrage / Nbre des lieux publics X 100						
2.4 Pourcentage de ménages raccordés à un réseau d'égout (en milieu urbain)	%	0	12,2	12,5	12,5	12,55
Moyen de vérifications : Rapport annuel ANGESEM Précision méthodologie : Nbre de ménages raccordés à un réseau d'égout en milieu urbain/ le nbre total de ménages						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°3 : Réduire les pollutions et nuisances sur l'environnement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La mise en œuvre des études et leur validation concernant la réduction des pollutions et nuisances sur l'environnement se poursuit normalement. Le taux de mise en œuvre est très satisfaisant 100%. Le programme d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone est fermé dans le BSI. Le pourcentage d'élimination des pesticides obsolètes est nul Appréciation globale: 33.33% en moyenne (non satisfaisant)					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de Projets ayant un permis environnemental qui respectent les normes environnementales	%	30	35	85,5	100	100
Moyen de vérifications : rapport annuel DNA CPN, Précisions méthodologiques : Nbre de projet ayant un permis environnemental / le nbre de projets soumis à l'étude d'impacts environnemental et social						
3.2 Pourcentage d'élimination des pesticides obsolètes	%	-	-	-	100	0
Moyens de vérifications : Rapports annuels DNA CPN Précisions méthodologiques : Quantité de pesticides obsolètes éliminée /quantité totale de pesticides obsolètes récupérées X100						
3.3 Pourcentage d'élimination des HCFC,	%	74,01	59,03	0	0	0
Moyen de vérifications : Rapports annuels DNA CPN et bureau ozone Mali Précisions méthodologiques : quantité éliminée / la quantité totale X100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour objectif de veiller à la sauvegarde du bassin du fleuve Niger en tant qu'entité vitale du pays.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif n°1 : Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eaux pour un développement durable	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La promotion d'une gestion intégrée des ressources du bassin du fleuve Niger pour un développement durable s'est déroulée de façon satisfaisante, cependant l'enquête de vérification de l'adoption des techniques auprès des usagers devra être réalisée.					
1.1. Taux de fonctionnalité des comités de gestion et cadres de concertation	%	60	70	100	100	50
Précisions méthodologiques : (Nombre de comités de gestion et cadres de concertation fonctionnel/Nombre de comités de gestion et cadres de concertation existant)x 100 Moyens de vérification : Programme technique et financier, l'acte de mise en place des cadres de concertation, PV de réunion, Rapport d'activités annuel,						
1.2. Pourcentage des membres des cadres de concertation et comités de gestion formés	%	50	50	75	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre de personnes formées /Nombre total de personnes à former) x 100 Moyens de vérification : Programme technique et financier, Rapport de formation						
1.3. Taux d'adoption de la technique de protection des berges par les usagers/ populations formés	%	73	73	90	100	-
Moyens de vérification : Programme technique et financier, Rapport d'enquête, rapport de mission Précisions méthodologiques : Nombre de personnes ayant adopté la technique/Nombre de personnes formé x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Lutter contre l'érosion des berges et la dégradation des écosystèmes dans le bassin du fleuve Niger	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La lutte contre l'érosion des berges et la dégradation des écosystèmes a été très satisfaisante à travers les travaux de protection des berges et de faucardage					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de réalisation des travaux de protection et d'aménagement	%	49,29	50	100	100	82
Précisions méthodologiques : (Nombre de mètres linéaires réalisé/Nombre total de mètres linéaires prévu) x 100 Moyens de vérification : Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation						
2.2 : Taux de réduction de l'infestation des plantes aquatiques nuisibles	%	-	-	100	100	100
Précisions méthodologiques : (Superficie faucardée /Superficie totale à faucarder) x 100 Moyens de vérification : Convention de partenariat, Programme technique et financier, Rapport de suivi et d'évaluation						

Objectif n°3 : Développer les relations de partenariat et de coopération	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les relations de partenariat et de coopération ont été développées de façon satisfaisante à travers l'engouement des partenaires hollandais pour la mise en œuvre des projets conjoints par rapport au fleuve Niger. La mise en œuvre du plan de formation est effective.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de protocole de partenariat mis en œuvre	%	66	65	100	100	50
Précisions méthodologiques : (Nombre de protocole de partenariat mis en œuvre /le nombre total de protocole de partenariat mis en œuvre) x 100 Moyens de vérification : Programme technique et financier, protocole de partenariat, rapport d'évaluation, rapport annuel						
3.2. Taux de mise en œuvre du plan de formation	%	-	-	100	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre de formation suivie/ Nombre de formation prévue) x100 Moyens de vérification : Programme technique et financier, rapport de formation, attestation/certificat, rapport annuel						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols, de lutte contre la désertification, de gestion durable des forêts, de zones humides, de la faune sauvage et de son habitat, de préservation de la diversité biologique des espèces de faune et de flore sauvages, de promotion et de valorisation des produits de la flore et de la faune sauvage et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 1 : Renforcer le cadre législatif et réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Cet objectif est atteint de façon satisfaisante. Cela s'explique par les efforts de la DNEF à s'inscrire dans une dynamique de transfert de compétences de la gestion des ressources forestières et fauniques aux collectivités territoriales et le respect des engagements des conventions accords et traités ratifiés par le pays.				
1.1. Pourcentage de texte législatif, réglementaire et normatif élaboré.	%	-	50	62,5	70	62,5
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : = (Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif élaboré / Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif Programmé) X 100						
1.2. Pourcentage de texte législatif, réglementaire et normatif relu	%	-	50	100	70	100
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : = (Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif relu. / Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif Programmé) X 100						
1.3 : Pourcentage de texte législatif, réglementaire de la gestion des ressources forestières et fauniques diffusé	%	-	-	50	60	73
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : = (Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif diffusé. / Nombre de texte législatif, réglementaire et normatif Programmé) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 2 : Assurer la gestion durable des terres	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 La gestion durable des terres est très satisfaisante avec l'appui des autres acteurs dans le renforcement des capacités et l'adoption de bonnes pratiques par les populations.					
2.1. Pourcentage des superficies de terres restaurées	%	57,71	53,4	89,96	90	185
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : (superficies aménagées / superficies totales programmées) X 100						
2.2.: Pourcentage des acteurs formés dans les techniques de DRS-CES	%	-	-	80	85	74
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : (le nombre d'acteurs formés / le nombre total d'acteurs programmés) X100						
2.3 : Pourcentage d'acteurs formés adoptant les techniques de DRS-CES.	%	-	-	60	70	50
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : (le nombre d'acteurs ayant adopté les techniques DRS-CES / le nombre d'acteurs formés) X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
		Objectif 3 : Promouvoir la conservation et la valorisation de la diversité biologique Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 La promotion de la conservation et la valorisation de la diversité biologique n'a pas été satisfaisante en raison de l'insuffisance des ressources financières, l'insuffisance d'équipement du service forestier et des brigades de lutte contre les feux ainsi que le contexte d'insécurité				
3.1 : Pourcentage d'études réalisées pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.	%	-	-	60	65	0
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017, rapports d'études disponibles Précisions méthodologiques = (le nombre de rapport d'études réalisées / le nombre total d'études prévues) X100						
3.2. Taux de réduction des superficies brûlées par les feux de brousse.	%	-16,31	2,71	-10	-15	20
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 et Rapport sur les feux de brousse du SIFOR Précisions méthodologiques : (superficie brûlée de l'année N – superficie brûlée de l'année N-1/ superficie brûlée de l'année N-1) x 100						
3.3 Taux des superficies inscrites des Zones Humides sur la Liste RAMSAR	%	-	3,38	3,43	4,38	3,43
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : (Superficie totale cumulée des zones humides inscrites / (Superficie du Mali = 1 241 238 km²) X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
		Objectif 4 : Renforcer les capacités des acteurs dans la conservation et la valorisation de la Biodiversité Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 Le renforcement des capacités des acteurs de gestion des ressources forestières et fauniques a été satisfaisant à travers l'appui financier d'autres partenaires				
4.1 Taux de réalisation - Des séances d'IEC - Des stages de perfectionnement et de Formations des acteurs de la	%	100	93,38	84,6	85	70
Moyens de vérification : Rapport de Mise en œuvre des Conventions, Accords et Traités Précisions méthodologiques : (Nombre de formation, de stages et des séances d'IEC / le Nombre total de formation, de stages et des séances d'IEC réalisées) x100						
4.2 Taux de participation aux réunions statutaires des conventions, Accords et Traités Internationaux.	%	-	100	80	85	100
Moyens de vérification : Rapport de Mise en œuvre des Conventions, Accords et Traités Précisions méthodologiques : (Nombre de réunions statutaires participées / le Nombre total de réunions statutaires prévues) x100						
4.3. Taux d'admission des élèves du centre de formation CFPPF en fin de cycle.	%	100	98,07	100	98	100
Moyens de vérification : Rapport du CFPPF 2017 et Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : (Nombre de candidat admis en fin de Cycle au Centre CFPPF/ Nombre total de Candidat présenté) X100						
4.4. Taux de mise en place d'organisations locales pour la conservation de la nature	%	-	-	95	98	60,84
Moyens de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : (Nombre d'organisation locales mises en place / Nombre total d'organisations prévues) X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif n°1 : Assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 L'AEDD a coordonné de manière satisfaisante la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement. Toutefois, la proportion moyenne des utilisateurs du site Web s'explique par le fait que le nouveau site n'a été lancé qu'en début décembre 2017.					
1.1 Pourcentage de programmes d'action environnementale dont la mise en œuvre est suivi	%	88,88	100	100	100	88,88
Précisions méthodologiques : Nombre de programmes suivis/ nombre total de programmes {9} x 100. Moyen de vérification : rapports annuels de l'AEDD.						
1.1 Proportion de Conventions Accords Traités (CAT), diffusés	%	100	100	100	100	83,33
Précisions méthodologiques : (Nombre de CAT diffusées/Nombre de CAT totales {36}) x 100 Moyen de vérification : rapports annuels de l'AEDD						
1.3 Proportion des utilisateurs des sites web à l'AEDD par rapport aux visiteurs	%	-13,44	60	70	80	40
Précisions méthodologiques : (Nombre d'utilisateurs/nombre total de visiteurs) x 100 Moyen de vérification : rapport état de l'environnement- rapports annuels de l'AEDD.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 L'intégration de la dimension environnementale dans les politiques, plans et programmes a été menée de manière assez satisfaisante. La non atteinte de la performance souhaitée s'explique par la réorientation des activités vers la relecture des textes réglementaires et législatifs relatifs aux Evaluations Environnementales Stratégiques, aux Etudes d'Impacts Environnemental et Social et à l'audit en vue de l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans lesdits textes. En effet, l'adoption des textes en relecture est un préalable à l'intégration des évaluations environnementales dans les secteurs					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage de politiques sectorielles intégrant la dimension environnementale	%	33,33	36,66	100	42,85	40
Précisions méthodologiques : (Nombre total de politiques intégrant la dimension environnementale/ Nombre total de politiques sectorielles {30}) x 100 Moyen de vérification: rapport diagnostic SNDD- rapport d'intégration (IPE) rapports annuels de l'A EDD						
2.2 Pourcentage de PDESC intégrant la dimension environnementale	%	5,54	6,38	100	13,51	9,84
Précisions méthodologiques : (Nombre de PDSEC prenant en compte la dimension environnementale/ Nombre total de PDSEC [703]) x 100 Moyen de vérification : rapports annuels de l'A EDD-rapports de mission						
2.3. Pourcentage de secteurs intégrant l'évaluation environnementale stratégique	%	40	60	80	90	33,33
Précisions méthodologiques : Nombre de secteurs ayant bénéficié de l'EES/Nombre total de secteurs prioritaires [10]) X100 Moyen de vérification : rapports annuels de l'A EDD-rapports IPE						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols, de lutte contre la désertification, de gestion durable des forêts, de zones humides, de la faune sauvage et de son habitat, de préservation de la diversité biologique des espèces de faune et de flore sauvages, de promotion et de valorisation des produits de la flore et de la faune sauvage et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Assurer une gestion durable des aires protégées	Appréciation de l'atteinte de l'objectif La gestion durable des aires protégées n'est pas assurée de façon satisfaisante. L'insuffisance d'investissement dans les aires protégées et le non-respect des clauses contenues dans les cahiers de charge par l'Etat et les amodiataires demeure une contrainte.					
1.1: Pourcentage de plan d'aménagement et de gestion d'aires protégées élaboré (PAGS).	%	-	50	62,5	75	17
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : = (Nombre PAGS élaboré / Nombre totale de PAGS programmé) X 100						
1.2 : Pourcentage de plans d'aménagement et de gestion d'aires protégées mis en œuvre.	%	-	-	60	70	30
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : = (Nombre PAGS mis en œuvre / Nombre totale de PAGS élaboré) X 100						
1.3 : Le taux d'aires protégées sécurisées.	%	-	-	19	23	0
Moyens de vérification : Rapport Annuel et Actes d'immatriculation du Domaine. Précisions méthodologiques : (Nombre d'aires protégées immatriculées / Nombre total d'aires protégées) × 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 2 : Promouvoir la conservation et la valorisation des aires protégées	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 Cet objectif réalisé de façon non satisfaisante s'explique par l'absence de ressources financières pour la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique et le non-respect des clauses contenues dans les cahiers de charge par l'Etat et les amodiataires					
2.1 : Le taux de superficie d'aires protégées mise sous aménagement	%	-	-	75	80	0
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques = Superficie d'aires protégées mise sous aménagement / Superficie total des aires protégées) X100						
2.2 : Taux de réalisation d'études sur la dynamique des aires protégées	%	-	-	70	75	40
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017, Rapport d'études spécifiques Précisions méthodologiques : (Nombre d'études réalisées sur les aires protégées/ Nombre d'études programmées sur les aires protégées) x 100						
2.3 : Taux de Partenariat Public et Privés mis en œuvre des aires protégées	%	-	-	75	80	25
Moyens de vérification : Rapport annuel, Rapport d'études spécifiques Précisions méthodologiques : (Nombre de contrat d'amodiation mis en œuvre / Nombre total de contrat d'amodiation) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 3 : Renforcer les capacités de gestion des aires protégées	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 Cet objectif réalisé de façon non satisfaisante s'explique par l'insuffisance de moyens financiers, humains qui a beaucoup impacté sur le niveau d'exécution des activités et aucune activité de valorisation des cadres par leur spécialisation n'est en cours.					
3.1. Pourcentage de mise place d'organisations locales pour la conservation et la valorisation d'aires protégées	%	-	-	95	98	37,14
Moyens de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : (Nombre d'organisation mises en place / Nombre total d'organisations programmées) X100						
3.2 Taux de formation de spécialisation de cadres forestiers en gestion des aires protégées	%	-	-	90	95	0
Moyens de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : (Nombre de cadres ayant bénéficiés de la formation de spécialisation / Nombre total de Cadres programmés) X100						
3.3 Taux de réalisation des missions de contrôle, d'émissions et d'appui conseil pour la durable des aires protégées.	%	-	-	80	85	100
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017, rapport de suivi et de supervision Précisions méthodologiques : (Nombre de missions de contrôle, d'émissions et d'appui conseil réalisées / Nombre total de missions de contrôle, d'émissions et						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

La Direction Nationale des Eaux et Forêts (DNEF) a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de conservation des eaux et sols, de lutte contre la désertification, de gestion durable des forêts, de zones humides, de la faune sauvage et de son habitat, de préservation de la diversité biologique des espèces de faune et de flore sauvages, de promotion et de valorisation des produits de la flore et de la faune sauvage et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
		Objectif 1 : Assurer une gestion durable des ressources forestières				
Appréciation de l'atteinte de l'objectif La gestion durable des ressources forestières est assurée de façon assez satisfaisante. Le niveau d'exécution s'explique par l'insuffisance des allocations budgétaires						
1.1: Pourcentage de plan d'aménagement et de gestion élaboré (PAGS)	%	-	50	62,5	75	60
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : = (Nombre PAGS élaboré /Nombre totale de PAGS programmé) X 100						
1.2 : Pourcentage de plans d'aménagement mis en œuvre.	%	-	-	60	70	58,55
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : = (Nombre PAGS mis en œuvre /Nombre totale de PAGS élaboré) X 100						
1.3 : Le Pourcentage de forêts classées sécurisées	%	-	-	19	23	33
Moyens de vérification : Rapport Annuel 2017 et Actes d'immatriculation Précisions méthodologiques : (le nombre de forêts immatriculées/le nombre total de forêts programmées pour immatriculation) ×100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 2 : Promouvoir la conservation et la valorisation des ressources forestières		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 Le niveau d'exécution est satisfaisant malgré le faible pourcentage de superficie de forêt mise sous aménagement lié au coût élevé de cette action, le faible niveau d'investissement du secteur privé dans la forêt et le non-respect des engagements de l'Etat et des partenaires conformément aux prescriptions des cahiers de charge dans le PPP				
2.1 : Le pourcentage de superficie de forêt mise sous aménagement	%	35,77	81,98	89,96	80	37,73
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques = Superficie de forêt mise sous aménagement / Superficie total forêts programmées) X100						
2.2 : Taux de réalisation d'études sur la dynamique des écosystèmes forestiers	%	-	-	70	75	100
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017, Rapport d'études Précisions méthodologiques : (Nombre d'études réalisée / Nombre d'études programmées) x 100						
2.3 : Taux de Partenariat Public et Privés mis en œuvre	%	-	-	75	80	100
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017, Rapport d'études Précisions méthodologiques : (Nombre de contrat de concession mis en œuvre / Nombre total de contrat d'amodiation) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Renforcer les capacités des acteurs de gestion des ressources forestières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 Les capacités des acteurs de gestion des ressources forestières ont été renforcées de façon satisfaisante. Des efforts importants ont été entrepris pour la diffusion de divers prototypes d'équipements économes en bois énergie. La tendance est à la promotion et la valorisation des sources d'énergies alternatives à l'utilisation du bois énergie à cause du faible niveau de fonctionnalité des marchés ruraux de bois et de la très forte pression anthropique sur les ressources forestières. Par contre la spécialisation des cadres forestiers demeure le maillon faible pour le développement et la conservation des ressources forestières.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de Marchés ruraux de bois fonctionnel	%	-	-	30	35	30
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017, Rapport de mission de suivi et de supervision Précisions méthodologiques : (Nombre de Marchés ruraux de bois fonctionnel / le Nombre total Marchés ruraux de bois) x100						
3.2 Taux de spécialisation des Cadres forestiers	%	-	-	100	98	0
Moyens de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : (nombre de Cadres spécialisés / nombre total de Cadres programmés pour spécialisation) X100						
3.3 Taux de diffusion d'équipements économes en bois énergie	%	-	-	80	85	231,15
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017, rapport de suivi et de supervision Précisions méthodologiques : (Nombre d'équipements économes en bois énergie diffusés/ Nombre total d'équipements économes en bois énergie programmées)						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 4 : Renforcer le système d'information forestier et de ses services	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 Cet objectif est atteint de façon satisfaisante. Toutefois, des efforts doivent être consentis dans l'équipement de la Cellule SIFOR					
4.1 Taux d'équipement de la Cellule du système	%	24	100	66,66	35	40
Moyens de vérification : Rapport annuel, Registre des matériels et équipements Précisions méthodologiques : (Nombre de matériels et Equipements disponibles / le Nombre de matériels et équipement sollicités) x100						
4.2 : Taux de réalisation des services demandés	%	-	-	100	98	80
Moyens de vérification : Rapport annuel 2017 Précisions méthodologiques : (Nombre de services réalisés / Nombre total de services demandées) X100						
4.3 : Pourcentage d'outils de planification de gestion, de suivi-évaluation diffusés et de données diffusés sur le site Web exploitables par les utilisateurs	%	-	-	80	85	100
Moyens de vérification : Rapport annuel, Rapport de suivi et de supervision Précisions méthodologiques : (Nombre d'outils élaborés et de données et diffusés/ Nombre total d'outils et de données programmés) X100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Énergie et de l'Eau prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine énergétique et dans le domaine de l'Eau.

A ce titre il exerce les attributions spécifiques suivantes :

- La mise en valeur des ressources énergétiques et la réalisation des infrastructures y afférentes ;
- Le suivi et le contrôle de l'exploitation et de la distribution de l'énergie ;
- Le renforcement du réseau électrique et de la desserte nationale en énergie ;
- Le développement des énergies conventionnelles, nouvelles ou renouvelables ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles applicables en matière d'exploitation et de gestion des ressources énergétiques et hydrauliques;
- La réalisation d'étude de travaux d'aménagement des cours d'eau en concertation avec les autres ministères ;
- Le développement de l'accès des populations à l'eau potable.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

L'objectif global du département est de contribuer au développement durable du pays : à travers la fourniture des services énergétiques au moindre coût et dans les meilleures conditions de sécurité et à l'accès à l'eau.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	exec %
1 Administration Générale	283 097 000	267 845 387	25 687 546 000	25 637 058 310	25 000 000	24 999 999	25 995 643 000	25 929 903 696	99,75
2 Développement des Ressources énergétiques	350 426 000	260 451 322	5 993 506 000	5 966 842 720	56 613 030 000	11 676 466 243	62 956 962 000	17 903 760 285	28,44
3 Développement des Ressources en Eau	0	0	0	0	549 708 000	549 706 364	549 708 000	549 706 364	100,00
TOTAL MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU	633 523 000	528 296 709	31 681 052 000	31 603 901 030	57 187 738 000	12 251 172 606	89 502 313 000	44 383 370 345	49,59

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Améliorer la coordination et le suivi des politiques et stratégies du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Une avance significative a été réalisée relativement à la capacité de suivi des dossiers du PTG dont la performance est passée de 16,67 % à 60% en 2017. Concernant la prise en charge des revues sectorielles eau et énergie, le score est plus nuancé notamment au niveau du secteur énergie qui a enregistré une baisse mais dans le secteur eau les prévisions ont été quasiment atteintes. Le contrôle des structures a connu une avancée certaine grâce à la réalisation complète du programme d'inspection.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'exécution du programme du Travail Gouvernemental	%	83	41	16,67	100	60
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuels du département Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Nombre de textes effectivement élaborés}}{\text{Nombre de projets de textes}} \times 100$						
1.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles						
'- Energie	%	75	0	75	80	50
'- Eau		80	-	44,4	90	87,5
Moyens de vérification Rapports sectoriels des CPS Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en œuvre}}{\text{Nombre total de recommandations formulées}} \times 100$						
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi et évaluation : Energie	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification Rapport des missions de la CPS Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Nombre de missions effectivement réalisées}}{\text{Nombre de missions programmées}} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Améliorer la gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La notification des marchés programmés connaît un très grand écart de l'ordre de 70% par rapport au plan de passation initial. Cet état de fait a influé sur le taux de passation même si la quasi-totalité des marchés notifiés ont été exécutés. Néanmoins presque 100% des crédits budgétaires notifiés ont été dépensés. Le fonctionnement des structures a été maintenu à un niveau satisfaisant grâce à la dotation en équipements et en logistiques d'au moins 80% des services. Le niveau de la gestion des ressources financières et matérielles sur la période est demeuré stable par rapport à 2016.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	15	33,33	32,14	100	32,29
Moyens de vérification : Plan de passation des marchés Rapport annuel de la DFM,,Rapport annuel de la DGMP Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Nombre de marchés exécutés}}{\text{Nombre de marchés programmées}}$						
2.2 Taux d'exécution du budget comptable	%	99	98	98	100	99,6
Moyens de vérification Comptes Administratifs Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Crédits liquidés}}{\text{crédits notifiés}} \times 100$						
2.3 Pourcentage de structures équipées	%	-	-	80	100	80
Moyens de vérification Rapport d'activités DFM Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Nombre de structures équipées}}{\text{Nombre de structures programmées}} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 3 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 :</p> <p>Le processus de décentralisation et de déconcentration a connu un résultat mitigé. En effet, le secteur de l'énergie n'a connu aucune avancée car le transfert de compétences requière un très haut niveau de compétences techniques.</p> <p>Le secteur eau à presque entièrement réalisé son plan de transfert de compétences aux collectivités territoriales.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'exécution du plan de transfert des compétences des services du Ministère de l'Energie et de l'Eau aux Collectivités						
'- Energie	%	0	0	0	91	0
'- Eau		-	-	-	-	99
3.2 Taux d'exécution du plan de déconcentration des agents des services du Ministère de l'Energie et l'Eau						
'- Energie	%	0	38	38	91	36,88
'- Eau		28	33	33	33	19,84
<p>Moyens de vérification Rapport d'activités, rapports de validation, A vant-projet de décret, Décret</p> <p>Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Nombre de décisions de transfert signées}}{\text{Nombre de décisions de transfert prévues}} \times 100$</p>						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif n°4 : Contrôler le fonctionnement et l'action des services et organismes relevant du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 La qualité du fonctionnement des services et organismes n'a pu être évaluée qu'à moyenne mesure due à l'insuffisance des crédits budgétaires à cet effet. Toute chose ayant impactée le suivi de la prise charge des recommandations issues des missions d'inspections.					
4.1 Taux d'exécution des missions d'inspection.	%	0	75	55,55	100	57,14
Moyens de vérification Rapport De missions de l'Inspection Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Nombre de missions effectuées}}{\text{Nombre de missions programmées}} \times 100$						
4.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions	%	62,23	70	72,2	100	33,33
Moyens de vérification Rapport d'activités de l'Inspection Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en oeuvre}}{\text{Nombre de recommandations totales}} \times 100$						
4.3 Pourcentage des services disposant d'un manuel de procédures	%	-	11	35,7	100	35,7
Moyens de vérification Rapport des services sur l'élaboration et la validation d'un manuel de procédure remis à l'inspection de l'Energie et de l'eau. Précisions méthodologiques = $\frac{\text{Nombre de services disposant d'un mamuel de procédure}}{\text{Nombre de services du département}} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Satisfaire les besoins énergétiques du pays en qualité, en quantité et à moindre coût	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La satisfaction des besoins énergétiques a connu un progrès notable grâce aux importants investissements réalisés. Sur le plan national et urbain les prévisions 2017 ont été atteintes, ce n'est pas le cas au niveau de l'électrification rurale. Cependant, il faut signaler que pour la satisfaction des besoins énergétiques du pays, d'importants efforts restent à fournir pour remédier à l'insuffisance de financement dans le secteur en général.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'accès à l'électricité au niveau national, urbain et rural						
'- National	%	34,89	36,11	39	40	42
'- Urbain		71,2	80	86	93	94
'- Rural		17,39	16,57	19,39	25,27	18,63
Moyens de vérification Rapport du bilan énergétiques, Rapport d'activités EDM SA Rapport DNE Recueil statistique de la CPS Mines - Energie Précisions méthodologiques : (CPS pour précisions à donner)						
1.2 Nombre de nouvelles localités électrifiées	Nombre	10	12	0	25	30
Moyens de vérification Rapport EDM SA, AMADER, CPS Précisions méthodologiques : Comptage						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La prise de conscience de l'importance stratégique des énergies renouvelables et substitutions dans l'atteinte des objectifs énergétiques est mieux perçus par les autorités grâce au leadership du département. La promotion des énergies renouvelables et de substitution n'a pas atteint le niveau souhaité à cause de difficultés de mobilisation des financements. Les campagnes de sensibilisation menées pour la promotion de gaz butane ont pu favoriser l'augmentation de sa consommation. La collecte et le traitement des données des niveaux de production sont en cours en ce qui concerne les biocarburants.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de pénétration des énergies renouvelables dans le mix énergétique (Puissance électrique installé)	%	8	3,9	3,9	12	3,9
Moyens de vérification Rapport d'activités DNE, AER, AMADER, EDM-SA.						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Puissance installée ENR})}{\text{Puissance totale installée au niveau national}} \times 100$						
2.2 Taux d'accroissement de la consommation du gaz butane	%	-11,43	9,34	19,38	35	25,69
Moyens de vérification : Rapports annuels d'activités AMADER						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Consommation en année } n - \text{cons année } n - 1)}{\text{Consommation année } n - 1} \times 100$						
2.3 Taux d'évolution des productions de biocarburant	%	13,15	59,3	12	50	8
Moyens de vérification Rapport annuel d'activités de l'ANADEB						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Production } N - \text{Production } N - 1)}{\text{Production } N - 1} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 3 : Assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre des risques inhérents aux services énergétiques	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La protection des personnes des biens et de l'environnement contre les risques inhérents aux services énergétiques c'est améliorée grâce notamment à la formation des agents, aux contrôles de conformités, à la sensibilisation des populations et à la dotation en équipements adéquats. Notamment la prise en compte des questions liées à la sûreté et à la sécurité nucléaires dans le cadre des activités professionnelles et de lutte contre le terrorisme. Le nombre d'accidents a diminué, mais toujours des efforts restent à faire.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de services sous licence	%	32,74	36,88	33,07	50	38,8
Moyens de vérification Rapport d'activités AMARAP						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Nombre de service sous licence})}{\text{Nombre de services recensées}} \times 100$						
3.2 Taux d'incidents ou d'accidents liés aux services énergétiques	%	70	10	-	60	-22
Moyens de vérification : Rapport EDM et CREE						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Nbredaccidentsannéen} - \text{Nbredaccidentsannéen} - 1)}{\text{Nombredaccidentsannéen} - 1} \times 100$						
3.3 Nombre de travailleurs sous surveillance dosimétrique	Nombre	35,29	35	35	50	35
Moyens de vérification Rapport d'activités AMARAP						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Nombre de travailleurs sous surveillance})}{\text{Nombre total de travailleurs}} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Améliorer l'accès à l'eau potable de façon équitable et durable	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Des avancées en matière d'accès à l'eau potable de façon équitable ont été enregistrées. Cependant il n'y a pas eu de nouveaux contrats STEFI pour le Suivi Technique et Financier des Infrastructures (STEFI) des installations. De nombreuses localités ont pu bénéficier des points d'eau modernes aux fins d'améliorer les conditions de vie et d'hygiène des populations.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réduction du nombre de localités restant sous le seuil de 75% du taux d'accès	%	1,9	11,7	1,6	2	1,1
Moyens de vérification Rapports annuels et bases de données SIGMA de la DNH						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Nbre de villages déficit en année n} - \text{Nbre de villages déficit en année n-1})}{\text{Nbre de villages déficitaires en année n-1}} \times 100$						
1.2 Pourcentage de centres AEP/AES ayant un contrat suivis par le STEFI	%	30,5	11,4	25,62	32,7	25,62
Moyens de vérification Rapport DNH et Rapport STEFI, Projection STEFI 2012-2015 à raison de 10centres par an, nombre total AEP/AES : 924						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Nombre de centres AEP AES ayant un contrat STEFI})}{\text{Nombre total de centres AEP AES}} \times 100$						
1.3 Taux de réduction du nombre de localités sans EPEM	%	4,1	2,4	4,03	4,5	1,3
Moyens de vérification : Rapports DNH						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Nombre de villages sans EPEM année n} - \text{Nombre de village sans EPEM année n-1})}{\text{Nombre de villages sans EPEM année n-1}} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Améliorer l'accès à l'eau pour les autres usages	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'accès à l'eau pour les autres usages a connu une faible amélioration. En ce qui concerne le temps de navigabilité sur le fleuve Niger, il a été fortement impacté par le déficit pluviométrique de 2017. Les avancées au niveau des aménagements pastoraux et des travaux de Taoussa ont été obérées par l'insécurité dans les zones concernées.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Temps de navigabilité sur le fleuve Niger (Gao-Mopti-Koulikoro)	jour	210	187	208	210	167
Moyens de vérification : Rapport COMANAV Précisions méthodologiques : Comptage						
2.2 Taux d'accroissement du nombre de points d'eau pastoraux créés (barrages puits pastoraux et mares aménagées)	%	5	28,9	7	15	3,2
Moyens de vérification : Rapports DNH, Rapport DNPIA, Nombre total de puits pastoraux à réaliser : 567(programme d'actions Prioritaires – mars 2009 –DNH)						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Nombre de points d'eau pastoraux réalisés})}{\text{Nombre total de points d'eau pastoraux à créer}} \times 100$						
2.3 Taux d'exécution des travaux des composants aménagements hydro-agricoles du projet d'aménagement de Taoussa	%	-	-	-	5	5
Moyens de vérification Rapport Autorité pour l'Aménagement de Taoussa						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Quantité de travaux exécutés})}{\text{Quantité de travaux prévus}} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n° 3 : Favoriser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) pour tous les usages (DNH)	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La gestion intégrée des ressources eau est très satisfaisante car les activités de suivi de la qualité et de la quantité de l'eau sont effectuées régulièrement même si l'insécurité a impacté négativement les opérations dans le centre et le nord du pays. La très forte performance au niveau de la publication sur la qualité de l'eau découle de la prise en compte des données des stations de Kayes et Mopti non intégrées dans les prévisions.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Nombre de stations de mesures suivies						
1 : hydrométriques	%	97	95	95	126	95
2 : piézométriques		69	124	260	143	160
Moyens de vérification Rapports DNH Précisions méthodologiques comptage						
3.2 Nombre de bulletins hebdomadaires produits et publiés sur la qualité de l'eau	Nombre	52	52	52	52	156
Moyens de vérification Rapports DNH Précisions méthodologiques comptage						
3.2 Nombre de bulletins hebdomadaires produits et publiés sur la qualité de l'eau	Nombre	52	52	52	52	156
Moyens de vérification : Rapports DNH Rapport LNE Précisions méthodologiques comptage						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°4: Améliorer la qualité du service public de l'eau de façon efficace et efficiente	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : La qualité du service public a été améliorée. L'accès à l'eau potable au bénéfice des populations a retenu toute l'attention des autorités d'importants investissement seraient nécessaires en vue de l'accès universel					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Pourcentage EPEM réalisés directement par les Collectivités Territoriales	%	40	66	74	30	50,3
Moyens de vérification : Rapports et CDM T DNH, Rapport CT						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Nombre EPEM CT})}{\text{Nombre total EPEM}} \times 100$						
4.2 Taux national d'accès à l'eau potable	%	63,8	65,3	66,9	64,8	68
Moyens de vérification Rapports DNH et Projection OMD/ODD						
Précisions méthodologiques = $\frac{(\text{Pop urbaine desservié} + \text{Pop rurale desservie})}{\text{Population Totale}} \times 100$						

1. MISSIONS :

Suivant le Décret n°2016-0131/P-RM du 07 mars 2016 fixant les attributions spécifiques des membres du Gouvernement, le Ministre des Mines prépare et met en œuvre la politique nationale en matière de recherche, d'exploitation et de valorisation des ressources minérales.

A ce titre, il est compétent pour :

- le développement et le suivi des sociétés et industries minières et le renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles en matière d'implantation et d'exploitation des mines et des carrières modernes ;
- la mise en place d'une industrie minière par le développement de toutes les fonctions du secteur ;
- la promotion de la diversification et des potentialités minérales ;
- la recherche et l'exploitation des hydrocarbures ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des conventions minières et des accords d'établissement, en concertation avec les ministres concernés notamment le ministre chargé des finances, le ministre chargé de la promotion des investissements et le ministre chargé de la promotion du secteur privé ;
- l'encadrement de l'artisanat minier ;
- le développement de la recherche, l'exploitation et la valorisation des ressources minérales et des industries y afférentes ;
- la promotion de la transparence dans les industries extractives.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Accroître la part du secteur minier dans le PIB ;
- Contribuer au développement des mines et du pétrole ;
- Assurer la bonne gouvernance de l'administration minière

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	exec%
1 Administration Générale	275 623 000	266 690 970	696 378 000	678 148 112	190 482 000	190 480 583	1 162 483 000	1 135 319 665	97.66
2 Développement des Ressources Minérales	505 342 000	495 385 728	4 532 381 000	881 575 008	1 365 173 000	1 096 501 866	6 402 896 000	2 473 462 602	38.63
TOTAL MINISTÈRE DES MINES	780 965 000	762 076 698	5 228 759 000	1 559 723 120	1 555 655 000	1 286 982 449	7 565 379 000	3 608 782 267	47.70

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Elaborer et suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales dans le domaine minier et pétrolier.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La réalisation de l'objectif n'est pas satisfaisante. Aucun contrat ni convention minier n'a fait l'objet de diagnostic. Concernant le PTG le faible taux s'explique par le retrait de certains textes.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Nombre de documents de politiques et de stratégies élaborés	Nombre	1	1	3	3	2
Méthodologie de calcul : dénombrement Moyens de vérification : Rapports d'activités du département						
1.2 Nombre de contrats et conventions miniers diagnostiqués	Nombre	-	1	9	9	0
Méthodologie de calcul : comptage Moyens de vérification : Rapports d'audit						
1.3 Taux d'exécution du Programme de Travail du Gouvernement (PTG)	%	-	80	40	100	25
Méthodologie de calcul : $\frac{\text{Nombre d'activités effectivement réalisées}}{\text{Nombre d'activités programmées}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapports d'activités du Département						
1.4 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles	%	33,3	-	0	100	40
Méthodologie de calcul : $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en œuvre}}{\text{Nombre total de recommandations formulées}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapports semestriels de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Améliorer la gestion des ressources matérielles et financières du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° : la gestion des ressources matérielles et financières du département a été réalisée de façon satisfaisante. Le plan de passation des marchés a été exécuté pour la totalité des marchés programmés. La gestion du budget comptable a été améliorée. Les recommandations issues des missions de contrôle ont été exécutées, toutefois le manuel de procédure de la DFM attend la validation du Contrôle Général des Services Publics.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	83,33	100	100	100	100
Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre de marchés exécutés}}{\text{Nombre de marchés programmés}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DFM Rapport annuel de la DGMP/DSP						
2.2. Taux d'exécution du budget comptable						
Méthode de calcul :						
- Base engagement = $\frac{\text{Crédits engagés}}{\text{Crédits notifiés}} \times 100$	%	99,38	99,55	99,85	100	96,6
- Base Liquidation = $\frac{\text{Crédits liquidés}}{\text{Crédits notifiés}} \times 100$		98,91	98,92	99,5	100	89,91
Moyens de vérification : Comptes administratifs						
2.3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle	%	90,9	100	100	100	100
Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre de recommandations mises en œuvre}}{\text{Nombre de recommandations formulées}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapport de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Améliorer la visibilité des actions menées par le département dans le domaine des mines et du pétrole	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est satisfaisant en raison de : - la production et la publication régulière des informations statistiques à travers les annuaires statistiques sont faites - la mise à jour du site du ministère des mines. - l'organisation des journées minière et pétrolière, des Etats Généraux du Secteur Minier et Pétrolier - la participation à Indaba Mining (Afrique du Sud) et le PDAC (Toronto au Canada), China mining, Africa Down UNDER, Africaoil-week (Afrique du sud) - la production et la diffusion du document de la revue sectorielle du département.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux d'exécution des actions de communication	%	90	100	100	100	60
Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre d'actions de communication réalisées}}{\text{Nombre d'actions de communication programmées}} \times 100$ Moyens de vérification : Rapport d'activités du département						
3.2. Nombre d'annuaire s tatisique produit	Nombre	-	1	4	500	400
Méthode de calcul : dénombrement Moyens de vérification : Rapport d'activités de la CPS						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Renforcer la performance et la crédibilité de l'administration minière	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'objectif escompté n'a pas été atteint. Dans ce cadre il est à noter que les activités programmées pour la Cellule des Mines n'ont pas été réalisées en raison de la non fonctionnalité de la Cellule.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Nombre de dossier traités par la Cellule Mine	Nombre	-	-	0	5	0
Méthode de calcul : dénombrement Moyens de vérification : Rapport d'activité de la Cellule						
4.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des travaux de la Cellule	%	-	-	0	100	0
Méthode de calcul : dénombrement Moyens de vérification : Rapport d'activité de la Cellule						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 1 : Assurer la diversification et le développement des ressources minérales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : la diversification et le développement des ressources minérales n'a pas été assurée à hauteur de souhait. La non atteinte de l'objectif s'explique par : - Le ralentissement de la production dans certaines mines (Yatela, Sadiola et Morila) - La non entrée en production des mines d'or de Nampala SA et de Wassoul'or - La baisse du cours des ressources minérales.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Part des substances autres que l'or dans les titres de recherche attribués	%	14,71	7,79	8,69	15	11,86
Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre de titres attribués pour les substances autres que l'or}}{\text{Nombre total de titres attribués}} \times 100$ Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM						
1.2 Taux de croissance des quantités produites par substance minérale						
Or	%	-2,23	1,38	0,86	25,34	5,7
Calcaire		1107,86	26,63	6,44	6,25	27,42
Manganèse		0	0	-	66,66	0
Phosphate		0	0	-	33,33	0
Méthode de calcul : $\frac{\text{Quantité produite en année N} - \text{quantité produite en année N-1}}{\text{quantité produite en année N-1}} \times 100$ Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNGM et de l'AUREP						
1.3. Part des produits miniers dans le produit intérieur Brut	%	6,5	6,2	5,66	6,5	5,66
Annuaire statistique : CPS/Mines-Energie ; Comptes économiques du Mali Méthode de calcul : Voir INSTA T-DNPD-CPS/SME						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF N° 2 : Améliorer la gouvernance dans les domaines minier et pétrolier		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La gouvernance dans les domaines minier et pétrolier a été améliorée de façon très satisfaisante. Ce qui a permis le Mali de conserver son statut de pays conforme à ITIE et de pays membre du processus de KIMBERLEY. Le délai imparti pour le traitement des dossiers miniers a été amélioré.				
2.1. Statut du Mali par rapport à la norme ITIE	%	100	100	100	100	100
Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre d'exigences respectées}}{\text{Nombre de d'exigences programmées}} \times 100$						
Moyens de vérification : Document d'appréciation du Secrétariat International de l'ITIE						
2.2. Statut du Mali par rapport au processus de KIMBERLEY		-	Pays membre	Pays membre	Pays membre	Pays membre
Méthode de calcul : le respect des obligations du PK						
Moyens de vérification : Rapport d'activités du BEEC						
2.3. Délai moyen de traitement des dossiers miniers et pétroliers						
Le cadastre minier	Jour	-	-	60	45	35
Le cadastre pétrolier		-	-	90	60	60
Méthode de calcul : dénombrement						
Moyens de vérification : Rapports annuels DNGM/AUREP						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 3 : Assurer la promotion du développement de l'artisanat minier et la petite mine	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'objectif est atteint de façon satisfaisante puisque l'artisanat minier s'est amélioré et il y a eu la délivrance de plus de titres de petites mines. Cependant, la production artisanale n'est pas maîtrisée et les petites mines connaissent un démarrage timide.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Part de la petite mine dans la délivrance des titres d'exploitation	%	57,69	44,4	71,42	62	100
Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre de titres délivrés à la petite mine}}{\text{Nombre total de titres d'exploitation délivrés}} \times 100$ Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNGM						
3.2. Part de l'artisanat minier dans la production minière	%	8,02	8	29,93	6,03	14,1
Méthode de calcul : $\frac{\text{Quantité produite par l'artisanat minier}}{\text{Production minière totale}} \times 100$ Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNGM						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 4 : Promouvoir les matériaux de construction	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'objectifaété atteint de façon satisfaisante. Il y a eu une amélioration du nombre de titre fonctionnel. Toutefois, il y a eu des insuffisances quant au taux de croissance de la production de certains types de matériaux.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Pourcentage d'autorisation d'exploitation de carrières fonctionnelles	%	14,89	18,18	32,72	21,4	24,19
Méthode de calcul : $\frac{\text{Nombre de titres fonctionnels}}{\text{Nombre titres valides}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNGM						
Année de base 2013.						
4.2. Taux de croissance de la production des différents types de matériaux de construction						
Dolérite	%	-	-3,89	89,65	137	21,27
Calcaire		-	15,05	6,44	11,199	27,42
Marbre		-	45,38	19,72	53,02	16,51
Méthode de calcul : $\frac{\text{Production en année N} - \text{production en année N-1}}{\text{Production en année N-1}} \times 100$						
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNGM						
Année de base 2013.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF N° 1 : Assurer la diversification et le développement des ressources minérales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La réalisation de l'objectif est satisfaisante. Toutefois, concernant l'analyse des échantillons l'objectif n'a pu être atteint pour cause de défaillance technique au niveau du laboratoire.					
1.1 Nombre d'échantillons analysés	Nombre	-	-	-	15.000	4.162
Méthode de calcul : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM						
1.2 Nombre d'échantillons prélevés	Nombre	-	-	-	10.000	4.269
Méthode de calcul : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM						
1.3 Métrage foré	Mètre	-	-	-	2.000	7.411
Méthode de calcul : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM						
1.4. Nombre de mesures	Nombre	-	-	-	3.500	7.167
Méthode de calcul : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du PDRM						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 1 : Assurer le financement de la recherche minière et pétrolière	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'objectif n'est pas atteint. Le rythme de mobilisation des ressources devant alimenter le fonds n'a pas permis le financement des activités de recherche.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Nombre de projets de recherche financés	Nombre	-	-	-	5	0
Méthode de calcul : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport d'activités du Fonds						
1.1. Nombre d'indices vérifiés et/ou développés	Nombre	-	-	-	5	0
Méthode de calcul : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport d'activités du Fonds						

OBJECTIF 2: Assurer le financement de la formation	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'objectif est atteint de façon très satisfaisante.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'exécution du plan de formation	%	-	-	-	100	100
Méthode de calcul : (Nombre d'activités réalisées)/(Nombre d'activités programmées) x 100 Moyens de vérification : Rapport annuel du Fonds						
2.2. Nombre d'agents formés		-	-	-	20	48
Méthode de calcul : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel du Fonds						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3 : Promouvoir les activités minières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'objectif a été atteint de façon très satisfaisante.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Nombre de rencontres	Nombre	-	-	-	5	20
Méthode de calcul : Dénombrement						
Moyens de vérification : Rapport d'activités du Fonds						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N° 1 Assurer la promotion et le développement des ressources pétrolières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'objectif n'est pas atteint en raison de la non mobilisation de ressources devant alimenter le fonds. Cette situation s'explique notamment par le retrait de certains partenaires pour clause de force majeure.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Nbre de km linéaire Géophysiques aéroportées	Km	-	-	-	6752	0
1.2 Nombre de puits réalisés	Nombre	-	-	-	6	0
1.3 Nombre d'échantillons prélevés		-	-	-	50	31
1.4 Nombre de contrats signé et suivi		-	-	-	2	0
Méthode de calcul : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport d'activités du Fonds						

OBJECTIF 2 : Disposer de ressources humaines de qualité dans les métiers du pétrole	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : L'objectif est atteint de façon très satisfaisante.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution duplan de formation	%	-	-	-	100	100
Méthode de calcul : (Nombre d' agents formés)/(Nombre d' agents à former) x 100 Moyens de vérification : Rapport annuel du Fonds						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3 : Disposer de ressources matérielles de qualité dans les métiers du pétrole	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : L'objectif n'est pas atteint à hauteur de souhait. Toutefois, le dépassement au niveau du deuxième indicateur s'explique par l'affectation de ressources à l'interne.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Application métier (logiciel et plateforme)	Nombre	-	-	-	1	0
3.2 Equipement de prospections et d'analyses		-	-	-	2	5
Méthode de calcul : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel du Fonds						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Économie Numérique de l'Information et de la Communication élabore et met en œuvre la politique nationale dans le domaine des médias, de la poste, des télécommunications et des nouvelles technologies conformément à la déclaration de politique générale du gouvernement.

A ce titre, il est chargé de :

- Formuler et mettre en œuvre la politique de développement de la presse écrite et de l'audiovisuel publics et privés ;
- Développer la diffusion de la création audiovisuelle ;
- Participer à la mise en œuvre des actions conduites en vue d'assurer la diffusion et le rayonnement de la culture malienne ;
- Elaborer et suivre la mise en œuvre de la législation régissant la publicité ;
- Elaborer et suivre l'application des mesures relatives aux secteurs des postes et des télécommunications ;
- Mettre en œuvre des actions destinées à développer l'utilisation des nouvelles technologies dans l'administration ;
- Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Appuyer et régler le paysage médiatique ;
- Définir les voies et moyens permettant la couverture du territoire national en TV/FM ;
- Procéder à la relecture des textes relatifs à la presse et à la communication ;
- Contribuer au désenclavement intérieur et extérieur du pays par les Technologies de l'Information, de la Communication (TIC) et de la Poste.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	203 393 000	182 143 523	880 327 000	853 282 179	45 484 000	45 483 749	1 129 204 000	1 080 909 451	95.72
2 Médias et communications publics	20 269 000	19 773 668	5 250 121 000	5 229 371 427	4 286 201 000	2 285 910 883	9 556 591 000	7 535 055 978	78.85
3 Poste et Nouvelles Technologies	0	0	1 707 959 000	1 707 195 395	614 740 000	416 560 668	2 322 699 000	2 123 756 063	91.43
TOTAL MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE L'INFORMATION	223 662 000	201 917 191	7 838 407 000	7 789 849 001	4 946 425 000	2 747 955 300	13 008 494 000	10 739 721 492	82.56

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme s'occupe de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°1 : Assurer la coordination de la mise en œuvre de la politique nationale dans le domaine des postes, des télécommunications et des nouvelles technologies.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La coordination de la mise en œuvre des politiques en matière d'économie numérique et de communication est jugée satisfaisante avec l'adoption de textes institutionnels (création de la Direction Nationale de l'Économie Numérique, relecture des textes de création de l'AGETIC et de l'AMAP), Ce pendant des efforts restent à consentir dans le domaine de l'approbation des textes relatifs aux services de communication pour l'adoption de maximum de textes.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'approbation des textes relatifs aux services de communication	%	14,8	67	65	100	45,45
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : Cabinet du MENC (Communication écrite relative au PTG) • Précisions Méthodologiques : (Nombre de textes adoptés en Conseil des Ministres/nombre de textes programmés) x 100 						
1.2 Taux de réalisation des travaux de connexion des services publics	%	12	60	93,33	100	67
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : cabinet du MENC et équipes techniques du projet (rapport annuel d'avancement du projet) • Précisions Méthodologiques: (Nombre de services connectés / nombre de services à connecter) x 100 						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°2 : Assurer la gestion des ressources financières, matérielles et humaines du MENC	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La gestion des ressources financières et matérielles a été satisfaisante, le plan de formation a été exécuté à hauteur de souhait. Toutefois une augmentation des crédits de formation permettra de former le maximum d'agents.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du budget du département	%	97,84	99	98,33	100	98
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : Compte administratif • Précisions Méthodologiques : (Montant total liquidé / montant total notifié) x 100. 						
2.2. Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	100	98
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : plan de passation approuvé par la DGMP • Précisions Méthodologiques : (Nombre de marchés passés / nombre de marchés prévus dans le plan de passation) x 100 						
2.3. Taux d'exécution du plan de formation du département	%	48	50	50	100	66,66
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : DRH (rapport d'activités) • Précisions Méthodologiques : (Nombre d'agents formés / nombre d'agents programmés pour la formation) X 100. 						

Objectif n°3 : Améliorer le système d'archivage des documents	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Les actions relatives à l'archivage et à la numérisation des documents ont été réalisées de manière satisfaisante.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux de numérisation des documents	%	30	50	75	100	80
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : Rapport d'activités du CDI • Précisions Méthodologiques : (Nombre de documents numérisés / nombre total de documents à numériser) x 100. 						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°4 : instaurer un mécanisme de suivi évaluation des politiques et stratégies du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : Cet objectif est réalisé de façon très satisfaisante à travers la tenue des sessions des comités de pilotage des deux documents de politique (Politique de développement de l'Économie Numérique et politique de Communication pour le développement).					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux d'exécution des missions de suivi évaluation sur terrain		-	-	10	100	100
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : Rapport de mission de suivi évaluation • Précisions Méthodologiques : (Nombre de missions exécutés/ nombre de missions prévues) X 100. 						
4.2. Taux de mise en œuvre de recommandation issue des missions de suivi-évaluation	%	-	-	-	100	100
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : Missions de suivi-évaluation (rapports) • Précisions Méthodologiques : (Recommandations mises en œuvre /recommandations formulées) X 100. 						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme permet d'assurer l'information, la communication, la régulation, la publicité, la sensibilisation et le divertissement dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de communication pour le développement.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif n°1 : Promouvoir l'information et la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans régional, national et international.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La promotion de l'information et de la communication d'utilité publique et pluraliste aux plans régional, national et international a été réalisée de façon assez satisfaisante. Cependant, des efforts doivent être fournis dans le cadre du tirage du journal l'Essor et l'augmentation de temps d'antenne ORTM				
1.1. Taux de couverture géographique Radio/TV et presse écrite						
* Taux de couverture géographique Radio/TV	%	83	83	83	87	83
* Taux de superficie couverte sur la superficie totale		80	50	50	100	50
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM et de l'AMAP • Précisions Méthodologiques : (La superficie couverte par la Radio/TV sur la superficie nationale) x 100. 						
1.2. Taux de progression de tirage du journal l'Essor	%	-	-	0	5	0
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'AMAP • Précision Méthodologiques : (nombre de tirage journaux(Essor) de l'année N-nombre de tirage journaux de l'année N-1/ nombre de tirage journaux de l'année N-1) x100 						
1.3. Nombre de correspondants de presse formé	Nbre	15	10	2	15	10
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'AMAP • Précisions Méthodologie : dénombrement 						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif n°2 : Développer et moderniser les infrastructures d'information et de communication	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les actions menées dans le cadre du développement et de modernisation d'information et de communication n'ont pas été réalisées à hauteur de souhait. Concernant la numérisation des archives et la consolidation des stations il convient de signaler que les projets n'ont pas eu de financement.					
2.1. Taux de numérisation des archives de l'ORTM	%	-	0	0	35	0
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM • Précisions Méthodologiques : (Archives numérisées/ volume des archives à numériser) x 100 						
2.2. Pourcentage de station consolidée	%	0	0	25	50	0
<ul style="list-style-type: none"> • Moyen de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ORTM • Précisions méthodologiques : (nombre de station consolidée/nombre de station à consolider) x 100 						
2.3. Taux d'équipements numériques disponibles	%	70	50	100	100	100
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie : (Nombre d'équipements numériques disponibles/le nombre d'équipements à numériser) x 100 • Moyens de vérification : Rapport d'activités annuel de l'ANCD 						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme couvre d'une part la conception, la réalisation, l'entretien des infrastructures TIC, le développement de contenus, l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de formation et de renforcement des capacités dans le domaine des TIC pour les services publics, parapublics et les collectivités territoriales, la promotion et la vulgarisation des TIC en faveur des masses les plus larges et d'autre part la consolidation des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services du réseau postal.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif n°1 : Consolider et approfondir l'informatisation de l'Administration publique	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Les actions relatives à la connexion de structures au réseau Intranet, de structures de l'administration assistées pour tous les projets TIC et à la connexion de structures de l'administration disposant de contenus fonctionnels ont été satisfaisants. Cependant, le projet de capitalisation économique des TIC n'a pas connu de réalisation.					
1.1 Nombre de structures connectées au réseau intranet	Nbre	-	15	15	15	56
Méthodologie : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
1.2 Nombre de structures de l'administration assistées pour tous les projets TIC	Nbre	-	35	100	150	86
Méthodologie : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
1.3 Pourcentage de couverture du projet de capitalisation économique des TIC	%	-	-	10	20	0
Méthodologie : Nombre de structures couvertes par le projet par rapport au total prévu multiplié par 100 Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
1.4 Pourcentage de structures connectées de l'administration disposant de contenus fonctionnels	%	-	-	100	100	82,35
Méthodologie : Nombre de structures connectées de l'administration disposant de contenus fonctionnels par rapport au total prévu multiplié par 100 (Base : prévisions de l'année) Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
		Objectif n°2 : Assurer le désenclavement numérique des communes et des écoles du Mali Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le processus de désenclavement numérique des communes et des écoles du Mali a été satisfaisant. Par contre, la formation des agents n'a pu être réalisée.				
2.1 Nombres des communes connectées à Intranet/Internet	Nbre	2	2	3	3	4
Méthodologie : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
2.2 Nombre d'établissements scolaires connectés à Intranet/Internet	Nbre	2	2	3	3	4
Méthodologie : Dénombrement Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						
2.3 Taux de réalisation de formations	%	0	0	100	100	0
Méthodologie : Nombre d'agents formés/total prévu x100 (Base : prévisions de l'année) Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AGETIC						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°3 : Consolider les infrastructures du réseau postal	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La consolidation des infrastructures du réseau postal ne pas satisfaisante. En effet, la réhabilitation des bureaux de poste n'a pas été réalisée à hauteur de souhait. Les équipements en 20 motos et 03 véhicules ont permis de relancer le service de distribution dans le District de Bamako et l'acheminement du courrier express sur les liaisons intérieures.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
2014			2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Pourcentage de bureaux réhabilités et équipés	%	3,94	5,11	6,57	16	5,81
Méthodologie : Nombre de bureaux réhabilités et équipés/total prévu x100 Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste						
3.2 Nombre de moyens roulant acquis pour l'exploitation	Nombre	5	50	15	60	23
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la Poste Méthodologie : Nombre de moyens logistiques acquis						

1. MISSIONS :

Le Ministère des domaines de l'Etat et des Affaires foncières élabore et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de la gestion des domaines de l'Etat et des collectivités territoriales.

A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration, l'application ou le contrôle de l'application de la législation domaniale et foncière ;
- la mise en place des cadastres ;
- le recensement et l'immatriculation des bâtiments et ouvrages publics et le suivi de leur affectation et de leur entretien ;
- l'appui à la gestion du foncier agricole et des espaces pastoraux ;
- le suivi et le contrôle de l'acquisition ainsi que la gestion du patrimoine de l'Etat et de ses établissements publics, à l'exception des fonds publics ;

le suivi de l'acquisition et de la gestion du patrimoine de collectivités territoriales et leurs établissements publics, à l'exception des fonds publics.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1. Contribuer à la bonne gestion du patrimoine non bâti de l'Etat et des collectivités territoriales ;
2. Faciliter et sécuriser l'accès au foncier ;
3. Contribuer à améliorer les recettes de l'Etat et des collectivités territoriales.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotations	Total Exécution	Taux exec %
	Dotations	Exécution	Dotations	Exécution	Dotations	Exécution			
1 Administration Générale	591 826 000	574 223 833	1 193 763 000	1 187 373 517	261 779 000	261 776 926	2 047 368 000	2 023 374 276	98,83
2 Construction, Gestion et Conservation des Domaines Mobiliers et Immobiliers de l'Etat, des Collectivités et des Personnes Privées et Confecion du Cadastre	2 494 514 000	2 430 830 933	1 015 445 000	1 000 844 292	6 173 406 000	5 851 056 425	9 683 365 000	9 282 731 650	95,86
TOTAL MINISTERE DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES	3 086 340 000	3 005 054 766	2 209 208 000	2 188 217 809	6 435 185 000	6 112 833 351	11 730 733 000	11 306 105 926	96,38

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation des objectifs globaux du département, assurer une meilleure coordination des services et contrôler l'exécution des missions de ceux-ci.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département ;		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département a été très satisfaisante. Les légers écarts constatés entre les prévisions et les réalisations s'expliquent en grande partie par : - la non-liquidation de la totalité des crédits du personnel ; - la transmission hors délai des certificats de paiement par la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH) pour la prise en charge des travaux de construction des logements sociaux et la construction de la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre (DNDC) ; - le retard accusé dans la passation des marchés relatifs à la révision des Schémas Directeurs d'Urbanisme.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'exécution des budgets Ordinaires et BSI						
- Budget ordinaire	%	99	92.13	96.72	100	92
- BSI		100	99,8	93	100	95
Moyens de vérification: compte administratif Précisions méthodologiques: (Total du crédit liquidé/Total de crédit notifié) x 100						
1.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés.		%	98	100	100	92
Moyen de vérification : plan de passation des marchés et tableau de suivi Précision méthodologique : (nombre de marchés définitivement notifiés / nombre de marchés prévus dans le plan de passation) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Contribuer à l'amélioration de la gestion en matière domaniale et foncière.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : la gestion domaniale et foncière a été améliorée de manière assez satisfaisante. Ce résultat s'explique entre autre par l'insuffisance de ressources financières pour faire le suivi de toutes les recommandations issues des missions d'inspections et par la non transmissions de certaines recommandations aux structures concernées					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage des services ayant reçu au moins une mission de contrôle par an	%	50	68.75	-	100	100
Moyens de vérification: Rapports de missions de Contrôle de l'IDAF Précisions méthodologiques: (Nombre de service ayant reçu au moins une mission de contrôle / Nombre total de services programmés) X 100						
2.2 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des rapports d'inspection	%	50	14.28	14	100	30
Moyens de vérification: rapports de mise en œuvre de recommandation Précisions méthodologiques: (Nombre de recommandations mises en œuvre de l'année N-1 / Total des recommandations issues des missions d'inspection de l'année N-1) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif n°3 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département et procéder à la dévolution des biens/services de l'Etat proposés au transfert aux collectivités territoriales	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : l'impulsion du processus de décentralisation et de déconcentration, ainsi que la dévolution des biens et services de l'Etat aux collectivités territoriales ont été réalisées de manière peu satisfaisante en raison de manque de financement.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux de réalisation des ateliers de validation du projet décret fixant le détail des compétences transférées en matière domaniale et foncière	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la CADD. Précisions méthodologiques : (Nombre d'ateliers effectués / Nombre d'ateliers programmés) x 100						
3.2. Taux de réalisation des ateliers de restitution de décret fixant le détail des compétences transférées en matière domaniale et foncière.	%	0	0	0	100	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités de la CADD. Précisions méthodologiques : (Nombre d'ateliers réalisés / Nombre d'ateliers programmés) x 100						
Objectif n°4 : Refonder les rapports sociaux, mettre la terre au service du développement et appuyer la bonne gouvernance de l'Etat.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'objectif a été atteint de manière très satisfaisante.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux de réalisation du Système d'Informations Foncières	%	91,66	66,66	91	92	90
Moyens de vérification: Rapports d'activités et base de données SIF remis au SP/Reforme. Précisions méthodologiques : (Nombre de commune disposant de SIF / Nombre de communes électrices) x 100						
4.2. Taux de Communes disposant de plan cadastral communal	%	-	-	70	80	100
Moyens de vérification: Rapports de travaux et base cadastrales remis au SP/Reforme/DNDC Précisions méthodologiques : (Nombre de communes disposant de plans cadastraux / Nombre de communes programmées) x 100						
4.3 Dématérialisation des archives foncières et cadastrales	%	-	-	70	80	100
Moyens de vérification: Rapport d'inventaire et base de données remis au SP/Reforme Précisions méthodologiques : (Nombre d'archives foncières et cadastrales / Nombre de titre dossiers recensés) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme vise à : assurer une bonne maîtrise de la constitution, de la gestion, de la conservation, des domaines mobiliers et immobiliers de l'Etat, des collectivités et des personnes privées en vue d'une meilleure mobilisation et sécurisation des recettes de l'Etat et des collectivités par la mise en place du cadastre.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Maîtriser la gestion domaniale, foncière et cadastrale	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : La maîtrise de la gestion domaniale et foncière a été assurée de manière satisfaisante.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux de réalisation et d'opérationnalisation du système sur les	%	-	-	100	100	100
Moyens de vérification: rapport DNDC Précisions méthodologiques : : (Nombre de phases réalisées / nombre de phases programmées) X 100						
1.2 Taux de contrôle des dossiers techniques	%	-	-	100	100	95
Moyen de vérification: rapport des travaux et base cadastrales remis au SP/Reforme/DNDC Précision méthodologique : (nombre de dossiers contrôlés / nombre de dossiers reçus) X 100						
1.3 dématérialisation des archives foncières et cadastrales					100	50
Moyen de vérification: rapport des travaux et base cadastrales remis au SP/Reforme/DNDC Précision méthodologique : (nombre de dossiers dématérialisés / nombre de dossiers programmés) X 100 (299/315) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Améliorer les recettes de la Direction Nationale des Domaines et du Cadastre.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Les recettes de la DNDC ont connues une nette amélioration courant 2017 par rapport à 2016 avec un taux de réalisation de 90% . Cette situation résulte du paiement du au renouvellement de la licence d'Orange Mali pour 80 milliards de F CFA. La non atteinte de l'objectif annuel est due en grande partie au non-paiement de dividendes par certaines sociétés et la baisse des dividendes payés par la SOTELMA.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de réalisation des prévisions de recettes	%	96	95.02	90	100	90
Moyens de vérification: Rapport d'activitésde la DNDC Précisions méthodologiques: (montant recouvré / montant prévisionnel) X100						
2.2 Taux d'accroissement des recettes par rapport à l'année précédente	%	-4	15.38	-0.59	100	99.68
Moyens de vérification: Rapports annuels d'activitésde la DNDC Précisions méthodologiques: (recettesrecouvréesà l'annéen - recettesrecouvréesà l'année n-1) / recettesrecouvréesà l'annéen-1) X100						
Objectif n°3 : former, communiquer et accompagner le changement		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n 3 : les activités de formation de communication et d'accompagnement pour le changement ont été réalisées de manières satisfaisantes.				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 Taux d'appropriation des outils (plan stratégique, manuel de procédure, code de déontologie, recouvrement de recettes, SITFI, la numérisation, développement, base de données, réseau, maintenance informatique)	%	-	-	-	100	60
Moyens de vérification: Rapport d'activitésde la DNDC Précisions méthodologiques: (Nombre d'ateliers effectués / Nombre d'ateliers programmés) x 100						
3.2. Taux de mise en œuvre des plans de communication	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification: Rapport d'activitésde la DNDC Précisions méthodologiques: (nombre des plans de communication réalisés/nombre des plans de communication programmés) X100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique nationale dans les domaines de l'Urbanisme et de l'Habitat, notamment :

- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des outils de planification urbaine ;
- la promotion d'un développement harmonieux des agglomérations, notamment à travers la mise en œuvre d'une politique de cohésion sociale ;
- la mise en œuvre d'une politique visant à assurer l'accès du plus grand nombre de maliens au logement décent ;
- la promotion de logements sociaux, notamment l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la réalisation et aux conditions d'attribution de ces logements ;
- l'amélioration de la qualité du logement et de l'habitat ;
- la valorisation et la promotion des matériaux locaux de construction ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la construction et à l'urbanisme ;

la mise en œuvre du programme de développement des villes et de réhabilitation de quartiers spontanés, en rapport avec les acteurs du secteur privé et des citoyens.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

1. améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département;
2. assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du Département;
3. renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière ;
4. impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Département.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	162 256 000	145 890 843	328 103 000	322 717 576	12 296 000	12 295 945	502 655 000	480 904 364	95.67
2 Développement Harmonieux des Villes et Réhabilitation des Quartiers Précaires	411 395 000	399 369 560	102 415 000	102 412 626	2 588 203 000	2 525 896 704	3 102 013 000	3 027 678 890	97.60
TOTAL MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT	573 651 000	545 260 403	430 518 000	425 130 202	2 600 499 000	2 538 192 649	3 604 668 000	3 508 583 254	97.35

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation des objectifs globaux du Département, assurer une meilleure coordination des services et contrôler l'exécution des missions de ceux-ci.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : Très satisfaisant					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'exécution des activités du Département	%	40	57.14	50	100	100
Moyens de vérification Rapports d'activités des différentes structures du Département. Précisions méthodologiques (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités programmées) X 100						
1.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions des Comités d'Orientations des Politiques du Département	%	50	75	90	100	-
Moyens de vérification Rapport et comptes rendus de réunions de programmation ou vérification de la mise en œuvre de tâches des structures du département Précisions méthodologiques (Nombre de recommandations mises en œuvre/Nombre de recommandations formulées pour l'année) X 100						
1.3 Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation et de coordination effectuées dans les services centraux et déconcentrés du Département						
- Suivi-évaluation		50	100	80	100	100
- Coordination		-	-	70	100	100
Moyens de vérification - Rapport de réunion de suivi (Réunion périodique de la Direction); - Rapport de mission de l'Inspection des Domaines et Affaires Foncières (IDAF) Précisions méthodologiques - (Nombre de missions de suivi-évaluation effectuées/Nombre de missions de suivi-évaluation programmées) X 100 - (Nombre de missions de coordination effectuées/Nombre de missions de coordination programmées) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
		Objectif 2 : Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières du département		Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : Le budget a été élaboré et exécuté conformément aux normes réglementaires ce qui a permis l'atteinte des objectifs fixés.		
2.1 : Taux d'exécution des budgets Ordinaires et BSI - Budget ordinaire - Budget Spécial d'Investissement (intérieur)	%	99,77 100	100 100	98 96	100 100	98 97
Moyens de vérification: compte administratif Précisions méthodologiques (Total du crédit liquidé / Total de crédit notifié) x 100						
2.2 : Taux de satisfaction des services par rapport aux besoins d'acquisitions en matériels, équipements et fournitures de bureau.	%	100	100	85	100	96
Moyens de vérification: liste des besoins satisfaits par la Direction des Finances et du Matériel (DFM) Précisions méthodologiques (nombre de besoins satisfaits / nombre de besoins exprimés) X 100						
2.3: Taux d'exécution du programme de formation	%	-	50	50	100	100
Moyens de vérification: Rapport d'activités de la Direction des Ressources Humaines du Secteur des Infrastructures (DRH-SI) Précisions méthodologiques (Nombre de formations effectuées / Nombre de formations programmées) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 : L'objectif de la lutte contre la corruption et la délinquance financière a été atteint de manière peu satisfaisante. Ce résultat s'explique par l'insuffisance de ressources financières pour faire le suivi de toutes les recommandations issues des missions d'inspections d'une					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Pourcentage des services ayant reçu une mission de contrôle par an	%	-	50	0	100	100
Moyens de vérification: Rapports de missions de Contrôle de l'IDAF Précisions méthodologiques: (Nombre de services ayant reçu une mission de contrôle/Nombre total de services programmés) X 100						
3.2 : Pourcentage des missions inopinées	%	51.11	50	50	100	48
Moyens de vérification: rapport d'activités de l'inspection des domaines et des affaires foncières (IDAF) Précisions méthodologiques: (Nombre de missions non programmées exécutées/Nombre total des missions effectuées) X 100						
3.3 : Taux de mise en œuvre des recommandations de contrôle	%	-	45	40	100	30
Moyens de vérification: Rapports de mise en œuvre des recommandations des missions de contrôle Précisions méthodologiques: (Nombre de recommandations mises en œuvre/Nombre des recommandations totales) X 100						
Objectif 4 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 4 : Aucune activité n'a été mise en œuvre en raison de : Les missions n'ont pas pu être réalisées par manque de financement.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1: Taux de réalisation des ateliers de validation du décret fixant le détail des compétences transférées en matière d'urbanisme et de construction	%	-	-	0	100	0
Moyens de vérification: Rapports d'activités de la CADD Précisions méthodologiques : (Cumul des ateliers réalisés / nombre d'ateliers programmés) x 100						
4.2 : Taux de réalisation des ateliers de restitution du décret fixant le détail des compétences transférées en matière d'urbanisme et de construction	%	-	-	0	100	0
Moyens de vérification: Rapports d'activités de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et la Déconcentration (CADD). Précisions méthodologiques : (Cumul des ateliers réalisés / Nombre d'ateliers programmés) x 100						
4.3: Pourcentage de services déconcentrés transférés aux Collectivités Territoriales	%	-	-	0	100	0
Moyens de vérification: Rapport de missions de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et la Déconcentration (CADD) Précisions méthodologiques : (Nombre de décisions de transfert élaborés/Nombre de décisions programmés) X 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme contribue à améliorer le cadre de vie des populations et à réaliser les études et recherches nécessaires à la mise en œuvre des politiques du Département

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017		
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations	
Objectif 1 : Maitriser la croissance des villes		Appréciation de l'atteinte de l'objectif 1 : Les actions menées dans le cadre de la maîtrise de la croissance des villes ont été peu satisfaisantes en raison du déficit de ressources humaines dans le département et de la situation sécuritaire dans les régions du centre et du nord du Pays.					
1.1 : Taux de réalisation des outils de planification urbaine - Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) élaborés ; - Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) révisés ; - Plans d'Urbanisme Sectoriel élaborés (PUS) élaborés.		%	0 0 0	20 50 0	33 0 0	100 100 100	100 100 0
Moyens de vérification : Rapports d'activités annuels de la DNUH Précisions méthodologiques : (Nombre de SDU élaborés/Nombre de SDU prévus par un an) X100 (Nombre de SDU révisés/Nombre de SDU à réviser par an) X100 (Nombre de PUS élaborés/ Nombre de PUS prévus par an) X100							
1.2 : Pourcentage d'opérations foncières et d'urbanismes instruits		%	72.51	69	49	100	44
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuels de la DNUH Précisions méthodologiques : (Nombre d'opération foncières et d'urbanisme traitées/ Nombre total de demande reçues) X100							
1.3 : Pourcentage de construction autorisées et contrôlés par rapport au total de chantiers contrôlés		%	71.93	69.45	56	100	40
Moyens de vérification : Rapport d'activités annuels de la DNUH Précisions méthodologiques : (Nombre de construction autorisés en chantiers en année N / nombre total des chantiers contrôlés en année N) X100							

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Appuyer l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers précaires	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 2 : Le cadre de vie dans les quartiers précaires a été amélioré de manière assez satisfaisante.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
2.1 : Taux cumulatif d'atteinte des objectifs du Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM) - Taux de décaissement - Pourcentage de personne ayant accès à des drainages améliorés dans les zones desservies par le Projet	%	12,69 -	50 55	46 18	80 100	67 49
Moyens de vérification: - Rapports de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM) et de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH) Précisions méthodologiques : - (Montant des décaissements/Coût total du Projet)X100 - (Nombre de personnes desservies / Nombre total de personnes Projetées)X100						
2.2 : Pourcentage cumulatif de villes dotées d'un profil Urbain et d'un plan d'actions d'amélioration et de prévention des quartiers précaires -Pourcentage de villes dotées d'un profil urbain -pourcentage de villes dotées d'un plan d'actions d'amélioration et de prévention des quartiers précaires	%	43 64	57 71	100 100	93 93	50 30
Moyens de vérification : Rapport de la Cellule de coordination du projet Villes du Mali Sans Bidonvilles (PVMSB) et la DNUH Précisions méthodologiques: - (Nombre de profils Urbains élaborés/ Nombre de profils Urbains) X 100 - (Nombre de plan d'actions élaborés/ Nombre de plan d'actions prévus)X 100						
2.3: Longueur totale de voirie urbaine, de collecteurs et de caniveaux construits et/ou réhabilités - Longueur cumulée de voies urbaines construites ou réhabilitées ; - Longueur cumulée de collecteurs et de caniveaux aménagés ou réhabilités	Km	1.6 1.6	0 0	0 9.31	100 100	6,61 12,75
Moyens de vérification : Rapports circonstanciés de la Cellule de Suivi de la Politique Nationale de la Ville (CS-PONAV), de la Cellule de Coordination du Projet d'Appui aux Communes Urbaines du Mali (PACUM), de la Cellule de coordination du projet Villes du Mali Sans Bidonvilles (PVMSB), de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH) et de l'Office Malienne de l'Habitat Précisions méthodologiques : - (longueur de voiries urbaines annuellement construites ou réhabilitées/longueur totale prévue) X 100 - (longueur de collecteurs et caniveaux annuellement aménagés ou réhabilités/longueur totale prévue) X 100 NB : Toutes les Prévisions exprimées en Km représentent une cible de 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 3 : Faciliter l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 3 : Les actions menées dans le cadre l'accès au logement dans un cadre viabilisé pour un plus grand nombre de personnes peu satisfaisant en raison de non finition des travaux de viabilisations et des travaux hors site.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Nombre de logements réalisés par les programmes de construction de logements sociaux	Nombre					
- Programme gouvernemental		0	2 422	500	1 500	1 120
- Partenariat Public Privé (PPP)		0	0	2 721	2 950	5 093
- Coopératives d'Habitat bénéficiaires de l'appui du Gouvernement		0	0	2 474	1 000	0
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH), de l'Office Malien de l'Habitat (OMH) et de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Habitat (FENASCOH) Précisions méthodologiques : Dénombrement						
3.2 : Taux de satisfaction des besoins en logements sociaux	%	-	14	0	25	0
Moyens de vérification : Rapports des Commissions ad hoc d'attribution des logements sociaux et de l'Office Malien de l'Habitat (OMH) Précisions méthodologiques : (Nombre de demandes satisfaites/ Nombre de demandes reçues) X100						
3.3 : Pourcentage de femmes bénéficiaires de logements sociaux	%	-	0	38	47	0
Moyens de vérification : - Rapports des Commissions ad hoc d'attribution des logements sociaux et de l'Office Malien de l'Habitat (OMH) - Liste des bénéficiaires Précisions méthodologiques : (Nombre de femmes bénéficiaires de logements/Nombre total des bénéficiaires) X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Appuyer la promotion des matériaux locaux de construction	Appréciation de l'atteinte de l'objectif 4 : Les actions menées dans le cadre de l'appui de la promotion des matériaux locaux de constructions ont été très satisfaisante.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1: Taux de réalisation des missions de recensement et d'évaluation des carrières a fort potentiel de matériaux de construction - Taux de réalisation des missions de recensement de carrières de matériaux de construction ; - Pourcentage de carrières de matériaux de construction évaluées.	%	0 -	15 0	0 55	100 25	100 100
Moyens de vérification: Rapports du Centre National de Recherche et Expérimentation pour les Bâtiments et les Travaux Publics (CNREX-BTP) et de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH) Précisions méthodologiques : - (Nombre de missions de recensement réalisées/Nombre de missions de recensement prévu) X100 - (Nombre de carrières de matériaux de constructions évaluées/ Nombre de carrières recensées) X100						
4.2 : Pourcentage de logements sociaux réalisés avec les matériaux locaux de construction	%	-	-	-	20	0,0038
Moyens de vérification: Rapports de la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat (DNUH), de l'Office Malien de l'Habitat, du Centre National de Recherche et Expérimentation pour les Bâtiment et les Travaux Publics (CNREX-BTP) et de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Habitat (FENASCOH). Précisions méthodologiques : (Nombre de logements en matériaux locaux de construction / Nombre total de logements réalisés) X100 NB : Toutes les Prévisions exprimées en nombre représentent une cible de 100						

1. MISSIONS :

Conformément au Décret N° 2015- / P-RM du 25 février 2015, fixant les attributions des membres du Gouvernement, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population, élabore et met en œuvre les éléments de la politique nationale dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la population, et de la production de ses données statistiques en vue d'un développement durable et harmonieux.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'élaboration et le contrôle de la mise en œuvre de la législation relative à l'aménagement du territoire ;
- l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire en vue d'un développement cohérent et harmonieux du territoire.
- la conception et le suivi de la mise en œuvre de stratégies visant le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- la collecte, le traitement et la diffusion des données de population nécessaires à la formulation des politiques publiques et la constitution de bases de données démographiques, en liaison avec les ministères concernés ;
- le suivi et la prise en compte des questions de population dans les politiques publiques
- réaliser les actions de production, de recherche et de formation dans le domaine de la statistique ;
- renforcer les capacités institutionnelles et individuelles des organes du système statistique national et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Impulser, coordonner, suivre et évaluer les activités en matière d'Aménagement du Territoire, de la Population et de la Statistique.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale et Contrôle	166 137 000	144 483 932	414 313 000	401 252 542	307 739 000	307 737 985	888 189 000	853 474 459	96.09
2 Population	93 403 000	72 589 172	39 441 000	39 439 664	4 499 540 000	4 499 224 808	4 632 384 000	4 611 253 644	99.54
3 Aménagement du Territoire	100 598 000	78 568 648	973 254 000	797 357 052	2 900 000 000	2 439 207 434	3 973 852 000	3 315 133 134	83.42
4 Collecte, Analyse, Diffusion des données et Coordination du Système Statistique National	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00
TOTAL MINISTÈRE AMÉNAGEMENT TERRITOIRE ET POPULATION	360 138 000	295 641 752	1 427 008 000	1 238 049 258	7 707 279 000	7 246 170 227	9 494 425 000	8 779 861 237	92.47

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer une meilleure coordination des services, contrôler l'exécution des missions, et mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires, et renforcer les capacités de l'Administration, du secteur privé et des organisations faitières de la société civile pour la réalisation des objectifs globaux du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Améliorer la coordination et le suivi- évaluation des politiques et stratégies du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'amélioration de la coordination et du suivi évaluation des politiques et stratégies du Département n'a pas pu être réalisée à hauteur de souhait. Ce taux de réalisation résulterait du fait du retrait de deux dossiers du PTG					
INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'exécution des activités du département inscrites au Programme de Travail Gouvernemental (PTG)	%	70	100	100	100	67
Moyens de vérification : Rapport d'activités						
Précisions méthodologiques : (nombre d'activités adoptées en Conseil des Ministres/nombre d'activités inscrites au PTG au titre du MATP) x100.						

Rappel de l'Objectif n°2 : Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Globalement satisfaisant. Cependant des efforts doivent être fournis au niveau de la satisfaction des cadres organiques .1					
INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'exécution du budget.	%	70	100	100	100	99.5
Moyens de vérification : compte administratif						
Précisions méthodologiques : (crédits liquidés/crédits notifiés) x100.						
2.2 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM).	%	95	100	100	100	100
Moyens de vérification : Dossiers d'appel d'offres (DAO) ; Rapport d'activités.						
Précisions méthodologiques : (Nombre de DAO exécutés /Nombre de DAO prévus) x100.						
2.3 : Taux de satisfaction du cadre organique.	%	-	70	42	50	48
Moyens de vérification : Rapport d'activités.						
Précisions méthodologiques : (nombre de personnel du service/ nombre de personnel réellement prévu dans le cadre organique) x100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population pour l'atteinte du Dividende Démographique

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Améliorer la coordination et le suivi évaluation de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : La coordination, la formulation et le suivi-évaluation de la politique, des projets et programmes de population ont été améliorés de façon satisfaisante grâce à : - l'élaboration du rapport sur la situation sociodémographique 2016 ; - l'organisation des missions d'appui et de coordination aux niveaux des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao; - la tenue d'une réunion semestrielle de la Commission Nationale Population et Développement.					
INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalis ations
1.1 : Taux de réalisation des missions de suivi programmées	%	-	-	100	100	90
Moyens de vérification: rapports de missions de suivi et des réunions de Coordination						
Précisions méthodologiques : (nombre de missions de suivi et de réunion de coordination réalisé sur le nombre de missions et ou réunion programmé)*100						
1.2 : Nombre de rapport de suivi-évaluation de politique, projets et programmes de population.	Nombre	-	-	1	1	1
Moyens de vérification : Rapport de suivi-évaluation						
Précisions méthodologiques : Dénombrement.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 2: Renforcer les capacités des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : Le niveau de l'atteinte de l'objectif a été satisfaisant. Par contre la non atteinte des prévisions s'explique par l'insuffisance des ressources financières, et à l'insécurité dans les zones retenues pour les études. Les capacités des acteurs ont été renforcées sur les questions de population et le Dividende Démographique grâce à - L'élaboration d'une Feuille de Route Nationale sur le Dividende Démographique ; - la réalisation des projections démographiques ; - la réalisation de l'étude sur les effets néfastes de l'orpaillage traditionnel sur la scolarisation des enfants dans la région de Kayes ; - la célébration de la Journée Mondiale de Population et de la Journée de Partenariat Population et Développement ; - la formation des acteurs nationaux et ceux des collectivités territoriales sur les questions de population et du dividende démographique					
	INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution des sessions de formation des acteurs sur les questions de population et le Dividende Démographique	%	-	-	100	100	75
Moyens de vérification: Rapports de formation						
Précisions méthodologiques : Rapport entre les réalisations et les activités prévues						
2.2 : Taux d'exécution d'études programmées	%	-	-	100	100	67
Moyens de vérification : Rapport des activités						
Précisions méthodologiques :(Rapport entre les réalisations et les activités prévues) x 100.						
2.3 Taux d'exécution des activités de sensibilisation et de plaidoyer programmées	%	-	-	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports d'activités de sensibilisation et de plaidoyer						
Précisions méthodologiques :(Rapport entre les réalisations et les activités prévues) x100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme contribue à renforcer le cadre juridique et institutionnel de mise en œuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire et d'assurer la cohérence spatiale et sectorielle des politiques et stratégies de développement.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 1: Renforcer le dispositif juridique et institutionnel de l'Aménagement du Territoire.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : L'atteinte de l'objectif n°1 est pas globalement satisfaisant à cause du taux nul des textes d'approbation des outils élaborés, qui ne relève pas de la DNAT. Toutefois, le dispositif juridique et institutionnel de l'Aménagement du Territoire a été renforcé à travers : -la loi d'Orientation pour l'Aménagement du Territoire et ses trois (03) décrets d'application ; Pour l'indication (1.2), 26 schémas d'Aménagement du Territoire Communaux (SCAT) élaborés et validés sont en instance d'être introduits dans le circuit d'adoption.					
INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage de textes législatifs et réglementaires adoptés et approuvés	%	-	-	100	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre de textes adoptés et approuvés / Nombre total de textes prévus) x 100						
Moyen de vérification : les textes adoptés et approuvés						
1.2. Pourcentage de textes d'approbation d'outils de planification élaborés, validés et adoptés	%	-	-	100	100	0
Précisions méthodologiques : (Nombre de textes d'approbation élaborés, validés et adoptés / Nombre total de textes d'approbation prévus) x 100						
Moyens de vérification : décrets d'approbation adoptés						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 2 : Assurer la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : L'atteinte de la cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles a été satisfaisante à travers : a cohérence des politiques et stratégies spatiales et sectorielles s'est assurée à travers : - l'édition en plusieurs exemplaires de la PNAT, du Guide méthodologique d'élaboration des Schémas d'Aménagement du Territoire et du Guide méthodologique de suivi-évaluation des activités d'aménagement du territoire ; - la réalisation de quatre ateliers régionaux d'information, de partage et de dissémination de la PNAT, et deux guides ; -la réalisation de quatre ateliers régionaux d'information, de partage et de dissémination de la PNAT, et des deux guides ; - la réalisation de missions de suivi-évaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme de dix (10) localités en 2017 ; - le suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la PNAT ; - l'élaboration de documents sur le réseau urbain ; le répertoire des communes et des villages ; le répertoire des outils de planification spatiale ; -l'élaboration de 26 schémas d'Aménagement du Territoire Communaux (SCAT) sont élaborés avec l'appui de la DNAT.					
	INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage de documents de planification spatiale élaborés avec l'appui de la DNAT	%				100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre de documents de planification spatiale élaborés et approuvés / Nombre total de documents de planification spatiale prévus) x 100						
Moyens de vérification : documents de planification approuvés						
2.2. Taux de réalisation de la mise en œuvre de la PNAT	%			25	25	25
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues par la PNAT) x 100						
Moyen de vérification : les rapports de mission						
2.3 Taux de réalisation des missions d'évaluation des Schémas Directeurs d'Urbanisme (SDU) réalisées	%		87,5	100	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions réalisées / Nombre total de missions prévues) x 100						
Moyen de vérification : les rapports de missions						
2.4. Taux de réalisation des activités de dissémination des outils (la PNAT, les 2 guides, le SNAT)	%			50	50	50
Précisions méthodologiques : (Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues) x 100						
Moyen de vérification : Rapports annuels DNAT, DRPSIAP						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 3 : Renforcer la connaissance du territoire national	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : L'atteinte du renforcement de la connaissance du territoire national s'est renforcée à travers : - l'actualisation du document intitulé « profil des disparités spatiales au Mali » ; - l'acquisition des fichiers numériques de la cartographie de base du Mali au 1/200 000 ; - la collecte, l'analyse et le stockage des données thématiques sectorielles ; - la centralisation et la gestion de la documentation en matière d'AT ; - la conception et le développement d'une base de données sur l'AT ; - l'alimentation de la base de données sur l'AT. - la réalisation de dix-sept (17) cartes thématiques sur la base de l'ancienne cartographie du Mali ;					
INDICATEURS :	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Niveau de renseignement de la base de données	%			-	25	25
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions de collecte réalisées / Nombre total de missions de collecte prévues) x 100						
Moyen de vérification : les rapports de mission de collecte et de suivi						
3.2. Pourcentage de cartes thématiques réalisées sur l'Aménagement du Territoire	%			-	100	100
Précisions méthodologiques : (Nombre de cartes thématiques réalisées / Nombre total de cartes thématiques prévues) x 100						
Moyen de vérification : Rapports annuels DNAT, DRPSIAP						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à :

- réaliser les actions de production, de recherche et de formation dans le domaine de la statistique ;
- renforcer les capacités institutionnelles et individuelles des organes du système statistique national et des acteurs chargés du suivi et de l'analyse de la pauvreté.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n°1 : Améliorer la production des statistiques de base.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : La production des statistiques de base a été améliorée de façon satisfaisante à travers la réalisation des enquêtes courantes et le renseignement de tous les indicateurs suivis dans la base de données « Malikunnafofi ».					
INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Pourcentage des indicateurs de suivi du CSCRP renseignés.	%	97	100	100	100	100
Moyens de vérification : base de données 'Malikunnafofi' Précisions méthodologiques : (nombre total d'indicateurs renseignés/ nombre total d'indicateurs suivis).						

Rappel de l'Objectif n° 2 : Améliorer la coordination et le fonctionnement du Système Statistique National (SSN)	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : La coordination et le fonctionnement du système statistique national ont été améliorés de façon satisfaisante à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique.					
INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux de réalisation des activités du programme statistique du SSN.	%	90	92	95	100	97
Moyens de vérification : Revue du Schéma Directeur de la Statistique Précisions méthodologiques : (nombre d'activités réalisées/total des activités programmées) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif n° 3: Améliorer la capacité des organes du Système Statistique National et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : L'amélioration de la capacité des organes du système statistique national et des acteurs dans le cadre du suivi de la réduction de la pauvreté a été satisfaisante en raison de la formation effective des trente agents prévus.					
INDICATEURS	UNITE DE MESURE	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux de formation des agents non statisticiens au niveau central et régional à raison de 30 par an.	%	41.4	51.4	80.3	100	100
Moyens de vérification : Rapport de la revue du Schéma Directeur de la Statistique Précisions méthodologiques : (nombre d'agents formés/30) x 100.						

1. MISSIONS :

Le Ministre de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement prépare et met en œuvre la politique nationale en matière d'équipement, de développement des équipements et infrastructures de transport, de désenclavement du pays et d'organisation des activités de transport.

A cet titre, il est compétent pour :

- La recherche et l'expérimentation dans le domaine des travaux publics ;
- La conception et la construction des ouvrages d'art, des rails, des aéroports, des ports fluviaux et des équipements d'intérêt national ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles dans les domaines de la topographie et de la cartographie ;
- Le développement de la météorologie et de ses différentes applications ;
- L'organisation et la modernisation des modes et systèmes de transport et de leur gestion ;
- La conception, la construction et l'entretien des infrastructures routières d'intérêt national ;
- L'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à la circulation et à la sécurité routières ;
- La coordination des actions de désenclavement intérieur et extérieur.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer au désenclavement intérieur et extérieur du pays
- Contribuer à la sécurité dans le transport
- Contribuer à réduire les risques météorologiques et climatiques

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration générale	478 954 000	454 782 494	1 012 969 000	991 930 990	1 528 277 000	1 526 148 506	3 020 200 000	2 972 861 990	98,43
2 Construction et entretien des routes	734 156 000	712 780 185	388 900 000	367 497 011	112 809 024 000	111 993 195 759	113 932 080 000	113 073 472 955	99,25
3 Développement et sécurisation des transports	409 673 000	399 210 823	532 743 000	492 630 941	2 315 673 000	2 310 714 389	3 258 089 000	3 202 556 153	98,30
TOTAL MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS	1 622 783 000	1 566 773 502	1 934 612 000	1 852 058 942	116 652 974 000	115 830 058 654	120 210 369 000	119 248 891 098	99,20

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2017	
		2014	2015	2016	PREVISIONS	REALISATIONS
		OBJCETIF1. Assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques sectorielles du département				
APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°1 : Les politiques sectorielles du département sont suivies. Le suivi de la mise œuvre des politiques sectorielles du département est jugé satisfaisant néanmoins il est à signaler des insuffisances dans le délai long de passation des marchés et le retard dans le paiement de certains décomptes.						
1.1 Taux d'exécution physique des projets du département	%	15	48	6,35	70	84,31
Moyen de vérification : Rapport annuel de la revue des projets et programmes du département.						
Précisions méthodologiques : Taux d'exécution physique des projets du département = (nombre de projets physiquement terminé/nombre de projets total prévus) x100						
1.2 Taux d'exécution financière des projets et programmes	%	69,17	75	65	65	67,28
Moyen de vérification : Rapport annuel de la revue des projets et programmes du département.						
Précisions méthodologiques : taux d'exécution financière des projets et programmes = (Montant total décaissé sur le montant total du financement acquis) x 100						
1.2 Taux d'exécution physique des projets terminés dans l'année N	%	-	-	-	100	40
Moyen de vérification : Rapport annuel de la revue des projets et programmes du département.						
Précisions méthodologiques : taux d'exécution physique des projets terminées dans l'année N = (Nombre physiquement terminé/ nombres de projets programmés et terminés dans l'année N) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2. Assurer la gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°2 : Les ressources mises à la disposition du Département ont été utilisées à bon escient. Le programme de formation a été réalisé à hauteur de souhait par rapport aux prévisions. Procédure de passation de marché : la lourdeur administrative pour la signature des documents de marchés. Financement : la plus part de ces projets ne sont pas inscrit sur le budget en cours ce qui rend difficile leur exécution. L'insuffisance de crédit pour la prise en charge des projets inscrit.					
	INDICATEURS	UNITE	REALISATIONS			2017
		2014	2015	2016	PREVISIONS	REALISATIONS
2.1 Taux d'exécution du budget du département	%	94,17	99,4	99	100	99,05
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la DFM, compte administratif						
Précisions méthodologiques :(Crédits liquidés /Crédits notifiés) x100						
2.2 Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	40	40	37,66	100	33,18
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la DFM, rapport du comité de suivi des marchés						
Précisions méthodologiques : (Nombre de marchés passés au cours de l'année N / nombre de marchés prévus dans le plan de passation des marchés de l'année N) x 100						
NB : 75 marchés passés contre 226 prévus						
2.3 Pourcentage d'agent formé dans le département	%	189	71,99	103	100	100
Moyen de vérification : Rapport d'activités de la DRH, de l'INFP-BTP						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'agents formés/nombre d'agents prévus dans le plan de formation) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2017	
		2014	2015	2016	PREVISIONS	REALISATIONS
		OBJECTIF 3 : Contrôler et assister la gestion des services et des deniers publics				
APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°4 :						
3.1 Pourcentage des services du Département ayant reçu une mission de contrôle	%	100	95	90	100	120
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités Inspection						
Précisions méthodologiques : (Nombre de services contrôlés par an/nombre de services programmés) x100						
3.2 : Taux d'exécution du programme relatif aux missions de suivi des recommandations	%	100	100	67	100	154,54
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités Inspection						
Précisions méthodologiques : (Nombre de missions de suivi des recommandations effectuées/nombre de missions suivi programmées) x100						

INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2017	
		2014	2015	2016	PREVISIONS	REALISATIONS
		OBJECTIF 4. Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département				
APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°4 : Le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département à été réalisé de façon assez satis fait.						
4.1 Taux de déconcentration des personnels du département	%	50,4	52,68	54,38	54,00	54
Moyen de vérification : Rapport de la CADD et de la DRH						
Précisions méthodologiques : Taux est calculé par le de l'effectif des personnels au niveau déconcentrés/ l'effectif des personnels au niveau du Département) x 100.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N°1 : Développer le réseau routier	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°1 : Le développement du réseau routier a été poursuivie. Les prévisions en travaux de construction de route n'ont pu être atteintes à hauteur de souhait en raison de : les kilométrages prévus à cet effet au niveau des routes bitumés et des routes réhabilités et ou renforcées n'ont pas été intégralement réalisés pour des raisons de manque de financement et d'insécurité dans certaines zones. Pour des routes et pistes les études pour 445 km de routes ont été exécutées dans le cadre du PAAR.					
INDICATEUR de résultats	UNITE	PERIODE			2017	
		2014	2015	2016	PREVISIONS	REALISATIONS
1.1 Taux d'accroissement des routes bitumées	%	1,81	5,54	4,89	10,02	1,21
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)						
Précisions méthodologiques : Taux d'accroissement des routes bitumées = (linéaire routes réalisé à l'année N/linéaire cumulé réalisé à l'année N-1) x100						
1.2 Taux d'accroissement des routes en terres et pistes	%	1,25	1,37	0,03	4,3	0
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)						
Précisions méthodologiques : Taux d'accroissement des routes en terres et pistes= (linéaire de routes en terres et pistes réalisé à l'année N/ linéaire cumulé réalisé à N-1) x100						
1.3 Taux d'accroissement des routes réhabilitées et/ ou renforcées	%	10,8	0,74	2,07	3,21	1,71
Moyen de vérification : Rapport d'activités (DNR)						
Précisions méthodologiques : Taux d'accroissement des routes réhabilitées et/ou renforcées= (linéaire réalisé à l'année N / linéaire cumulé réalisé à l'année N-1) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N°2 : Entretien le réseau routier	APPRECIATION DE L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF N°2 : l'entretien du réseau n'a pu être atteint hauteur de souhait. Les travaux de HIMO n'ont pas été exécutés en 2017. Il est à noter que l'entretien n'a pas été effectif dans la région de Kidal en raison de l'insécurité dans la zone. La situation de routes bitumées en bon état émane des données du logiciel L2R BASE suite aux renseignements de la base par le SDR et le CNREX-BTP.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2017	
		2014	2015	2016	PREVISIONS	REALISATIONS
2.1 Pourcentage des routes bitumées en bon état	%	37	50	37	55	34
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR (SDR)						
Précisions méthodologiques : pourcentage de routes bitumées en bon état= (linéaire routes bitumées en bon état à l'année N/linéaire cumulé route bitumée à l'année N-1) x100						
NB : Ici les résultats sont obtenus par la formule de calculs intégrée dans le Logiciel LOGIROAD						
2.2 Taux de variation du linéaire de routes entretenues	%	-19,93	57,67	44,91	5,74	-60,31
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités (DNR)						
Précisions méthodologiques : Taux= (linéaire réalisé en l'année N- linéaire réalisé en N-1) /linéaire réalisé en l'année N-1) x100						
2.3 linéaire de routes renseigné dans la BDR	km	5975	6196	6317	6440	6729
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNR						
Précisions méthodologiques : dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif N°3 : Assurer la recherche sur les matériaux de construction	Appréciation de l'atteinte de l'Objectif N°3 : <ul style="list-style-type: none"> • Le taux d'assistance des entreprises et partenaires s'explique par une timide reprise de certains d'envergures nationale dans le cadre du contrôle ou de surveillance et à l'arrêt de certains travaux dans le septentrion. • Le taux des ouvrages auscultés s'explique par un baisse de ressources de la campagne de relevés de dégradations et la non implication du centre dans les travaux d'envergures nationale. • Pourcentage de recherche s'explique par une faible mobilisation de ressources de la subvention de l'Etat au titre de 2017 Un rapport d'étape est disponible sur le thème : Technologie de production et de mise en œuvre de matériaux de terre cuite.					
INDICATEURS	UNITE	PERIODE			2017	
		2014	2015	2016	PREVISIONS	REALISATIONS
3.1 Taux d'accroissement des entreprises et partenaires assistées	%	87,5	73,33	50	90	15,38
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités du CNREX-BTP Précisions méthodologiques : Pourcentage des entreprises assistées = [(Nombre d'entreprises et partenaire assistés à l'année N – Nombre d'entreprises et partenaire assistés à l'année N -1)/ Nombre d'entreprises assistées à l'année N -1] X 100						
3.2 Taux d'accroissement des ouvrages auscultés	%	36	53,33	56	50	44,44
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités du CNREX-BTP Précisions méthodologiques : Taux des ouvrages auscultés [(Nombre des ouvrages auscultés à l'année N – Nombre des ouvrages auscultés à l'année N -1)/ Nombre des ouvrages auscultés à l'année N -1] X 100						
3.3 Pourcentage de recherche réalisée	%	100	50	100	100	33,33
Moyen de vérification : rapport de recherche et d'études du (CNREX-BTP) Précisions méthodologiques : pourcentage de recherches réalisées sur prévues = (Nombre de rapports de recherche réalisés/Nombre de rapports de recherche prévus x100)						

1. MISSIONS :

Le Ministère du développement Industriel prépare et met en œuvre la politique nationale en matière d'organisation et de promotion des industries. A ce titre, il est compétent pour :

- la création d'un environnement favorable à la promotion des industries, en rapport notamment avec le ministère en charge de la promotion de l'investissement et du secteur privé;
- le suivi des unités industrielles en rapport avec les ministères sectoriels compétents et la mise en œuvre d'actions ou de stratégies de renforcement de leur compétitivité et de leur contribution au développement économique et social du pays ;
- l'élaboration et le contrôle des règles en matière d'implantation et d'exploitation des industries ;
- l'aménagement des zones industrielles ;
- la promotion et le développement de la propriété industrielle ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des normes et de la qualité dans la fabrication des produits industriels.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- contribuer au développement de l'industrie ;
- accroître la part de l'industrie dans le Produit Intérieur Brut (P.I.B).

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

	Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Administration Générale	401 270 000	401 008 731	953 402 000	936 280 524	114 997 000	114 995 968	1 469 669 000	1 452 285 223	98,82
2	Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	761 841 000	760 286 988	262 306 000	261 285 462	2 552 422 000	2 527 196 279	3 576 569 000	3 548 768 729	99,22
TOTAL MINISTERE DU COMMERCE		1 163 111 000	1 161 295 719	1 215 708 000	1 197 565 986	2 667 419 000	2 642 192 247	5 046 238 000	5 001 053 952	99,10

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

L'Administration Générale est chargée de :

- la coordination et la supervision des politiques et stratégies nationales dans le domaine de l'industrie ;
- l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la gestion des ressources matérielles financières et de
- l'approvisionnement des services publics;

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : La coordination, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies nationales dans le domaine de l'industrie ont été améliorés de façon assez satisfaisante.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Nombre de documents de politiques et stratégies sectorielles élaborés	Nombre	1	2	1	1	0
Moyen de vérification : Rapports d'activités du département						
1.2. Taux d'exécution du programme d'activité du département	%	95	79,01	83	100	84
Moyen de vérification : Rapports d'activités annuels du département						
Méthode de calcul : Taux = (Nombre d'activités effectivement réalisées/Nombre d'activité programmées) x 100						
1.3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues projets/programmes	%	95	95	100	100	59
Moyen de vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme d'élèvement du secteur industriel est chargé de :

- l'élaboration des éléments des politiques et stratégies de développement industriel et le suivi de leur mise en œuvre ;
 - l'élaboration des éléments de la Politique Nationale de la Qualité et suivi de la mise en œuvre de son Plan d'action ;
 - la promotion et le suivi des entreprises industrielles ;
 - le suivi de la réalisation des projets industriels ;
 - la promotion des normes et de la qualité au sein des entreprises et le suivi de l'application des normes ;
 - la promotion de la propriété industrielle et l'application des règles y afférentes ;
 - la promotion de la recherche et de la formation en industrie ;
 - l'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles ;
 - la promotion et la diffusion des technologies industrielles ;
- la promotion de la valorisation des matières premières locales et le développement des pôles industriels.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
Objectif 1 : Assurer le suivi de la mise en œuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI)		Appréciation de l'objectif : le suivi de la mise en œuvre de la Politique de Développement Industriel (PDI) a été assuré à hauteur de souhait en raison de Très satisfaisant				
1.1. : Taux de réalisation des missions de suivi des entreprises et projets industriels	%	-	-	100	100	99,28
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activité DNI						
Méthode de calcul : Taux = (Nb de missions de suivi réalisées/Nbre total de missions prévues) x 100 = (139/140) x 100 = 99,28						
1.2. : Taux d'exécution des missions de suivi des contrats de performance	%	-	-	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activité DNI						
Méthode de calcul : Taux = $\frac{\text{Nb de missions de suivi réalisées}}{\text{Nb total de missions prévues}} \times 100$						
1.3. : Nombre d'entreprises industrielles recensées en activités	Nombre	651	829	878	-	901
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activité DNI						
Méthode de calcul : Dénombrement						

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 2 : Améliorer la compétitivité des entreprises industrielles						
Appréciation de l'objectif : L'amélioration de la compétitivité des entreprises industrielles est peu satisfaisante. Cette contre-performance est due aux difficultés de mobilisation des ressources du plan de restructuration et de mise à niveau des entreprises industrielles (PRMN).						
2.1. Taux de réalisation des actions de restructurations et de mise en niveau des entreprises industrielles						
- pré- diagnostics	%		-	-	100	15
- diagnostic			-	-	100	10
Moyens de vérification : Rapport d'activités du BRMN						
Méthode de calcul pré- diagnostics : Taux= (Nombre de Pré diagnostic réalisé/Nombre de pré diagnosti prévue)s x100 = (3/20) X 100 = 15						
Méthode de calcul diagnostics : Taux=(Nombre de diagnostic réalisé/Nombre de diagnosti prévues) x100 = (1/10) X 100 = 10						
2.2. Taux de réalisation des missions de suivi de la mise en œuvre des plans de mise à niveau						
	%	-	-	-	100	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du BRMN						
Nombre d'entreprises suivies						
Méthode de calcul : Taux= Nombre d'entreprises programmées X 100						
2.3. Taux d'accroissement de titres de propriété industrielle enregistrés						
	%	30	37	44	38	39
Moyens de vérification et précisions méthodologiques (sources et méthodes de calcul)						
2.4 Nombre d'actions de sensibilisation au concept de la propriété industrielle auprès des entreprises						
	Nombre	-	8	8	10	10
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du CEMAPI						
Méthode de calcul : Dénombrement						

OBJECTIF 3 : Assurer la mise en œuvre de la politique nationale de la qualité	Appréciation de l'objectif : la mise en œuvre de la politique nationale de la qualité a été assurée de manière assez satisfaisante. S'agissant de la marque, sa protection auprès de l'OAPI a pris toute l'année 2017. Le certificat d'enregistrement disponible en début 2018.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Nombre de normes élaborées	Nombre	25	75	57	68	93
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM Méthode de calcul : dénombrement						
3.2 Nombre d'utilisateurs de la marque nationale de conformité --- 10 0	Nombre	-	-	-	10	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORMS Méthode de calcul : dénombrement						
3.3. Nombre d'entreprises accompagnées à la démarche qualité	Nombre	2	5	5	7	4
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'AMANORM Méthode de calcul : dénombrement						

Objectif 4 : Assurer la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie nationale pour le développement du secteur agroalimentaire	Appréciation de l'objectif : satisfaisant - Les sessions de formations ont été réalisées à Bamako (21 participants) cependant les moyens financier alloués ont été insuffisants pour la prise en charge de 61 participants prévus sur lesquels 16 femmes et 5 hommes formés. - 30 entreprises ont été accompagnées comme prévu dont 27 entreprises des femmes et 3 entreprises des hommes - 462 unité agroalimentaires ont été identifier et stock dans la base de données					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 Proportion de femme ou homme ayant suivi les sessions de formation sur la transformation :						
- Femmes	%	70	80	80	85	26
- Hommes		30	20	20	15	8
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du CDA Méthode de calcul : Taux = (Nbre de femmes formées/Nbre d'acteurs formés) X 100 = (xx/xx)*100 = 26 Déterminer le nombre total de personnes ainsi que le nombre d'homme et de femme (CDA) ; Taux = (Nbre d'hommes formés/Nbre d'acteurs formés) X 100 = (xx/xx)*100= 8						
4.2. Pourcentage d'unités agroalimentaires accompagnées appartenant aux:						
- Femmes	%	80	80	85	85	90
- Hommes		20	20	15	15	10
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du CDA Méthode de calcul : Taux = (Nbre d'unité appartenant aux femmes (ou hommes))/(Nbre total d'unités accompanées) X 100 = (xx/xx)*100 = 90						
4.3. Nombre d'unités agroalimentaires identifiées	Nombre	360	400	420	450	462
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités du CDA Méthode de calcul : dénombrement						

1. MISSIONS :

Le Ministre du Commerce prépare et met en œuvre la politique nationale en matière d'organisation et de promotion du commerce et de la libre concurrence.

A ce titre, il est compétent pour :

- les actions de promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur et de la concurrence ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles du commerce et de la concurrence ;
- la participation à l'élaboration des accords commerciaux et au suivi de leur mise en œuvre ;
- la participation à l'organisation de la lutte contre la fraude en matière d'importation et d'exportation ainsi qu'en matière de distribution des biens à l'intérieur du pays ;
- le contrôle des poids et mesures, de la qualité des produits et des prix institués ;
- le contrôle de l'exécution des exonérations ou des subventions publiques accordées aux opérateurs économiques privés, en liaison avec les ministres concernés, notamment le ministre chargé des finances ;
- l'organisation de l'approvisionnement régulier du pays en produits de première nécessité et la maîtrise des prix de ces produits ;
- la protection des consommateurs, en liaison avec les autres ministres.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- contribuer au développement du commerce ;
- accroître la part du commerce dans le Produit Intérieur Brut (P. I. B).

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	401 270 000	401 008 731	953 402 000	936 280 524	114 997 000	114 995 968	1 469 669 000	1 452 285 223	98,82
2 Conception et Coordination de la Politique sectorielle du Commerce et Appui à la Gestion des Marchés	761 841 000	760 286 988	262 306 000	261 285 462	2 552 422 000	2 527 196 279	3 576 569 000	3 548 768 729	99,22
TOTAL MINISTERE DU COMMERCE	1 163 111 000	1 161 295 719	1 215 708 000	1 197 565 986	2 667 419 000	2 642 192 247	5 046 238 000	5 001 053 952	99,10

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

L'Administration Générale est chargée de :

- la coordination et la supervision des politiques et stratégies nationales dans le domaine du commerce ;
- l'élaboration des éléments de la politique nationale dans les domaines de la gestion des ressources matérielles financières et de
- l'approvisionnement des services publics;

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : La coordination, le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies nationales dans le domaine du commerce ont été améliorés de façon assez satisfaisante. Nonobstant le document de politique nationale de développement du commerce a été élaboré et validé au niveau de la Réunion Interne ministérielle. A ce jour ce document est à l'attente d'être soumis au Conseil des Ministres pour approbation.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Nombre de documents de politiques et stratégies sectorielles élaborés	Nombre	1	2	1	1	0
Moyen de vérification : Rapports d'activités du département Méthode de calcul : Dénombrement						
1.2. Taux d'exécution du programme d'activité du département	%	95	79,01	83	100	84
Moyen de vérification : Rapports d'activités annuels du département Méthode de calcul : Taux = (Nombre d'activités effectivement réalisées / Nombre d'activités programmées) x 100						
1.3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues projets/programmes	%	95	95	100	100	59
Moyen de vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles Méthode de calcul : Taux = (Nombre de recommandations mises en œuvre / Nombre total de recommandations formulées) x 100 = (1,17/2) x 100 = 59%						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer la gestion efficace et efficiente des Ressources financières et matérielles du département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : La gestion des ressources financières et matérielles du département a été assurée de manière assez satisfaisante. Cependant la non atteinte des prévisions d'exécution du PPM s'explique par l'annulation de certains marchés tels que : L'acquisition des véhicules pour l'AMAM, le changement du plan de travail de certaines structures (UMOCI, PROFAC), le dossier d'appel d'offres ouvert N°003/MCC-DFM-2017 : construction et équipement d'un local groupe, connexion au réseau EDM-SA, réalisation d'un espace de vente de 400 tonnes, aménagement de la cour et de la voie d'accès de l'entrepôt frigorifique. S'agissant de la non réalisation du plan de formation, il convient de noter que ledit plan n'a pas été élaboré du fait d'un déficit de communication entre la DRH et le département.					
	Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	46,6	58,82	28,6	100	75,53
Moyen de vérification : Rapport annuel de suivi du plan de passation de la DFM Méthode de calcul : Taux d'exécution=(Nombre de marchés exécutés/Nombre de marchés programmés) x 100 = (71/94) X100=75,53%						
2.2. Taux d'exécution du Budget comptable	%	97,18	99,02	99,92	100	99,68
Moyen de vérification : Comptes administratifs Méthode de calcul : Taux d'exécution=(Crédits liquidés/Crédit notifiés) x 100 = ((5 997 931 242)/(6 017 109 919)) x100=99,68%						
2.3. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle de performance ou de vérification financière	%	100	81,82	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle Méthode de calcul : Taux de mise en œuvre=(Nombre de recommandations mises en œuvre/Nombre total de recommandations formulées) x 100 =(16/16) x 100=100%						
2.4. Taux de réalisation du plan de formation	%	-	-	-	25	0
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la DRH Méthode de calcul : Taux=(Nombre d'agents formés/Effectifs prévus) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF3: Améliorer la visibilité des actions menées par le département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : La visibilité des actions du département n'a pas été assurée à hauteur de souhait en raison de la non animation de son site web et la non production de quantités suffisantes des supports (CPS INFOS et Annuaire statistique).					
3.1. Nombre de visites du site web du département	Nombre	-	15 000	66 806	20 000	0
Moyens de vérification : Rapports d'activités du département Méthode de calcul : dénombrement						
3.2. Taux de couverture médiatique des actions du département	%	-	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités du département Méthode de calcul : Taux couverture =(Nombre d'action de communication médiatisées/Nombre total d'actions de communication programmée)s x100						
3.3. Nombre de supports de communication produits et diffusés par la CPS						
*CPS-INFO	Nbre	-	200	250	1000	500
* Annuaire statistique		500	300	300	750	400
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la CPS Méthode de calcul : dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 4: Renforcer le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 4 : Aucune réalisation n'a été faite pour permettre l'atteinte de l'objectif.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux d'exécution du plan triennal de transfert :						
- des compétences dans le domaine du commerce A42	%	-	-	-	30	0
- des ressources dans le domaine du commerce		-	-	-	30	0
Moyens de vérification : Rapports de suivi de la CADD Méthode de calcul : Taux d'exécution = (Activités réalisées/Activités prévues) x 100						
4.2. Taux d'exécution du plan de déconcentration des ressources du niveau central au niveau régional et subrégional	%	-	-	-	25	0
Moyens de vérification : Rapport d'activités de la CADD Méthode de calcul: Taux = (Activités réalisées/Activités prévues) x 100						

Objectif 5 : renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance financière	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 5 : La lutte contre la corruption et la délinquance financière est assez satisfaisante. Elle s'est poursuivie à travers les actions suivantes : - la décoration de certains agents méritants du département. - le renforcement des capacités des cadres des structures ; - la codification de tous les biens meubles et immeubles de l'Etat ; - l'inventaire permanent des biens publics ; Par contre l'élaboration de codes d'éthique et de déontologie n'a pas été faite.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
5.1. Taux de mise en œuvre du plan sectoriel de lutte contre la corruption et la délinquance financière	%	-	85	67,7	100	50
Moyens de vérification : Rapport du Comité de suivi Méthode de calcul = (Activités réalisées/Activités prévues) x 100 = (1/2) x 100 = 50%						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le Programme Conception et coordination de la Politique sectorielle du commerce et appui à l'aménagement et à la gestion des marchés est chargé de :

- la promotion du commerce intérieur et du commerce extérieur ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des règles de la concurrence ;
- le suivi des accords commerciaux ;
- la lutte contre la fraude ;
- le contrôle des poids et mesures ;
- la protection des consommateurs, en liaison avec les autres ministères ;
- L'appui à l'aménagement et à la gestion des marchés.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1: Coordonner et Réguler le commerce intérieur		<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 : La coordination et la régulation du commerce intérieur ont été assurées de manière très satisfaisante.</p> <p>Cette performance s'explique par la réalisation de certaines activités telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de 52 notes hebdomadaires et 52 Communications Verbales relatives à l'évolution des prix et stocks des produits de première nécessité. - Participation aux réunions du Comité de Veille à l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité ; - la tenue de deux sessions statutaires du Conseil National des Prix organisées les 26 janvier et 15 mai 2017 ; - la redynamisation des Comités Régionaux de veille sur l'approvisionnement du pays en produits de première nécessité etc. 				
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Durée moyenne de couverture des besoins de consommation par les stocks disponibles sur le territoire national :						
- Riz	Nbre de jours	29	21	20	75	19
- Sucre		138	183	166	75	151
- Lait		51	46	34	75	41
- Farine de blé		59	54	65	75	58
- Huile alimentaire		65	86	73	75	27
Moyens de vérification : Notes et Rapports de suivi de l'approvisionnement des marchés en produits de première nécessité						
Méthode de calcul : Taux de couverture des besoins = (Stock moyen sur territoire/Besoin de consommation) x 30						
1.2. Taux de réalisation de mission de contrôle de mesure et d'instruments de mesure		%	-	-	88	100
Moyens de vérification : Rapports trimestriel et annuel d'activités de la DNCC (DGCC)						
Méthode de calcul : Taux de réalisation = (Nombre de mission effectuées/Nombre total de missions programmées) x 100 = (9 345/10 000) x 100 = 93,45%						
1.3. Taux de réalisation de mission d'investigation économique		%	-	-	66	100
Moyens de vérification : Rapports Trimestriel et annuel de la DNCC						
Méthode de calcul = (Nombre de missions effectuées/Nombre total de missions programmées) x 100 = (900/900)x100 = 100%						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2: Organiser et renforcer les acteurs du commerce intérieur	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2 : L'organisation et le renforcement des acteurs du commerce intérieur ont été assez satisfaisants. Toutefois, les activités d'appui-conseil dans le cadre de l'aménagement et la gestion des marchés méritent d'être renforcées.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage des collectivités territoriales bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de l'aménagement et de la gestion des marchés	%	50	0	70	100	25
Moyens de vérification : Rapport d'activité de la CAAGM Méthode de calcul = Taux= (Nombre de collectivités appuyées/Nombre de collectivités ciblées) x 100 = (1/4) x 100 = 25%						
2.2. Pourcentage des groupements et association de commerçants bénéficiaires d'appui-conseil dans le cadre de la gestion courante des	%	-	-	-	100	80
Moyens de vérification : Rapport d'activité de la CAAGM Méthode de calcul = Taux= (Nombre de groupement de commerçants appuyé/Nombre de groupement de commerçants ciblé) x 100 = (4/5) x 100 = 80%						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3: Contribuer au développement du commerce et à la promotion des exportations	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 3 : La contribution du département au développement du commerce et à la promotion des exportations est satisfaisante. Ce bon résultat est obtenu suite à la réalisation des activités majeures, telles que : - l'accompagnement des entreprises aux manifestations commerciales à l'étranger ; - l'actualisation du Guide des exportateurs vers les marchés d'accès préférentiel; - la mise en ligne exploratoire des portails (importateur-exportateur); - Atelier et séminaires de formations portant sur des thèmes de renforcement des capacités commerciales; - Formation des acteurs des filières agricoles sur les bonnes pratiques de production et d'hygiène ; - Appui au développement des marchés et recherche de financement . Cependant, l'indicateur 3.3 n'a pas pu être renseigné en raison de l'incohérence de la formule avec les activités menées.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux de réalisation des actions d'accompagnement des acteurs du commerce extérieur	%	-	-	-	100	83
Moyens de vérification : Rapport annuel de l'APEX Méthode de calcul : Taux = (Nbre d'actions réalisées/Nbre d'actions prévues) x 100 = (5/6) x 100 = 83%						
3.2 Taux de réalisation des activités de renforcement des capacités d'offre	%	97	97	100	100	91
Moyens de vérification : Rapports semestriels et annuels de l'UMOCI: Méthode de calcul : Taux de réalisation = (Nbre d'activités d'appui réalisées/Nbre d'activités d'appui prévues) x 100 = (60/66) x 100 = 91%						
3.3 Taux d'intégration du Mali dans le commerce international	%	27	30	N.D	-	-
Moyens de vérification : Statistiques du commerce extérieur Méthode de calcul : Taux d'intégration = (Importations+exportations)/(PIB X 2) x 100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de la Promotion de l'Investissement et du Secteur Privé prépare et met en œuvre la politique nationale de promotion des investissements et du secteur Privé.

A ce titre, il est compétent pour :

- l'appui au développement des initiatives privées et le renforcement de la compétitivité des entreprises, sociétés et industries et de leur contribution au développement économique et social du Pays ;
- l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de l'économie nationale ;
- la coordination du dialogue entre l'Etat et les institutions représentatives du secteur privé ;
- le suivi de la mise en œuvre d'accords d'investissement ou de concrétisation de Promesses d'investissement ;
- la promotion et le développement des investissements directs nationaux ou étrangers ;
- la promotion et le développement des systèmes financiers décentralisés

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Contribuer au développement de la Promotion de l'Investissement privé ;
- Accroître la part de l'Investissement Privé dans le Produit Intérieur Brut (P. I. B) ;
- Mettre en place un environnement propice à l'émergence et au développement du secteur privé.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	exec %
1	Administration Générale	138 022 000	138 010 688	1 028 342 000	1 025 342 088	199 750 000	199 749 540	1 366 114 000	1 363 102 316	99.78
2	Appui au Développement du Secteur Privé	67 666 000	67 665 286	1 084 814 000	1 084 748 343	399 308 000	391 086 063	1 551 788 000	1 543 499 692	99.47
TOTAL MINISTÈRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS		205 688 000	205 675 974	2 113 156 000	2 110 090 431	599 058 000	590 835 603	2 917 902 000	2 906 602 008	99.61

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales dans les domaines des investissements et du secteur privé	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : Le suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies a été très satisfaisant. Ce résultat s'explique par : - La Poursuite de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion des investissements ; - La Coordination et le suivi de la mise en œuvre de la politique du développement de la Microfinance.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
1.1. Taux d'exécution du programme d'activités du département	%	63	75	71	100	100
Moyen de vérification : Rapports d'activités annuels du département						
Méthode de calcul : (nombre d'activités réalisées sur nombre d'activités programmées) x100						
1.2. Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles – sous-secteur des investissements	%	-	95	90	100	100
Moyen de vérification : Rapport annuel de suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles						
Méthode de calcul : (nombre de recommandations mises en œuvre sur nombre de recommandations formulées) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2: Améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du département	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : La gestion des ressources financières, matérielles et humaines a été assurée de manière très satisfaisante. Tous les marchés notamment l'étude de faisabilité d'une banque dédiée au financement des petites et moyennes entreprises, l'étude pour l'élaboration d'un plan de formation en éducation financière à l'intention des clients des SFD ont été exécutés conformément au plan de passation établi par le Département.					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux d'exécution du plan de passation des marchés	%	-	14,28	100	100	100
Moyen de vérification : Rapport annuel de la DFM ; Rapport annuel de la DGMP/DSP						
Méthode de calcul : Taux d'exécution = (Nombre de marchés exécutés/ Nombre de marchés programmés) X 100						
2.2 Taux d'exécution du budget comptable	%	-	100	100	100	99,88
Moyen de vérification : Compte administratifs						
Méthode de calcul : Taux d'exécution = (Crédits engagés/Crédits notifiés) X100						

Objectif 3: Améliorer la visibilité des actions menées par le département dans les domaines des investissements et du développement du secteur privé	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3 : Toutes les activités contribuant à la visibilité des actions du département ont fait l'objet d'une large couverture médiatique notamment le forum « invest in Mali », l'organisation du forum économique Mali/Tunisie.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux de couverture médiatique des actions du département	%	-	-	100	100	100
Moyen de vérification : Rapports d'activités du département						
Méthode de calcul : Taux d'exécution = (Nombre d'actions de communication médiatisées/nombre d'actions programmées) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4: Coordonner et suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 4 : Les actions de coordination et de mise en œuvre des politiques et stratégies de développement du secteur privé n'ont pas été exécutées à hauteur de souhait. Cette contreperformance s'explique par la non-teneur du conseil supérieur du secteur privé.					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
4.1 Taux de mise en œuvre des recommandations du Conseil Supérieur du Secteur Privé	%	-	-	0	100	0
Moyen de vérification : Rapport de suivi des recommandations						
Méthode de calcul : Taux de mise en œuvre = (Nombre de recommandations mises en œuvre/Nombre de recommandations formulées) X 100						
4.2 Taux de mise en œuvre du programme pluriannuel de développement du secteur privé (trois premières années)	%	-	-	0	30	20
Moyen de vérification : Rapports annuels de mise en œuvre du programme pluriannuel						
Méthode de calcul : Taux de réalisation =(Nombre d'actions réalisées/Nombre d'actions programmées) X100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 5: Contribuer au renforcement des capacités des institutions financières, des PME et structures d'accompagnement	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 5 : La non atteinte de cet objectif s'explique par le fait que le programme pluriannuel n'a pas été validé et a été modifié dans son contenu et ses activités. Cependant, quelques activités ont été réalisées telles que : - l'identification des besoins de formation de 15 PME - la collecte des données sur certains projets et programmes publics qui appuient le secteur privé et l'élaboration d'un rapport					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2015	2015	2016	Prévisions	Réalizations
5.1 Nombre d'institutions financières appuyées	Nbre	-	-	-	5	0
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités du STP/CSSP						
Méthode de calcul : Dénombrement						
5.2 Nombre de PME Accompagnées	%	-	-	-	4	0
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités du STP/CSSP						
Méthode de calcul : Dénombrement						
5.3 Nombre de responsables des organisations professionnelles formés	Nbre	-	-	-	20	0
Moyen de vérification : Rapports annuels d'activités du STP/CSSP						
Méthode de calcul : dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1: Assurer la promotion des investissements privés	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 1 : La promotion des investissements privés a été assurée de façon assez satisfaisante à travers la poursuite de la déconcentration du guichet unique à Mopti et Gao ainsi que l'implémentation d'un logiciel pour améliorer le processus de création d'entreprise. Cependant, le bouclage du financement des projets structurant n'a pas pu être assuré. Il convient de signaler que l'API qui est la structure responsable ne joue qu'un rôle d'accompagnement.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Déconcentration des guichets uniques régionaux	Nbre	-	-	2	2	2
Moyen de vérification : Rapport d'activités API-Mali Méthode de calcul : Dénombrement						
1.2. Taux de bouclage du financement des projets structurants	%	-	-	-	100	0
Moyen de vérification : Rapport d'activités API-Mali Méthode de calcul :						
1.3. Taux de satisfaction des Investisseurs au Mali	%	80	85	82	83	78
Moyen de vérification : Rapport de sondage annuel API –Mali et Rapport ONUDI Méthode de calcul : Taux de satisfaction = (Nombre d'usagers satisfaits/ nombre d'usagers enquêtés) X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2: Contribuer à la professionnalisation des Systèmes Financiers Décentralisés	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 2 : Le niveau d'atteinte de l'objectif est assez satisfaisant et la professionnalisation du secteur de la microfinance se poursuit avec les mesures d'assainissement et de relance.					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de mise en œuvre des recommandations issues des rencontres du Groupe Consultatif National pour le Développement de la	%	100	100	100	100	67
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités du CPA/SFD Méthode de calcul : Taux de croissance = (Nombre de recommandations effectivement mise en œuvre / Nombre de recommandations formulées) X 100						
2.2 Taux d'accès des populations pauvres aux services de microfinance	%	17,1	20,15	13	23	13
Moyen de vérification : Rapports annuels d'activités du CPA/SFD Méthode de calcul : Taux d'accès = (Nombre de bénéficiaires des services de microfinances / Population pauvre) X 100						

Objectif 3: Faciliter la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé (BMCEP)	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N° 3: L'objectif n'a pas été atteint en raison de la non tenue des concertations car le bureau du modérateur est en cours de restructuration.					
Indicateurs de résultat	Unité	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1. Nombre de concertations tenues	Nbre	-	-	-	3	-
Moyen de vérification : Rapport annuel du Département Méthode de calcul : Dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Améliorer le climat et la pratique des affaires	Appréciation sur l'atteinte de l'objectif N°4 : L'amélioration du climat et la pratique des affaires au Mali est satisfaisante. Les réformes entamées au cours de l'année ont porté essentiellement sur le commerce transfrontalier, la création d'entreprise et le permis de construire.					
Indicateurs de Résultats	Unité	Périodes			Evaluation 2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Taux de réalisation des activités dans le cadre des réformes	%	-	60	66	100	67
Moyen de vérification : Rapport annuel d'activités CTRCA Méthode de calcul : Taux de croissance = (Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées) X 100						
2.2 Taux d'exécution des activités de renforcement des capacités du personnel de la CTRCA/ Secteur Publics Privés	%	-	-	-	100	100
Moyen de vérification : Rapports de formation Méthode de calcul : Taux d'accès = (Activités réalisées/activités prévues) X100						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Agriculture labore et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de l'agriculture.

A ce titre, il exerce les attributions suivantes :

- la participation à la promotion du monde rural par la mise en œuvre de mesures tendant à améliorer les conditions de vie des agriculteurs ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de mesures visant à accroître et à diversifier la production agricole ;
- la réalisation des travaux d'aménagements hydro agricoles et d'équipements ruraux ;
- le suivi de la mise en œuvre des programmes de formation et de vulgarisation à l'intention des producteurs ;
- le développement de l'enseignement agricole et de la recherche agronomique et biotechnologique ;
- la promotion de la qualité des produits agricoles ;
- la protection des végétaux

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- contribuer à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales ;
- contribuer à l'atteinte de la sécurité et l'autosuffisance alimentaire ;
- contribuer à l'amélioration de la croissance équilibrée des différents secteurs ruraux avec les autres secteurs de l'économie nationale.

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	1 339 908 000	1 263 015 314	40 475 248 000	39 357 435 570	27 801 442 000	27 788 971 150	69 616 598 000	68 409 422 034	98.27
2 Appui au Monde Rural	3 693 080 000	3 672 082 004	3 598 939 000	3 489 930 713	80 479 847 000	77 773 713 762	87 771 866 000	84 935 726 479	96.77
3 Aménagement et Equipement Rural	614 127 000	604 613 566	1 434 246 000	1 433 173 033	37 199 824 000	34 915 293 556	39 248 197 000	36 953 080 155	94.15
4 Recherche - Formation	12 441 000	12 440 574	3 872 385 000	3 870 711 636	176 623 000	111 722 280	4 061 449 000	3 994 874 490	98.36
TOTAL MINISTERE DE L'AGRICULTURE	5 659 556 000	5 552 151 458	49 380 818 000	48 151 250 952	145 657 736 000	140 589 700 748	200 698 110 000	194 293 103 158	96.81

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme exécute les missions suivantes :

- Examen et analyse des dossiers relatifs aux réunions gouvernementales et aux rencontres avec les partenaires au développement
- Coordination, supervision des activités des services et organismes personnalisés
- Gestion rationnelle des ressources humaines, matérielles et financières du département
- Contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département
- Promotion du processus de décentralisation, de déconcentration et du développement institutionnel du département

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'amélioration de la coordination et du suivi évaluation des politiques et stratégies du département a été réalisée de façon satisfaisante. Les activités de suivi évaluation ont été totalement réalisées. Par rapport à l'indicateur 1.4 un taux de réalisation de 50% a été atteint. L'écart résulterait du fait qu'il y a deux autres textes qui n'ont pas pu être appliqués car ils suivent leur processus d'adoption. Le plan de communication a été exécuté totalement.				
1.1 : Taux d'exécution des activités du département	%	82	80	90	100	100
Moyens de vérification : rapports annuels Précisions méthodologiques : Taux(%) = (activités réalisées / activités prévues) x 100						
1.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions du conseil de Cabinet	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapports du comité Précisions méthodologiques : Taux (%) = (recommandations exécutées / recommandations faites) x 100						
1.3 : Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapports de suivi Précisions méthodologiques : Taux (%) = (missions exécutées / missions prévues)* 100						
1.4 : Taux d'application des textes adoptés	%	-	-	-	100	50
Moyens de vérification : Rapport annuel du Secrétariat Permanent Précisions méthodologiques:(nombre de textes appliqués/ nombre de textes adoptés)* 100						
1.5 : Taux d'exécution du plan de communication	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport bilan Précisions méthodologiques : Taux (%) = (activités réalisées / activités prévues) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département	<p>Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département a été réalisé de façon satisfaisante.</p> <p>Le budget du département alloué aux collectivités territoriales conformément aux compétences transférées a été totalement exécuté.</p> <p>NB : Concernant l'indicateur 2.1 la prévision 2017 de 24% représente le taux du budget national à transférer aux collectivités tandis que les réalisations 100% concernent les ressources transférées au sein du département.</p>					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux du budget du département transféré aux collectivités conformément aux compétences transférées	%	-	-	-	24	100
Moyens de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : Taux (%) = (budget transféré / budget prévu) x 100						
2.2 : Taux de déconcentration des ressources humaines aux structures déconcentrées	%	-	-	90	80	80
Moyens de vérification : Plan de déconcentration Précisions méthodologiques : Taux (%) = (demandes satisfaites / demandes sollicitées)* 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le budget du département a été exécuté de façon satisfaisante Le plan de passation des marchés publics a connu un taux d'exécution de 95% légèrement en dessus des prévisions. L'indicateur 3.3 a été réalisé de façon satisfaisante. Cependant, il convient de signaler l'existence d'un effectif pléthorique de contractuels qui ne répond pas aux cadres organiques.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux d'exécution du budget	%	99,9	99,26	100	100	98
Moyens de vérification : Compte administratif Précisions méthodologiques : Taux (%) = (Crédits liquidés / crédits notifiés) x 100						
3.2 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	90	90	95
Moyens de vérification : Rapports d'activités Précisions méthodologiques : Taux (%) = (Nombre de marchés exécutés / Nombre de marchés prévus) x100						
3.3 : Taux de satisfaction du cadre organique	%	73	67	74	75	74
Moyens de vérification : Fichier du personnel Précisions méthodologiques : Taux (%) = (Besoins satisfaits / Besoins exprimés) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 4 : Améliorer le système d'information et d'archivage du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4 : L'amélioration du système d'information et d'archivage du département est non satisfaisante. Les actions ont été menées pour améliorer le système d'information et d'archivage du département, notamment la construction et l'équipement d'une salle pour l'archivage et la formation de certains agents en outils de gestion. Cependant, les documents n'ont pas pu être numérisés pour des contraintes budgétaires. S'agissant de l'indicateur 4.2, on constate une réalisation de 100% qui dépasse les prévisions. Cela est dû à l'intégration croissante des outils informatiques au niveau des postes de travail.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 : Taux de numérisation des documents	%	-	-	-	100	0
Moyens de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : Taux (%) = (Nombre de documents numérisés / Nombre de documents transmis)*100						
4.2 : Pourcentage d'agents formés en outils de gestion	%	-	-	-	90	100
Moyens de vérification : Rapport Annuel Précisions méthodologiques : Taux (%) = (Nombre formé / Nombre prévu) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 5 : Renforcer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°5 : Le renforcement du contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département a été réalisé de façon très satisfaisante. En effet, les missions prévues(10) ont été exécutées. Le taux de mise en œuvre des recommandations (celles exécutées et en cours d'exécution : soit 54 sur 66 recommandations formulées) est de 82%. La contre-performance (non atteinte des 100%) réside au fait que le PADAP ayant pris fin sans avoir atteint son objectif de développement et n'a pas fait l'objet d'une reformulation pour prendre en charge les échecs. Des 18% du taux de non mise en œuvre, le PADAP seul en compte 15%.					
Indicateurs de résultats :	Unité de Mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
5.1 : Taux d'exécution des missions de vérification de gestion et de performance	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport annuel Précisions méthodologiques : Taux (%) = (Nombre de missions effectuées / Nombre de missions programmées) * 100						
5.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations issues des missions de suivi	%	-	-	-	100	82
Moyens de vérification : Rapport Annuel Précisions méthodologiques : Taux (%) = (Nombre de recommandations mises en œuvre / recommandations issues des missions de suivi) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme "Appui au Monde Rural" vise à :

- Assurer la promotion et la modernisation des filières agricoles ;
- Concevoir et suivre la mise en œuvre des actions de formation, de conseil, de vulgarisation et de communication à l'intention des producteurs agricoles ;
- Protéger les cultures et récoltes contre les nuisibles ;
- Élaborer et veiller à l'application de la réglementation relative au contrôle phytosanitaire et au conditionnement des produits agricoles ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de recherche agricole ;
- Participer à l'élaboration et au suivi des normes de qualité des produits et intrants agricoles ;
- Réaliser la collecte, le traitement, la centralisation et la diffusion de données dans le domaine agricole ;
- Faciliter l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

objectif n°1 : Accroître la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : Le taux d'accroissement de la production et la productivité Agricoles à travers l'intensification est assez satisfaisant. Toutefois, la faible pluviométrie et sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace, la faible crue n'ont pas permis d'atteindre les objectifs assignés. Cependant, les rendements du riz, du blé et du fonio ont atteint ou dépassé les prévisions grâce à la maîtrise de l'eau pour le riz et le blé et la faible exigence du fonio en éléments nutritifs et en eau.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 Taux d'accroissement des productions céréalières	%	22	15,26	10	11	7,5
Moyens de vérification : Rapport EAC (CPS, DNA, INSTAT, MA).						
Précision méthodologiques : $[Production (n) - production (n-1)] / production (n-1) \times 100$						
1.2 Rendement des principales cultures	Kg/ha					
- Riz		3 167	2 534	3 332	3 183	3 804
- Maïs		2 172	2 121	2 725	2 813	2 785
- Blé		4 000	3 940	3 927	3 544	6 231
- Sorgho		1 056	1 090	893	1 087	930
- Mil		984	1 028	886	981	750
- Fonio		669	651	493	700	702
Moyens de vérification : Rapport EAC (CPS, DNA, INSTAT, MA).						
Précision méthodologique : Rendement = Production (tonne) / Superficie (ha) X 1000						

Objectif n°2: Assurer une meilleure protection des cultures, des récoltes et des pâturages contre les nuisibles	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : Le niveau d'atteinte de l'objectif est satisfaisant au regard de l'importance des superficies ayant atteint le seuil de traitement.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 Pourcentage de superficies infestées traitées	%	56,8	86,02	59	90,83	64
Moyens de vérification : Rapport annuel de l'OPV et CNLCP,						
Précision méthodologiques : Rapport superficies traitées sur superficies infestées X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
objectif n°3 : Améliorer le contrôle de qualité et veiller à l'application correcte des normes sur les intrants agricoles, les produits et denrées alimentaires d'origine végétale.		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : Le niveau de réalisation est satisfaisant. Cependant, il faut noter que les projets de textes au nombre de 12/14 sont en cours de signature. NB: Les chiffres antérieurs à 2017 sont calculés sur la base des textes élaborés par la DNA et soumis à la signature.				
3.1 Pourcentage de postes d'inspection phytosanitaire frontaliers construits et opérationnels	%	45,45	63,63	72,72	81,81	81
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNA						
Précision méthodologiques : Nombre de postes fonctionnels sur le nombre total des postes (21) X 100						
3.2 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires harmonisé	%	42	63	67	67	0
Moyens de vérification : Journal officiel						
Précision méthodologiques : Nombre de textes harmonisés sur nombre de textes non harmonisés par rapport à ceux de la CEDEAO X 100						
3.3 Pourcentage de produits saisis à l'importation et à l'exportation	%	0	0,005	0,002	0	0
3.4 Pourcentage de produits exportés notifiés de rejet		0	0,0063	0,0032	0	0,002
Moyens de vérification : Rapports DNA, lettre de notification de rejets						
Précision méthodologiques :						
- Quantité de produits saisis sur quantité de produits contrôlés (à l'import et à l'export) X 100						
- Quantité de produits exportés notifiés non conforme sur quantité totale de produits exportés X 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
		Objectif n°4: Promouvoir et diversifier les filières agricoles				
Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°4: le niveau de mise en œuvre des activités de promotion et de diversification des filières agricoles est satisfaisant.						
4.1. Nombre de filières organisées	Nombre	-	1	2	2	2
Moyens de vérification : Rapport DNA, APCAM						
Précision méthodologiques : Dénombrement						
4.2 Nombre d'OP formées par filière	Nombre	-	-	20	20	20
Moyens de vérification : Rapport DNA, APCAM, Offices et projets et programmes						
Précision méthodologiques : Dénombrement						
4.3 Quantité de produits exportés	Tonnes					
- Céréales		8 408	9 248	5 600	11 190	7 280
- Oléagineux		9 687	9 248	4 200	12 892	5 100
- Fruits et légumes		20 900	22 990	18 600	27 817	20 530
- Coton et dérivées		52 357	57 592	63 400	69 686	70 250
- Produits de cueillettes		13 715	15 086	9 600	18 254	11 400
Moyens de vérification: Rapport PCDA, Cadre intégré, DNA, Offices						
Précision méthodologique: Dénombrement						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le Programme a pour objectif l'élaboration des éléments de la Politique du Gouvernement en matière d'Aménagement et d'Équipement Rural ainsi que le suivi et la coordination de la mise en œuvre de la dite Politique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 1 : Aménager progressivement les terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PP, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...)	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°1 : L'aménagement progressif des terres dans les zones recelant d'importantes potentialités hydro-agricoles (PI, PP, PIV, Bas-fonds, Pistes Agricoles...) a été réalisé de façon satisfaisante. La non atteinte des prévisions annuelles s'explique par le retard dans la livraison des chantiers de grands aménagements (ON), le PDI-BS, ADRS ; Ferme Rizicole de SABE etc.) et par le fait que certains privés dans la zone ON n'ont pas honoré leurs engagements.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux de réalisation superficies aménagées	%	57,2	55,1	95,41	78,45	70
Moyens de vérifications : Rapport bilan PGA 2017. Rapports Offices, Projets et Programmes et PNIP. Méthodologie : (Nombre de superficies réalisées/ nombre de superficies prévues) x100						
1.2 : Taux de réalisation de linéaire de pistes agricoles	%	57,88	73,67	95,7	74,32	75,75
Moyens de vérification : Rapport bilan PGA 2017. Rapports Offices, Projets et Programmes et PNIP. Méthodologie : (Nombre de linéaires de pistes agricoles réalisés/ Nombre de linéaires de pistes agricoles prévues) x100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 2 : Réhabiliter et entretenir les périmètres irrigués	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°2 : La réhabilitation et l'entretien des périmètres irrigués ont été satisfaisant. Il convient de noter que le non atteint de la cible annuelle des superficies réhabilitées s'explique par le retard accusé dans la réalisation des chantiers. En ce qui concerne la réalisation de linéaire de réseaux entretenus, le surplus par rapport à la cible annuelle est consécutif aux efforts supplémentaires fournis par l'ON et l'OHVN.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Pourcentage de superficies réhabilitées	%	46,55	29	83,98	66,58	53,17
Moyens de vérification : Rapport bilan PGA 2016. Rapports Offices, Projets et Programmes et PNIP. Méthodologie : (Superficies réhabilitées/superficies programmées) x100						
2.2 : Taux de réalisation de linéaire de réseaux entretenus	%	61,14	100,38	80,9	66,34	80,8
Moyens de vérification : Rapport bilan PGA 2016. Rapports Offices, Projets et Programmes et PNIP. Méthodologie : (Longueur de linéaire entretenue/Longueur de linéaire programmée) x100						
Objectif 3 : Moderniser et augmenter le niveau de l'équipement des producteurs ruraux	Appréciation de l'atteinte de l'objectif n°3 : La modernisation et l'augmentation du niveau de l'équipement des producteurs ruraux ont été jugées satisfaisantes. Il existe de plus en plus un engouement des producteurs à s'équiper en outils moderne de production par des moyens propres.					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Nombre d'Unités d'Exploitations Agricoles (UPA) équipés	Nbre	-	-	38 564	20 000	24 530
Moyens de vérification : Plan d'action de Mécanisation 2014-2018 de l'Agriculture ; Rapport annuel de la DNGR, des Offices, Projets et Programmes. Rapport annuel DNGR, 2017. Méthodologie : Dénombrement d'Equipement attribué aux Unités de production Agricole (UPA) NB : 1 (Equipement = 1UPA).						
3.2 .Nombre d'UPA équipées de tracteurs	Nbre	-	-	280	1 000	720
Moyens de vérification Plan d'action de Mécanisation 2014-2018 de l'Agriculture ; Rapport annuel de la DNGR, des Offices, Projets et Programmes. Rapport annuel DNGR, 2017. Méthodologie: Dénombrement des tracteurs attribués aux UPA.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

- Assister les ministres chargés du secteur Agricole dans l'élaboration et le contrôle de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de recherche Agricole ;
- Procéder à la mise au point de technologies appropriées dans les domaines des cultures irriguées et pluviales, des productions animales, des productions forestières et halieutiques, des systèmes de production et gestion des ressources naturelles et du machinisme agricole pour l'accroissement de la production et de la productivité du monde rural ;
- Diffuser à travers des fiches techniques : les technologies, les innovations techniques et les conseils transférables issus des travaux de recherche et d'étude.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

<p>Objectif N°1 : Générer les technologies adaptées aux besoins des utilisateurs des résultats de recherche pour l'accroissement de la productivité Agricole</p>	<p>Appréciation de l'Objectif N°1 : La génération de nouvelles technologies adaptées aux besoins des utilisateurs et leur traduction en fiche technique ont été réalisés de façon satisfaisantes.</p> <p>En effet, le nombre de technologies et innovations générées en 2017 est supérieur aux prévisions à cause de l'augmentation du nombre de projets de recherche clos dont les rapports finaux ont été adoptés par les instances du cycle d'évaluation de la recherche.</p> <p>Sur 58 rapports de recherche présentés à la Commission Scientifique, un seul rapport n'a pas été accepté en l'état, soit un taux de validation de 98,28% contre une prévision de 100%. S'agissant des nouvelles propositions de recherche présentées, les prévisions n'ont pas été atteintes à cause des insuffisances constatées dans 6 propositions de recherche sur un total de 17 propositions présentées à la Commission Scientifique soit un taux de validation de 65% contre une prévision de 100%. Les propositions de recherche rejetées seront reprises suivant les observations formulées par la Commission Scientifique.</p> <p>Le taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations et technologies générées en 2016 est de 74% contre une prévision de 100%. Toutes les fiches techniques élaborées n'ont pas pu être éditées par insuffisance de fonds.</p>					
Indicateurs de résultats	Unité de mesure	Période			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
<p>1.1. Nombre de technologies et innovations techniques produites</p>	Nbre	10	5	27	20	21
<p>Moyens de vérification de l'indicateur 1.1 : Rapport annuel d'activités de l'Institut d'Economie Rurale Précisions méthodologiques : Dénombrement des technologies et innovations mises au point dans chaque domaine de la recherche Agricole</p>						
<p>1.2. Pourcentage de rapports et de propositions de recherche validés par la Commission Scientifique du CNRA</p>						
<p>'- Rapports</p>	%	100	98	100	100	98,28
<p>'- Propositions</p>		80	82	88,24	100	65
<p>Moyens de vérification de l'indicateur 1.2 : Compte rendu de la Commission Scientifique du CNRA Précisions méthodologiques : Rapport entre le nombre de propositions et de rapports de recherche validés (Dv) en une année et le nombre de document soumis à validation (Ds) la même année. Le calcul est effectué pour chaque type de document comme suit : $(Dv / Ds) * 100$</p>						
<p>1.3. Taux de réalisation de fiches techniques pour une application des innovations technologies générées</p>	%	100	100	100	100	74
<p>Moyens de vérification de l'indicateur 1.3 : Rapport annuel d'activités de l'Institut d'Economie Rurale Précisions méthodologiques : Rapport entre le nombre de fiches techniques réalisées en année N (Pn) et le nombre de projets recherche clos en année N-1 (Rn-1). Le calcul est effectué comme suit : $(Pn / Rn-1) * 100$</p>						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Elevage et de la Pêche prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'Elevage et de la Pêche. A ce titre, il est compétent pour :

- l'accroissement de la production et de la productivité pastorale et aquacole en vue de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ;
- la vulgarisation des techniques modernes de production animale ou aquacole ;
- l'appui à la structure, à l'organisation et à la formation des organisations de producteurs ;
- la mise en place de mécanisme d'accompagnement des unités de production animales ;
- l'organisation, la diversification et la modernisation des filières et des circuits de commercialisations des productions animales et aquacole, en rapport avec le ministre chargé du commerce.
- la contribution au développement et la sécurisation de l'emploi rural salarié ;
- la gestion des espaces pastoraux en rapport notamment avec les ministres chargés des affaires foncières et de l'administration territoriale et de l'aménagement du territoire ;
- le développement de la recherche, de l'enseignement et de la formation dans les domaines de l'Elevage et de la Pêche.
- la prévention et la lutte contre les maladies animales.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

Contribuer au développement de l'Elevage et de la Pêche ;

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

	Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1	Administration Générale	115 668 000	65 142 594	3 241 122 000	3 223 009 295	2 698 343 000	1 838 345 559	6 055 133 000	5 126 497 448	84.00
2	Development des Productions et Industries Animales	80 804 000	80 803 675	35 564 000	35 563 543	199 998 000	188 499 686	316 366 000	304 866 904	96.37
3	Development des Productions Piscicultures et Aquicoles	1 195 516 000	1 106 869 686	204 094 000	203 096 334	16 273 765 000	12 830 461 651	17 673 375 000	14 140 427 671	80.01
4	Protection Sanitaire et Santé Publique vétérinaire	612 973 000	588 553 320	302 678 000	302 636 306	2 064 606 000	1 887 000 195	2 980 257 000	2 778 189 821	93.22
TOTAL MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE		2 004 961 000	1 841 369 275	3 783 458 000	3 764 305 478	21 236 712 000	16 744 307 091	27 025 131 000	22 349 981 844	82.70

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme exécute les missions suivantes :

- Examen et analyse des dossiers relatifs aux réunions gouvernementales et aux rencontres avec les partenaires au développement
- Coordination, supervision des activités des services et organismes personnalisés
- Gestion rationnelle des ressources, matérielles et financières du département
- Contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant du département
- Promotion du processus de décentralisation, de déconcentration et du développement institutionnel du département.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 1 : Améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est très satisfaisant. Le programme d'activités du département a été mis en œuvre à hauteur de souhait.					
1.1 : Taux d'exécution des activités du département	%	-	-	-	100	90
Moyens de vérification : rapports annuels						
Précisions méthodologiques : Taux(%) = (activités réalisées / activités prévues) x 100						
1.2 : Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions du conseil de cabinet	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : rapport de comité						
Précisions méthodologiques : Taux(%) = (recommandations exécutées / recommandations faites) x 100						
1.3 : Taux d'exécution des missions de suivi évaluation	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : rapport de suivi						
Précisions méthodologiques : Taux(%) = (missions exécutées / missions prévues) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer la visibilité des actions menées par le Département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Les actions de visibilité du département ont été menées de façon très satisfaisante.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
2.1 :Taux de couverture médiatique du Département	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : rapport d'activité du département Précisions méthodologiques : Taux(%) =(activités réalisées / activités prévues) x 100						
2.2 :Taux d'exécution du plan de communication	%	-	-	-	100	95
Moyens de vérification : rapport de comité Précisions méthodologiques : Taux(%) = (activités réalisées / activités prévues) x100						

OBJECTIF 3 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : L'impulsion du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département a été menée de manière satisfaisante à travers le bon niveau du transfert des crédits de fonctionnement.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
3.1 Taux du budget transféré aux collectivités conformément aux compétences transférées	%	60	60	-	100	80
Moyens de vérification : rapport annuel Précisions méthodologiques : Taux(%) = (Budget transféré / Budget prévu) x 100						
3.2 :Taux de déconcentration des ressources humaines aux structures déconcentrées	%	60	70	-	100	70
Moyens de vérification : plan de déconcentration Précisions méthodologiques : Taux(%) =(demandes satisfaites /demandes sollicitées) x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 4 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : La gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières a été assurée de manière satisfaisante au regard de l'augmentation du taux d'exécution du budget du département par rapport à 2016.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
4.1 : Taux d'exécution du budget du département	%	-	-	-	100	83,53
Moyens de vérification : compte administratif						
Précisions méthodologiques :(crédits liquidés/ crédits notifiés) x 100						
4.2 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	-	-	100	60
Moyens de vérification : Rapport d'activités						
Précision méthodologiques : (Nombre de marchés exécutés/Nombre de marchés prévus) x 100						

OBJECTIF 5 : Renforcer le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le contrôle du fonctionnement et de l'action des services et organismes relevant des sous-secteurs de l'Elevage et de la Pêche a été suffisamment renforcé grâce au bon niveau d'exécution des missions programmées.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
5.1 : Taux d'exécution des missions de vérification de gestion et de performance	%	-	-	100	100	82,6
Moyens de vérification : Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : Taux d'exécution (nombre de missions effectuées / nombre de missions programmées) x100						
5.2 : Taux de mises en œuvre des recommandations issues des missions de suivi	%	-	-	100	100	61,68
Moyens de vérification : Rapport annuel						
Précisions méthodologiques : Taux de mise en œuvre = (nombre des recommandations mises en œuvre / nombre des recommandations issues des missions de suivi) x100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme n°2 a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines des productions animales et de la valorisation des produits et sous-produits animaux et d'assurer la coordination et le contrôle de sa mise en œuvre.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Promouvoir par des pratiques durables les filières de productions animales		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est satisfaisant en raison surtout de l'augmentation du volume de production de lait et d'œufs de consommation et à un meilleur conditionnement des cuirs et peaux.				
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
1.1 Taux d'augmentation des productions de viande, de lait et d'œufs de consommation dans les bassins de production	%					
- Viande		9	11	10	10	6,26
- Lait		4,5	5	5	5	9,56
- œufs de consommation		2	5	3	3	9,5
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités						
Méthodologie : (t%) = $\frac{\text{Quantité produite (n)} - \text{Quantité produite (n-1)}}{\text{Quantité produite (n-1)}} \times 100$						
1.2. Taux d'accroissement du volume des exportations contrôlées de cuirs et peaux	%	37,47	40	45	45	18
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités,						
Précisions méthodologiques : (t%) = $\frac{\text{Volume exportations contrôlées (n)} - \text{Volume exportation contrôlée (n-1)}}{\text{Volume exportations contrôlées (n-1)}} \times 100$						
1.3. Pourcentage de cuirs et peaux produits sans défauts de dépouillement et de conditionnement	%	80	80	80	80	80
Moyens de vérification : Rapports mensuels des formateurs						
Précisions méthodologiques % = $\frac{Q}{\text{Quantité totale}} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N°2 : Renforcer les capacités techniques et d'intervention des professionnels du sous-secteur de l'élevage	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le niveau de renforcement des capacités techniques et d'intervention des professionnels du sous-secteur de l'élevage est très satisfaisant en raison des appuis divers (distribution de noyaux d'animaux et d'aliment bétail, dotation des producteurs laitiers en motos tricycles équipées de frigo solaires, semences animales et fourragères, matériels et équipements apicoles, formation aviculture traditionnelle améliorée, hygiène de la traite et de transformation du lait local etc.) apportés et des formations effectuées.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
2.1. Pourcentage des organisations et coopératives de producteurs et productrices ayant bénéficié d'appui leur permettant de mieux valoriser Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités	%	40	50	60	70	75
Méthodologie : $\% = \frac{\text{Nombre OP ayant bénéficié d'appui}}{\text{Nombre OP prévus}} \times 100$						
2.2 Taux d'évolution des organisations professionnelles des filières de productions animales formées et équipées. Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités de la DNPIA	%	63,58	33,33	25	20	30
Précisions méthodologiques : $\% = \frac{\text{Nombre de professionnels formés et équipés}(n) - \text{Nombre de professionnels formés}(n-1)}{\text{Nombre de professionnels prévus}} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N°3 : Développer des infrastructures et équipements de production, de transformation et de commercialisation des produits d'élevage	Appréciation de l'objectif : Le niveau de l'atteinte de l'objectif n'est pas satisfaisant en raison de non réalisation des infrastructures marchandes. Le processus pour l'implantation de 07 marchés à bétail est en cours. Concernant la poursuite de la réalisation des centres de collecte de lait dans les bassins laitiers, les travaux pourraient démarrer avec le financement de la Phase II du PRODEVALAIT.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
3.1 Taux de réalisation des centres de collecte de lait dans les bassins laitiers	%	68	70	75	100	75
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités, Rapports de réception provisoires,						
Méthodologie $\% = \frac{\text{Nombre de centres réalisés}}{\text{Nombre de centres prévus}} \times 100$						
3.2 : Nombre d'infrastructures de commercialisation, de transformation et de conservation des produits et sous-produits d'élevage construites et équipées dans les zones de production	Nbre					
- marchés à bétail		9	11	5	7	1
- A battoirs modernes		0	1	1	1	0
- A battoirs régionaux		0	0	1	2	0
- Centres de collecte de lait		0	5	5	3	0
- Unités de transformation de lait		3	5	4	1	0
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités, Rapports de réception provisoires,						
Méthodologie : Dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF N°4. Améliorer la production et la productivité des élevages à travers l'amélioration génétique et un meilleur accès des animaux aux ressources pastorales.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est assez satisfaisant. Cependant, aucun périmètre n'a été créé ni réhabilité. Des missions de consultation avec les autorités locales et des ateliers d'élaboration des Cahiers de charges pour la Gestion des Périmètres Pastoraux dans les communes concernées ont été organisées.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
4.1. Superficie de parcelles de cultures fourragères mises en place dans les zones de production	Ha	4 630,38	5 400	6 000	6 500	6 350
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités, Méthodologie : Dénombrement						
4.2. Nombre de périmètres pastoraux créés et réhabilités.	Nbre					
'- Création		3	7	5	8	0
'- Réhabilitation		-	7	5	5	0
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités, Méthodologie : Dénombrement						
4.3 Nombre de vaches inséminées	Nbre	2 851	5 962	11 000	13 320	14 194
Moyens de vérification : Rapports Annuels d'activités CNIA Méthodologie : Dénombrement						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme a pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de pêche, d'aquaculture et d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de ladite politique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Développer et promouvoir les productions halieutiques et aquacoles		Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Objectif est satisfaisante, cependant la sécheresse et la faiblesse de la crue à impacté négativement les productions halieutiques et aquacoles de 2017				
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
1.1 Taux d'évolution des Quantités de poisson produites	%					
'- Frais		20	23	30	35	35
'- Fumé		-	30	35	40	38
'- Séché		-	-	20	25	20
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP. Précision méthodologique : $[(\text{Quantité production}(n) - (\text{Quantité production}(n-1)))] / [(\text{Quantité production}(n) \times 100)$						
1.2 Part de la production de poisson pisciculture dans la production totale de poisson	%	2	2.5	3	5	3,6
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP, Précision méthodologique : $(\text{Quantité production aquacole} / \text{Quantité totale}) : \times 100$						
1.3 . Taux d'évolution des quantités de poissons exportées	%					
'- Frais		-	-	10	12	10
'- Fumé		-	-	25	30	21
'- Séché		-	-	15	20	17
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP Précision méthodologique : $[(\text{Quantité exportées}(n) - (\text{Quantité exportées}(n-1)))] / [(\text{Quantité exportées}(n))] : \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer le contrôle et la surveillance des pêcheries et veiller à l'application des textes législatifs et réglementaires relatifs à la pêche et à l'aquaculture dans le cadre de la gestion durable des ressources halieutiques et aquacoles.	Appréciation de l'atteinte de l'objectif : Le contrôle et la surveillance des pêcheries ont été assurés de façon très satisfaisante.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
2.1. Nombre de plans d'eau mis en défens	Nbre	-	322	210	280	688
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP Précision méthodologique : Dénombrement des décisions de mises en défens des pêcheries.						
2.2. Nombre de permis de pêche délivrés	Nbre	4 486	4 132	7000	8 000	4 607
Moyens de vérification : Rapport annuel DNP Précision méthodologique : Dénombrement des permis de pêche délivrés par an						
2.3. Nombre de mission de suivi contrôles et surveillance (SCS) des pêcheries et exploitations piscicoles	Nbre	6	12	12	15	16
Moyens de vérification : Rapport annuel de la DNP ; Précision méthodologique : dénombrement des missions de suivi contrôles et surveillance des pêcheries et exploitations piscicoles						
2.4. Taux de mise en œuvre des recommandations des missions de supervision	Nbre	32	50	70	100	100
Moyens de vérification : Rapports annuel de la DNP. Précision méthodologique : (Nombre de recommandations mis en œuvre/ Nombre de recommandations formulées) x 100						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Le programme a pour mission : d'élaborer les éléments de la politique nationale dans les domaines de la protection animale et de la santé publique vétérinaire de suivre et de coordonner la mise en œuvre de ladite politique.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Assurer la lutte contre les principales maladies y compris les zoonoses, les mouches tsé-tsé	Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°1 : Le niveau d'atteinte de l'objectif n'est pas satisfaisant. Les prévisions pour les taux de couverture vaccinale des principales maladies animales ne sont pas atteintes en raison de l'insécurité dans certaines zones de couverture. Par ailleurs, la cellule de coordination de lutte contre les mouches tsé-tsé, n'a pu mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ses activités en 2017.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
1.1 : Taux de couverture vaccinale contre la Péri Pneumonie Contagieuse Bovine (PPCB)	%	81,6	81	80	80	60,16
Moyens de vérification : Rapport bilan-campagne de vaccination, rapport annuel d'activités de la DNSV, rapport de formation et de recyclage, rapport de suivi.						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'animaux vaccinés/ effectif total) x 100						
1.2 : Taux de couverture vaccinale contre les autres maladies.	%					
Charbon symptomatique		35,81	39,98	30	30	20,81
Pasteurellose bovine		51,75	53,19	50	50	28,91
Maladie de Newcastle		16,04	15	16	17	28,18
Peste de petits ruminants		-	-	50	50	19,83
Rage canine		-	-	50	50	3,34
Charbon bactérien		-	-	20	20	1,65
Moyens de vérification : Rapport bilan-campagne de vaccination, rapport annuel d'activités de la DNSV, rapport de formation et de recyclage, rapport de suivi précisions.						
Précisions méthodologiques : (Nombre d'animaux vaccinés/ Nombre total) x 100						
1.3 Taux de réduction de la population de mouche tsé-tsé	%	93,84	70,92	95	95	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV, rapport de formation, rapport de suivi.						
Précisions méthodologiques : (Densité apparente de mouche avant la lutte - Densité apparente de mouche après la lutte)/ densité apparente de mouche avant la lutte x 100.*Densité apparente de mouches = nombre de mouches capturées par piège /nombre de piège.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et des aliments pour animaux		Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°2 : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est satisfaisant. Les contrôles sont de plus en plus difficiles en raison de l'insécurité résiduelle.				
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
2.1 : Taux d'évolution du nombre d'établissements de production, de transformation et de commercialisation de produits et denrées alimentaires d'origine animale inspectés	%	0,6	2,17	3,19	4,12	2,2
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV, rapport de suivi. Précisions méthodologiques : (Nombre établissements inspectés x quantités inspectée saisie / Nombre total établissements x 100)						
2.2 : Taux de saisie de denrées alimentaires d'origine animale et des aliments pour animaux pour non-conformité.	%	0,09	0,08	0,06	0,05	0,03
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la DNSV, rapport de suivi. Registres d'abattage, certificats de saisies. Précisions méthodologiques : (Quantités saisies / quantités totales inspectées x 100)						

OBJECTIF 3 : Assurer le suivi et évaluation des activités de protection sanitaire et de contrôle des aliments		Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°3 : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est très satisfaisant.				
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
3.1 : Taux d'exécution des missions de suivi et évaluation.	%	-	-	100	100	100
Moyens de vérification : Rapports de missions de suivi-évaluation. Précisions méthodologiques : Nombre de missions réalisées / nombre de missions programmées x 100						
3.2 : Taux de réalisation des ateliers bilan et programmation tenus	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport Bilan et programmation. Précisions méthodologiques : Nombre d'ateliers réalisés / Nombre d'ateliers programmés x 100						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
		OBJECTIF 4 : Assurer la surveillance épidémiologiques des maladies. Appréciation de l'atteinte de l'objectif N°4 : Le niveau de l'atteinte de l'objectif est très satisfaisant. Tous les foyers déclarés ont été investigués et tous les échantillons prélevés ont été analysés.				
4.1 : Taux d'investigation des foyers de maladies animales.	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapports de missions de suivi-évaluation. Précisions méthodologiques : $[(\text{Nombre de foyers éteints} / \text{Nombre de foyers investigués}) / (\text{Nombre de foyers éteints})] * 100$						
4.2 : Taux de réalisation des échantillons analysés.	%	-	-	-	100	100
Moyens de vérification : Rapport Bilan et programmation. Précisions méthodologiques : $(\text{Echantillons analysés} / \text{Echantillons prélevés}) * 100$						

1. MISSIONS :

Les missions du Commissariat à la Sécurité Alimentaire sont définies dans l'Article 2 du Décret N°0309/P-RM du 05 Avril 2017 qui le rattache à la Présidence de la République.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

L'objectif global est de élaborer et de assurer la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité alimentaire

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes		Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	Total	Taux
		Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	exec %
1	Sécurité Alimentaire	229 450 000	186 720 822	1 187 934 000	1 151 669 584	5 863 274 000	5 612 973 746	7 280 658 000	6 951 364 152	95,48
TOTAL COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE		229 450 000	186 720 822	1 187 934 000	1 151 669 584	5 863 274 000	5 612 973 746	7 280 658 000	6 951 364 152	95,48

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif N°1 : Assurer la bonne gouvernance du cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire		Appréciation Objectif N°1 : Les actions menées dans le cadre de la bonne gouvernance ont été satisfaisantes. En ce qui concerne les recommandations du CNSA, elles n'ont pas été toutes mises en œuvre. En effet, certaines recommandations ne relevaient pas directement du CSA et d'autres avaient besoin de plusieurs années pour leur mise en œuvre. Les missions de Suivi - Evaluation se sont également toutes déroulées.				
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de mise en œuvre des recommandations de la 14^{ème} session du CNSA	%	71	90	100	100	70
Méthodologie : (Nombre recommandation mise en œuvre/Nombre totale de recommandation du CNSA) x 100 Sources de vérification : Rapports, Compte rendus et PV						
1.2. Taux d'exécution des réunions statutaires des organes de sécurité alimentaire tenues par rapport aux réunions prévues	%	63	100	100	100	100
Méthodologie : (Nombre de réunions statutaires tenues/Nombre totale de réunions statutaires prévues) x 100 Sources de vérification : Rapports, Compte rendus et PV						
1.3. Taux d'exécution des missions de suivi évaluation	%	100	90	100	100	100
Méthodologie : (Nombre de missions de suivi évaluation tenues/Nombre totale de missions de suivi évaluation prévues) x 100 Sources de vérification : Rapports, Compte rendus et PV						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif N°2 : Assurer la prévention et la gestion des crises alimentaires	Appréciation Objectif N°2 : le résultat lié à la prévention et la gestion des crises alimentaires a été satisfaisant.. L'objectif de reconstitution annuelle des 35 000 tonnes du SNS a été presque atteint. Les populations en insécurité alimentaire ont légèrement évolué en raison des facteurs exogènes de la campagne agricole et l'insécurité civile au centre du pays.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
2.1. Niveau des stocks atteints par rapport aux 100 000 tonnes / an à l'horizon 2017	Tonnes	34 072,350	56 038,4	60 000	100 000	73 442,60
Méthodologie : Le stock initial plus les achats de l'année et les entrées des Dons Sources de vérification : Rapports, Comptes rendu et Contrat Plan Etat/OPAM						
2.2. Proportion de populations en insécurité alimentaire	%	8,8	2,54	2,31	4,91	4,94
Méthodologie : (Populations en insécurité alimentaire / Population totale) x 100. Sources de vérification : Rapports, Comptes rendus La proportion de population en insécurité alimentaire (de F3 à F5) est de 6% en 2013 et de 8,8% en 2014 ; 2,54 en 2015 et 2,31% en 2016 ; celle de 2017 est la moyenne des 4 années précédentes ; celle de 2018, la moyenne des 5 dernières années et celle de 2019 est également la moyenne des 5 dernières années						
2.3. Proportion de populations sous pression	%	12,5	15,28	15,27	14,01	18,1
Précision méthodologique : (Nombre de populations sous pression alimentaire/ Nombre de population totale) x 100 Sources de vérification : Rapports annuels La proportion de population sous pression (F2) est de 13% ; 12,5% ; 15,28% ; 15,27% respectivement en 2013, 2014, 2015 et 2016 ; celle de 2017 est la moyenne des 4 années précédentes ; celle de 2018, la moyenne des 5 dernières années et celle de 2019 est également la moyenne des 5 dernières années.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif N°3 : Assurer la mobilisation des ressources financières et la réalisation d'infrastructures pour la prévention et la gestion des crises alimentaires	Appréciation Objectif N°3 : L'atteinte de l'objectif de mobilisation des ressources financières est moins satisfaisante due aux tensions de trésorerie. Concernant l'hôtel de la Sécurité Alimentaire, les études de faisabilité ont été annulées.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
3.1. Montant du fonds mobilisé pour la reconstitution du SNS et du FSA	FCFA					
- Fonctionnement du Dispositif (PRMC) / FCC		1 200 000 000	1 020 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
- Reconstitution des stocks de Sécurité (SNS)		8 800 000 000	4 765 100 000	4 000 000 000	4 300 000 000	1 700 000 000
- Fonctionnement lié à l'investissement (transports stocks, frais ONG, autres)		1 058 250 000	765 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000	2 266 588 750
Méthodologie : Somme des fonds mobilisés (fonctionnement dispositif, reconstitution stocks et fonctionnement lié à l'investissement).						
Sources de vérification : Rapports annuels.						
3.2 Taux de réalisation des études de faisabilité pour la Construction de l'Hôtel de la Sécurité Alimentaire	%	-	-	-	100	0
Précision méthodologique : (montant mobilisé pour les études / le montant prévue) x 100.						
Sources de vérification : Rapport d'activités						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif N°4 : Assurer l'accessibilité et la disponibilité des produits alimentaires de base	Appréciation Objectif N°4 : L'accessibilité et la disponibilité des produits alimentaires de base ont été réalisées de façon satisfaisante. Les objectifs de mise en œuvre des Projets et Programmes de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ont été atteints par rapport aux prévisions. Toutes les mesures d'approvisionnement des marchés ont été effectuées.					
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
4.1. Taux de suivi de la mise en œuvre des Projets et Programmes de Sécurité alimentaire	%	100	100	100	100	100
Précision méthodologique : (Nombre de Projets et de Programmes suivi / Nombre Total en cours) x 100 Sources de vérification : Rapport annuel						
4.2 Taux de production de Communications verbales pour le Conseil des Ministres sur la situation alimentaire et l'évolution des prix	%	100	100	100	100	100
Méthodologie : (Nombre de communications verbales produites / Nombre de communications verbales programmé) x 100 Sources de vérification : Rapport annuel						
4.3 Taux de diffusion de bulletins sur le marché et sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	%	100	100	100	100	100
Précision méthodologique : (Nombre de Bulletins diffusé / Nombre de Bulletins programmé) x 100 Sources de vérification : Rapports annuels ; Bulletins mensuels et trimestriels						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Rappel de l'Objectif N°5 : Améliorer le système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle		Appréciation Objectif N°5 : Les actions menées dans le cadre de l'amélioration du système d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont satisfaisantes dans l'ensemble.				
INDICATEURS	UNITE	Période de Réalisation			2017	
		2014	2015	2016	Prévision	Réalisation
5.1. Nombre de documents dans la base de données bibliographique	Nbre	900	935	1 100	1 200	940
Méthodologie : dénombrement Sources de vérification : Rapport annuel						
5.2. Nombre de visite sur le site web du CSA	Nbre	350	475	2000	1000	800
Méthodologie : dénombrement Sources de vérification : Rapport annuel						
5.3. Taux de diffusion dans la presse sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	%	100	100	100	100	100
Méthodologie : Nombre d'articles et de productions médiatiques diffusés par an sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle / Nombre d'articles et de productions médiatiques prévus par an sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle) x 100 Sources de vérification : Rapport annuel						

1. MISSIONS :

Le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme prépare et met en œuvre la politique nationale dans le domaine de l'Artisanat et du Tourisme. A ce titre, il est compétent pour :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'application de la réglementation relative à l'artisanat et au tourisme ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des actions de promotion du secteur de l'artisanat, notamment celle visant à renforcer les capacités des acteurs, à améliorer l'offre et la qualité des produits, à moderniser les outils de production et le système de commercialisation ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des actions de promotion en vue d'optimiser la contribution du secteur touristique au développement du pays ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de diversification et de valorisation des sites et produits touristiques ;
- la politique de développement régional des métiers de l'art.

2. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Valoriser l'héritage Artistique national;
- Développer la production nationale en matière d'œuvres artistiques et littéraires

3. TABLEAU DES CHARGES PAR PROGRAMME :

Programmes	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total Dotation	Total Exécution	Taux exec %
	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution	Dotation	Exécution			
1 Administration Générale	78 885 000	78 893 959	684 765 000	681 729 664	30 000 000	29 998 063	793 650 000	790 621 686	99.62
2 Promotion du secteur de l'Artisanat	272 605 000	272 591 429	277 765 000	277 755 437	799 262 000	395 095 706	1 349 632 000	945 442 572	70.05
3 Promotion du Secteur du Tourisme	0	0	162 738 000	162 018 487	200 000 000	199 993 848	362 738 000	362 012 335	99.80
TOTAL MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME	351 490 000	351 485 388	1 125 268 000	1 121 503 588	1 029 262 000	625 087 617	2 506 020 000	2 098 076 593	83.72

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à assurer la coordination, la planification, la supervision, le contrôle des activités du département et à favoriser le renforcement des capacités dans le secteur de l'artisanat et du tourisme à travers la mise à disposition de ressources financières, humaines et matérielles.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : améliorer la coordination et le suivi-évaluation des politiques et stratégies du département.	Appréciations de l'objectif : L'amélioration de la coordination et du suivi-évaluation des politiques et stratégies du Département a été effectuée de manière satisfaisante grâce à l'opérationnalisation de l'Inspection. Cependant, les textes élaborés en cours d'adoption.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux d'exécution des activités du département	%	-	-	65	70	75
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités ; Précisions méthodologiques : [(Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues)*100]						
1.2. : Taux d'exécution des missions de suivi-évaluation	%	-	-	80	85	71
Moyens de vérification : Rapport de missions de suivi-évaluation ; Précisions méthodologiques : [(nombre de missions réalisées /nombre de missions programmées)*100]						
1.3 : Nombre de projets de textes disponibles	Nbre	-	-	2	2	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités Précisions méthodologiques : Dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières.	Appréciations de l'objectif : La gestion efficace et efficiente des ressources matérielles et financières a été réalisée de manière très satisfaisante. L'atteinte de l'objectif est due au bon niveau d'exécution du budget du département.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'exécution du budget	%	-	100	100	100	80
Moyens de vérification : Compte administratif						
Précisions méthodologiques : [(Crédit liquidé /Crédit notifié)*100]						
2.2 : Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	-	100	100	100	100
Moyens de vérification : Plan de passation approuvé par la DGMP						
Précisions méthodologiques : [(Nombre de marchés passés / nombre de marchés prévus dans le plan de passation)*100]						
2.3 : Taux de satisfaction des besoins en matériel des structures	%	-	55	60	65	80
Moyens de vérification : Comptabilité-matières ; bordereaux de réception des services ; PV de réception						
Précisions méthodologiques : [(Rapport entre nombre de matériel acquis et le nombre de besoins en matériel exprimé)*100]						

OBJECTIF 3: Renforcer les performances des structures du Département et autres acteurs publics et privés.	Appréciations de l'objectif : Le renforcement des performances des structures du Département et autres acteurs publics et privés a été assuré de manière satisfaisant.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux d'exécution du programme de formation.	%	-	-	73	82	-
Moyens de vérification : Rapport de formation de la DRH ;						
Précisions méthodologiques : (Rapport entre le nombre de formations réalisées et le nombre de formations prévues) x100						
3.2 : Nombre de voyages d'études et d'échanges.	Nbre	-	-	20	25	-
Moyens de vérification : Rapport de mission ;						
Précisions méthodologiques :Dénombrement						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 4 : Impulser le processus de décentralisation et de déconcentration au sein du département.		Appréciations de l'objectif : L'impulsion du processus de décentralisation et de déconcentration au sein du Département a été assurée de manière très satisfaisante. Les prévisions ont été dépassées en raison de la prise en charge par les partenaires de certaines activités.				
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
4.1 : Taux de mise en œuvre du processus de décentralisation	%	-	-	45	50	60
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de la CADD ;						
Précisions méthodologiques : [(Nombre d'étapes du processus réalisées / Nombre total des étapes du processus)*100]						

OBJECTIF 5: Renforcer la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière.		Appréciations de l'objectif : Le renforcement de la lutte contre la corruption et la délinquance économique et financière a été effectué de manière très satisfaisante. L'inspection a été très active dans le cadre de la lutte contre la corruption et la délinquance financière à travers la couverture de tous les services du département par des missions de contrôle et de suivi de la mise en œuvre des recommandations.				
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
5.1 : Pourcentage des services ayant reçu une mission de contrôle par an.	%	-	-	80	100	100
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme ;						
Précisions méthodologiques : Rapport entre le nombre de services contrôlés/vérifiés et le nombre de services programmé						
5.2 : Pourcentage de mise en œuvre des recommandations issues des missions de contrôle.	%	-	-	80	95	100
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités de l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme ;						
Précisions méthodologiques : [(Rapport entre le nombre de recommandations mises en œuvre et le nombre total de recommandations)*100]						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise à améliorer les performances des entreprises artisanales à travers le renforcement des capacités des acteurs et de leurs organisations, la modernisation des outils de production, l'amélioration de la qualité et la mise en marche des produits artisanaux.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
OBJECTIF 1 : Améliorer l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'artisanat.		Appréciations de l'objectif : L'amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et organisationnel du secteur de l'artisanat a été assurée de manière satisfaisante à travers la mise en œuvre du code communautaire artisanat de l'UEMOA. Toutefois, la non réalisation des activités de couverture des cercles en services locaux est dû au fait que le Département n'a pas obtenu de candidats.				
1.1 : Taux de couverture des cercles en services locaux de l'artisanat	%	10,2	20,44	25	40,82	0
Moyens de vérification : Rapport annuel d'activités ; Précisions méthodologiques : [Rapport entre le nombre de cercles couverts et le nombre total de cercles (49)]*100						
1.2: Pourcentage d'élus, de cadres et d'acteurs impliqués du secteur de l'artisanat formés.	%	25	42,07	70	100	65
Moyens de vérification : Rapport de formation Précisions méthodologiques : [(Nombre d'élus, de leaders, de cadres et d'acteurs impliqués formés de l'année n rapporté au nombre d'élus, de leaders, de cadres et d'acteurs impliqués prévus						
1.2 : Taux d'évolution des inscriptions au répertoire des métiers	%	8,22	2,34	2,34	2,34	4,68
Moyens de vérification : Rapports d'activités; précisions méthodologiques : $\frac{[n-1]}{n-1} \times 100$						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Faire de l'artisanat un vecteur de stimulation de la croissance et du développement.	Appréciations de l'objectif : L'artisanat a contribué à la stimulation de la croissance et au développement de manière satisfaisante. Ce niveau de réalisation est dû à la faible application des différentes lettres circulaires de la Primature relative aux parts de marché à attribuer à l'artisanat malien.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
2.1 : Taux de réalisation des formations prévues par an	%	83,63	95	80	95	90
Moyens de vérification : Rapport de formation ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de formations réalisées rapporté l'année n au nombre de formations prévues de l'année n x100]						
2.2 : Taux d'évolution de la valeur des exportations des produits artisanaux.	%	93,11	5	10	15	17
Moyens de vérification: Rapport d'activités; Précisions méthodologiques : [(Nombre des exportations des produits artisanaux réalisées N/ Nombre des exportations des produits artisanaux prévues N-1.)*100]						
2.3 : Taux de consommation des produits de l'artisanat par les administrations publiques.	%	-	-	-	30	30
Moyens de vérification: Rapport d'activités; Précisions méthodologiques : [(Le montant des ressources affectées (RA) à l'acquisition des produits et services de l'artisanat rapporté au montant total des ressources (TR) hors personnel (salaires) x100]						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 3 : Développer un système d'information performant sur l'artisanat.	Appréciations de l'objectif : Le développement du système d'information de l'artisanat a été effectué de manière satisfaisante grâce à l'appui du CODEPA et de l'UEMOA. Les performances réalisées au niveau des visites du site Web s'explique par l'organisation du SIAMA 2017. Par ailleurs, le faible taux de financement des entreprises de l'artisanat s'explique par des difficultés d'accès aux crédits.					
	INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Fréquence d'actualisation des bases de données (SIRA-ML, APCMM).	%	53,83	100	100	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : Nombre d'indicateurs renseignés rapporté au nombre total des indicateurs prévus de la base de données.						
3.2 : Nombre de visites des sites web (SIRA-ML, APCMM) et des services.	Nbre	30 713	50 000	75 000	75 000	303 045
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : Dénombrement						
3.3 : Taux de financement des entreprises de l'artisanat.	%	3	5	7	10	4
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : [(Rapport entre le nombre d'entreprises ayant bénéficié le financement et le nombre d'entreprises ayant sollicité.						

1- DESCRIPTION DU PROGRAMME :

Ce programme vise principalement à développer et à promouvoir l'activité touristique au Mali.

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1 : Relancer l'activité touristique.	Appréciations de l'objectif : La relance de l'activité touristique a été réalisée de manière satisfaisante. La participation des Tours Opérateurs (voyagistes) et de presses spécialisées aux éductours et autres manifestations nationales n'a pas été effective en raison du warning sécuritaire permanent sur la destination Mali.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
1.1 : Taux de participation aux manifestations internationales prévues.	%	75	90	90	100	100
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : Rapport entre le nombre de participation aux manifestations et le nombre de manifestations prévues.						
1.2 Taux d'évolution de la valorisation des ressources (sites et monuments).	%	10	10	8	15	15
Moyens de vérification : Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : [(Nombre de ressources touristiques valorisées de l'année n/ Nombre de ressources touristiques valorisées de l'année n-1)-1]*100						
1.3 : Nombre de Tours Opérateurs (voyagistes) et de presses spécialisées aux éductours et autres manifestations nationales.	%	5	20	0	25	0
Moyens de vérification: Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : Dénombrement.						
1.4 : Nombre de visites du site web et des structures.	Nbre	82 300	98 186	189 223	135 000	237 882
Moyens de vérification: Rapport d'activités ; Précisions méthodologiques : Dénombrement.						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIF 2 : Améliorer le financement du secteur.	Appréciations de l'objectif : L'amélioration du financement du secteur a été très satisfaisante					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
2.1 : Taux d'évolution du recouvrement de la taxe touristique.	%	10	10	10	15	15
Moyens de vérification : Rapports financiers ; Précisions méthodologiques : [(Recouvrement de l'année n/ Recouvrement de l'année n-1)-1x100]						

OBJECTIF 3 : Renforcer le système d'information statistique.	Appréciations de l'objectif : Le renforcement du système d'information a été réalisé de façon assez satisfaisante. Cependant, les services techniques du tourisme n'ont pas eu accès aux informations au niveau des différentes frontières.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalisations
3.1 : Taux d'évolution du nombre d'établissements de tourisme fournissant les informations statistiques sur les activités touristiques.	%	35	40	30	50	50
Moyens de vérification : Annuaire statistique; Précisions méthodologiques : [(Nombre d'opérateurs privés ayant fourni des informations statistiques N/Nombre total d'opérateurs privés de N-1) -1*100] N						
3.2 : Taux d'évolution du nombre d'agences de voyage fournissant des informations statistiques sur les activités touristiques	%	20	52	20	35	35
Moyens de vérification : Annuaire statistique; Précisions méthodologiques : [(Nombre d'opérateurs privés ayant fourni des informations statistiques N /Nombre total d'opérateurs privés N-1)-1*100].						
3.3 : Taux d'évolution de la mise en place d'un mécanisme de collecte de données statistiques au niveau des frontières terrestres.	%	45	48	15	60	0
Moyens de vérification : Annuaire statistique; Précisions méthodologiques : [Nombre de postes frontières couvert par le mécanisme en année n -1]*100 Nombre de postes frontières couvert par le mécanisme en année n-1						

2- CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Objectif 4 : Prendre en compte le genre dans le secteur du Tourisme.	Appréciations de l'objectif : Le genre dans le secteur touristique a été pris en compte de manière satisfaisante.					
INDICATEURS	UNITE	Périodes			2017	
		2014	2015	2016	Prévisions	Réalizations
4.1 : Pourcentage de femmes aux postes de responsabilité dans le secteur du tourisme	%	22	25	28	30	10
Moyens de vérification : Rapports d'activités ; Précisions méthodologiques : Rapport entre le nombre de femmes aux postes de responsabilité et le nombre total de poste de responsabilité						
4.2 : Pourcentage de femmes formées	%	5	10	14	20	20
Moyens de vérification : Rapports d'activités ; Précisions méthodologiques : Rapport entre le nombre de femmes formées et le nombre de participants prévus.						